



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

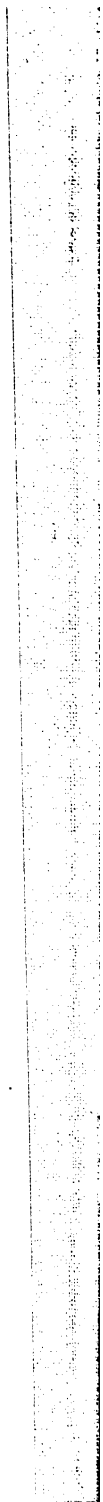
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

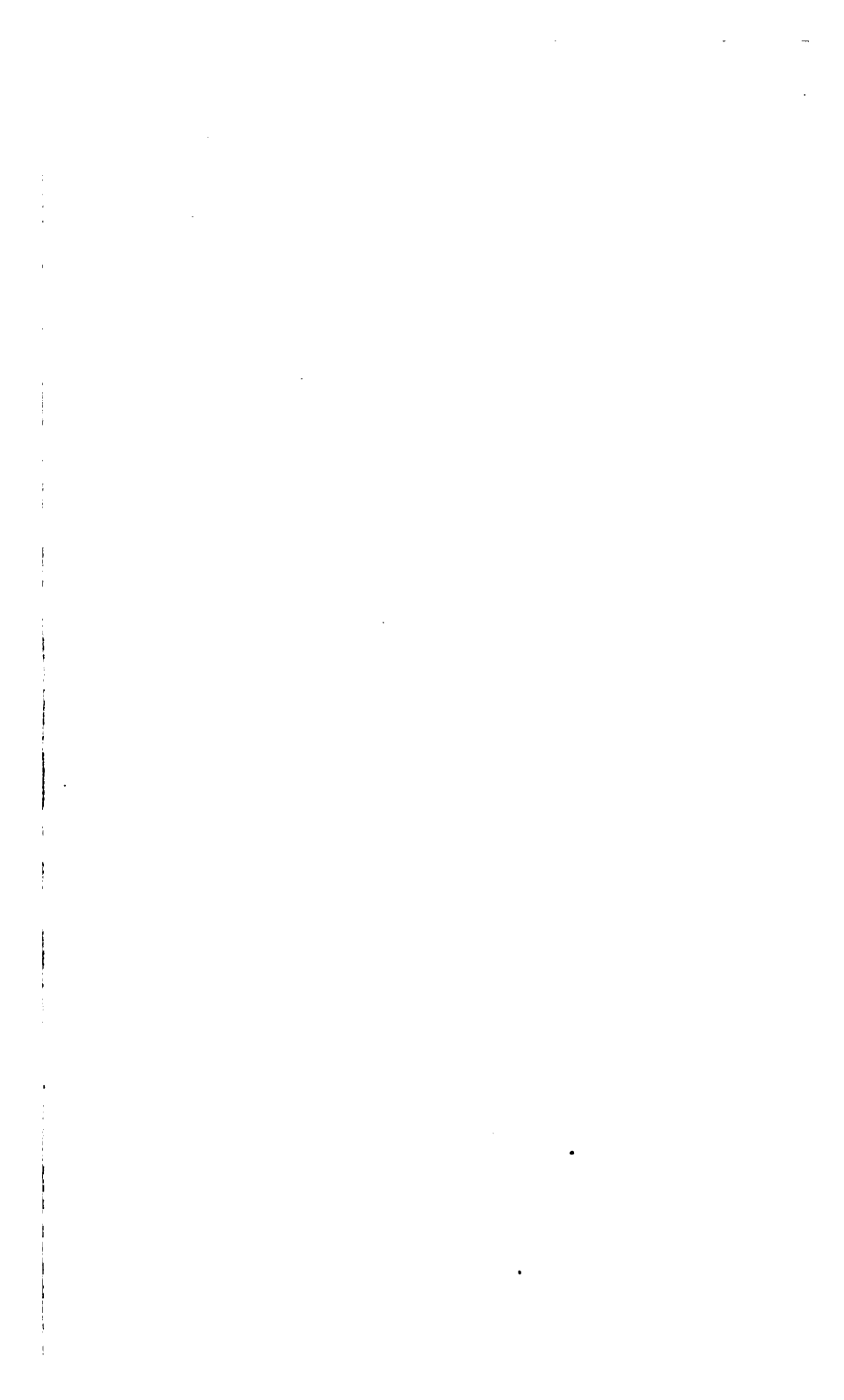
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

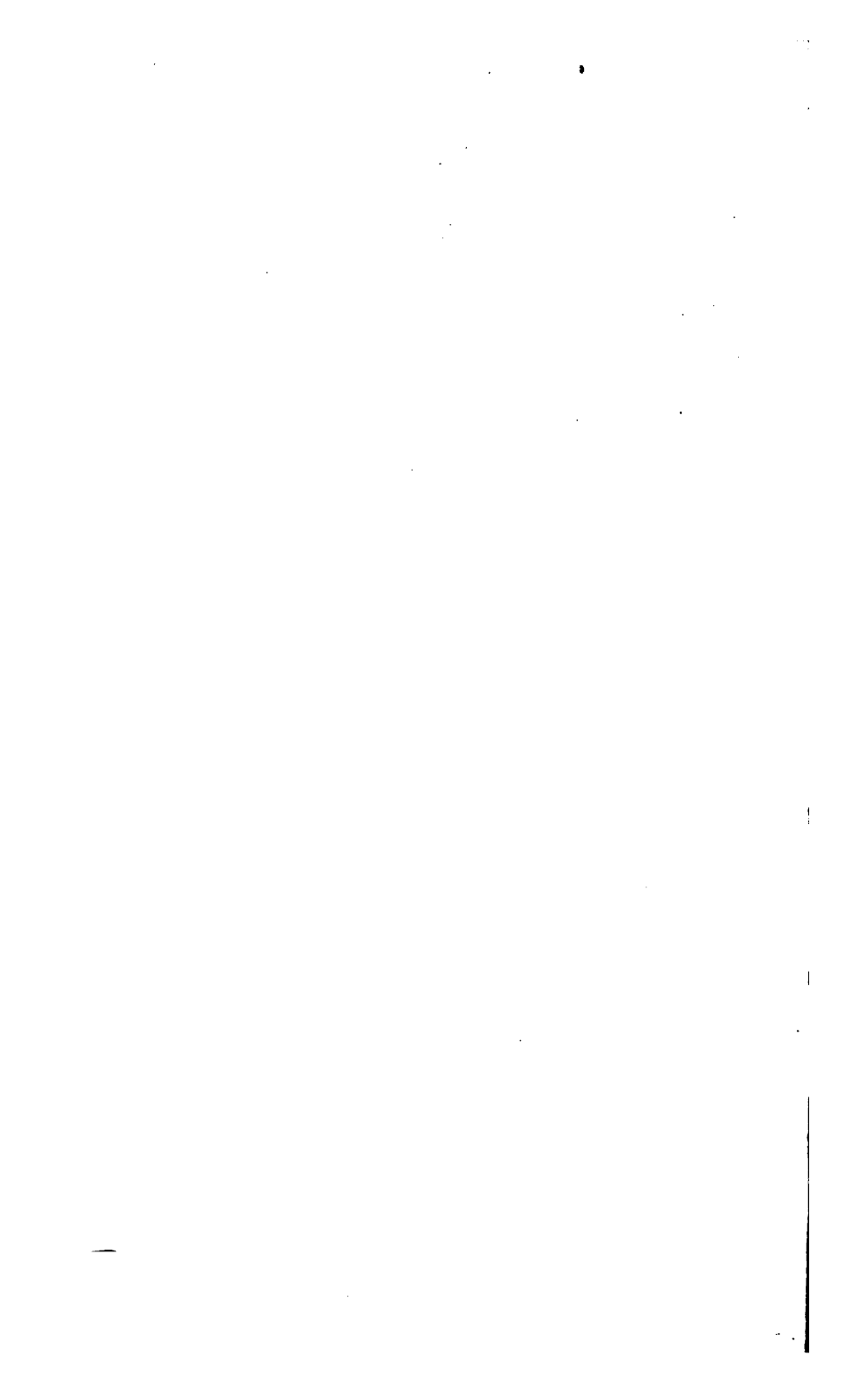


KFA

1950





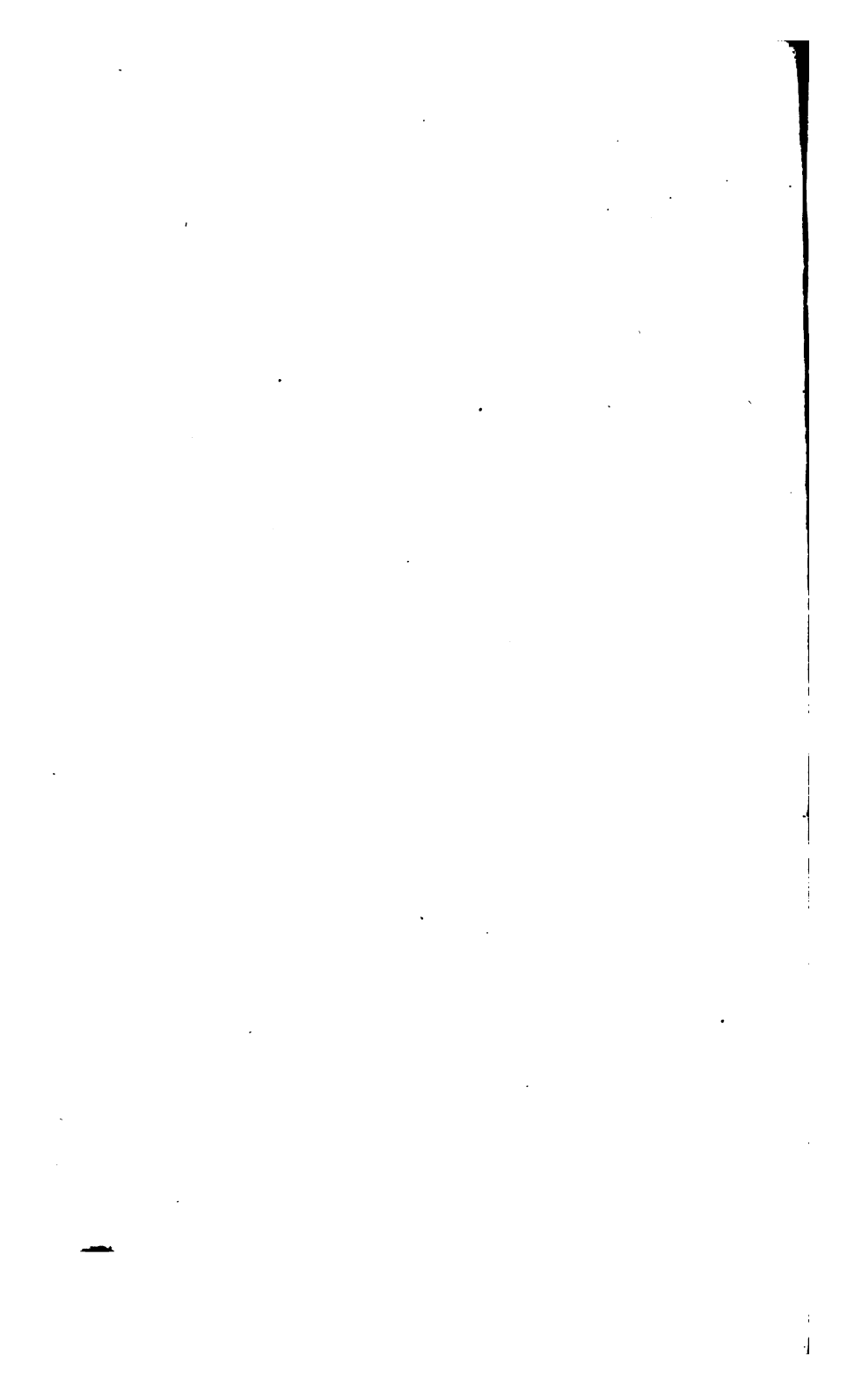


Novelles

~~630 E 11~~

KAA

~~59-E-12~~



NOUVELLES ANNALES
DES VOYAGES.

Vingt-unième année.

(JANVIER, FÉVRIER, MARS 1839).

TOME 81 DE LA COLLECTION ET 21 DE LA 3^{me} SÉRIE.

A. PIHAN DE LA FOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION,
rue des Noyers, n° 37.

NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES

ET
DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES,
CONTENANT

DES RELATIONS ORIGINALES INÉDITES;
DES VOYAGES NOUVEAUX DANS TOUTES LES LANGUES, TRADUITS,
EXTRAITS OU ANALYSÉS;
DES MÉMOIRES SUR L'ORIGINE, LA LANGUE, LES MŒURS, LES
ARTS ET LE COMMERCE DES PEUPLES;
ET L'ANNONCE DE TOUTES LES DÉCOUVERTES, RECHERCHES ET
ENTREPRISES QUI TENDENT A ACCÉLÉRER LES PROGRÈS DES
SCIENCES GÉOGRAPHIQUES;

AVEC DES CARTES ET DES PLANCHES;

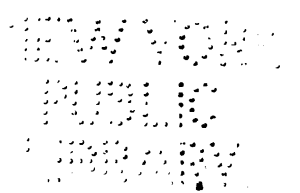
PUBLIÉS PAR

MM. EYRIÈS, A. DE HUMBOLDT, LARENAUDIÈRE,
AUG. DE SAINT-HILAIRE, WALCKENAER
ET DUREAU DE LA MALLE.

TOME PREMIER DE L'ANNÉE 1839.

PARIS,
LIBRAIRIE DE GIDE,
RUE DE SEINE-S.-GERM., N° 6 bis.

1839.



NOV 1954
JULY
YEAR

=

TE

de
out
u-
es
nt
ns
lé:

Janvier 1839.



Route de la route des Lieux Gray et Lushington.

L I E

est

Lushington et la route de Lushington



NOUVELLES ANNALES
DES VOYAGES

ET

DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES.

MÉMOIRE

SUR LA

DÉPRESSION DE LA MER MORTE

ET DE LA VALLÉE DU JOURDAIN.

Nous avons publié récemment dans le Bulletin de la Société de géographie (1) un travail dont le but était de démontrer l'impossibilité de l'ancien écoulement du Jourdain dans la Mer Rouge. Parmi les considérations contraires au prétendu prolongement de ce fleuve jusqu'au Golfe Élanitique, nous avons signalé l'existence extrêmement probable d'une dé :

(1) t. X, n° 56, p. 84.

pression considérable de la Mer Morte; ce fait nous paraissant d'une grande importance, nous avons pensé qu'il méritait d'être traité avec quelque développement et qu'il serait utile d'en faire l'objet d'une discussion spéciale; nous profitons de la connaissance de nouvelles observations dont nous ne nous sommes pas servi dans notre premier travail pour revenir sur un sujet aussi remarquable. On sait que la géographie physique du globe n'offre encore qu'un seul exemple d'un affaissement d'une partie considérable du sol continental au dessous du niveau des mers; on comprend dès-lors combien il serait intéressant de trouver sur un autre point de la terre un second exemple d'une pareille dépression. C'est ce que nous allons essayer d'établir autant que le permettent les mesures assez peu précises dont nous pouvons disposer.

Dans notre discussion sur l'impossibilité de l'écoulement du Jourdain dans la Mer Rouge, l'infériorité du niveau du Lac Asphaltite par rapport à celui de la Méditerranée, nous a paru résulter de trois valeurs de cet affaissement, obtenues par trois observations indépendantes les unes des autres et faites avec des instruments différents. Il est vrai que les résultats n'offrent point un accord satisfaisant; mais comme le plus faible des trois est de 200^m, il nous a semblé qu'il n'était guère possible de ne pas admettre comme extrêmement probable la commune indication des trois mesures, c'est-à-dire l'enfoncement de la Mer Morte.

Comme il importe beaucoup d'être fixé sur le degré de confiance que peuvent inspirer les déterminations sur lesquelles repose toute cette question, nous exposerons ici et la manière dont elles ont été faites et la méthode employée dans le calcul. Nous mettrons en évidence les conditions hypothétiques dont on a fait usage, nous ferons la part de leur influence, et nous ne dissimulerons rien de ce qu'il peut y avoir d'incertitude dans nos évaluations définitives. Nous espérons que cette manière de procéder paraîtra exempte de toute prévention, et qu'au lieu d'ébranler les bases de notre discussion, elle leur prêtera au contraire un certain appui.

La plus ancienne détermination est du mois d'avril 1837. Elle consiste en une observation thermométrique faite par MM. Moore et Beke. Ces voyageurs ont évalué le degré d'ébullition de l'eau à l'extrémité septentrionale de la Mer Morte, et d'après ce que nous apprend M. Bertou, ils l'ont trouvé de 216 à 217° Fahrenheit. Nous avons adopté la moyenne de 216°,5. La réduction en degrés du thermomètre centigrade donne 102°,5 qui correspondent, suivant les tables de Dalton, à 815^{mm},63 de l'échelle barométrique. Pour faire le calcul, il faut suppléer au défaut d'observation correspondante, en un point dont la hauteur soit connue; nous avons supposé qu'au niveau de la Méditerranée elle aurait été de 760^{mm}, pour le baromètre et de 16° pour la température de l'air. M. Bertou ne nous ayant

pas fait connaître quel était le degré du thermomètre au moment de l'observation de MM. Moqre et Beke, nous l'avons pris de 22° , moyenne des températures observées l'année suivante à la même époque. En faisant usage de ces éléments et des tables d'Oltmanns dans le calcul de cette observation, on trouve pour le niveau du Lac Asphaltite une dépression de $607^{\text{m}},8$. Ce résultat est évidemment beaucoup trop fort; cette exagération peut tenir en partie aux éléments hypothétiques introduits dans le calcul; mais cette cause n'a pas une influence considérable, et l'on peut regarder la dépression obtenue sinon comme le résultat exact de la mesure thermométrique, du moins comme une approximation dont le signe ne peut être douteux. Nous avons reconnu depuis, la véritable cause de cette exagération; elle tient à ce que M. Bertou ne connaissait pas exactement la valeur de la détermination des voyageurs anglais; mais cela ne change rien, comme on le verra dans la suite, à la conséquence qu'il nous importe d'en tirer ici; elle la rend, au contraire, plus évidente.

La seconde observation est de M. Bertou; c'est une lecture barométrique de $797^{\text{mm}}52$, faite le 13 mars 1838 à l'extrémité septentrionale de la Mer Morte; le thermomètre marquait au même instant 22° . Nous avons supposé l'observation correspondante, au niveau de la Méditerranée, de 760^{mm} pour la pression de l'air et de 16° pour la tempéra-

ture. Le calcul fournit ici une dépression de 406^m. Il y a sans doute une bien grande différence entre ce résultat et le précédent, mais comme la question dépend seulement du signe et non de la valeur du chiffre obtenu, celui-ci est une nouvelle confirmation de l'abaissement des eaux du Lac Asphaltite.

La troisième observation est encore due à M. Bertou. Elle a été faite le 3 avril 1838, à Megat-Esdoum, dans le voisinage de l'extrémité méridionale de la Mer Morte. Elle consiste dans l'évaluation du degré d'ébullition de l'eau, au moyen d'un thermomètre centigrade de Lerebours prêté au voyageur par M. le comte A. de Caraman qui se trouvait alors dans le pays; l'indication de l'instrument a été de 100°. Ce résultat brut ferait croire que le niveau de la Mer Morte est à peu près celui de la Méditerranée; mais la discussion des mesures thermométriques de M. Bertou nous a conduit à reconnaître que les résultats étaient d'environ 200^m au-dessus de la vérité; d'où nous avons conclu que cette observation, au lieu d'indiquer un niveau égal à celui de la Méditerranée, donnait au contraire une dépression de 200^m. Il est nécessaire d'expliquer comment nous sommes arrivé à déterminer cette correction. Le premier indice de l'erreur nous a été fourni par la hauteur d'Hébron, obtenue également par le degré d'ébullition de l'eau observé au thermomètre de Lerebours. Cette ville est située, comme Jérusalem, sur le plateau

des montagnes de Judée, dont les ondulations ne sont pas très-fortes; la différence de niveau des deux villes ne doit donc pas être considérable; cependant le calcul de l'observation de M. Bertou donne pour la hauteur d'Hébron 1,227^m; tandis que celle de Jérusalem paraît être de 2,600 pieds anglais, ou 792 mètres; d'après une mesure de MM. Moore et Beke (1); il y aurait donc ici une différence de 435 mètres entre les hauteurs des deux villes, ce qui ne nous semble pas du tout admissible; et comme d'ailleurs il y a un accord assez satisfaisant entre trois déterminations de l'altitude de Jérusalem, nous avons conclu, au moyen de ces considérations, que le résultat était trop fort à Hébron; mais nous n'avions encore là aucun moyen de connaître la valeur de cet excès: nous l'avons déterminé ensuite en rapprochant le niveau connu de la Mer Rouge de celui trouvé par M. Bertou. Ce voyageur a observé le degré d'ébullition de l'eau à Akaba, sur le bord du Golfe Élanitique. Le thermomètre a marqué dans l'eau bouillante 99°,3, équivalant à 741^{mm},41 de l'échelle barométrique. La température de l'air était de 25°; en supposant l'observation correspondante au niveau de la Méditerranée de 760^{mm} pour le baromètre et de 21° pour le thermomètre, le calcul donne 209^m,8

(1) *Journal de la Société de géographie de Londres*, vol. VII, p. 456.

pour l'élevation de la Mer Rouge au-dessus de la mer de Syrie. Or, on sait que les ingénieurs de l'expédition française en Egypte ont obtenu par des opérations régulières une valeur de $9^m,908$ pour cette différence de niveau; le résultat de M. Bertou est donc de 200^m trop fort. L'observateur n'ayant fait connaître aucune des conditions de ses expériences, nous ignorons à quelle cause il faut attribuer cette erreur; mais quelle que soit cette cause, si, comme on doit le croire, M. Bertou a opéré d'une manière uniforme, on peut la supposer constante dans toutes les mesures du voyageur et corriger toutes ses déterminations de 200^m . On obtient ainsi, pour Megarat-Esdoum, à l'extrémité méridionale de la Mer Morte, une dépression d'environ 200^m . Ce troisième résultat est le plus faible de tous; mais il est encore assez grand pour compenser plus que les causes d'erreur, et pour que rien ne s'oppose à l'admission du signe négatif qui l'affecte; il y a donc pour le niveau du Lac Asphaltite trois mesures fort différentes en valeur, mais toutes trois négatives et assez considérables pour qu'il soit permis de regarder comme extrêmement probable l'existence réelle de la dépression indiquée. Sans se dissimuler tout ce qu'il peut y avoir d'incertitude dans l'appréciation des trois valeurs de cette dépression, sans perdre de vue les conditions hypothétiques introduites dans le calcul, sans chercher enfin à diminuer l'effet de la discordance des résul-

tats, on ne peut cependant s'empêcher d'être frappé de l'accord de ces mesures, quant à leur signe négatif, indice certain de l'abaissement des eaux du lac. Ce qu'il y a surtout de fort remarquable dans cet accord, c'est qu'il a lieu pour des observations faites par des voyageurs qui ne s'entendaient point, et au moyen de trois instruments différents. Cette concordance nous a paru devoir être prise en considération dans notre travail sur l'ancien écoulement du Jourdain jusqu'à la Mer Rouge. Nous venons maintenant confirmer ce premier aperçu par de nouvelles évaluations et par des déductions topographiques.

Nous avons heureusement à faire valoir ici diverses mesures dues également à des personnes étrangères l'une à l'autre et obtenues par des instruments de nature et de construction différentes.

Nous parlerons en premier lieu de trois observations barométriques faites à Jéricho, situé à deux heures et demie environ au nord du bord septentrional du Lac Asphaltite. Elles sont dues à M. Bertou. Deux sont identiques et égales à $785^{\text{mm}},01$, la température moyenne étant de $20^{\circ},75$. La troisième est de $782^{\text{mm}},76$, le thermomètre indiquant $21^{\circ},75$. Les deux premières ont été faites l'une avant, l'autre après l'observation au bord de la Mer Morte. Elles conviennent donc parfaitement pour calculer la différence de hauteur entre les deux stations. Le résultat du calcul est de 136^{m} ,

et comme d'ailleurs nous avons déjà trouvé par l'observation intermédiaire un abaissement de 406^m pour la surface des eaux du Lac, il s'ensuit que Jéricho serait lui-même de 270^m au-dessous du niveau de la Méditerranée. La troisième observation donne 243^m pour la dépression du même lieu. Voilà donc trois mesures barométriques qui servent encore de confirmation à l'existence d'un abaissement considérable du niveau de la Mer Morte.

M. Bertou a observé aussi dans la même station le degré d'ébullition de l'eau, mais avec un thermomètre différent de celui dont il a fait usage plus tard pour les mesures que nous avons déjà discutées. L'instrument a marqué 101°; la réduction à l'échelle barométrique donne 787^{mm},27. Si l'on suppose la température de l'air de 22° et l'observation correspondante au niveau de la Méditerranée de 760^{mm} et de 16°, le calcul indique pour Jéricho une dépression de 293^m,8. C'est une nouvelle indication de l'affaissement du fait dont nous cherchons à prouver la vraisemblance.

S'il est vrai que le niveau de la Mer Morte soit considérablement au-dessous de celui de la Méditerranée, aucune notion géographique ne nous ayant appris que le cours du Jourdain fût interrompu par des chutes ou des cascades, cet affaissement du sol vers l'embouchure du fleuve doit se prolonger jusqu'à une certaine distance du côté de l'origine de la vallée. C'est précisément ce qu'une mesure baro-

métrique prise récemment par M. Schubert, au bord du lac de Génésareth, nous permet d'établir avec quelque certitude. M. Schubert est un naturaliste qui non seulement a rapporté au jardin botanique de Munich une riche collection de quadrupèdes, d'oiseaux et de plantes recueillis durant son voyage dans la presqu'île du Sinaï et en Palestine, mais qui a fait aussi un grand nombre d'observations barométriques dont quelques-unes nous aideront à jeter une nouvelle lumière sur la question importante qui nous occupe ici. Il a trouvé le niveau du lac de Génésareth à 535 pieds ou 173^m,8 au-dessous de celui de la Méditerranée. Cette dépression de la vallée du Jourdain à 25 lieues de son embouchure, résultant d'une mesure barométrique tout-à-fait indépendante de celles dont nous nous sommes servi jusqu'à présent, est un argument d'une grande force pour appuyer notre opinion de l'abaissement de la Mer Morte par rapport à la Méditerranée.

M. Schubert nous fournit encore deux résultats barométriques des plus importants ; l'un est relatif à Jéricho, l'autre au Lac Asphaltite. Ce sont aussi deux dépressions ; la première est de 527 pieds ou 170^m ; la seconde de 598 pieds ou 194^m. Voici donc trois nouvelles mesures prises à trois stations différentes, qui confirment pleinement l'existence de la dépression de la Mer Morte, et dont l'une fournit aussi l'indication d'un affaissement du lac de Tibériade. Ces dernières déterminations faites par un observa-

teur habitué sans doute à l'usage des instruments, sont on ne peut plus précieuses dans cette discussion ; elles donnent par leur accord avec les précédentes un plus grand crédit à la conséquence que nous en avons déduite, et semblent presque devoir la mettre hors de doute.

Malgré l'impossibilité d'obtenir, au moyen des évaluations dont nous avons parlé, la différence exacte entre les niveaux des deux mers, il n'est pas sans intérêt de remarquer la concordance du résultat de M. Schubert avec celui de 200^m, conclu de l'observation thermométrique de M. Bertou. Si, comme on est en droit de se supposer, ce voyageur ne nous a pas fait connaître exactement le degré d'ébullition de l'eau observé par MM. Moore et Beke, et si nous nous en rapportons de préférence à une lettre de ce dernier adressée à son frère, consul anglais à Leipzick, la dépression de la Mer Morte, d'après leur expérience, serait *au moins* de 500 pieds ou 162^m. Ce résultat approximatif que nous devons croire plus exact que celui de 608^m, obtenu en premier lieu, nous vient merveilleusement en aide, car, en le rapprochant des deux précédents, on forme alors un groupe de trois valeurs dont l'accord est assez satisfaisant, eu égard au genre d'observations et au degré d'incertitude qu'elles comportent. Cependant nous ne nous laissons pas séduire par cette concordance, au point d'accepter la moyenne de ces trois résultats qui serait de 185^m, comme la valeur réelle

de l'abaissement du niveau du lac par rapport à celui de la Méditerranée; nous nous contentons seulement de regarder l'existence du fait comme extrêmement probable, laissant aux voyageurs à venir le soin de prendre de nouvelles mesures pour déterminer exactement cette différence de niveau.

Après ce résumé des diverses évaluations qui s'accordent toutes à indiquer une valeur assez considérable pour la dépression de la Mer Morte, il ne sera pas inutile de montrer comment des considérations topographiques auraient pu mettre sur la voie de cette découverte, si elle n'avait pas été par elle-même un fait trop extraordinaire pour qu'il fût permis de l'appuyer à *priori* sur une si faible base. Un assez grand nombre de voyageurs ont remarqué qu'en allant du rivage de la Méditerranée dans la vallée du Jourdain, on paraissait descendre beaucoup plus qu'on ne montait. Nous avons été surpris nous-même de cette différence de pente en passant de la plaine d'Esdrélon sur les bords du lac de Génésareth. On s'élève en effet par des pentes fort douces sur un plateau d'où l'on descend à Tibériade par un escarpement d'environ une heure. Korte et M. Bertou ont également remarqué qu'en partant de St-Jean-d'Acre pour aller dans la vallée du Jourdain près de l'endroit où il sort du lac de Génésareth, on s'élève fort peu jusqu'au sommet du plateau, et qu'il faut descendre pendant une heure pour arriver jusqu'au bord du fleuve. Malgré cette différence

assez sensible entre les pentes qui conduisent d'un côté à la Mer, de l'autre au Jourdain, on devait se tenir en garde contre une apparence qui pouvait être trompeuse, et qui d'ailleurs s'expliquait aisément par l'inégalité des distances entre le sommet du plateau et la fin des inclinaisons à l'E. et à l'O. De ce côté les pentes sont en effet beaucoup plus douces, mais elles se prolongent sur un espace six ou sept fois plus grand, et l'on pouvait facilement croire que cet excès de longueur suffit à compenser l'inégalité apparente des hauteurs. C'est là l'explication toute naturelle que chaque voyageur a dû se donner et c'est en effet celle à laquelle nous nous sommes arrêté sans soupçonner en aucune façon la possibilité de la dépression de la vallée du Jourdain. Un fait d'une pareille importance et dont la géographie du globe n'offrait encore qu'un seul exemple longtemps contesté, pouvait-il s'établir tout d'abord sur une observation aussi peu précise, sur une simple apparence? Une conclusion semblable eût été plus que hardie; aussi ne s'est-elle présentée à l'esprit d'aucun voyageur. Il a fallu que des mesures de hauteur vinssent mettre sur la voie de cette découverte, pour qu'on pût aussi invoquer en sa faveur des considérations topographiques qui, sans le secours des mesures barométriques, ne mériteraient aucun crédit dans une pareille question. Mais à présent que la dépression de la vallée du Jourdain semble devoir être établie par diverses observations

de nivellement, on peut, sans être taxé de hardiesse, trouver un indice, nous dirons presque une preuve de l'existence de cette dépression dans l'apparence sensible de l'inégalité de hauteur entre les deux versants du plateau qui sépare le lac de Génésareth de la plaine du Kishon. A ces premières considérations topographiques, nous en ajouterons une qui semble les confirmer ; c'est la lenteur du cours de Nahr-Mekatta (Kishon), dans la plaine d'Esdréon qu'il traverse d'un bout à l'autre, depuis le Mont-Thabor jusqu'à la mer. Cette marche lente des eaux du Kishon est un indice certain de la légère inclinaison de la plaine et montre par suite que les longueurs des versants du mouvement de terrain placés entre les sources du fleuve et le lac de Tibériade, sont trop inégales pour que leur différence puisse être compensée par la pente de Nahr-Mekatta jusqu'à la mer. M. Bertou nous fournit un moyen d'apprécier cette inégalité d'une manière approximative. Il a pris une hauteur barométrique en un point situé dans la plaine du Thabor, et à partir duquel on arrive en 4 heures sur les bords du Jourdain en descendant un escarpement d'une heure, tandis qu'on a seulement gravi quelques légères collines du côté opposé. L'observation a donné 751^{mm},19 pour la pression atmosphérique, et 19° pour la température de l'air. En supposant l'observation correspondante au niveau de la Méditerranée de 760^{mm} et de 16°, on obtiendra 104^m pour la hauteur de la station. D'après

L'aspect du terrain, on peut estimer que, dans la longueur du trajet, la montée est égale au tiers de la descente; et comme d'ailleurs on sait qu'une élévation de 400^m exige à peu près une heure de marche, on aura 267^m pour la différence des pentes, ou, ce qui est la même chose, pour l'altitude de la station rapportée à la vallée du Jourdain; mais l'observation barométrique ne donne à ce point qu'une hauteur de 104^m au-dessus de la mer, il y a donc une différence de 163^m entre le niveau du lac de Génésareth et celui de la Méditerranée. Cette estimation, quoique fort vague, doit être cependant assez conforme à la vérité; sans l'accepter comme une mesure exacte, on peut néanmoins lui accorder une certaine confiance et la regarder comme une présomption favorable à la dépression du lac de Tibériade. L'observation barométrique de M. Schubert donne à cette dépression une valeur de 174^m, qui est peu éloignée de la précédente dont la détermination s'appuie d'un côté sur une hauteur barométrique, de l'autre sur un document topographique pris dans nos propres itinéraires. Quelqu'incertaine que puisse être notre appréciation, l'accord de ces deux résultats n'en est pas moins à considérer; et, sans vouloir donner un trop grand degré d'exactitude à cette évaluation, elle nous semble cependant posséder un caractère de probabilité suffisant pour permettre de croire à l'existence d'une dépression de la mer de Génésareth.

On peut encore appuyer ces considérations d'autres indices également favorables et pris dans la nature du climat. Tous les habitants de la Palestine reconnaissent aux plaines du Jourdain un climat beaucoup plus chaud que celui des contrées adjacentes. La précocité de cette vallée n'est ignorée de personne; chaque année la moisson en renouvelle la preuve. On sait, dans tout le pays, que les récoltes sont déjà rentrées sur les bords du Jourdain quand on les commence dans les montagnes, et même sur le littoral. Cette avance est ordinairement de quinze jours. Les palmiers, dont les fruits mûrissent mal sur la côte, ont fait la réputation de Jéricho par la bonté de leurs dattes. Les plantes cucurbitacées qui sont cultivées dans la vallée du Jourdain, sont renommées par leur qualité et sont les premières qui paraissent dans les bazars. En un mot, rien n'est mieux établi que la précocité et l'excès de chaleur de la plaine du Jourdain. Un grand nombre de voyageurs ont constaté le fait, et nous en avons acquis nous-même la certitude sur les lieux. Les observations thermométriques de M. Bertou peuvent aussi nous en fournir une preuve. On obtient en effet une mesure approximative de cette inégalité de température, en comparant les moyennes de plusieurs observations faites dans un court espace de temps à Jérusalem et dans la plaine de Jéricho. La moyenne de quatre températures prises dans la Ville Sainte, à cinq heures du soir, est de

16°,75. Celle de deux observations semblables, faites à quatre heures du soir dans la vallée du Jourdain, est de 24°,50. D'autres lectures thermométriques, faites à trois heures dans cette dernière station, indiquent un abaissement de 2°,50 dans l'espace d'une heure; en tenant compte de cette correction approchée, on aura 22° pour la moyenne des températures de cinq heures dans la plaine de Jéricho. Comparant alors les températures moyennes de ce moment du jour dans les deux stations, on trouve une différence de 5°,25 en faveur de la vallée du Jourdain. Si l'on suppose maintenant que ce nombre exprime l'inégalité des températures moyennes de l'année, on pourra estimer à peu près la différence de niveau des deux stations, et par suite la dépression de la Mer Morte. Il suffit de se rappeler que les hauteurs augmentent d'environ 200^m pour une diminution de 1° du thermomètre centigrade. D'après ce rapport l'élévation de Jérusalem, au-dessus de la plaine de Jéricho, serait de 1050^m; et comme d'ailleurs MM. Moore et Beke ont trouvé le même lieu à 792^m au-dessus de la Méditerranée, on peut conclure, par différence, que la vallée du Jourdain a une dépression de 258^m. Ce résultat se rapproche assez de ceux auxquels nous sommes arrivé précédemment; c'est donc une confirmation de plus pour les diverses mesures que nous avons déjà présentées. Cette nouvelle concordance est d'autant plus remarquable qu'elle résulte de considérations

tout-à-fait étrangères à celles sur lesquelles s'appuient nos premières déterminations.

Nous n'ignorons pas que toute cette discussion porte sur des bases peu précises ; nous savons toute l'incertitude que peuvent causer diverses conditions hypothétiques employées dans nos évaluations ; mais aussi nous sommes frappé du nombre et de l'accord des résultats qui indiquent une dépression de la vallée du Jourdain, et il nous paraît impossible de ne pas admettre l'existence de ce fait comme conséquence de cet accord et de l'appui mutuel que se prêtent des observations de nature et d'origine différentes. Nous croyons faire la part de chaque chose en n'acceptant d'un côté aucune mesure comme assez exactement déterminée, et de l'autre en regardant comme extrêmement probable une dépression notable de la Mer Morte et d'une grande partie de la vallée du Jourdain. Nous savons toute la réserve que commande l'admission d'un phénomène de cette importance, et dont la géographie physique du globe n'offre encore qu'un seul exemple ; car il est permis de ne pas ranger dans le même ordre de faits, quelques légères traces de dépressions signalées dans certaines parties du littoral de l'Europe et de l'Égypte, pas plus que l'abaissement des lacs amers, voisins de Soués, qui, d'après le nivellement des ingénieurs français, serait de 10 à 20 pieds par rapport à la Méditerranée et de 40 à 50 par rapport à la Mer Rouge. Cet espace de terrain ayant ap-

partenu anciennement au golfe arabique, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il ait conservé une partie de sa profondeur primitive. Nous n'ignorons pas combien l'annonce de la dépression de la Mer Caspienne, du lac Aral et des contrées environnantes fit naître de surprise et de doute. Un pareil affaissement du sol, sur une étendue aussi considérable, était alors un fait tout nouveau ; les notions géographiques n'offraient encore rien de semblable, c'était une impossibilité, à peu près aux yeux de tout le monde ; la première connaissance d'une telle découverte devait donc, inévitablement, devenir un grand sujet d'étonnement, propre à faire naître la discussion et les recherches. Mais aujourd'hui que le fait est scientifiquement constaté, nous ne croyons pas manquer de réserve en admettant, pour la Mer Morte et une partie de la vallée du Jourdain, un état analogue à celui dont on a démontré l'existence pour la Caspienne et pour une assez grande étendue de son bassin inférieur. Nous craindrions même de tomber dans une erreur semblable à celle de l'abbé Chappe, si nous rejetions le résultat auquel nous ont conduit les diverses considérations dont nous avons présenté le tableau : nous regretterions de faillir en cette circonstance comme le savant auteur du voyage en Sibérie, et de taxer *d'absurdité* ce dont l'avenir pourrait ensuite prouver la vérité. Malgré une double indication de l'affaissement de la Caspienne, l'abbé Chappe rejeta en effet la dépression moyenne de

51 toises 5 pieds 1 ponce, à laquelle ses observations et celles de M. Lecre le conduisirent, et il la qualifia *d'absurdité*, la regardant comme une *preuve évidente* de l'inexactitude des mesures barométriques qui lui servaient de base (1). L'académicien français préféra mettre en doute ses propres déterminations et les observations barométriques de M. Lecre durant l'espace de neuf années consécutives à Astrakhan (de 1732 à 1741), et pendant dix autres années à Saint-Pétersbourg (de 1752 à 1762), que de proclamer un fait contraire à toutes les idées de son époque. Une telle défiance est peut-être louable eu égard à la nouveauté de la découverte et à l'opinion du temps. Mais aujourd'hui que la science ne repousse point comme impossible une dépression d'une partie du sol continental, on n'aurait plus la même excuse, et il nous semble préférable, en cette circonstance, de pécher plutôt par un peu de hardiesse que par trop de défiance. Chappe s'est enlevé lui-même le mérite d'une découverte de la plus haute importance, en n'osant pas annoncer comme une chose probable, ce qui aurait été le plus beau résultat de son voyage. Il est à remarquer que sa mesure de la dépression de la Caspienne est presque identique avec celle de 50 toises de MM. Parrot et Engelhardt : il n'y a pas une différence de 2 toises.

(1) *Voyage en Sibérie*, t. I, p. 491.

entre les deux évaluations. Mais elles étaient l'une et l'autre assez éloignées de la vérité.

Lors de son voyage en Asie, M. de Humboldt, aidé de MM. Helmersen, Hoffmann et Rose, fit des observations barométriques qui servirent à déterminer l'étendue de l'affaissement dont la Caspienne et le lac Aral paraissaient être les parties les plus basses. En admettant comme point de départ la dépression de 50 toises trouvée par les professeurs de Dorpat, la surface affaissée fut évaluée à 18,000 lieues carrées. Toutefois, en admettant la mesure de MM. Parrot et Engelhardt, M. de Humboldt avait conçu quelques soupçons sur son exactitude, il la supposait trop grande; mais comme ses doutes n'avaient pour base que des observations isolées et peu nombreuses, l'illustre savant préféra s'en tenir au résultat dont les probabilités d'exactitude paraissaient les plus fortes.

Ce n'était point là que devaient s'arrêter la défiance et l'incertitude. L'exemple de l'abbé Chappe eut bientôt un imitateur. M. Parrot vint lui-même contredire ses premières mesures et les repoussa complètement. A l'occasion de son voyage à l'Ararat, en 1830, il fit, avec M. Behagel, un second nivellement, d'où il conclut qu'il n'y avait pas de différence possible entre les hauteurs des deux mers. Un semblable démenti donné au résultat du premier nivellement, par l'un des deux voyageurs qui l'avaient exécuté, devenait un fait des plus graves. La

science ne pouvait pas en rester là; elle devait résoudre la question d'une manière décisive. Ce fut alors que le gouvernement russe nomma une commission scientifique composée de MM. Fuss, Sabler et Sawitch, dans le but d'obtenir, par des opérations trigonométriques, en même temps que par des mesures barométriques, la mesure exacte de la différence de niveau entre la Mer Noire et la Caspienne. Ce travail, tout récent et encore inédit, a fourni un résultat beaucoup moindre que ceux de l'abbé Chappe et de MM. Engelhardt et Parrot; au lieu d'une élévation de 300 pieds entre les niveaux des deux mers, les membres de la commission russe n'en ont plus trouvé qu'une d'environ 16 toises ou 96 pieds. Cette mesure trigonométrique, tout en assurant d'une manière définitive l'existence de l'affaissement d'une partie de l'Asie occidentale, en diminue cependant l'étendue d'une quantité considérable. Les limites de l'enfoncement doivent maintenant se rapprocher beaucoup des bords de la Mer Caspienne; les villes de Saratov et d'Orenbourg ne feront plus partie de la région déprimée, et il faudra restreindre énormément la surface affaissée que l'on avait d'abord évaluée à 18,000 lieues carrées. Mais si d'un côté le phénomène perd en étendue, de l'autre il gagne beaucoup en certitude; il ne peut plus désormais être contesté par personne, c'est un fait acquis pour toujours à la science. Il n'aura pas fallu moins de 76 ans pour arriver à cette certitude; car le

voyage de l'abbé Chappe est de 1761, et les travaux de la commission scientifique de Russie sont de 1837.

En adoptant la dernière mesure de 96 pieds de roi, pour la dépression de la Caspienne par rapport à la Mer Noire, M. de Humboldt trouve encore une très-grande surface de terrain compris dans l'affaissement, et cependant il n'y fait plus entrer Orenbourg et le lac Aral dont les hauteurs sont incertaines. D'après les résultats que cet illustre savant a eu l'obligeance de nous communiquer, la ligne de niveau, dont la hauteur serait partout la même qu'à la surface de la Mer Noire, passerait maintenant entre Saratov et Zaritzin. Dans la première ville, la hauteur du Wolga serait de 54 pieds, et dans la seconde elle serait négative et égale à 49 p. 8. La dépression de Sarepta serait de 66 pieds, celle du lac Elton de 42 et celle du lac Bogdo de 18. Il existerait même, d'après M. Helmersen, entre la rivière Oural et le Wolga une contrée renfermant les lacs salés de Kamysch-Semara, dont l'abaissement serait de 156 p., et par conséquent d'un niveau inférieur de 60 pieds à celui de la Caspienne; ce serait alors dans le voisinage de ce point que serait située la partie la plus basse de ce grand affaissement de l'Asie occidentale, et non plus, comme on l'avait d'abord pensé, à la surface même de la Caspienne; de sorte que, si l'évaluation est exacte, l'existence de cette cuvette, au-dessous du niveau de la mer Cas-

pienne, constitue un phénomène de dépression dans l'étendue même de l'enfoncement principal. Ce serait là une singularité fort curieuse.

Un fait digne de remarque et dont nous devons également la communication à M. de Humboldt, c'est que la dépression de la Caspienne, si inexactement obtenue au moyen de nivellements barométriques par stations, a été déterminée avec une approximation surprenante par des observations du baromètre faites seulement aux deux extrémités. Il y a deux nivellements exécutés de cette manière. L'un est dû à MM. Meyer, Lenz et Manne, dont les stations sont Astrakhan et Taganrog; leur résultat donne, pour l'abaissement de la Caspienne, 100 p. 6; l'autre est l'œuvre de MM. Gœbel, Osse et Stéven; il a fourni une dépression de 99 p. par des observations faites à Astrakhan, en un point du littoral de la mer d'Azow et à Simphéropol. La concordance de ces deux opérations et leur exactitude, confirmée par la mesure des astronomes russes, sembleraient démontrer la supériorité de cette méthode sur celle des nivellements par stations; c'est du moins ce qui a lieu dans ce cas particulier. Sans chercher à expliquer ce singulier résultat, il est intéressant de le faire remarquer comme digne de l'attention des observateurs, et comme pouvant un jour servir à rendre beaucoup plus simple la question des nivellements barométriques.

Les noms des savants qui se sont successivement

occupés de déterminer la dépression de la Mer Caspienne, sont une preuve de la difficulté et de l'incertitude de ces sortes d'opérations. Si des observateurs aussi habiles n'ont pu obtenir une valeur suffisamment approchée d'une différence de niveau entre deux points dont la distance ne dépasse pas 150 lieues, ne doit-on pas conclure de là que ces déterminations sont d'une nature excessivement délicate et que la méthode par stations successives comporte quelque cause d'erreur ignorée jusqu'à présent? Il est vraisemblable que les mesures combinées de la commission russe jetteront quelque jour sur cette méthode.

En général toutes les questions de nivellements sont fort difficiles et deviennent très-incertaines lorsque l'inégalité entre les hauteurs des stations extrêmes est peu considérable. Si l'on avait besoin de citer des exemples, on pourrait rappeler le désaccord des savants sur la différence de niveau de la mer du Sud et de l'Océan Atlantique au nord et au sud de l'isthme de Panama. Les indigènes croyaient que la première était plus haute que la seconde, tandis que Francklin et Rennel admettaient une différence en sens contraire; M. de Humboldt confirma cette dernière opinion par un nivellement barométrique et trouva une différence de 3^m. MM. Lloyd et Falmarç obtinrent en 1829 au moyen du niveau à lunette de Carey une différence en sens contraire et égale seulement à 1^m, 1, ce qui semble donner

raison aux habitants de l'isthme ; mais l'inégalité est trop petite pour qu'on puisse admettre que le niveau de l'une des mers soit supérieur à l'autre ; la question reste encore à décider.

La différence de niveau entre l'Océan et la Méditerranée admise de tout le monde comme un fait incontestable, n'a perdu son crédit qu'après les travaux de Delambre et les mesures géodésiques des officiers de l'ancien corps des ingénieurs-géographes. M. le colonel Corabœuf a prouvé dans un excellent mémoire, appuyé sur ces mesures, que cette différence était inappréciable par les moyens les plus parfaits dont on puisse disposer aujourd'hui.

On a longtemps douté que l'opinion des anciens sur la supériorité du niveau de la Mer Rouge par rapport à celui de la Méditerranée, fût exacte. Il a fallu qu'une expédition française s'emparât de l'Égypte, et que ses ingénieurs pussent faire un nivellement régulier pour acquérir ce fait à la science. On sait maintenant d'une manière certaine que la différence des niveaux des deux mers est conforme à l'opinion des anciens, et que sa valeur est de 9^m, 908.

C'est parce que nous n'ignorons pas tout ce qu'il y a de difficulté et d'incertitude dans l'évaluation des différences de niveau que nous n'avons voulu assigner aucune valeur à celle qui paraît exister entre la Mer Morte et la Méditerranée ; mais tout en laissant cette partie de la question indéterminée, nous avons cru reconnaître à la dépression du lac Asphaltite, un ca-

caractère de probabilité assez prononcé pour admettre le fait jusqu'à l'arrivée de preuves contraires. Il ne s'agit point ici de quelques mètres de différence, comme dans les questions dont nous venons de parler; nos trois plus faibles valeurs sont de 500, 598 et 600 pieds; avec de telles inégalités, on peut faire une large part aux causes d'incertitude et être encore très-loin de compenser des résultats aussi considérables. Les lois de la critique ne nous paraissent donc pas s'opposer à l'admission de l'abaissement du lac Asphaltite et par suite à celle d'une partie de la vallée du Jourdain; il est vrai que l'on ne possède jusqu'à présent qu'une seule mesure directe prise dans le cours intermédiaire de cette vallée, mais nous avons vu que cette mesure est confirmée par des considérations de diverses natures et l'on peut encore lui donner plus de force en la comparant avec les deux autres déterminations de M. Schubert. Pour le voyageur qui a visité les lieux et pour le géographe qui connaît bien les situations respectives des trois stations du savant naturaliste bavaïsois, il est évident que les dépressions du lac de Tibériade, de la Mer Morte et de Jéricho sont dans un rapport assez satisfaisant. Des deux premières, évaluées à 535 p. et à 598 p., il résulte pour le cours du Jourdain entre les deux lacs, une pente d'environ 2 p. par lieue, ce qui ne doit pas être fort éloigné de la vérité, bien qu'elle me paraisse cependant un peu faible vu le cours rapide du fleuve; les deux dernières de 598 p. et 527 p., placeraient Jéricho

richo à 71 p. au-dessus du lac Asphaltite, ce qui semble assez conforme à l'état topographique de la plaine, quoique cette différence nous paraisse devoir être plus forte. Les trois mesures de M. Schubert se vérifient donc les unes par les autres, et présentent ainsi une plus grande garantie d'exactitude; elles pourraient néanmoins être affectées d'une erreur commune dont les rapports ne feraient pas connaître l'existence; mais cela n'est guère admissible dans ce cas. Nous devons supposer qu'un voyageur du mérite de M. Schubert avait un bon instrument, et que ses indications donnaient exactement la pression de l'air; on ne peut donc chercher des causes d'erreur que dans les influences atmosphériques étrangères aux circonstances ordinaires; et encore il faudrait admettre que leur effet eût été égal et dans le même sens pour les trois observations du voyageur de Munich, ce qui est invraisemblable. On sait d'ailleurs que ces sortes d'influences atmosphériques ne dépassent pas ordinairement 7 à 8^m, surtout dans les climats d'Orient; ainsi, en acceptant même leur effet comme possible et comme défavorable, le maximum de l'erreur serait de 215 à 246 p., ce qui serait loin de détruire le résultat des plus faibles déterminations de l'abaissement de la Mer Morte et du lac de Tibériade.

Il est probable que cette dépression de la vallée du Jourdain aura également lieu pour le petit lac Samochonite et pour la plaine dans laquelle il se trouve,

mais nous ne saurions la faire remonter beaucoup plus haut, car l'exploration des lieux, tout en nous faisant découvrir un prolongement considérable de la vallée du Jourdain vers le nord, nous a cependant démontré que son extrémité supérieure est au-dessus du niveau de la plaine de Bekaa, et à plus forte raison au-dessus de la Méditerranée, puisque le Léytani dont le cours arrose cette plaine, se rend à la mer dans le voisinage de l'ancienne Tyr. En prenant pour limites septentrionales de l'affaissement, la plaine du lac Samochonite, et pour limites méridionales, les collines qui ferment Ouadi-èl-Ghor, la longueur totale de la dépression serait d'environ 60 lieues, et cet espace comprendrait la plus grande partie du cours du Jourdain, les deux lacs de Houlé et de Tibériade, que la rivière traverse, et celui de Sodome dans lequel elle se perd. La surface de cet enfoncement est sans doute bien peu considérable en égard à celle du bassin inférieur de la Mer Caspienne, mais l'étendue n'est ici que secondaire, l'importance tient avant tout à l'existence même du phénomène. Ce qu'il y a de caractéristique et de curieux dans le fait, a lieu en Syrie comme dans le voisinage de la Caspienne. On trouve dans les deux pays une certaine étendue du sol située au-dessous du niveau des mers et la partie de cet affaissement qui n'est point recouverte par les eaux est, comme les contrées environnantes, habitée et cultivée par les hommes, en un mot dans des circonstances tout-à-fait con-

formes aux lois générales de la géographie physique. Il n'y a de différence que dans la grandeur du pays déprimé, tout le reste est dans des conditions identiques; ce sont deux exemples du même phénomène, et comme on n'en connaissait encore qu'un seul, celui que nous signalons en Syrie, sera une précieuse conquête pour la science, dès que des mesures certaines viendront mettre sa réalité hors de toute espèce de doute.

Une fois l'existence du fait bien prouvée, rien ne sera plus facile que d'en expliquer la formation. On sait que la vallée du Jourdain est comprise entre deux massifs considérables de montagnes; il est donc naturel de supposer qu'à l'époque où les forces souterraines de notre planète ont soulevé les deux chaînes d'Arabie et de Palestine, la partie intermédiaire du sol qui forme aujourd'hui la plaine étroite où coule le fleuve Saint, a dû s'enfoncer par l'affaiblissement de la croûte terrestre. Cette dépression paraît en effet un résultat vraisemblable des relèvements latéraux qui, en entraînant avec eux une masse énorme de matière, auront formé un vide au-dessous de l'espace où la force intérieure n'a point agi directement, et auront ainsi causé son affaiblissement ultérieur. Rien n'empêche d'admettre cette explication, elle est tout-à-fait conforme à la théorie générale des soulèvements de montagnes dont M. Elie de Beaumont a tiré de si ingénieuses conséquences, et elle peut même servir dans ce cas à jeter

quelque jour sur les causes de la destruction des villes de la Pentapole, et de la formation de la Mer Morte, événements si diversement commentés par les savants.

Si nous raisonnons dans l'hypothèse d'une dépression de la vallée du Jourdain, contemporaine de la formation des montagnes du pays de Canaan, il est bien clair que jamais la rivière Sainte n'a pu se rendre dans le golfe Elanitique, et qu'elle a dû former dès l'origine, un lac d'une certaine étendue et dont le fond cachait peut-être quelque issue par où s'écoulaient les eaux que l'évaporation n'aurait pas suffi à enlever; il y a même des raisons de croire que les choses se passent encore aujourd'hui d'une manière analogue s'il y a excès du produit de eaux affluentes sur celui des eaux absorbées par l'atmosphère. Ce lac primitif était dans les conditions de ceux de Houlé et de Tibériade, mais avec cette différence que le trop plein au lieu de prendre son cours à la surface du sol suivait probablement une route souterraine. Dans cette hypothèse, on a l'avantage de pouvoir facilement se rendre compte des passages du livre de Moïse, relatifs à ce sujet. Suivant la Genèse, la plaine de Siddim était arrosée comme le pays d'Egypte; si, comme c'est probable, on doit entendre par-là qu'il y avait des inondations semblables à celles du Nil, ces inondations s'expliqueraient parfaitement par l'affluence d'une plus grande quantité d'eau durant la saison des pluies, et par l'impossibilité d'un écoulement assez prompt par les voies ordinaires

pour compenser ces crues d'hiver. Si l'on suppose en outre, ce qui est vraisemblable, que dans cet état primitif, il y avait encore assez de terrain à sec pour contenir les petites villes de la Pentapole entre les bords du lac et le pied des montagnes de Judée, cet espace nous représentera la plaine de Siddim et il n'y aura plus rien d'obscur dans le changement survenu lors de la destruction des coupables cités. La cause de cette ruine est évidemment une action volcanique, le texte sacré semble du moins le faire croire et l'examen des lieux confirme cette opinion. On n'ignore pas que la présence des feux souterrains a des relations intimes avec les formations de sel gemme, de pétrole, de soufre; on sait également qu'elle n'est pas étrangère à l'apparition des sources thermales et à la cause des tremblemens de terre, eh! bien tous ces indices de phénomènes ignés se trouvent réunis dans les environs de la Mer Morte; on ne peut donc guère douter que les actions volcaniques ne s'y soient fait sentir à de certaines époques, et particulièrement à celle de l'anéantissement de Sodome et de Gomorrhe. Ce fait étant admis, rien n'est plus naturel ensuite que la formation du lac Asphaltite; le sol sur lequel il repose, déjà disloqué et affaibli lors du soulèvement des montagnes, aura cédé une seconde fois à la violence des forces souterraines qui ont dû causer la ruine des villes de la Pentapole, et les eaux en se répandant sur la nouvelle surface déprimée, auront donné

naissance à la Mer Morte. On voit donc que tout s'explique clairement dans notre hypothèse.

Cette digression n'était point inutile à l'objet principal de notre mémoire; elle avait pour but, non seulement de donner une explication des faits mentionnés dans le texte biblique, mais encore de montrer que la dépression de la Mer Morte et de la vallée du Jourdain, n'a rien de contraire aux témoignages historiques, ce qu'il était indispensable de bien établir, car le défaut de cette compatibilité eût été un fort argument à nous opposer.

Nous serions heureux que cette discussion attirât l'attention des voyageurs sur l'intéressante question de l'affaissement de la vallée du Jourdain, et qu'elle les engageât à prendre des mesures barométriques avec assez de soin pour fixer d'une manière irrévocable l'opinion des géographes. Il est possible qu'il se passe encore bien du temps avant que des preuves suffisantes soient réunies pour constater scientifiquement l'existence de cette curieuse dépression, et l'on sera peut-être obligé, de même que pour la Caspienne, d'avoir recours à un nivellement trigonométrique, comme seul moyen de lever tous les doutes que des opérations barométriques laissent souvent après elles. Dans l'espoir de servir les intérêts de la science et de hâter une solution décisive, il nous a paru qu'au lieu d'attendre en silence les recherches des explorateurs, il valait mieux les provoquer en publiant l'ensemble des

considérations et des mesures qui concourent à donner au phénomène un assez grand degré de probabilité pour faire croire à son existence, et pour inspirer en même temps le désir de compléter une démonstration commencée. Nous nous félicitons d'avoir entrepris cette tâche, car si nous n'avons pu établir d'une manière incontestable l'évidence de la dépression de la Mer Morte, nous en aurons du moins fait ressortir la vraisemblance, et il nous aura été permis de signaler ainsi aux voyageurs un problème important de géographie physique. C° CALLIER.

NOTA. — Si nous rapportons au commencement de ce mémoire le calcul de la dépression de la Mer-Morte fait avec la donnée inexacte de l'observation de MM. Moore et Beke, que M. Bertou a communiquée à la Société géographique de Paris, c'est pour reproduire, sans y rien changer, les trois premières mesures sur lesquelles nous avons d'abord établi cette dépression, dans notre travail sur l'impossibilité de l'ancien écoulement du Jourdain jusqu'à la Mer-Rouge.

La lettre du frère de M. Beke d'après laquelle nous avons pu corriger le résultat erroné de 608^m, conclu du renseignement inexact de M. Bertou, est insérée dans le numéro du 3 juin 1838 du *London and Paris observer*. La dépression de 500 pieds obtenue par les voyageurs anglais est également mentionnée dans le rapport annuel de M. J. Washington sur les progrès de la géographie. (Journal de la société de géographie de Londres, t. VIII, p. 250.)

Quant aux déterminations barométriques de M. Schubert, nous les avons trouvées dans la Gazette universelle d'Augsbourg du 24 mars 1838; M. Carl Raumer les a aussi publiées dans la préface de son ouvrage intitulé *Palæstina*.

ESQUISSE

D'UNE EXPÉDITION RÉCENTE

A LA CÔTE NORD-OUEST DE L'AUSTRALIE,

PAR M. GREY LUSHINGTON

ET PAR M. WICKAM.

En offrant aux lecteurs du Journal de géographie une esquisse succincte de l'expédition récente à la côte nord-ouest de l'Australie, extraite principalement des documents communiqués libéralement à la Société par le bureau des colonies de l'amirauté, on n'espère nullement satisfaire la curiosité, ni anticiper l'intérêt que des entreprises de cette nature font toujours éprouver au public en général et aux géographes en particulier. On a voulu seulement donner une idée des principaux traits de l'expédition propres à guider quiconque souhaite obtenir des renseignements sur une portion de ce pays remarquable, jusqu'à présent visité seulement par Tasman, Dampier, Baudin, King, et où, nous le croyons, aucun Européen n'a encore pénétré. Le

lecteur sera ainsi plus curieux de connaître les journaux détaillés de l'expédition si habilement conduite par les officiers qui en avaient la direction; et sûr qu'ils contiendront beaucoup de choses intéressantes tant sur la géographie, que par le jour nouveau qu'elles jettent sur l'origine des races qui habitent cette île immense; enfin par les faits nouveaux qui sont relatifs à l'histoire naturelle ou à la géologie et aux autres branches de la science.

En 1836, MM. Grey et Lushington, tous deux lieutenants de vaisseau de la marine royale de la Grande-Bretagne, partirent de Londres le 14 juillet sur le *Beagle*, capitaine Wickham. Ils étaient chargés de reconnaître la côte et d'autres parties du nord-ouest de l'Australie. Le 21 septembre, ils arrivèrent au cap de Bonne-Espérance; là on se sépara; le *Beagle* avait ordre de se rendre au Swan-River; MM. Grey et Lushington, décidés à gagner directement le pays qu'ils devaient explorer, frêtèrent le *Lynher*, goëlette de 160 tonneaux, firent toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution de leur projet; et mirent à la voile le 20 octobre. Ils entrèrent le 3 décembre dans la baie de Hanovre, à l'embouchure de la rivière du Prince Régent, située par $15^{\circ} 20'$ de lat. S. et $124^{\circ} 40'$ de longit. E. (1). Ils débarquèrent, et après avoir dressé leurs ten-

(1) Les latitudes sont australes et les longitudes calculées à l'E. du méridien de Greenwich.

tes dans une belle vallée où aucun Européen n'avait encore porté ses pas, ils prirent formellement possession du pays au nom de S. M. la reine de la Grande-Bretagne.

Bientôt la goëlette fut expédiée, sous les ordres de M. Lushington, à Coupang, dans l'île de Timor, éloignée de 300 milles au nord. On y acheta vingt-six chevaux qui ne coûtèrent que deux livres sterling (50 fr.) la pièce, et que l'on paya en poudre et en fusils.

Durant l'absence de la goëlette, M. Grey et le détachement qu'il commandait examinèrent le pays compris dans le voisinage immédiat de leur camp, et remontèrent jusqu'à 5 milles au sud le long d'une petite rivière qui arrosait la vallée. Vue de la mer, cette contrée offre une apparence de fertilité, mais quand on a débarqué, le premier coup d'œil ne présente qu'une triste uniformité et de la stérilité, car on n'aperçoit que des coteaux rocailleux de grès, hauts de 300 pieds, et revêtus de broussailles et de plantes épineuses, mais ces coteaux sont coupés par de belles vallées dont le sol est fertile, et où l'on trouve toujours de l'eau douce.

Bien qu'à cette époque des motifs de prudence empêchassent de communiquer avec les indigènes, néanmoins on visita leurs huttes; elles consistaient en châssis en bois, hauts de deux pieds et ayant dix pieds de diamètre à la base; leur construction, en général soignée, indiquait que ces sauvages possé-

daient des instruments tranchants; de plus, on vit plusieurs grands arbres avec de profondes entailles par le moyen desquelles ces hommes grimpent le long des troncs pour enlever l'écorce qui leur fournit tous les vêtements dont ils ont besoin sous ce beau climat; leurs haches sont probablement de pierre. Il paraît que leur nourriture ici, de même que dans d'autres cantons du pays, est la chair des kangarous et les coquillages, car on en trouve des restes près de ceux de leurs feux, et ces deux choses abondent dans ce lieu.

M. Lushington étant revenu de Timor avec les chevaux et divers objets dont on avait besoin, l'expédition partit le 1^{er} février 1838 pour l'intérieur. D'abord on marcha presque droit au sud, jusqu'au parallèle des 15° 29' de latitude. Tout le pays compris entre ce point et la baie de Hanovre présente des chaînes de coteaux de grès peu élevés, et coupés de ravines profondes; aussi n'avança-t-on que lentement et difficilement, parce qu'il fallait pratiquer des sentiers pour les chevaux avant de pouvoir aller d'un campement à un autre, où l'on devait faire halte; on perdit aussi plusieurs chevaux pendant cette partie du voyage.

Après avoir franchi le parallèle de 15° 29' de lat., on entra dans une campagne dont la fertilité semblait l'emporter même sur celle de la petite portion du Brésil que l'on avait eu l'occasion de voir. Comme on aperçut une vaste étendue d'eau vers le

sud-ouest, on se dirigea vers ce côté, et le pays continua d'offrir le même caractère de fécondité. Quand on eut atteint $15^{\circ} 43'$ de latit. et $124^{\circ} 44'$ de longit., on se trouva sur les bords d'un fleuve considérable que l'on nomma le Glenelg, en mémoire des obligations de l'expédition envers le secrétaire d'état au département des colonies. L'eau de ce fleuve était salée dans cet endroit; sa largeur et sa rapidité empêchèrent de le traverser; on suivit donc ses rives vers le nord-est et la marche fut souvent contrariée par le grand nombre d'affluents qui lui apportaient le tribut de leurs eaux. La force de la végétation retarda aussi les progrès des voyageurs, et quoique les chevaux commençassent à se refaire par la bonne qualité des pâturages, ils n'avançaient qu'avec beaucoup de peine et peu de promptitude.

L'eau du fleuve devint d'abord douce à un point situé sous $15^{\circ} 41'$ de latit. et $124^{\circ} 53'$ de longit.; au-delà, il ne serait plus navigable pour de gros navires, car on rencontre une suite de rapides si considérables, qu'il est absolument nécessaire d'y établir un portage. On poursuivit la marche vers l'est, en remontant le long du fleuve, mais à une certaine distance de ses bords, jusqu'à un point placé sous $15^{\circ} 41'$ de latit. et $124^{\circ} 59'$ de longit. Là l'eau du fleuve était complètement douce, et sa vitesse de plus de cinq nœuds à l'heure. Ses rives étaient composées de beau sable blanc, et même tout près du bord, sa profondeur était de deux brasses et demie;

le pays, de l'autre côté, paraissait bas et marécageux; on remarqua que du bois flotté, des herbes et d'autres débris s'étaient arrêtés dans les bifurcations des branches des arbres, à une élévation d'au moins 15 pieds au-dessus de la tête des voyageurs placés sur la berge; circonstance curieuse qui indiquait que des débordements considérables doivent quelquefois avoir lieu, et qu'alors tout le pays inférieur, vers le sud, est inondé. Un affluent important venait ici se joindre au fleuve que l'on ne put traverser, parce qu'il coulait dans un terrain marécageux, et l'on fut forcé de se tourner vers le nord. Après avoir suivi ses bords pendant près de huit milles à travers un pays marécageux et presque impraticable, on réussit à le passer, mais ce ne fut qu'avec des difficultés extrêmes que l'on voyagea sur sa rive opposée, parce que les pluies abondantes tombées récemment avaient rendu les marécages presque inabordables. M. Grey remarque à ce sujet que ces fortes pluies dont la durée fut de plusieurs jours, ne produisirent que peu d'effet sur le lit même du fleuve et ne peuvent nullement expliquer les marques d'inondation que l'on avait reconnues. Ce fait est très-important, et considéré ensemble tant en lui-même qu'avec quelques autres, tient essentiellement à la géographie physique de cette contrée.

Quand on fut à 15° 49' de latit. et 125° 6' de longit., on franchit une autre rivière considérable

coulant dans la même direction que le Glenelg. C'était l'affluent le plus fort de tous ceux que l'on avait vu l'aller joindre. Le point le plus proche où ils aperçurent ensuite le fleuve fut par $15^{\circ} 50'$ de lat. et $125^{\circ} 28'$ de longit.; sa largeur était là de 750 pieds, mais il y formait de nouveau une suite de rapides au-dessus desquels ils découvrirent un gué où l'eau n'avait pas plus de trois pieds de profondeur; le sol, le long de ses bords, était encore fertile, et là son cours venait de l'est. Comme il ne restait plus que douze des vingt-six chevaux arrivés de Timor, on jugea qu'il était prudent de ne plus longer le fleuve; cependant M. Grey résolut d'avancer aussi vite qu'il le pourrait dans la direction de la grande ouverture derrière la terre de Dampier; car, quoiqu'il fût évident que le manque de vivres forcerait bientôt de retourner à la baie de Hanovre, cet officier regarda comme absolument nécessaire de reconnaître cette portion du pays.

Quand on eut passé le fleuve, l'aspect de la contrée changea de nouveau, le terrain devint sablonneux et l'on commença à gravir une chaîne de monts filant du sud-est au nord-ouest; On continua pendant trois jours cette montée graduelle; quand on fut au sommet, on n'aperçut, au sud-est, au sud et au sud-ouest, que des précipices inaccessibles. On employa plusieurs jours à la recherche d'un passage par lequel les chevaux pussent être conduits au-delà de ces montagnes, mais ce fut

dessins sont très-avant dans l'intérieur, on ne rencontre rien de semblable près de la côte. On se procura aussi des copies de quelques dessins faits par les indigènes vivant près des bords de la mer, mais on dit que ceux-ci sont des productions d'un peuple totalement différent.

La troupe, avant de partir de la baie de Hanovre, eut le plaisir de voir, dans un état de végétation très-satisfaisant, les arbres à pain et les cocotiers qu'elle avait apportés de Timor et plantés dans la vallée, ainsi que de nombreuses graines du Brésil et du cap de Bonne-Espérance. Les voyageurs avaient aussi laissé, dans le canton où ils avaient abordé, plusieurs espèces d'animaux tels que chevaux, chèvres et moutons; en un mot, ils avaient fait tout ce qui était en leur pouvoir pour que leur visite fût un bienfait pour les naturels et pour le pays.

Le 30 avril 1837, le *Lynher* fit voile pour l'île Maurice. C'est de là que M. Grey a écrit; sa lettre est datée du 2 de juin. Il était parfaitement guéri de sa blessure et comptait retourner vers un canton plus méridional de l'Australie.

M. Lushington, aujourd'hui capitaine de vaisseau, est revenu en Angleterre, et on est charmé de l'entendre rendre un témoignage manifeste du zèle et de l'énergie qu'a montrés M. Grey, même lorsqu'il souffrait encore des effets de sa blessure et de la température intertropicale; dans son vif désir de mettre à exécution l'expédition confiée à ses soins

Reconnaissance d'une partie de la côte nord ouest de l'Australie, par M. Wickham, capitaine de vaisseau. (Extrait d'une lettre à M. Beaufort.)

Port George IV, 17 avril 1838.

Etant sorti du Swan-River, le 4 janvier 1838, nous avons fait voile vers la côte nord-ouest de l'Australie. Le 15, dans la soirée, nous sommes arrivés dans le voisinage des hauts-fonds qui sont vis-à-vis du cap Villaret, mais nous n'avons pu apercevoir la terre avant la nuit. Le lendemain matin, nous avons commencé l'examen de la baie Roebuck. Malgré le soin avec lequel ses côtes ont été visitées, nous n'avons pu y découvrir aucune ouverture, ce qui résout complètement la question de savoir si la terre de Dampier est une île.

De la baie Roebuck nous avons navigué au nord, et nous avons trouvé que la côte différait un peu de la forme que nos cartes lui donnent. Pensant que quelques ouvertures pouvaient n'avoir pas été aperçues par le capitaine King, à cause de la distance où il était de terre, nous avons examiné avec attention chaque portion de la côte jusqu'à la pointe Swan; nous n'étions jamais à plus de deux à trois milles de terre, quelquefois à une distance beaucoup moindre, et chaque soir nous jetions l'ancre, ce que l'état favorable du temps nous a toujours permis. La baie qu'entoure la pointe Sandy, et que

nous avons nommée baie Beagle, située par $16^{\circ} 50'$ de latit., offre le meilleur mouillage de toute la côte, mais il est exposé aux vents d'ouest. La côte, depuis la baie Roebuck jusqu'à la pointe Swan, ayant été reconnue soigneusement sans qu'il y eût la plus légère apparence que même un ruisseau d'eau douce y arrivât d'aucune de ses parties à la mer, et les apparences annonçant un changement de temps, puisque la mousson de l'ouest commençait sur la côte, le navire fut amarré devant la première plage sablonneuse qui entoure la pointe Swan ; c'était le lieu qui semblait offrir le mouillage le plus sûr. Je résolus donc de m'y arrêter quelques jours afin de régler les chronomètres, d'y faire les autres observations nécessaires, et, si c'était possible, d'y achever notre provision d'eau ; quant au bois, il abondait ailleurs partout.

Je restai à ce mouillage jusqu'au 9 février. Nous eûmes constamment mauvais temps ; le vent soufflait avec force de l'ouest, entre le nord-ouest et le sud-ouest ; la pluie ne cessait pas de tomber. Le tonnerre et les éclairs étaient fréquents.

Ce temps désagréable, bien qu'il fût contraire à nos travaux de relèvement, nous fut favorable en nous donnant la facilité de faire notre eau qui était recueillie par le moyen de la tente placée entre les deux mâts ou puisée dans les creux des rochers. On creusa un puits profond de 16 pieds et plus bas de quelques pieds que le niveau de la mer, quand la

marée était haute, mais le sol, quoique sablonneux, restait complètement sec.

De la pointe Swan, je m'avançai vers le détroit Sunday, après m'être préalablement assuré qu'il n'existait point de passage pour un navire quelconque entre ce détroit et ladite pointe Swan; tout l'espace intermédiaire étant parsemé d'îlots et de récifs rocailleux très-nombreux, qui sont presque à sec de marée basse, et qui, lorsqu'elle est à moitié haute, occasionnent des courants et des chutes rapides.

L'état incertain du temps nous obligea de mouiller trois fois sous la grande île de la côte occidentale du détroit, dans des endroits non abrités. Mais ce délai insignifiant nous permit de compléter le plan que le capitaine King avait levé de ce lieu.

Nous avons appelé ces îles du nom de M. Roe, lieutenant de vaisseau et compagnon du capitaine King. Etant allés de ces îles Roe à la baie Cygnet, nous avons continué à relever soigneusement la côte au sud. Nous avons trouvé plusieurs bons mouillages, mais nous n'avons aperçu aucun indice d'un ruisseau d'eau douce.

Arrivés à Foul Point, j'envoyai le lieutenant Stokes reconnaître la côte plus au sud, et recueillir des renseignements sur l'étendue probable de l'ouverture. Il revint au bout de huit jours; il avait réussi à découvrir que la partie méridionale du King's Sound se terminait par l'embouchure d'une

rivière ou d'un grand lac, car de marée basse, et elle monte jusqu'à 36 pieds, l'eau était complètement douce le long du canot, et coulait, en petits courants venant du sud, entre de vastes battures que le jusant avait laissées à sec et qui s'étendent d'un rivage à l'autre dans un espace de cinq à six milles sans laisser passage pour un canot.

En conséquence de cet avis, le navire fut conduit au sud-est, où la réfraction avait fait apercevoir au capitaine King une terre haute; mais on reconnut qu'elle était éloignée de dix-huit milles et très-basse. De ce point je continuai avec le lieutenant Stokes la reconnaissance de la rivière.

Elle n'est pas considérable; cependant la quantité de bois flotté et d'herbes suspendues aux arbres à une hauteur de 12 à 15 pieds au-dessus de nos têtes, nous fit présumer que dans certaines saisons elle doit être sujette à des débordements prodigieux, et, d'après le peu d'élévation du pays sur les deux rives, il doit alors être complètement inondé sur une étendue de plusieurs lieues.

Nous avons remonté le fleuve pendant quinze milles droit au sud un quart est; là notre marche fut arrêtée par la quantité d'arbres flottés qui bloquaient entièrement le passage. Le courant était rapide et partagé entre trois ou quatre petits bras formés par des îlots et beaucoup d'arbres tombés.

Nulle part les rives n'avaient plus de 12 pieds d'élévation, et de chaque côté le terrain, examiné du

haut des plus grands arbres, était absolument uni. Une herbe touffue couvrait partout cette campagne, qui, en quelques endroits, paraissait bien boisée.

Ce fleuve fut nommé Fitzroy River, en honneur de M. R. Fitzroy, capitaine de vaisseau de la marine royale; son entrée est située à peu près par $17^{\circ} 34'$ de lat. et $123^{\circ} 38'$ de longit.

Pendant que l'on examinait le fleuve, un canot allait reconnaître la côte à l'est; elle présentait une ouverture considérable: du haut du mât aucune terre n'était visible; je regardai comme assez probable que l'on pourrait trouver un passage communiquant avec la baie Collier; mais, de même que toutes les autres ouvertures que nous avions explorées, celle-ci aboutissait à une terre basse et plate, couverte de mangliers touffus, entre lesquels la marée court à une distance considérable; de mer basse, tout le rivage est bordé de battures immenses de vase molle.

A partir de ce point, la côte du continent a été attentivement relevée jusqu'au port George IV, principalement par le lieutenant Stokes, avec les canots, et cet officier est intimement convaincu que dans tout cet intervalle, aucune rivière un peu importante n'arrive à la mer.

En allant du King's Sound au port George IV, nous avons découvert un banc de sable élevé de 10 à 12 pieds au-dessus du niveau de la mer, et qui reste toujours à sec; il n'est pas marqué sur la carte

du capitaine King; il est situé par $15^{\circ} 19'$ de lat. et $123^{\circ} 35'$ de longit., à peu près à vingt-six milles au nord-est un quart est de l'île Adèle.

Il se dirige presque du nord-ouest au sud-est. Sa partie sèche est d'un tiers de mille; mais les brisants occupant une étendue de quatre à cinq milles dans cette direction, qui semble être celle de toutes les îles, des récifs, des bancs de sable et des courants d'eau qui les traversent de marée basse, sur cette portion de la côte il y a beaucoup d'inégalités de fond entre l'île Adèle et ce banc qui a été nommé Banc du Beagle.

Je saisis cette occasion de faire également connaître les dangers vus par M. Browne, capitaine du *Lynher*, vaisseau sur lequel M. Grey et sa troupe arrivèrent sur cette côte.

L'un, situé par $15^{\circ} 26' 30''$ de lat. et $121^{\circ} 55'$ de longit., est un récif environ à deux pieds sous l'eau; l'autre est par $14^{\circ} 4'$ de lat. et $123^{\circ} 30'$ de longit. On rencontra ce dernier le second jour après le départ de Timor; ainsi il ne doit pas y avoir une grande erreur dans sa position, d'ailleurs le navire était pourvu d'un bon chronomètre. C'est une île d'un mille environ d'étendue, mais très-basse; on ne l'aperçut que lorsque l'on n'en était plus qu'à deux encablures; on sonda et on trouva dix brasses; on répéta l'opération quand on en fut éloigné d'un mille à l'ouest; alors une ligne de quarante brasses n'atteignit pas le fond.

Comme nous avons eu le bonheur de rencontrer le lieutenant Grey et sa troupe qui revinrent de leur expédition trois jours après notre arrivée, et qui m'offrit très-obligeamment de se charger des lettres que j'aurais à envoyer, je saisis cette occasion de vous dépêcher cette relation succincte de nos opérations et une simple esquisse de notre travail pour continuer les cartes du capitaine King; car le temps a manqué pour mettre en état tous les matériaux que chacun a recueillis, et qui exigeront au moins deux mois de tranquillité pour être réunis et coordonnés.

Comme nous n'avons à bord que pour trois semaines de vivres, et qu'on nous a avertis que nous ne pourrions nous en procurer à Timor, à l'exception de ceux qui se consomment immédiatement, encore ne les obtient-on qu'avec quelque difficulté, et seulement en échange de poudre; nous allons gagner le Swan-River où il sera nécessaire de rafraîchir notre équipage; quoique nous n'ayons pas de maladie causée par le climat, que je regarde comme très-bon, cependant mon équipage reprendra une nouvelle vigueur par un changement de température qui, depuis notre arrivée sur cette côte, a été rarement au-dessous de 83° ($22^{\circ},64$) et souvent à $95^{\circ} 5'$ ($27^{\circ},97$) à l'ombre.

Après avoir pris des approvisionnements et des rafraîchissements au Swan-River, je m'acheminai vers Sydney pour remplacer ce qui me manque et me

radoubér, et en même temps pour achever le travail de cette campagne avant d'aller au détroit de Bass; la reconnaissance de ce bras de mer suffira pour nous bien occuper pendant les mois d'été.

Au commencement de notre reconnaissance de ces parages, je craignis beaucoup qu'il ne nous arrivât des accidents fâcheux et nombreux; car le jour même où on laissa tomber l'ancre devant le cap Villaret, nous fûmes assaillis d'une de ces furieuses bourrasques si bien décrites par le capitaine King; elle souffla de la terre qui nous restait à l'est-sud-est, et quoique nous eussions filé quatre-vingts brasses de câble, notre ancre se cassa comme un morceau de verre : nous en avons déjà eu une cassée au Swan-River, ainsi ce dernier événement était fort désagréable; toutefois il ne nous arriva ensuite rien que de favorable.

Nous avons eu de fréquentes communications avec les indigènes en différents endroits, elles ont toujours été d'une nature amicale; ces hommes ont constamment cherché à faire notre connaissance en venant au rivage et nous invitant par signes à débarquer, et quand nos détachements sont descendus à terre, quelquefois en grand nombre pour pêcher, couper du bois, faire de l'eau, les naturels, bien loin de se retirer, se sont mis, sans armes, entièrement en notre pouvoir. Jamais ils n'ont montré le moindre désir que nos armes fussent déposées. Presque tous les sauvages que nous avons vus avaient les

deux premières dents incisives de la mâchoire supérieure arrachées, tous étaient complètement nus, à l'exception d'un petit tablier d'herbe.

Ce pays présente un caractère vraiment extraordinaire; toute la côte occidentale du King's Sound, et aussi toute celle qui est comprise entre la baie Roebuck et la pointe Swan, étant entièrement composée de grès, tandis que les îles et toutes les terres hautes de la côte orientale sont de quartz et leurs contours tellement tortueux qu'il est impossible de s'avancer dans quelque direction que ce soit. Les îles sont presque dépourvues de végétation, et le tout semble revêtu de formes tellement fantastiques que l'on est tenté de supposer que ce coin du monde est au dernier degré de ruine et de confusion.

Depuis l'île Valentine, où les falaises cessent, le pays est très-bas et continue ainsi jusqu'aux bords du Fitzroy-River. Je crains que ce fleuve, d'après toutes les apparences, ne soit jamais d'aucune utilité, à cause de son éloignement de la mer et du danger de s'en approcher, occasionné par les forts mouvements des marées entre les îles de l'archipel des Boucaniers; mais je pense que si jamais on pénètre dans l'intérieur de l'Australie ce sera en suivant les bords du Fitzroy-River; les bois ne sont nulle part assez touffus pour offrir aucun obstacle à une entreprise de ce genre, et l'on y trouvera un approvisionnement certain de bonne herbe. Il me semble que l'inondation, qui évidemment a quel-

quefois lieu, n'a nulle liaison avec la saison pluvieuse de la côte; car, lorsque nous avons exploré celle-ci, elles venaient de cesser, et on n'apercevait aucune marque que le pays eût été récemment submergé : ces débordements peuvent être un inconvénient sérieux, puisque dans plusieurs endroits on n'aurait d'autre moyen d'échapper que de grimper aux arbres; le lit du fleuve étant entièrement de sable et de gravier, il est vraisemblable qu'on ne contracterait aucune maladie en longeant ses bords.

J'apprends que M. Grey a découvert un autre fleuve à peu de distance du Prince-Regent's-River; il pense que ce fleuve a son embouchure dans la mer, quelque part entre ce port et la baie Collier; mais comme le lieutenant Stokes vient d'explorer cette portion de la côte sans y avoir vu aucune ouverture, ou rien qui ait pu lui faire supposer qu'il y existât une rivière, je regarde comme plus probable que le Glenelg termine son cours dans le pays bas, d'où il s'échappe ensuite par des criques nombreuses à travers les battures couvertes de mangliers dont chaque petite baie est fermée, et il n'est pas invraisemblable qu'il se perd peut-être dans les immenses battures à mangliers en avant de la baie Stokes.

D'après le rapport du lieutenant Stokes, il semble peu croyable qu'aucun fleuve important arrive à la mer de ce côté de la baie Collier, car il n'y a pas aperçu de bois flotté : les marées étaient régu-

lières, et dans toute la baie on remarquait à peine un courant occasionné par leur mouvement. Il n'en était pas de même à l'entrée du Fitzroy-River ; le mouvement y est très-rapide : le flux ne durait que quatre heures et le reflux huit heures ; au King's-Sound il y avait beaucoup de bois flotté, la quantité en augmentait considérablement à mesure que l'on approchait du fleuve, et l'eau était complètement bourbeuse ; au lieu qu'entre ce fleuve et la baie Collier, elle ne changeait même pas de couleur. On ne peut se former une idée précise de l'endroit où ce fleuve a son embouchure, mais je présume qu'il se perd dans les nombreuses criques que l'on trouve généralement dans toutes les battures à mangliers, et où il est impossible de pénétrer en canot.

Je suis très-content d'avoir rencontré M. Grey et son monde, et que tout se soit si bien passé, car j'aurais eu bien du regret de quitter cette côte sans apprendre de leurs nouvelles ; c'est un encouragement pour notre première campagne.

Je ne puis clore ma lettre sans vous exprimer mon entière satisfaction de la manière dont toutes les personnes sous mes ordres se sont acquittées de leurs devoirs respectifs. Stokes a été infatigable. L'histoire naturelle n'a pas été oubliée par ceux qui étaient chargés de s'en occuper.

I. C. W.

Note de M. John Barow.

Quand Guillaume Dampier, cet ancien navigateur si habile, était devant cette partie de la côte, en 1699, il remarqua la rapidité extraordinaire de la marée, ce qu'il n'avait pas observé sous les latitudes plus hautes de cette côte occidentale, et à ce sujet il s'exprime ainsi : « Les fortes marées que je ren-
« contrai peu de temps après, plus au nord-est, me
« firent supposer qu'il peut y avoir une espèce d'ar-
« chipel d'îles et un passage au sud de la Nouvelle-
« Hollande et de la Nouvelle-Guinée, dans la
« grande mer à l'est; passage que j'avais projeté
« d'essayer à mon retour de la Nouvelle-Guinée. »
Mais Dampier ne revint point par-là.

La reconnaissance faite par le capitaine Wickham décide la question relative à un *passage*; et je pense que la grande crue occasionnelle des deux fleuves, celle du Prince-Regent's-River observée par Grey et Lushington, et celle du Fitzroy-River décrite par Wickham, qui tous deux l'évaluent à quinze pieds, expliquera complètement la rapidité et l'irrégularité des marées mentionnées par Dampier, quand ces deux fleuves sont débordés et submergent tout le pays voisin.

Ces fleuves que l'on vient de découvrir ne sont pas assez considérables pour rendre raison de ce qui semble exister entre l'Australie et les autres continents et toutes les grandes îles répandues sur la

surface du globe. Le bassin de ces fleuves et de ceux que l'on connaît déjà n'est pas suffisant pour recevoir dans les cas ordinaires les eaux d'une région si vaste. La crue extraordinaire qui arrive quelquefois ne peut-elle pas amener à l'ancienne supposition de quelque grande mer intérieure?

Il ne reste plus qu'un point où l'on peut chercher l'embouchure d'un grand fleuve, c'est au fond du golfe de Carpentarie si profond et si large; si on ne l'y trouve pas, il en faut conclure soit qu'il existe quelque particularité dans la structure de l'Australie et dans les matériaux qui la composent, soit que les eaux sont reçues dans des lacs nombreux ou dans une grande mer, et qu'elles s'évaporent ou sont absorbées avant d'arriver à la côte.

*(The Journal of the royal geographical
society of London.)*

VOYAGE

A LA MER CASPIENNE ET AU CAUCASE,

EN 1826 ET 1827.

PAR M. EICHWALD,

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE WILNA.

Suite (1).

TARKI.

Le 3 juillet 1825, un vent de N.-N.-E. assez favorable nous permit d'appareiller et de faire voile pour Tarki. D'abord très faible, il augmenta peu à peu de force, et passa même au N.-E., ce qui nous fit avancer avec beaucoup de vitesse. Le 5, lorsque nous étions en vue de Tarki, il devint tout à coup si violent que nous eûmes à peine le temps de serrer les voiles pour laisser tomber l'ancre par 4 brasses de fond.

La carte la plus récente de la Mer Caspienne,

(1) Le commencement de cet extrait se trouve t. VII, p. 273 à 309 (3^e série. Septembre 1835).

par Kolotkin, donne 25 brasses de profondeur au milieu de cette mer; toutefois, durant notre traversée, nous n'avons trouvé, en sondant toutes les demi-heures, que 21 brasses au plus, et généralement 15 ou 16; et naturellement cette quantité diminuait beaucoup dans le voisinage de la côte.

A mesure que nous nous approchions de la côte occidentale, l'eau de la mer devenait toujours plus sale et plus bourbeuse, parce que le fond consiste en une vase molle et grise dont l'eau peu profonde prend la couleur, et son goût n'est presque plus salé; l'embouchure du Ssoulak, fleuve considérable, le modifie. Nous n'étions qu'à 2 verst du rivage et à 24 de Tarki.

Le 6 je débarquai; la végétation était magnifique; les pierres éparses autour de moi étaient généralement du calcaire coquiller. Je traversai d'abord de belles prairies jusqu'au pied de la montagne de Tarki; alors, tournant à droite, je gravis un coteau de calcaire compacte gris-noirâtre, renfermant une multitude de petites coquilles bivalves: souvent le trou qu'elles avaient rempli conservait seulement leur forme, et offrait un amas d'ocre. Le rivage était jonché de débris de calcaire coquiller qui ne consistait plus que dans les coquilles pétrifiées. En avant du coteau on voit un grand étang salé; les habitants y prennent vraisemblablement leur sel qui est d'une blancheur éblouissante. Après avoir

traversé des fossés et des pierres, je passai, au haut du coteau, au milieu d'un cimetière; les pierres sépulcrales, qui portent des inscriptions en turc, ne diffèrent entre elles que parce que celles des tombeaux des hommes sont très-largement surmontées de trois pointes dont la moyenne se termine par un bouton arrondi; celles des femmes, au contraire, sont simplement arrondies par le haut, et leurs inscriptions, bien moins pompeuses que celles des hommes, ne contiennent que le nom et le jour du décès de la défunte. Les enfants ont aussi de toutes petites tombes avec leurs inscriptions. Ce cimetière est très-grand, et cependant ce n'est pas le seul; on enterre les morts tout autour de la ville de Tarki, ou plus correctement Tar'khou; le nom de cette ville fut autrefois *Samender*, ensuite *Terrekol* (abri de la vallée) d'où l'on a fait *Tarkou*.

J'y entrai le 8 juillet; d'abord on ne rencontre que des maisons éparses, puis on s'avance dans des rues tortueuses et très-sales, des ruisseaux d'une eau très-pure descendent de la montagne, mais ils se creusent dans le sol argileux des rigoles profondes où l'eau s'amasse, ce qui gêne beaucoup la marche. Toutes les maisons sont contruites à l'orientale, en torchis, à toits aplatis, à une seule porte d'entrée: la principale façade du côté de la cour a trois ou quatre fenêtres, sans carreaux de vitres, et ne se fermant qu'avec des volets de bois. Une grande salle, soutenue par des colonnes, se trouve ordinairement

vement dans la partie antérieure de la maison, dont les côtés ont aussi quelques fenêtres d'où l'on peut, presque toujours, aller sur le toit d'une habitation voisine un peu plus basse; car, la ville étant sur la pente d'une grande montagne, une maison est toujours au-dessous d'une autre, et ainsi son toit est accessible pour cette dernière. D'ailleurs toutes sont petites, bâties irrégulièrement et mal alignées, de sorte que l'on ne peut pas dire qu'il y ait réellement des rues; ce sont plutôt des chemins informes et très-sinueux qui traversent la ville; des peupliers et des chênes très-hauts, plantés devant les maisons, lui donnent souvent un aspect très-pittoresque (1).

La plus belle maison de la ville sert de demeure au fils du chamkhal actuel ou seigneur de Tarki, lequel est major-général dans l'armée russe et très-âgé (2). Cet édifice, situé au pied de la montagne

(1) Ibn Haukal dépeint Semender comme une grande ville et incroyablement riche en vignes; on y comptait plus de 40,000 ceps. « J'ai, dit-il, pris des informations sur ce point en l'an 358 (968 ou 969 de J.-C.), dans le Djordjan (la Géorgie) où l'on en avait encore la mémoire toute fraîche; des musulmans et d'autres l'habitaient: ils y avaient leurs mosquées de même que les chrétiens leurs églises et les juifs leurs synagogues; mais les Russes la pillèrent, de même que Khaseran et Iul, et pillèrent Tarki. » (V. Fraehn, *Ibn Fozzlan*, p. 65.) Il est probablement question ici de la célèbre expédition du belliqueux Sviatopolk contre les Khasars.

(2) *Chamkhal* est le titre d'une dignité héréditaire qui
(1839.) TOME I. 5

qui depuis ce point devient très-escarpée, a une grande et belle entrée en forme de portail, c'est par là qu'on pénètre dans la cour; l'habitation de l'héritier présomptif est au-dessous de ce portail; à côté il y a une mosquée, salle petite et sombre où les Lesghines s'agenouillent sur des tapis pour faire leurs prières; devant cette salle, un ruisseau d'une eau limpide coule dans une chambre de bain où les Tatares font leurs ablutions avant de prier.

Notre logis était un peu plus haut, dans une position aussi romantique, au pied de la montagne; tout près de notre porte passait un joli ruisseau, et au-delà on commençait à gravir sur une charmante pelouse. De notre salle, nous pouvions monter sur le toit d'une maison plus basse que la nôtre, et dominer sur toute la ville; coup d'œil magnifique! mais il le cédait à celui dont on jouissait du sommet de la montagne derrière notre logis. De là nous apercevions et la mer Caspienne, et la ville qui occupe le fond de plusieurs vallées et renferme au moins 1500 maisons. Le général Iermolof a fait construire sur le plateau du sommet de la montagne, un fort nommé *l'Orangeux*; il com-

remonte aux temps de la conquête du Daghestan par les Arabes. Sous la dynastie des Saouf de Perse, ces princes étaient gouverneurs de cette province. (Klaproth, *Description des provinces russes entre la Mer-Noire et la mer Caspienne* (en allemand), p. 147, etc.)

mande toute la ville ; de là il faut escalader un mont très-escarpé ; on l'a rendu accessible en employant presque continuellement pendant six mois plusieurs centaines d'ouvriers à ce travail ; il fallut faire sauter les rochers par la poudre. On a ainsi obtenu une excellente route dont l'exécution est certainement digne des meilleurs maîtres, et creusée dans un roc calcaire dont les parois s'élèvent souvent, de chaque côté, à plus de 30 pieds ; sa longueur est d'un demi-verst. La citadelle sera très-grande et la principale de la ligne du Caucase. Son nom d'orangeuse lui vient de ce que le vent souffle quelquefois avec tant de violence sur le sommet de la montagne qu'il enlève le toit des maisons bâties pour 2500 Russes campés dans cet endroit. La forteresse n'a eu jusqu'à présent de l'eau que de la source au pied de la montagne, au commencement du chemin ; on a établi une petite batterie pour la défense de toute attaque des peuples ennemis qui habitent le Caucase.

Les plus redoutables par leurs brigandages et leurs cruautés, sont les Tchetchenzes. Ils vivent dans les monts voisins, derrière le territoire du chamkhal, et attaquent sans cesse les forts de la ligne du Caucase qu'il est, par cette raison, nécessaire de tenir toujours en bon état. Ces montagnards turbulents ont souvent juré fidélité à l'empereur de Russie, mais trop souvent excités par leurs princes à violer leurs serments, ils tombent

sur les forts russes. Durant notre séjour à Tarki, le commandant reçut l'ordre d'envoyer 250 hommes au secours de la ligne parce que ces Tchetchenzes avaient assassiné deux des plus braves généraux russes en se présentant à eux comme pour traiter de la paix, puis s'étaient retirés dans leurs forêts.

Jamais un événement aussi horrible n'était arrivé dans le Caucase. On peut juger de l'impression que cette nouvelle produisit à Tiflis. Le général Iermolof, comme nous l'apprîmes depuis, se mit aussitôt à la tête de ses troupes, et pénétra dans le pays des Tchetchenses, bien plus avant qu'aucun Russe avant lui; il y resta huit mois, principalement sur les rives de l'Argoun et de la Soundja, brûla tous les villages, et punit de mort les promoteurs les plus marquants de la révolte. Après avoir dompté de nouveau ce peuple, il lui imposa le serment de fidélité.

Les Tchetchenzes sont peu soumis à leurs princes; ils ne reconnaissent guère leur autorité; leur état social est presque républicain, de sorte qu'il est très-difficile de leur inspirer des sentiments d'union et d'obéissance.

Les Lesghines du chamkhal ne sont pas moins perfides que les Tchetchenzes. Il y a deux ans, ils tuèrent d'un coup de fusil un colonel qu'ils devaient escorter à quelques milles au-delà de Tarki; ils en égorgèrent un autre dans une circonstance semblable. Cependant le chamkhal est leur seigneur

et sujet de la Russie; mais ils se soulèvent aussi contre lui; heureusement pour lui, quelques-uns de ses 28 villages lui restent fidèles, et avec leur aide, il ne tarde pas à rétablir la tranquillité. Les peines sont très-sévères chez eux. On arrache les yeux aux coupables, on les mutile; les révoltés sont pendus. Ces châtimens sont infligés par un bourreau qui demeure dans la ville, et porte toujours avec lui les instruments de supplice, et des chaînes pour les criminels.

Les premiers rapports de la Russie avec le chamkhal de Tarki remontent à l'année 1559; ils dégénérèrent bientôt en hostilité, parce que cette puissance avait cherché à préserver de l'oppression de ce prince des Tchetchenzes qui lui obéissaient. Plus tard, il s'opposa à la construction de trois forts, savoir sur le Koïsou, à Enderi et près de Tarki. En 1638, le prince des Koumuks et de Tarki reconnut la suzeraineté de la Russie. Lorsque le châh de Perse l'eut proclamé chamkhal, le tsar Michel Feodorovitch le reconnut en cette qualité en 1643. Ces liaisons amicales durèrent encore soixante ans. En 1718, le chamkhal Adil Ghireï rendit des services importants à Pierre I et lui prêta serment de fidélité; le fort de Sainte-Croix fut élevé sur le Koïsou à l'époque de la campagne des Russes contre les Perses. Mais en 1725, Adil Ghireï, séduit par les Turcs, rompit ses engagements, et avec 30,000 hommes emporta le fort; bientôt vaincu,

il vit détruire Tarki, fut fait prisonnier et envoyé à Kola, dans la Laponie russe, où il mourut. Son territoire fut placé sous la surveillance du commandant du fort Ste-Croix et toute dignité de chamkhal fut abolie. A la paix de Gandja, conclue avec la Perse en 1735, la garnison du fort fut envoyée à Kisliar, et le titre de chamkhal rétabli par Nadir Châh en faveur de Kass Pouler, prince koumuk.

Mourtasami, son fils, reconnu, en 1786, la suzeraineté de l'empereur de Russie et resta fidèle jusqu'à sa mort; Makhty, son neveu et son successeur, est lieutenant-général dans l'armée russe; il a obtenu récemment une nouvelle marque de distinction pour son dévouement inaltérable lorsque la Perse essaya de lui faire rompre la paix. Son fils est également officier russe et s'occupe beaucoup des affaires de son petit état.

Le 9 juillet je m'acheminai vers les eaux sulfureuses éloignées d'une dizaine de milles de Tarki au sud. Je partis à cheval avec une escorte composée de Lesghines de distinction et de Cosaques vêtus à la circassienne; ce costume est regardé comme plus commode pour la traversée des montagnes : on pourrait tout aussi bien l'appeler tchetchenze ou lesghine, car il est commun à tous les montagnards. Il consiste en une veste sur laquelle sont disposées, par devant de chaque côté, plusieurs rangées de cartouches; la ceinture contient une poire à poudre, des pierres à fusil, de l'amadou, et soutient un sabre,

des pistolets, un poignard et un *nogaïka*; le fusil est suspendu sur une pelisse grossière qui couvre les épaules; la tête est coiffée d'un bonnet de pelleterie. On s'enveloppe d'un *bourki* ou manteau de voyage caucasien, fait de la laine longue et épaisse des moutons kalmouks.

Le chef de mes Lesghines était le directeur de la police tatare de Tarki, vieillard très-riche et d'une noblesse ancienne; il possédait plusieurs villages; il accompagne ordinairement les personnes de distinction, parce que le respect que les montagnards lui portent garantit de toute attaque l'escorte dont il fait partie; sans cela on est fréquemment exposé à leurs atteintes. J'obtins pour ma femme, qui vint avec moi, un arba tatare à deux grandes roues, tiré par deux buffles. Il n'y a pas d'autre voiture dans la ville, et quand l'épouse du chamkhal veut aller quelque part, il faut qu'elle fasse usage de cet arba dont les cahots sont naturellement très-durs.

Après avoir gravi la montagne du fort, et laissé celui-ci à droite, nous atteignîmes le sommet du mont d'où nous jouîmes à merveille de la vue de la ville; les groupes de ses maisons, en amphithéâtre, se présentent très-bien. Bientôt on passa un vaste cimetière, et ayant contourné un angle rocailleux, on se trouva sur un chemin uni qui conduisit aux quartiers militaires des Russes; ils occupent plusieurs cabanes. Nous apercevions constamment la mer, et à

droite et à gauche de charmantes vallées des monts; elles devenaient de plus en plus romantiques. Souvent on se trouvait dans un vallon étroit, entièrement cerné de montagnes très-hautes; on y arrivait par un chemin si resserré qu'à peine un arba y pouvait passer : si un autre venait du côté opposé il fallait, pour faire place à l'autre, qu'il montât sur le flanc du mont. Enfin on atteignit une vallée où coulait une source d'eau fraîche, près de laquelle on se reposa.

Une demi-heure après on rencontra des cabanes en paille habitées par des juifs qui cultivent du tabac, et paraissent très-pauvres; ils parlent le tatare de ce pays. Au-delà de cette grande vallée, qui est unie, on monte de nouveau, et peu à peu on sent une odeur de soufre qui annonce le voisinage de la source sulfureuse; on monte encore un peu et on est dans une vaste vallée où jaillit cette source. Son bassin est assez grand, elle n'a pas plus d'un pied de profondeur; sa chaleur n'excède pas 10° du thermomètre de Réaumur. Son goût est celui d'œufs pourris; elle contient aussi une substance saline dont la saveur est manifeste pour la langue. Après s'y être baigné on éprouve sur la peau une démangeaison ou un picotement produit par l'acide hydrothionique, que je n'ai trouvé aussi actif dans aucune autre source sulfureuse. La roche qui forme et entoure le bassin est calcaire, gris-jaunâtre, à cassure unie coquillière, souvent marquée de raies brunes, assez compacte et dure : elle compose pro-

blement les montagnes voisines ; je ne pus les observer exactement à cause des hautes herbes qui couvraient la terre. La source paraît donc sortir d'un calcaire tertiaire.

Ces eaux pourraient être utiles dans beaucoup de maladies : il faudrait seulement construire des maisons dans le voisinage et prendre les arrangements nécessaires. Les officiers russes qui habitaient Tarki ne se souciaient pas de faire à cheval le voyage de cette source durant l'été, et l'on n'y est pas à l'abri des attaques des Lesghiens. Ceux-ci, comme presque tous les Tatares, évitent ces eaux salutaires qu'ils regardent comme impures, ils ne s'y baignent donc jamais ; quant à leurs chevaux, ils s'y plongent volontiers ; il ne serait cependant pas sans importance de songer à tirer parti de ces bains sulfureux éloignés seulement de quinze verst de Tarki.

On dit que dans le voisinage de cette ville on trouve aussi du soufre natif, et en plus grande quantité dans les montagnes. On y rencontre aussi le *ssago*, terre d'un blanc-jaunâtre très-remarquable, ou plutôt substance terreuse, compacte, poreuse, friable, d'un goût vitriolique astringent ; les habitants s'en servent pour donner une belle couleur bleue à leurs poignards ; ils paient cette matière très-cher, parce qu'on ne la trouve que dans une seule montagne. Je n'en ai vu qu'une petite quantité et n'ai pu en faire l'analyse.

J'observai aussi dans la vallée où jaillit la source

d'eau fraîche une haute montagne tertiaire composée de grès généralement jaunâtre, à grains fins, assez dur et solide. On ne pouvait pas voir distinctement s'il est superposé, ou inférieur au calcaire. Plus loin, dans un lieu plus enfoncé, je découvris des couches de calcaire coquiller superposées à des couches d'un grès moins dur que le précédent. En général, les montagnes à l'ouest de Tarki offrent des escarpements qui montrent des couches alternatives de calcaire et de grès.

A une vingtaine de verst au sud, une roche de calcaire coquiller a fourni les pierres dont on a bâti la citadelle de la ville. On les a tirées d'une grande plaine voisine de la mer et à son niveau. Cette masse a évidemment été autrefois le fond de cette mer, et a dû sa naissance à la transition graduelle des coquilles de leur état primitif à leur état actuel.

Il résulte clairement de ces faits que toutes ces masses forment un tuf calcaire coquiller de l'époque tertiaire la plus récente, qui, avec la roche de la côte orientale dans le voisinage de Tuk-Karagan, absolument semblable, appartient à un vaste bassin de mers intérieures de l'époque tertiaire. On observe des masses pareilles à la côte septentrionale de la Mer-Noire, près d'Odessa, sur les côtes de la France méridionale, de l'Italie, de l'Espagne et même de la Norvège : elles y constituent la formation littorale la plus moderne.

La végétation des rivages de la mer, près de Tarki

et des montagnes calcaires du voisinage, offre peu d'analogie avec celle des environs de Tuk-Karagan, sur la côte est; celle-ci est vraiment de l'Asie orientale, la première au contraire ne diffère pas beaucoup de celle des montagnes d'Europe. La seule plante singulière qui soit commune aux deux côtes est l'*Alhagi camelorum*, Fisch., très-abondant autour de Tarki; le *Zygophyllum fabago*, L., l'est également; et à Tuk-Karagan, c'est le *Z. Eichevaldii*. Led. (1)

(1) Plantes alors en fleur dans les environs de Tarki : *Phleum pratense*, L.; *Polypogon monspeliensis*, Desf.; *Panicum viride*, L.; *Chloris cynodon*, To.; (*Cynodon dactylon*, Vers.); *Andropogon ischnæmon*, L.; *Cynosurus echinatus*, L.; *Melica ciliata*, L.; *Bromus squarrosus*, L.; B— *mollis*, L.; *Hordeum murinum*, L.; *Agropyrum junceum*, Pal.; A— *sibiricum*, W.; (*variegatum*, Fisch.); *Lolium arvense*, Wüh.; *Allium flavum*, L.; A— *globosum*, M. B.; *Polygonum patulum*, M. B.; *Plantago arenaria*, Kit.; *Verbascum blattaria*, Kit.; *Onosma echioides*, L.; *Echinosperrum brachyceratum*, L.; *Sideritis montana*, L.; *Origanum vulgare*, L.; *Stachys palustris*, L.; S— *erecta*, L.; *Salvia æthiopica*, L.; S— *sylvestris*, L.; *Leonurus marubiastrum*, L.; *Alectorolophus trixago*, M. B.; *Linaria genistæfolia*, Desf.; *Ajuga chamæpithys*, L.; *Teucrium polium*, L.; *Statice tatarica*, L.; *Silene volgensis*, Spr.; *Arenaria laricifolia*, L.; *Dianthus prolifer*, L.; D— *armeria*, L.; D— *discolor*, Ait.; *Rhus coriaria*, L.; *Pastinaca pimpinellifolia*, M. B. (*Var. Alpina*); *Parietaria judaica*, M. B.; *Rubia tinctorum*, L.; *Seseli petræa*, Stev.; *Carum carvi*, L. (*flor. purpur.*); *Daucus carota*, L. (*Var.*); *Scabiosa ucranica*, L.; Ce-

Je n'ai remarqué que peu d'animaux, les plus fréquents étaient des lézards et des serpents, notamment des couleuvres; j'ai vu parmi les insectes beaucoup de coléoptères, des papillons, des sauteuses, des libellules ou demoiselles. L'*Helix ericetorum* était commun sur les buissons. Une quantité de débris de coquilles couvrait le rivage.

On dit que dans le territoire du chamkhal, entre Tarki et Kasanieh, résidence de ce prince, on trouve beaucoup de statues à mi-corps, dont une main est pendante et l'autre appliquée sur la poitrine, et que ce sont d'anciennes idoles adorées autrefois par les Tatares de ce canton. Je n'en ai pas vu, n'ayant pas pénétré dans les montagnes.

On rencontre aussi chez les Tatares, dans d'autres provinces, des restes d'une idolâtrie semblable, par exemple les célèbres statues des steps des envi-

phalaria uralensis, *Schrad.*; Verbena officinalis, *L.*; Polygala vulgaris, *L.*; Lepidium latifolium, *L.*; Tamarix germanica, *L.*; Vicia purpurea, *Stev.*; Astragalus virgatus, *Patt.*; Ononis spinosa, *L.*; Xeranthemum annuum, *L.*; Inula britannica, *L.*; I—babonium, *L.*; Centaurea squarrosa, *W.*; C—Adami, *W.*; C— calcitrapa, *L.*; C— arenaria, *M. B.*; C— dealbata, *W.*; Serratula polyclonos, *D. C.*; Achillæa filicifolia, *M. B.*; Pyrethrum inodorum, *W.*; Erigeron caucasicum, *Stev.*; Aster amellus, *L.*; Carthamus tauricus, *M. B.*; Potentilla obscura, *W.*; Ranunculus oxyspermus, *D. C.*; Althæa filicifolia, *W.*; Capparis herbacea, *W.*; Malva cymbalariaefolia, *Derouss.*

rons de Stavropol, qui ont les traits du visage complètement tatares, et sont souvent taillées, de la grandeur humaine, dans le calcaire coquiller de ce canton (1).

Une colonne carrée, en pierre calcaire, médiocrement haute, que l'on voit à peu de distance de Kouba à l'ouest dans les montagnes, près du grand village de Mouroukh, atteste aussi la superstition et l'idolâtrie des Tatares; on voit au sommet de ce pilastre une pastèque (*Cucurbita anguria*) en pierre, que les Tatares du voisinage vénèrent comme un objet sacré. Des témoins oculaires n'ont dit qu'elle était verte et à côtes cannelés; le pilastre n'est point placé sur un monticule conique; voici ce que les habitants racontent à ce sujet. Un homme de Lisi, village voisin, étant malade, partit pour aller en pèlerinage à la Mecque, afin d'y prier; affaibli en route par le progrès du mal, il est forcé de s'arrêter. Toutefois il prend courage en se confiant à Mahomet, mais il tombe presque sans vie. Alors le prophète lui apparaît en songe, le loue de sa persévérance et de sa confiance, lui annonce le rétablissement complet de sa santé, et lui dit : Lève-toi, tu es guéri; tu peux retourner à Lisi. Il lui donne une pastèque pour se rafraîchir durant son voyage. Etant déjà arrivé très-près de la Mecque,

(1) J'en parlerai plus tard. *Voy. Klaproth, Voyage au Caucase*, t. I, p. 263 (p. 83 de la traduction française).

le pèlerin avait un très-long chemin à parcourir pour revenir chez lui ; aidé par sa foi, il franchit cet espace en vingt-quatre heures. A peine dans son village, il grimpa sur le monticule pour remercier Dieu du miracle ; s'y étant endormi, il ne se réveilla plus. Ses compatriotes l'enterrèrent au pied du tertre, et lui rendirent des honneurs comme à un saint. En mémoire du miracle dont il avait été l'objet, ils placèrent au sommet du monticule la pastèque changée en pierre ; on l'y adore encore. — Il y a quelques années, les Russes ayant voulu détruire ce monument, les Tatares de Kouba les supplièrent de le conserver, ce qui prouve qu'ils le considèrent avec un respect religieux.

BULLETIN.**ANALYSE CRITIQUE.**

Histoire du port du Havre, par Frissard, ingénieur en chef de ce port, etc. Le Havre et Paris. 1837. 1 vol. in-4 et atlas in-folio.

De toutes les villes maritimes de France, Marseille et le Havre sont celles qui aujourd'hui font le commerce le plus étendu. La première est la plus ancienne dont l'histoire de notre pays fasse mention, la seconde au contraire est une des plus modernes. Mais, comme l'observe M. Frissard au commencement de son livre, si « le Havre est une ville toute nouvelle, ses environs revendiquent l'honneur d'une station romaine. » Comment en effet un peuple parvenu à un certain degré de civilisation n'aurait-il pas bâti une bourgade quelconque dans une position aussi favorable au trafic que celle que lui offrait la rive droite de la Seine, près de son embouchure dans l'Océan. Les historiens ont donc eu raison de dire que le port du Havre remplace un port d'une haute antiquité; les Caletes, peuplade gauloise, eurent sans doute, dans l'emplacement que nous venons d'indiquer, un lieu où abordaient les barques

venant soit de la mer, soit du haut de la Seine; c'est là qu'elles trouvaient un abri, qu'elles déposaient leurs cargaisons et qu'elles en prenaient de nouvelles. Nous manquons de documents nécessaires pour entrer dans les détails relatifs à ce négoce qui ne devait pas être sans importance; mais on peut affirmer sans témérité que, dès le moment où les habitants de cette contrée maritime commencèrent à se former en sociétés soumises à des règles quelconques, ils eurent sur les bords de la Seine un établissement pour leur négoce.

L'histoire montre que partout où la localité invite une réunion d'hommes à se fixer sur le bord d'une rivière ou de la mer, ils ne manquent pas de profiter de l'indication qui leur est offerte par la nature. Lorsque 600 ans avant l'ère chrétienne des Grecs partis de la côte d'Ionie quittèrent Phocée, ville voisine de Smyrne, et vinrent attérir à la côte méridionale de la Gaule, ils trouvèrent l'emplacement de Marseille déjà occupé par les indigènes. Leur alliance avec le chef de cette peuplade facilita leur établissement. C'est ce que nous apprend Justin, l'historien latin; on sait qu'il ne fut que l'abrégiateur de Trogue Pompée; or, ce dernier étant né dans la province où Marseille est située, devait connaître avec exactitude tout ce qui concernait l'histoire de sa patrie.

En Amérique aussi presque toutes les villes maritimes bâties par les Européens, l'ont été dans des endroits où déjà il en existait d'autres fondées par les Indiens. Celles-ci étaient même désignées par des noms auxquels, pour la plupart, on en a substitué d'autres généralement bien moins harmonieux, notamment dans les colonies anglaises.

Quand les Romains eurent envahi la Gaule, ils ne négligèrent pas les points du littoral favorables au commerce. Ils créèrent donc un port à la rive droite de l'embouchure

de la Seine. On en ignorerait le nom, si l'*Itinéraire d'Antonin* ne l'avait donné. Cet ouvrage que l'on peut appeler un livre de poste de l'empire romain, marque une station appelée *Caracotinum*, de laquelle part une route conduisant à *Augustobona* (Troyes), et passant par *Juliobona* (Lillebonne), *Lotum* (Caudebec), *Rotomagus* (Rouen), puis Mantes, Paris, Melun, Montereau et Sens.

Or, comme l'observe M. Frissard, « la distance de *Caracotinum* à Lillebonne était de 10 milles ou 10 lieues gauloises de 1140 toises, ce qui ferait 5 lieues $\frac{1}{2}$, de 4,000 mètres; cette distance est bien en effet celle qui existe entre Graville et Lillebonne : d'autres preuves viennent à l'appui de cette assertion. »

Voici ces preuves : au moyen-âge le château de Graville portait le nom de *Crétin*, qui peut être un dérivé de *Caracotinum*. Cette dernière dénomination était vraisemblablement d'origine celtique. Les Romains, suivant leur usage, lui firent subir des modifications qui probablement la rendraient méconnaissable aux hommes de l'idiome desquels elle fut empruntée. Ce n'est pas ici le lieu de chercher sa véritable racine.

On a découvert à Graville des urnes sépulcrales contenant des os et des cendres; ces urnes ne peuvent être que gauloises ou romaines, car les chrétiens ne brûlaient pas les corps. On a aussi trouvé des médailles romaines en faisant les terrassements de la route du Havre à Rouen.

Au neuvième siècle, les Normands, ainsi que le racontent les chroniques du temps, vinrent mouiller et même hiverner dans la baie de Graville lorsqu'ils répandaient la dévastation dans les contrées baignées par la Seine. Enfin le traité de Saint-Clair-sur-Epte, conclu en 912 entre Charles III, roi de France, et Rollon, chef des hommes du nord, assura la possession de la province de Neustrie à ce dernier.

Le repos rendu à ces rives ne fut plus troublé qu'accidentellement par les guerres qui trop souvent éclatent entre des états limitrophes ; mais des changements amenés par des causes physiques firent disparaître le port de Gravelle. D'un côté les attérissements du fleuve, refoulés par le mouvement de la marée, de l'autre les galets produits par la destruction graduelle des falaises par les vagues, et poussés à l'est par le mouvement de ces dernières vers l'embouchure de la Seine, ont peu à peu fait subir une métamorphose complète à ce canton. Pour juger de ce que dût être jadis son aspect, l'observateur peut se placer sur la terrasse de l'ancien prieuré de Gravelle dont les bâtiments sont occupés aujourd'hui par la municipalité et le presbytère. En portant ses yeux sur la plaine basse qui se développe devant lui, et bornée au sud par la Seine, à l'ouest par la mer, à l'est par la Lezarde, ruisseau venant de l'intérieur du pays et versant ses eaux dans la Seine après un cours de 4 lieues, l'observateur reconnaît sans peine l'espace envahi par les attérissements ; il est beaucoup plus considérable que celui qui appartient à l'ancien sol qui était autrefois le rivage du fleuve. La limite de celui-ci est marquée par une ligne ondulée de saules qui suit les contours de l'antique littoral de l'est à l'ouest ; le terrain s'avance en pente douce depuis le pied du coteau qui est au nord, et s'arrête à cette ligne ; au-delà en s'étendant vers le sud, il est absolument plat ; sa surface est en divers endroits plus basse que le niveau de la mer, et dans les grandes marées, recouverte par les eaux qui se fraient un passage à travers la digue des galets et les terres d'alluvion. La ligne que je viens d'indiquer se prolongeait autrefois très-loin vers l'ouest ; et probablement ne s'arrêtait qu'à peu de distance de la mer. La dernière fois que je l'examinai elle ne dépassait pas dans l'ouest, la nouvelle route qui vient joindre au hameau de

Tourneville le grand chemin de Paris; c'était en 1835; maintenant elle ne doit plus aller aussi loin, des rues ont été tracées, des maisons se sont élevées sur le terrain couverts jadis de champs cultivés; une ville remplace un hameau qui comptait un petit nombre d'habitations rurales et des maisons de plaisance.

Au nord de la ligne indiquée une bonne terre végétale extrêmement profonde forme le fond sur lequel une suite de fermes entourées d'arbres et désignées dans le pays sous le nom de *cours*, montrait au sud de la route moderne la direction de la voie romaine aboutissant à *Caracotinum*; plus loin, on retrouve cette voie au-dessus du coteau d'Harfleur; elle court vers l'est par les communes de Gaineville, Saint-Aubin, Saint-Romain de Colbosc, La Remuée, descend le coteau, traverse Lillebonne; on la revoit au delà de cette ville, toujours marquée par une suite de cours.

Au sud de la ligne au contraire, le terrain offre partout les traces d'une origine très-récente. Les vases déposées par la Seine en composent le fond; elles ont enseveli sous leur masse des débris de végétaux, du gravier et des galets; le sol est tourbeux, l'industrie humaine a su en tirer un parti très-avantageux; quelques portions plus élevées que les autres sont bien moins sujettes à l'envahissement des eaux et annoncent l'existence de petites îles ou presqu'îles qui s'étaient formées sur la rive droite du fleuve, lorsque tout ce qui les entourait était submergé ou constamment ou accidentellement.

Ce fut sur un des ces points que dans le moyen-âge on construisit l'Eure qui remplaça le port de Graville; les navires y abordaient encore en 1391; il y avait aussi des salines. Maintenant tout est comblé, et la commune de l'Eure était devenue si insignifiante qu'on la réunit à celle de Graville, il y a quelques années.

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine du port du Havre ; les uns la font remonter à Charles VI, vers l'an 1400, d'autres, seulement à Louis XII, en 1500 ; le plus grand nombre l'attribue à François I^{er}, en 1516.

M. Frissard observe que cette dissidence d'opinion entre des écrivains contemporains et vivant dans un temps assez rapproché de la fondation du Havre, peut très-bien s'expliquer par la disposition du pays depuis Harfleur jusqu'au Havre, et par l'emploi d'un mot employé pour désigner cette dernière ville.

Le mot *Havre* qui vient du celtique *aber* ou *aver*, signifie port ; on le retrouve dans les noms d'Aberdeen, Aberbrothik, Aberdour en Ecosse ; Aberffrau et Abergeley dans le pays de Galles.

« Depuis que les ports du chef de Caux et de l'Eure, dit M. Frissard, ont été comblés, il a pu exister entre la Hève et Harfleur des criques capables de recevoir et d'abriter des navires ; il est donc possible que l'on ait appliqué au port du Havre des événements maritimes qui se seront passés dans des ports ou *havres* qui ont existé entre la mer et Harfleur, ou dans le *havre* d'Harfleur lui-même. »

Le véritable fondateur du Havre est donc François I^{er}. M. Frissard n'ayant pas pour objet de présenter une histoire de la ville, se contente d'en rapporter succinctement les principaux traits. Son but a été de donner l'histoire du port, ainsi que l'indique le titre de son livre. « Le port du Havre, dit-il, est une création de l'art : la nature a pu indiquer son emplacement, mais le génie de l'homme a créé tous les établissements qui le composent ; au milieu des difficultés et des obstacles que présentent des rivages battus par une mer souvent orageuse, il peut donc être utile pour les hommes de l'art et intéressant pour les ha-

« bitants du Havre de connaître l'histoire de ce port, et de
« savoir comment une simple crique fréquentée par des pê-
« cheurs, est devenue, en moins de trois siècles, l'un des
« ports les plus importants de France sous le rapport com-
« mercial. »

Parmi les obstacles que le génie de l'homme a rencontrés, pour la conservation du port du Havre, l'un des plus considérables, parce qu'il agit incessamment, est l'accumulation des galets à l'entrée du port, et celle de la vase dans l'intérieur; parmi les moyens employés pour faire disparaître ces deux inconvénients, le plus puissant est l'emploi d'un courant d'eau. A cet effet on emploie celle qui est contenue dans des réservoirs fermés par des écluses; lorsque la mer baisse on ouvre celles-ci, et l'eau sortant avec impétuosité, entraîne tout ce qui se trouve sur son passage et l'emporte hors du port.

En 1666, sous le ministère de Colbert qui comprenait toute l'importance de la position du Havre, on ouvrit entre le Havre et Harfleur, un canal qui devait être rempli par l'eau de la Lezarde; ce canal avait pour but d'augmenter le volume des eaux qui alimentaient l'écluse de chasse du bassin de la barre, situé dans l'intérieur de l'enceinte du Havre; de donner un débouché facile aux denrées du pays de Caux et de procurer aux habitants de cette contrée le moyen de faire arriver chez eux, avec plus d'économie, les marchandises débarquées au Havre. Colbert, ce grand administrateur, auquel nulle pensée qui concourait à rendre un pays florissant, n'était étrangère, avait aussi l'intention d'encourager l'établissement de manufactures entre le Havre et Harfleur, sur le cours d'eau qu'il venait de créer d'après les avis de Vauban, homme non moins éclairé que lui et non moins zélé pour ce qui se liait à la prospérité de la patrie. Des guerres survinrent, Colbert mourut, ses

projets furent ajournés, parce que leur achèvement complet exigeait des dépenses que l'état des finances ne permettait pas de faire; le canal d'Harfleur fut à la vérité achevé, mais non pas entièrement, il ne rendait aucun service au Havre; une partie de sa surface était couverte de plantes aquatiques annonçant qu'elle n'était pas troublée par le passage des nombreux bateaux qui avaient dû la sillonner; on n'en voyait que quelques-uns qui transportaient d'un point à un autre l'argile destinée à faire des briques. Maintenant ce triste état de choses est changé, le canal commence à être bordé d'établissements élevés par l'industrie, il est lié au port du Havre par des écluses, et sans doute l'idée qui au dix-septième siècle en suggéra la construction à deux des plus grands politiques que la France ait produits, sera pleinement réalisée.

Pendant le règne de Louis XIV, la prospérité commerciale du Havre qui avait commencé sous le ministère du cardinal de Richelieu, prit une grande extension; ce mouvement continua ensuite et ne fut interrompu que momentanément par les guerres. Dans le milieu du 18^e siècle, le nombre des navires qui entrèrent dans ce port avec des cargaisons, pouvait être évalué à 600, année commune; en 1835, il a été de plus de 5000. Le gouvernement a secondé ce mouvement progressif en exécutant dans ce port des travaux maritimes considérables.

M. Frissard expose l'histoire de ces travaux avec un soin et une exactitude annonçant qu'il traite un sujet qui lui est familier. Il s'exprime sur ceux qu'il a faits avec une modestie qui donne un nouveau prix à tout ce qui est le fruit de ses conceptions. Nous avons déjà eu l'occasion, il y a quelques années, de donner des détails sur l'ouvrage qu'il fit effectuer pour rendre plus commode et plus agréable le promenoir qui des murs de la ville se prolonge à l'ouest vers

l'Océan ; c'est, quand le mauvais temps ne s'y oppose pas, et surtout aux heures de la pleine mer, le rendez-vous des étrangers, et ils y jouissent d'un spectacle qui à chaque instant varie par l'arrivée et le départ des navires de toutes les dimensions, de barques, de bateaux, de pyroscaphes, cette création nouvelle dans la navigation qui a déjà produit de si grands résultats et qui en fait pressentir de bien plus importants encore.

Nous n'avons encore reçu qu'une partie du livre de M. Frissard ; il paraît par livraisons ; ainsi nous espérons que nous aurons de nouvelles occasions d'en parler.

E—s.

MÉLANGES.

Rome pendant la Semaine-Sainte.

Rome, 17 avril 1838.

Puisque tout ce qui vient de Rome a, monsieur, le pouvoir de vous intéresser, peut-être à ce titre accueillerez-vous avec quelque indulgence cette lettre que je prends la liberté de vous adresser directement. Je viens de passer à Rome cette semaine si grande en tout pays pour le chrétien ; cette semaine dont les solennités attiraient jadis dans la ville sainte, de toutes les parties du monde, une multitude de pèlerins fervents, et qui a conservé le privilège de peupler pendant quelques jours son vaste désert de la foule toujours si nombreuse des curieux et des ennuyés. J'ai

pensé dès-lors que je pouvais exciter quelques moments votre intérêt par la simple esquisse d'un tableau que vous semblez renoncer à venir contempler de vos propres yeux, et pour lequel je me serais estimé heureux de vous servir de cicérone. Bien des plumes, qui à tous égards auraient plus de droits que la mienne à captiver votre attention, ont avant moi retracé la physionomie de la ville éternelle pendant cette époque célèbre. Il n'est pas une seule de ces relations de voyage, dont chaque année vient accroître le nombre, qui n'ait son chapitre intitulé *la Semaine-Sainte à Rome*; mais j'ai cru remarquer que presque toutes avaient été écrites sous l'influence d'un premier sentiment d'admiration ou d'un esprit systématique de dénigrement. Je n'ai certes pas de prétention à une faculté exclusive et supérieure d'observation et d'appréciation; mais j'ai pensé avec quelque raison, peut-être qu'un séjour continu de plus d'une année en Italie, et les souvenirs amers qui se rattachent à ce voyage, avaient dans cette circonstance également préservé mon esprit de l'entraînement d'un enthousiasme irréfléchi, et des préoccupations de l'esprit de parti. Rome est véritablement la ville des contrastes: un des plus frappants est celui qu'elle présente en ce moment, avec la plupart des plus grandes villes de l'Europe. Vers cette époque, il y a à Paris même une diminution sensible dans le tumulte journalier et le fracas des rues. Le départ de quelques personnes pour la campagne, la clôture des théâtres, la cessation des bals, des divertissements publics et particuliers, rendent la circulation moins active, le mouvement des rues moins bruyant et moins animé. Ici il en est tout autrement; certains quartiers déserts et silencieux pendant le reste de l'année prennent, aux approches de la Semaine-Sainte, un aspect de vie inaccoutumé. Nice, Pise, Florence, Naples même et ses orangers prêts à fleurir sont abandonnés en

toute hâte par la foule des nobles et riches étrangers qui semblent se donner rendez-vous au même moment aux splendides hôtels de la place d'Espagne, et il se vise à cette époque à la porte du Peuple plus de passeports en un seul jour que souvent pendant un mois en d'autres saisons. Lorsque j'arrivai à Rome il y a moins de cinq semaines, il y avait très-peu d'étrangers ; on trouvait à se loger facilement et à bon compte ; aujourd'hui tout est plein et plus de cinq cents passagers arrivés *en trois bateaux à vapeur* le vendredi et le samedi de la Passion, ont eu bien vite occupé ce qui pouvait rester vacant dans les hôtels garnis et dans les maisons particulières. Il est facile de comprendre ce que ce surcroît de population remuante et venue tout exprès pour voir, jette tout à coup d'animation dans les habitudes d'ordinaire si calmes de la ville. Les rues tristes et sauvages qui conduisent du centre au quartier du Vatican sont incessamment sillonnées par une foule de nombreux et bruyants équipages auxquels se joignent encore ceux des cardinaux et des prélats, obligés de se rendre tous les jours, et souvent plusieurs fois, aux fonctions de saint Pierre ou de la chapelle du pape. Enfin, singulière anomalie, c'est une apparence de fête qui signale dans la capitale du monde chrétien, l'approche des plus lugubres solennités de la religion.

La première cérémonie est celle de la bénédiction et de la distribution des palmes. Elle a lieu à la chapelle Sixtine. Après la bénédiction, chacun des assistants ecclésiastiques et laïcs privilégiés viennent individuellement recevoir le rameau béni de la main du pape, après le cérémonial du baisement de la main, du genou ou du pied, suivant le rang des élus ; aussi cette première partie de *la fonction* n'est-elle pas de moins d'une heure, ensuite la procession a commencé ; je me trompe ; car il s'est écoulé une demi-heure peut-être avant qu'il fût physiquement possible au

cortège pontifical de se mettre en marche; la chapelle Sixtine est à la vérité une chapelle immense; mais ce n'est après tout qu'une chapelle qui peut contenir bien juste, outre ceux que leur position oblige à s'y trouver, la foule des étrangers qui ne regardent pas cette obligation comme moindre pour eux, puisqu'ils sont venus à Rome en grande partie pour cela. Force a donc été à tous ceux qui, comme moi, n'ayant pas pu trouver place sur les banquettes placées à droite et à gauche, se tenaient debout dans la partie de la chapelle que j'appellerai la nef, de céder aux arguments irrésistibles de la garde suisse, et de trouver à grand'peine une place dans la salle royale où se fait la procession déjà encombrée par la livrée des cardinaux et autres, et par ceux à qui le négligé de leur toilette avait interdit l'entrée de la chapelle. Enfin a commencé le défilé de la procession, dont l'aspect serait véritablement magnifique et imposant déployé sur un autre terrain. Mais quelle dignité, quelle noblesse peut avoir un cortège de trois ou quatre cents personnes resserré dans l'étroit espace d'une salle grande peut-être comme la salle des maréchaux aux Tuileries, déjà encombrée par la foule des curieux et par un nombreux détachement de gardes qui, en cherchant à la contenir, diminue encore l'espace libre. La procession s'était déjà repliée trois ou quatre fois sur elle-même avant que la *sella gestatoria* eût franchi le seuil de la chapelle. Vous avez vu, monsieur, le beau tableau d'Horace Vernet, et vous pouvez à la rigueur comprendre tout ce qu'il y a d'imposant dans la vue du souverain pontife porté ainsi triomphalement, et au-dessus de tout contact humain. Mais si vous eussiez vu Grégoire XVI dans tout l'appareil de sa double puissance, à la vénération que vous inspire la présence du chef de l'Église se serait mêlé un sentiment de piété profonde pour ce noble vieillard qui, les yeux fermés,

subit, au milieu d'honneurs presque divins, une horrible douleur physique. Et pourtant malgré le malaise qu'il éprouve chaque fois, malaise assez semblable à celui que cause le mal de mer, le pape n'a pas voulu supprimer l'usage de la *chaïse gestatoire*. Peut-être veut-il la conserver au milieu des pompes de son pouvoir, comme un *memento quia pulvis es*. Vous avez pu lire, monsieur, dans le premier itinéraire venu que les rameaux bénits sont de véritables palmes envoyées tous les ans de Saint-Remo par une famille qui jouit depuis plusieurs siècles de ce privilège. Mais ces rameaux ne présentent nullement la noble simplicité des branches du palmier. Une première opération analogue à celle qu'emploient les jardiniers pour faire blanchir les salades leur donne une teinte jaunâtre, et le travail qu'on leur fait ensuite subir à Rome leur donne une singulière ressemblance avec des tresses de paille assés un peu enjolivées.

Le soir du dimanche des Rameaux, le grand pénitencier se rend en grand cortège (con treno) à Saint-Jean de Latran pour y entendre les confessions : mais cela se borne presque toujours à l'imposition de la baguette sur la tête des pénitents qui obtiennent par cet acte d'humilité la rémission de leurs péchés véniels. Le cardinal Gregorio, vieillard d'un aspect vénérable, s'acquitte avec beaucoup de noblesse de cette partie de ses attributions qui paraît tant soit peu étrange aux hommes du nord. La même cérémonie se répète le mercredi à Sainte-Marie Majeure, et les trois derniers jours saints à Saint-Pierre ; mais à Saint-Pierre, au milieu du brouhaha des raouts anglais, russes, français et allemands, elle n'avait plus à mes yeux le caractère de touchante simplicité que je lui avais trouvé dans la vaste solitude de Saint-Jean de Latran.

Le lundi et le mardi de la Semaine-Sainte n'étant con-

sacrés à aucune cérémonie importante, j'ai profité de ce repos pour revoir plus en détail et de plus près les fresques de la chapelle Sixtine où le sombre génie de Michel-Ange s'est empreint avec une si magnifique énergie, les prophètes et les sybiles de la voûte, les plus beaux qui aient jamais été peints, et ce prodigieux jugement dernier que les Parisiens qui ont eu le courage d'avoir la belle traduction de ce pauvre Sigalon ont dû trouver bien laid. Cette initiation plus intime aux terribles beautés du peintre florentin est peut-être la meilleure préparation à ces lugubres solennités qui ont dans toute l'Europe un si lointain retentissement. Je me proposais donc de mêler ma curiosité le mercredi soir à la curiosité générale; mais un violent mal de tête m'a contraint de garder la chambre pendant vingt-quatre heures. Je n'ai eu au surplus que peu de regrets à donner à la musique très-médiocre, m'a-t-on dit, du maître de chapelle du pape, il signor Baïni; j'ai même dû à ce petit accident d'arriver sans transition au célèbre *miserere* d'Allegri. Ce chef-d'œuvre de musique religieuse a été tant et si souvent vanté que ces éloges excessifs avaient produit sur mon esprit un effet assez ordinaire en pareil cas, de la défiance, de la prévention même. Défiance et prévention injustes, car je ne crois pas qu'il soit donné à l'homme de produire, par le moyen de la musique, un effet plus grand. Toutes les circonstances extérieures concourent d'ailleurs à ce puissant résultat. La chapelle Sixtine, d'un caractère déjà si sévère, le devient bien plus encore ce jour-là. Les tapis, les coussins du banc des cardinaux ont été enlevés; le trône pontifical lui-même, dépouillé de son dais et de ses riches draperies, est redevenu, pour un jour, comme au temps des apôtres, un siège de bois grossier. L'heure de l'office est fixée de manière à ce qu'il se termine en même temps que le jour. L'âme se trouve merveilleusement dis-

posée à recevoir une impression de tristesse religieuse, lorsque les cierges éteints, quelques rayons du jour n'éclairant plus que faiblement les figures colossales des prophètes et le groupe du Christ vengeur placé au-dessus de l'autel, viennent à éclater, au milieu d'un profond silence, les sanglots de la douleur et du repentir chrétien. La parole humaine sera toujours impuissante pour exprimer ce moment solennel et saisissant. Je comprends parfaitement les larmes que j'ai vu couler alors sur des visages, quelques minutes auparavant distraits et inattentifs.

Je me suis laissé entraîner, comme vous le voyez, monsieur, loin de l'ordre chronologique ; mais revenons-y, car les solennités de la matinée du jeudi saint ne sont ni les moins belles ni les moins intéressantes. Après la messe le pape porte le Saint-Sacrement à la chapelle Pauline pour le Saint-Sépulcre. Le cortège est à peu près le même que le jour des Rameaux. Ensuite il se rend dans la grande loge de Saint-Pierre pour la bénédiction. J'ai dû renoncer à cette cérémonie que je devais retrouver plus solennelle encore le jour de Pâques, pour n'en pas manquer deux autres dont l'occasion ne devait pas se représenter, le lavement des pieds et la Cène.

En quittant la loge de la bénédiction le pape vient incliner sa puissance dans ce double acte d'humilité, et se faire publiquement le serviteur de quelques pauvres serviteurs de Dieu. J'étais placé de manière à très-bien voir la *Lavanda*. Le pape, la tête nue, vient s'agenouiller devant chacun des douze prêtres représentant les douze apôtres assis et couverts, lui lave un pied, l'essuie et le baise, puis lui remet avec une médaille un gros bouquet de fleurs. Cette cérémonie a lieu dans un des bras de la croix de Saint-Pierre, grand comme une église ordinaire. Elle m'a paru parfaitement belle et inspirante ; mais rien ne m'a

plus touché que l'air de modestie, je dirais presque de pudeur religieuse de l'un des douze au moment où le pape remplissait envers lui son humble ministère. C'était, m'a-t-on dit, un prêtre espagnol, homme de mérite et jeune encore, qui était venu chercher à Rome un abri contre les orages politiques qui ravagent sa triste patrie. Les douze élus sont tous étrangers à Rome ; deux seulement appartiennent aux états pontificaux, les autres sont désignés soit par les ambassadeurs des puissances catholiques, soit par certaines congrégations religieuses. Cet usage vient de ce qu'autrefois ces prêtres étaient de véritables pèlerins ; mais aujourd'hui hors quelques paysans de la Sabine et des Abruzzes, il ne vient guère de pèlerins à Rome.

Immédiatement après la Lavanda, il faut en tout hâte retourner au Vatican pour la cérémonie de la Cène. J'ai eu beau me presser, au risque de perdre un des pans de mon habit, j'ai pu arriver tout juste à temps pour me placer à l'entrée de la galerie, derrière un gros et grand Suisse, au moment même où le pape entrait du côté opposé. Le saint père a placé successivement quatre ou cinq plats devant chacun des convives, et leur a versé à boire deux fois. Puis après avoir repris sa mitre et leur avoir donné sa bénédiction, il s'est retiré, les laissant tranquillement continuer leur repas. J'en ai fait autant de mon côté, poussé d'ailleurs par la foule qui pensait sans doute, comme moi, qu'il était temps de suivre le bon exemple donné par les apôtres.

Après une heure et demie de repos tout au plus la foule se pressait de nouveau dans la chapelle Sixtine. J'ai fait comme elle, et j'ai bien fait puisqu'il s'agissait d'entendre les Lamentations et le Miserere. J'aurais volontiers laissé mon esprit déjà fatigué se reposer sur cette dernière impression, mais à Rome, dans la Semaine-Sainte, un étranger doit tout voir. Je suis donc, comme tout le monde,

entré à Saint-Pierre pour assister au lavement de l'autel papal, cérémonie qui n'a rien que de fort ordinaire. Ce n'est pas tout : en sortant de Saint-Pierre, il a fallu monter en voiture et courir à la Trinité où les grands seigneurs et les grandes dames de Rome remplissent à l'égard de pèlerins et de pèlerines les mêmes fonctions que le pape à Saint-Pierre. Mais ce spectacle ne m'a que très-médiocrement intéressé. Je n'ai pas trouvé aux pèlerins et aux pèlerines la tenue que je leur aurais désirée. Peut-être aussi les princes romains et les princesses romaines, tout grands seigneurs qu'ils puissent être, ne le sont-ils pas encore assez pour qu'il y ait un contraste bien saisissant entre leur position de tous les jours et celle à laquelle ils descendent pendant quelques heures par humilité chrétienne, et puis j'éprouvais une telle fatigue de corps et d'esprit ! Sorti de chez moi avant neuf heures du matin, je n'y suis rentré qu'après neuf heures du soir, et sauf une heure peut-être passée chez un soi-disant restaurateur de la place Saint-Pierre, j'avais été tout ce temps debout.

J'ai assisté le vendredi saint à l'office du matin dans la chapelle Sixtine. Elle offrait le même aspect de tristesse, de nudité que la veille. La liturgie y est également celle que l'on suit en France pour l'adoration de la croix. Le pape et les cardinaux quittent leur chaussure, ce qui peut être autre chose qu'une simple étiquette pour des vieillards marchant lentement sur un pavé entièrement nu. Le soir, comme la veille, les ténèbres, les lamentations, le Miserere; comme la veille aussi la même cohue, la même chaleur étouffante, la même absence de recueillement. Après l'office le pape est descendu à Saint-Pierre pour vénérer les reliques de la Passion. Je n'ai rien trouvé de bien remarquable dans cette cérémonie, pas même le recueillement du pape et des cardinaux qui l'accompagnaient. Il y avait

trop d'Anglais et trop d'appareil militaire. La soirée de ce jour est consacrée, dans plusieurs églises, à divers exercices de dévotion. J'ai assisté à Saint-Marcel, illuminé avec des lanternes de papier peint en rouge, à ce qu'on appelle *l'ora di Maria ss^a desolata*. C'est un mélange de chants, de musique instrumentale, et de prédications dont les missionnaires ont, je crois, introduit l'usage dans quelques églises de France.

Le samedi saint, ce n'est plus à Saint-Pierre ni au Vatican que se porte la foule des étrangers et des curieux. C'est à Saint-Jean de Latran, où se fait, après la bénédiction des fonts baptismaux, le baptême des Juifs nouvellement convertis. Cette cérémonie était présidée par le cardinal-vicaire (celui qui remplace le pape comme évêque de Rome). Il y avait deux Juifs tous deux d'une vingtaine d'années. Les parrains étaient le prince B*** et un prélat. Puisque je vous ai parlé des Juifs, vous lirez peut-être avec quelque intérêt, monsieur, certains détails sur la position de ce peuple dans la capitale de la chrétienté. Le séjour des Juifs à Rome n'est toléré que provisoirement. Chaque année, le premier jour du carnaval, la permission de prolonger leur séjour d'une année encore leur est accordée, au nom du pape, par le sénateur de Rome, entre les mains de qui ils déposent, outre la promesse de se bien conduire, la somme nécessaire pour subvenir aux frais des courses de chevaux qui ont lieu le mardi gras. Mais cela vaut encore mieux que de courir eux mêmes, comme le faisaient leurs ancêtres, il y a quelques siècles. Encore cette autorisation est-elle entourée de bien des restrictions. Ils sont séparés du reste de la population et relégués dans un quartier misérable, qui est fermé le soir et gardé jour et nuit par de nombreux postes militaires. Tous les samedis en outre un certain nombre d'entre eux doit assister à un sermon prêché exprès

pour eux dans une église qu'on dépouille pour cette circonstance de tous les objets extérieurs du culte. J'ai entendu ce sermon, il y a quelques semaines, avec deux ecclésiastiques français qui ne regardaient pas ce moyen comme bien efficace pour opérer des conversions.

Croiriez-vous, monsieur, que je n'ai pas assisté, et cela volontairement, à la messe célébrée par le pape à Saint-Pierre, le jour de Pâques? c'est pourtant l'exacte vérité. J'avais été tellement fatigué les jours précédents que je ne me suis pas senti le courage de rester sur mes jambes pendant quatre grandes heures, sans pouvoir faire un mouvement au milieu d'une foule que je me figurais, à bon droit, devoir être immense. J'avais d'ailleurs entendu, fort à mon aise le jour de Noël, la messe pontificale, et j'avais pu ainsi apprécier la magnificence de cette cérémonie, exactement semblable à celle du jour de Pâques. J'aurais pu remarquer, outre la majesté de l'assemblée, la cérémonie de l'hommage des cardinaux, celle de l'évangile et de l'épître chantés deux fois en grec et en latin, la communion du pape, qui a lieu non pas à l'autel, mais sur son trône où on lui porte le Saint-Sacrement. Je ne me suis donc rendu à Saint-Pierre qu'assez tard dans la matinée, après avoir bien tranquillement entendu la messe à Saint-Louis des Français, église pour laquelle j'ai une prédilection bien naturelle. Et, en effet, quoique italienne par son architecture, ses marbres, ses stucs, ses dorures, et surtout ses belles fresques du Dominiquin, Saint-Louis est cependant une église toute française. Bâtie par les ordres de Catherine de Médicis, elle a toujours été entretenue aux frais de la France. Les prêtres qui la desservent sont des prêtres Français; les sermons qu'on y entend sont des sermons français; le latin même des prières est, si je puis m'exprimer ainsi, du latin français; il n'est pas jusqu'aux inscriptions tumulaires qui

n'y rappellent des souvenirs de France. On y élève en ce moment à notre dernier ambassadeur, le comte de Latour-Maubourg, un mausolée qui sera voisin de celui du cardinal de Bernis; et le pauvre Sigalon y repose à côté de d'Agincourt et de P. Guérin.

Quand je suis arrivé en face de Saint-Pierre, la place était déjà en partie occupée. Une foule immense d'habitants des campagnes arrivés dans la nuit, et toute la garnison sous les armes, formaient déjà un de ces coups d'œil pittoresques qu'on ne voit qu'à Rome. Les étrangers étaient encore dans la basilique où l'office se terminait. J'ai pu, non sans quelque peine, pénétrer sous le vestibule, où j'ai vu défiler le cortège pontifical qui se rendait à la loge par le grand escalier du Vatican. Cette procession est assez longue, et j'ai eu tout le temps nécessaire pour me rendre de nouveau sur la place, et choisir un endroit d'où l'on pût à la fois jouir du coup d'œil de la foule qui s'accroissait de moment en moment, et voir ce qui allait se passer sur le balcon. C'est, monsieur, un moment bien beau et bien solennel que celui où le bruit de l'artillerie du château Saint-Ange mêlé au son des cloches et à la musique militaire annonce l'arrivée du souverain pontife. C'en est un plus solennel encore et plus imposant que celui où, au milieu du silence général, le pape se lève, étend les bras et d'une voix forte appelle les bénédictions du ciel sur la ville et sur le monde (*urbi et orbi*). Quoique assez éloigné de la tribune, j'ai parfaitement distingué toutes les paroles. Je ne sais plus quel philosophe du dernier siècle, qui avait été témoin de cette noble et touchante cérémonie, disait qu'alors il se sentait chrétien. Trois ou quatre personnes à côté de qui je me trouvais se sentaient sans doute une philosophie plus forte, car elles sont restées le chapeau sur la tête, au milieu de la foule agenouillée, ou tout au moins

découverte et inclinée. J'entendis avec une véritable peine parler français dans ce petit groupe qui refusait une marque de respect, non seulement au chef de l'Eglise catholique, mais au souverain qui leur faisait avec une si noble hospitalité les honneurs de sa capitale et même de son propre palais.

La bénédiction clot admirablement la série de ces *fonctions* à laquelle la présence du pape donne un si grand éclat. C'est la dernière, quoiqu'elle ait lieu immédiatement après la messe, car d'après l'étiquette de la cour de Rome, le pape n'assiste jamais en public aux secondes vêpres. Il n'y a *vespero papale* dans le palais apostolique que la veille d'un petit nombre de fêtes solennelles. Il ne reste plus pour les étrangers que deux spectacles tout-à-fait mondains, mais qui réunissent à une grande magnificence un grand caractère d'originalité, l'illumination de Saint-Pierre le jour de Pâques, et la girandole, ou feu d'artifice tiré sur le château Saint-Ange dans la soirée du lendemain. Ce sont là deux choses merveilleuses, la première surtout, qu'on doit renoncer à décrire et à imaginer, et qu'il faut avoir vue pour la comprendre.

L'illumination que le mauvais temps avait empêché l'année dernière, a failli manquer encore cette année. Le soleil qui, toute la journée, avait été chaud et brillant, s'est tout à coup, vers cinq heures, caché sous de gros nuages qui s'amoncelaient de tous les points de l'horizon, mais ce contre-temps qui semblait menacer le splendide spectacle de la soirée, n'a servi au contraire qu'à en relever la beauté, en rendant plus obscur le fond sur lequel se détachait le foyer lumineux; la pluie n'est tombée qu'à une heure assez avancée de la nuit.

Si vous me demandiez, monsieur, quel est en somme le résultat des impressions que produisent les pompes religieu-

ses que Rome déploie dans cette grande semaine, je vous répondrais d'abord qu'elles doivent varier à l'infini, suivant la diversité des dispositions qu'on y apporte. Je vous dirais ensuite que ce n'est point ici que le catholique doit venir chercher un aliment à sa ferveur. Il n'y a pas en France, je ne dirai pas de cathédrale, mais de pauvre église de village, où les cérémonies de la Semaine-Sainte ne soient célébrées d'une manière plus édifiante. Et comment pourrait-il en être autrement? comment demander de l'onction et du recueillement à cette foule d'étrangers venus non pour prier mais pour voir; dont les uns ne sont pas catholiques, et les autres catholiques très-peu fervents. Leur inattention, d'ailleurs singulièrement encouragée par la tenue assez peu exemplaire des différents dignitaires du palais pontifical, laïcs, religieux, prélats, etc. avec lesquels ils se trouvent continuellement en contact; habitudes entrées depuis longtemps dans les mœurs du pays et qui s'allient souvent à une piété vraie et profonde. Pourtant après beaucoup de déceptions et de désenchantements, malgré une incroyable fatigue de corps et d'esprit, parmi tant de choses insignifiantes, inconvenantes même, il y a, il faut le reconnaître, deux ou trois impressions fortes et vives, de ces émotions qui saisissent l'âme et font époque dans ses souvenirs; de ces émotions qui agissent sur les plus indifférents, mais sont surtout puissantes sur les cœurs tristes qu'elles confirment dans cette pensée qu'il n'y a point de peine qui n'ait ses remèdes, point de malheur qui n'ait ses consolations.

Chasses à la côte orientale d'Afrique.

Les Arabes établis à la côte orientale d'Afrique, ainsi que les nègres qui leur sont soumis, ne connaissent guère d'au-

tres chasses que l'affût. S'ils font quelquefois des battues, c'est lorsque les panthères, devenues trop nombreuses, viennent de nuit jusque dans leurs villages et leur enlèvent des enfants ou des moutons.

Cependant quelques chefs, que la chasse amuse, se livrent assez souvent à cet exercice. Un préjugé religieux leur interdisant l'usage des chiens qu'ils tuent comme des animaux immondes, ils ont trouvé un moyen de les remplacer; moyen qui nous paraîtrait honteux et même barbare, mais qui semble tout simple et tout naturel dans des contrées où l'espèce humaine est dégradée et comptée pour si peu de chose.

Ces chefs tirent d'un pays montagneux, situé dans l'intérieur, à trente journées de marche des côtes, des esclaves vigoureux et agiles appartenant à une nation qu'ils nomment *Montjavouas*. On les reconnaît aux mouchetures qui couvrent leur visage et leur corps : ce sont des cicatrices disposées symétriquement; comme chez d'autres peuples nègres; elles paraissent être le résultat d'incisions faites avec un instrument tranchant.

Ces *Montjavouas* mènent une existence misérable; ils n'ont pas encore eu l'idée de se bâtir des cabanes et de semer du millet, principale nourriture de ceux qui sont moins éloignés de la mer. Ils n'ont jamais couché sous un toit et ne vivent que de gibier, souvent ils ne prennent pas la peine de le faire rôtir et le dévorent tout cru. Leurs organes sont plus actifs et leurs sens plus subtils que ceux des tribus nègres moins sauvages. Le besoin et l'habitude ont dû contribuer aussi au développement de ces facultés, et leur faire acquérir cette finesse d'odorat que nous sommes quelquefois surpris de rencontrer dans les animaux qui contribuent à nous procurer le plaisir de la chasse.

Le *Montjavoua* est toujours nu. Son lit est la peau de la

panthère ou du lion qu'il tue dans les forêts; ses armes sont un arc et des flèches dont il se sert avec une adresse admirable; elles sont enfermées dans un carquois d'écorce d'arbre qu'il porte en sautoir, il est soutenu par une courroie de peau de gazelle.

Le bois de l'arc est d'un jeune arbre que ces sauvages font passer au feu quand il est vert, afin de le ployer avec plus de facilité; il est noir, dur et pesant; la corde est faite des intestins des animaux qu'ils ont fait sécher; les flèches sont en bois dur, garni à une extrémité de plumes épaisses et courtes, à l'autre d'un fer aigu, un peu courbé, et dentelé d'un côté afin qu'il soit mieux retenu dans la blessure. Ce fer est enduit d'une sorte de résine, sorte de poison narcotique très-actif, tiré d'un arbre qui croît dans leur pays.

Les particularités que nous venons d'exposer ont été insérées par M. Leguevel de la Combe, dans le *Journal des Chasseurs*; il nous a permis de les emprunter. En 1827, ce voyageur revenait de Brava, où il était allé pour traiter du morfil; le besoin de faire des vivres et de chercher une voie d'eau, le força de s'arrêter à Quiloa, port qu'il avait visité quelques années auparavant; il y connaissait Moma-Munji, fils de l'ancien sultan du pays, et il y retrouva Mohammed-Aly, courtier de Zenzibar, qui, bien que hadji, ne se faisait aucun scrupule de manger du jambon et de sabler du madère. Ces deux Arabes s'empressèrent de présenter M. Leguevel à Ahmed, eunuque abyssin et esclave de l'imam de Mascate, qui venait de lui confier le commandement de Quiloa, place défendue par quelques mauvais canons de gros calibre et par une garnison de Bédourins. Ces soldats venaient tous les matins offrir à M. Leguevel des gazelles qu'ils tuaient avec leurs longs fusils à mèche, dont les canons sont si bons et les batteries si incommodes.

« Je leur demandai, ajoute le narrateur, comment ils s'y

prenaient pour approcher ces gazelles ; ils me proposèrent de les accompagner la nuit suivante si je voulais leur donner quelques piastres pour acheter de l'opium. Je partis peu d'heures avant le coucher du soleil avec quatre Bédouins et un jeune Arabe de Quiloa, qui parlait assez bien le français. Ils s'arrêtèrent au centre de la ville chez un Banian où ils me dirent d'acheter des balles en fer pour charger mon fusil à deux coups, j'avais de plus des pistolets et un sabre de fantassin.

« Nous marchâmes pendant plus d'une demi-heure le long du rivage sur des vases durs et grisâtres où l'on ne voyait que quelques arbres rabougris dont les feuilles rares étaient petites et desséchées ; les seuls oiseaux qu'on y rencontrait étaient des flamands et une espèce de pélican gris qui vit d'insectes et de petits poissons. Nous entrâmes ensuite dans un champ de millet où les Bédouins poursuivirent une panthère qui prit la fuite aussitôt qu'elle nous aperçut. Un peu plus loin, ils tirèrent sur une antilope qui n'était plus à portée.

« Nous avançons toujours dans la campagne ; les arbres très-éparpillés n'étaient guère plus beaux que ceux de la côte ; aussi il n'y avait que peu d'oiseaux, à l'exception de petits perroquets verts, dont des volées s'abattaient sur des cocotiers. Je cherchai à tirer sur de grands singes qui dévastaient une plantation de manioc ; il me fut impossible de les approcher ; ils étaient au moins une centaine, et s'éloignaient en gambadant. Leur poil roux, sale et long, et leurs grandes queues recourbées les rendaient hideux.

« Après avoir traversé une plaine de sable fin où la chaleur était insupportable, nous arrivâmes près d'un monticule couvert d'arbres et entouré d'un petit bois. Ce lieu était moins triste et moins aride que tous ceux que nous avons rencontrés jusqu'à lors, parce qu'une source qui jaillissait

du pied de la butte arrosait les terres voisines. Les Bédouins avaient choisi cet endroit pour l'affût. Ils me firent remarquer près de la source un arbre qu'ils avaient fortifié de manière à n'avoir pas à craindre les attaques des bêtes féroces qui venaient là pour se désaltérer. Ils l'avaient dégagé de la plus grande partie de ses branches et entouré presque à la hauteur de sa cime d'une palissade de pieux légers, soutenus par des supports fixés au tronc et défendue au dehors par d'autres pieux très-aigus placés presque horizontalement : ils avaient établi à l'intérieur une sorte de galerie dont la charpente était revêtue de fortes nattes; on pouvait s'y tenir assis. On y montait au moyen d'une forte corde que l'on retirait après s'en être servi.

« Les Bédouins m'ayant placé dans l'endroit le plus large et le plus commode, j'aurais pu y dormir si des cris affreux ne se fussent fait entendre quelque temps après le coucher du soleil. Mes compagnons me dirent que c'étaient les hurlements des hyènes qui venaient fouiller le sable pour dévorer les intestins de quelque esclave mort de fatigue ou de faim et que les marchands y déposent presque tous les jours.

« Aux cris qui avaient d'abord frappé mes oreilles et qui cessaient par moments se joignirent bientôt des rugissements épouvantables, qui annonçaient l'approche de lions arrivant pour se désaltérer. Les Bédouins tirèrent sur deux de ces animaux qu'ils manquèrent. Au point du jour, plusieurs gazelles vinrent aussi pour étancher leur soif. Nous fîmes feu tous à la fois, il en tomba quatre sur le gazon.

« Nos nombreux coups de fusil avaient sans doute éloigné le gibier; nous ne vîmes plus que deux biches qui, n'osant pas s'éloigner de la source, ne passèrent pas à portée et quelques lièvres semblables à ceux d'Europe que nous ne pûmes pas tirer; je croyais notre chasse finie quand le jeune Arabe

me fit remarquer un chat tigré qui descendait du monticule; sa marche était incertaine, souvent il s'arrêtait pour écouter; enfin, pressé probablement par la soif, il se détermina à gagner l'eau.

« Je priai mes compagnons de me l'abandonner. Gêné par la palissade, je tirai maladroitement; car la balle que je voulais loger dans la tête de l'animal lui cassa seulement une patte de devant; alors il s'élança contre un tronc d'arbre et s'y cramponna avec tant de force que ses griffes entraînent dans l'écorce. Je profitai de cette posture pour le tirer une seconde fois; ma balle le frappa près des reins et le renversa; cependant il se débattait encore, il fallut un troisième coup pour l'achever.

« Nous ne sortîmes de notre fort qu'après avoir attendu encore une heure, parce que le temps où les bêtes féroces viennent se désaltérer ne fut passé qu'alors; et nous rentrâmes en ville avec notre gibier.

« Ahmed, que je n'avais pas informé de mon départ, me dit à mon retour que s'il eût connu mon goût pour la chasse, il m'eût offert de me procurer, sans tant de fatigues, plus d'amusement que je n'en avais eu, et ajouta que le surlendemain nous irions chasser la panthère avec ses Montjavouas. Il leur fit commander de tenir leurs arcs et leurs flèches en bon état, et plusieurs étant partis le lendemain, pour reconnaître le terrain fréquenté par les panthères, rapportèrent le soir une gazelle qu'ils avaient tuée.

« Le jour suivant nous étions à cheval avant l'aurore : une troupe de soldats bédouins nous escortait, le jeune interprète arabe m'accompagnait; les Montjavouas qui formaient notre meute avaient pris les devants. A deux lieues à peu près de la ville, on s'arrêta près d'une colline couverte d'arbres touffus mais peu élevés, un bois le plus épais que j'eusse encore vu en Afrique s'étendait assez loin dans une vaste plaine de sable.

« Là, les Montjavouas se séparèrent en deux bandes; l'une resta près de nous; l'autre se mit à battre la forêt; quoique je n'y apperçusse pas de sentiers, ils s'y enfonçaient malgré les ronces avec légèreté et une vitesse incroyables. Nous galopâmes en tournant le bois de leur côté aussitôt que des cris dont les Bédouins connaissaient la signification, se furent fait entendre; ces cris annonçaient que les Montjavouas étaient sur la trace d'une panthère. Dès qu'ils jugèrent qu'ils n'en étaient plus éloignés, ils s'approchèrent avec précaution d'un fourré où ils espéraient la rencontrer; ils s'arrêtaient à chaque instant pour examiner le sable et la disposition des branches; enfin celui qui la découvrit le premier, fit signe aux autres avec le doigt; la panthère qui les avait aperçus se ramassait pour s'élaner sur eux, lorsqu'elle reçut à la fois toutes leurs flèches. Il leur fallut beaucoup d'adresse pour échapper à sa griffe meurtrière; après avoir fait deux ou trois bonds, elle s'étendit sur le sable et prit une attitude semblable à celle d'un chat qui guette sa proie; d'autres flèches tirées par les Montjavouas et des coups de fusil des Bédouins, l'atteignirent en ce moment, mais ses blessures ne paraissaient pas l'avoir affaiblie, car elles s'élança dans la plaine avec une vitesse extraordinaire; c'était là que nous l'attendions. Nous reculâmes pour la laisser passer; et quand elle fut à une cinquantaine de pas nous la tirâmes, mais nos balles ne l'atteignirent pas.

« Les Montjavouas furent bientôt à sa poursuite; ils précédaient nos chevaux que nous avions mis au galop; de nombreuses taches de sang sur le sable annonçaient que l'animal était blessé; elles guidèrent les Montjavouas lorsque nous eûmes traversé la plaine pour arriver au fort où elle s'était réfugiée. Il me paraissait difficile qu'ils l'en fissent sortir sans courir de grands risques. En effet l'un d'eux, embarrassé dans son arc fut saisi par la bête irritée et déchiré

en un instant. Cet accident me désola, parce que j'attribuai la triste fin de cet infortuné à ma curiosité que le gouverneur de Quiloa avait voulu satisfaire. Les Montjavouas, empressés de venger la mort de leur camarade ; décochèrent avec furie leurs flèches contre l'animal qui, harcelé de toutes parts dans son antre, s'élança après une longue résistance dans la plaine où nos bœufs le renversèrent. Ahmed me pria d'accepter sa peau que les Montjavouas enlevèrent avec beaucoup d'adresse.

« A mon tour je le suppliai de ne plus permettre à ses esclaves de s'exposer ainsi ; et il leur donna l'ordre de nous conduire dans des lieux habités par des animaux moins dangereux. Ils connaissaient bien ceux où il y avait des zèbres ; mais ils étaient éloignés et la chaleur commençait à m'incommoder ; d'ailleurs j'étais vivement affligé de la mort du malheureux Montjavoua et la chasse avait bien perdu de son attrait pour moi. »

« Ahmed qui ne comprenait pas comment la perte d'un esclave avait pu m'attrister, me proposa une chasse à l'éléphant ; mais il aurait fallu aller très-loin et passer quelques jours sous la tente. Mes affaires étaient terminées à Quiloa, je fis dès le lendemain mes adieux au gouverneur. »

L'Homme américain (de l'Amérique méridionale) considéré sous ses rapports physiologiques et moraux ; par M. Alcide d'Orbigny.

Ce travail est divisé en deux parties ; la première consacrée aux généralités déduites des faits, la seconde à la partie descriptive spéciale.

Voici quelques-uns des principaux résultats qu'il fait

connaître. Sur la surface du continent américain que l'auteur a étudiée on comptait plus de mille nations; il les a réduites à trente-neuf. La répartition des nations avant la conquête, comparée à leur état actuel, prouve que toutes occupent aujourd'hui les mêmes lieux qu'elles habitaient jadis. Leur ordre, suivant l'étendue de terrain qu'elles occupent, donne le premier rang à la nation Guaraniss pour ainsi dire à l'état sauvage. Les migrations des peuples, retrouvées par les langues, démontrent à l'auteur que la même nation, les *Guaranis*, les *Galibis* ou *Caribes*, s'étendait depuis les Antilles jusqu'à la Plata, depuis le pied des Andes jusqu'à l'Océan Atlantique, extension non signalée avant lui. D'après ses recherches, le nombre actuel des Américains purs de race s'élèverait encore à plus de deux millions. La statistique des Américains sans mélange, surtout de ceux des provinces de Moxos et de Chiquitos, où aucun membre n'est inutile à l'augmentation de la population, lui fait trouver des résultats curieux; en France nous comptons une naissance pour 32 habitants; à Moxos et Chiquitos la proportion est une naissance pour 14. En France encore on a un mariage pour 131 habitants, à Moxos on compte un mariage pour 41.

Dans l'Amérique méridionale deux principes colorants existent parmi les indigènes. Le brun olivâtre plus ou moins foncé, et le jaune rougeâtre. M. d'Orbigny discute les influences de la latitude, de l'élévation du lieu d'habitation sur la couleur de la peau, et croit reconnaître que la sécheresse de l'atmosphère a plus de part à son intensité que la chaleur. Ses observations sur la taille lui démontrent que les plus petits hommes sont sur les plateaux élevés des Andes, ce qu'il attribue à la raréfaction de l'air. Le rapport de la taille des hommes et des femmes, place les femmes de plus haute taille proportionnelle avec les hommes les plus grands. La comparaison tend à prouver que la forme de la

tête des Américains n'offre pas des caractères aussi certains, aussi tranchés qu'on l'avait pensé. Les caractères des traits, de la physionomie, paraissent au contraire devoir servir de base à la classification de l'homme américain ; en voici un exemple : le nez long, saillant, fortement aquilin et recourbé à son extrémité chez les Péruviens, est court, légèrement épaté chez les Araucanos, les Moxos, les Chiquitos ; très-court, très-épaté, très-large, chez les Patagons ; court, étroit chez les Guaranis. — L'influence de la position sociale sur la physionomie des Américains est on ne peut plus évidente : le Péruvien, de tous temps soumis à la plus étroite servitude, l'a grave, réfléchi, triste même ; on dirait qu'il renferme en lui toutes ses pensées, qu'il cache aussi soigneusement ses plaisirs que ses peines sous une apparence d'insensibilité. L'Araucano libre, mais toujours en guerre, est aussi réfléchi et froid, mais ce n'est pas de la tristesse, c'est du mépris pour tout homme étranger à sa nation. Le Chiquito, au contraire, a la physionomie la plus ouverte, la plus franche, la plus gaie, etc. — Il existe une inégalité étonnante entre le mélange des Espagnols avec telle ou telle race américaine. Avec les Guaranis, les Métis sont de belle taille, presque blancs ; leurs traits sont beaux dès la première génération, tandis qu'avec les Quichuas, les traits américains sont plus tenaces et ne disparaissent qu'après plusieurs générations.

Les considérations morales, complément indispensable des caractères physiologiques, offrent encore les résultats suivants : la comparaison des langues réduit à un très-petit nombre les nations qu'on croyait multipliées à l'infini. — Les facultés intellectuelles des Américains ne sont pas au-dessous de celles des autres hommes. — Le caractère moral est purement national et tient évidemment à des dispositions prédominantes, particulières à chaque nation : les Espagnols

n'ont mis ni moins de bravoure, ni moins de persévérance dans leurs luttes guerrières ou religieuses contre les Araucanos, contre les peuples des Pampas et du grand Chaco, qu'ils n'en avaient mis contre les Guaranis et les Péruviens, et cependant, depuis trois siècles, ni le fer, ni la persuasion n'ont pu rien obtenir de ces premiers peuples; ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient avant la conquête. — Les mœurs des Américains sont déterminées par les ressources locales. — Les animaux domestiques, la culture, ont une grande influence sur les causes de la réunion des Américains en grandes sociétés. — Les coutumes et les usages sont le plus souvent déterminés par les mœurs. — L'état de l'industrie était en rapport avec l'état des sociétés, et non avec l'extension des nations. — Les recherches sur les monuments, les traditions, les langues, sur les premiers centres de civilisation, placent celui de la civilisation péruvienne, sur les rives du lac de Titicaca, au sein de la nation Aymara, qui en serait la souche première, sur les plateaux des Andes; c'est le point central où la vie agricole et pastorale paraît s'être développée, où les idées sociales ont germé, où, à une époque perdue dans la nuit des temps, elle était parvenue à une civilisation avancée, ce que prouvent les monuments. — L'extension comparative des gouvernements, avec celle des nations distinguées par le langage, démontre que le degré de civilisation ne suit pas toujours une marche relative à leur importance numérique, mais se rattache à l'étendue et à la stabilité des sociétés. — L'influence de la température sur les cultes est évidente: on ne révérait le soleil que sur les plateaux glacés des Andes.

M. d'Orbigny divise les Américains ainsi qu'il suit, en assignant des caractères distinctifs à chacune de ces divisions.

HOMME AMERICAIN.

Ile RAGS.

ANDO-PÉRUVIENNE.

Couleur brun olivâtre plus ou moins foncée. Taille petite. Front peu saillant. Yeux horizontaux, jamais bridés à leur angle extérieur.

Ile RAGS.

PAMPÉENNE.

Couleur brun olivâtre. Taille souvent très-détachée. Front bombé non saillant. Yeux horizontaux, quelquefois bridés à leur angle extérieur.

Ile RAGS.

BRASILEO-GUARANIEENNE.

Couleur jaunâtre. Taille moyenne. Front peu bombé. Yeux obliques, relevés à leur angle extérieur.

Couleur brun olivâtre foncé, très-brunâtre, à mesure qu'on s'élève. Formes massives. Front très-long comparé à l'ensemble. Front saillant. Face large ovale. Nez long, très-saillant, dirigé en bas. Bouche sans grande. Lèvres médiocres. Yeux horizontaux, à corne de jument. Pommettes non saillantes. Traits prononcés. Physion. sérieuse, réfléchie et triste.

2e Ramses. ANTISIEN.

Couleur variable du brun olivâtre foncé à une teinte très-claire. Taille variable; moyenne, 1 mètre 645 millim. Formes peu massives. Tronc dans les proportions ordinaires. Front non saillant. Face ovale. Nez variable. Bouche moyenne. Yeux horizontaux. Traits effacés. Physionomie sive, douce.

3e Ramses. ARAUCANIEN.

Couleur brun olivâtre peu foncé. Taille moyenne, 1 mètre 645 millim. Formes massives. Troie un peu long, conique à l'ensemble. Front peu élevé. Face presque circulaire. Nez très-court, épais. Yeux horizontaux. Bouche médiocre. Lèvres minces. Pommettes saillantes. Traits effacés. Physionomie sérieuse, froide.

1er Ramses. PAMPÉEN.

Couleur brun olivâtre, ou marron foncé. Taille moyenne, 1 mètre 688 millim. Formes herculéennes. Front bombé. Face large, aplatie, oblongue. Nez court, très-petit, à varices larges, ouvertes. Bouche très-grande. Lèvres grosses, très-saillantes. Yeux horizontaux, quelquefois bridés à leur angle extérieur. Pommettes saillantes. Traits prononcés, mâles. Physionomie froide, souvent féroce.

2e Ramses. CHIQUIÈEN.

Couleur brun olivâtre clair. Taille moyenne, 1 mètre 663 millim. Formes médiocrement robustes. Face circulaire, pleine. Front bombé. Nez court, peu épais. Bouche moyenne. Lèvres minces, peu saillantes. Yeux horizontaux, quelquefois légèrement bridés extérieurement. Pommettes non saillantes. Traits effacés. Physionomie enjouée, vive, gaie.

3e Ramses. MOXÉEN.

Couleur brun olivâtre peu foncé. Taille moyenne, 1 mètre 670 millim. Formes robustes. Front peu bombé. Face ovale-circulaire. Nez court, peu large. Bouche médiocre. Lèvres un peu saillantes. Yeux horizontaux, non bridés. Pommettes peu saillantes. Physionomie un peu enjouée, douce.

Ramses égypte.

Couleur jaunâtre mélangée d'un peu de rouge très-pâle. Taille moyenne, 1 mètre 600 millim. Formes très-maigres. Front non saillant. Face circulaire, plane. Nez court, droit; narines étroites. Bouche moyenne, peu saillante. Lèvres minces. Yeux souvent obliques, toujours relevés à l'angle extérieur. Pommettes peu saillantes. Traits effacés. Physionomie douce.

- Yacouba.
- Inca.
- Aymara.
- Chango.
- Ancasna.
- Yacouba.
- Mocicéna.
- Tucana.
- Maropa.
- Apolofia.
- Arasna.
- Arauca.
- Féjien.
- Patagon.
- Paiche.
- Charra.
- Mboobis ou
- Toba.
- Malgasya.
- Abigoua.
- Langoua.
- Sumacou.
- Chiquito.
- Savaca.
- Ovadi.
- Curimacata.
- Coracou.
- Tapava.
- Cucucouca.
- Paitouca.
- Corabaca.
- Moxos.
- Chapacura.
- Uchuma.
- Cachiana.
- Movina.
- Cayuvu.
- Pacaguara.
- Ucuba.

Guarani.

Botocuid.

Florence.

Florence ! A ce nom, quel est l'homme doué d'un esprit noble et tant soit peu cultivé, qui ne se sente vivement ému ! dont les rêves de gloire, de bonheur et de perfectibilité ne se réveillent pas dans sa mémoire ! O vous qui, jeunes et tout gonflés encore de cette sève abondante d'idées, d'impressions, de sentiments et d'espérances, sentez le besoin de vous nourrir d'images imposantes, de faits graves et de poésie pour former votre jugement, pour régler les travaux de votre esprit et lester votre âme, allez à Florence ! allez visiter ce sol baigné par le sang de ses enfants, embelli par le génie de ses artistes, immortalisé par le chant de son poète ! allez voir ce coin de terre de notre Europe où les débris de la science, des arts et de la philosophie antique, ont été sauvés du naufrage des temps barbares, où une poésie et une langue ont éclaté tout à coup, où le flambeau de la science pure a commencé à briller !

Puissé-je revoir encore cette terre, cette ville, berceau de la civilisation dont nous jouissons tous aujourd'hui ! Jamais je n'oublierai ce que j'ai ressenti quand, séparé encore par quelques milles de Florence, mes yeux se portaient successivement sur toutes les échancrures des montagnes pour la découvrir. A l'apparition d'un roc, dans la moindre mesure, je croyais entrevoir la coupole du dôme, ou la tour du Vieux-Palais. Parvenu enfin à la dernière hauteur d'où l'on domine la vallée de l'Arno, à Fontebuona, on aperçoit de là, entre deux collines, d'un côté l'élégant clocher de Fiesole, et vers la gauche le sommet des principaux édifices de Florence. C'était au mois de juillet, le soleil dardait vivement ses rayons, les cigales faisaient retentir l'air de leurs cris, et tout en laissant voir, des deux côtés de la route, des forêts d'oliviers

ou des vignes bordées de grenadiers en fleurs, la vue était attirée au loin par les riches campagnes où coule l'Arno, et au milieu desquelles brillaient au soleil une foule d'habitations délicieuses.

Au pied de vertes collines, Florence enfoncée dans une espèce de coussin de verdure, montre à moitié et comme par coquetterie, ses antiques tours, le dôme de sa cathédrale, ses nombreuses églises et ses fortifications brunes divisées, comme la ville, par les eaux du fleuve. On descend les derniers remparts des montagnes, on voit les vieux murs de Florence. On passe sous ses portes fortifiées; le bruit du pas des chevaux retentit sur les dalles bien équarries qui garnissent les rues, et les yeux sont attirés de tous côtés par des constructions dont le style sévère et élégant tout à la fois, indique le goût d'un peuple qui a été républicain et artiste.

Ce qui frappe surtout l'étranger lorsqu'il entre dans cette ville, c'est la comparaison continuelle que l'on y fait de l'austérité des monuments républicains avec l'élégance des manières et la frivolité des usages modernes. En passant sous les murs noirs du Palais de Justice ou du Vieux-Palais, en jetant les yeux sur cette immense cathédrale, toute recouverte de marbres de diverses couleurs, on est tout étonné, lorsque l'on reporte son regard autour de soi, de ne pas voir encore dans les rues des hommes vêtus comme au temps de Dante, de Pétrarque ou de Michel-Ange.

Aussi, peu d'autres villes présentent-elles des disparates plus tranchées. En vingt minutes de temps, car l'enceinte de Florence n'est pas très-étendue, on peut en partant de ces vieilles citadelles, ou de la place du Grand-Duc, aller jusqu'aux *Cascine*. Cette promenade, dont on peut traduire le nom en français parce lui des *laiteries*, est située hors des murs de la ville et de la porte al Prato. Ce lieu de repos,

beaucoup moins vaste que les Champs-Élysées de Paris, est une presque île formée d'un côté par le Mugnone et de l'autre par l'Arno. Le souverain lui-même et toute sa famille ne manquent guère de venir chaque jour dans ce parc, qui renferme plusieurs prairies, goûter, au milieu des habitants de Florence, le repos et prendre l'air dans cette promenade d'où l'étiquette est bannie.... C'est un des spectacles les plus touchants que l'on puisse voir, et l'une des habitudes les plus morales d'une nation.

L'antique palais Féroni, auquel ses créneaux, ses machicoulis et ses étroites lucarnes ont conservé l'aspect d'une bastille redoutable, est devenu intérieurement une habitation comme tant d'autres, remplie d'une foule de locataires réunis sous le même toit, malgré la différence de leurs intérêts, de leurs goûts et de leurs revenus. Dans les salles basses de cette vieille citadelle, où jadis on rassemblait les armes, où l'on se préparait à l'attaque ou à la défense pendant les guerres civiles, les heureux Florentins de ce siècle trouvent un café, et courent pour se rafraîchir avec le friand sorbet ou l'eau de limon.

Un attrait particulier ramène toujours l'étranger sur la place du Grand-Duc, près de la loge des Lanciers, près du vieux palais de la Seigneurie. C'est sur cette place où l'on exposait le Cavrocio, où le peuple s'assemblait en armes, où l'on élisait les magistrats ; c'est là que les Ciompi, conduits par M. Lando, le cardeur de laine, s'emparèrent du palais des seigneurs et du gouvernement ; c'est à cette place même où Savonarole fit célébrer son carnaval mystique et fut brûlé ; où Laurent-le-Magnifique amusa le peuple avec ses chansons et ses fêtes, où l'on voit la Judith de Donatello, le David de Michel-Ange, le Pende de Benvenuto Cellini, la statue équestre de Côme I^{er}, grand-duc de Toscane. C'est sur cette place enfin, et en présence de ces édi-

fices et de ces monuments que s'est déroulé tout le grand drame politique de Florence.

Destinées à consacrer la mémoire d'événements non moins glorieux mais plus pacifiques, plusieurs églises de Florence forment à elles seules des monuments complets. Telle est celle de Sainte-Croix, panthéon florentin, où les cendres de tous les hommes les plus illustres de la Toscane reposent ; telle est surtout la basilique de Saint-Laurent, vénérable par son antiquité, et enrichie des trésors de la science et des arts. Là on voit la chapelle consacrée à la sépulture de la famille des Médicis, édifice étourdissant par la richesse des matières qui y ont été employées, et où sont déposés les restes de tous les grands-ducs de Toscane, et à quelques pas de là est la sacristie nouvelle dont la décoration fut confiée à Michel-Ange par Léon X. Ce sanctuaire renferme ce que le grand artiste florentin a produit de plus étonnant et de plus parfait en sculpture.

On a placé en outre dans cette église un des plus précieux dépôts des connaissances humaines, la bibliothèque Médicio-Laurentienne, dont la composition et la distribution furent confiées aussi à Michel-Ange.

Les armoiries bigarrées et les écussons suspendus aux créneaux du Vieux-Palais résument les folies, les malheurs et la gloire de Florence. Mais soit que l'on pense devoir rejeter les fautes de ses habitants sur eux-mêmes ; ou que, considérant ce peuple comme ayant reçu d'en haut la mission de fournir une carrière plus glorieuse que les autres, privilège qui entraîne toujours les hommes comme les nations dans des infortunes extraordinaires ; dans l'un ou l'autre cas, on doit juger avec indulgence les erreurs que Florence a pu commettre, puisqu'elle les a payées si cher, et qu'à ce prix elle a laissé un si riche héritage au monde civilisé.

Ce qui rend la destinée de Florence touchante et sublime, c'est de voir que tout ce que cette ville a produit de mal est retombé sur elle, tandis que tout ce que cette aînée des nations de l'Europe a inventé de beau, de grand et d'utile est devenu un riche héritage pour ses sœurs, soit en exemples, soit en institutions.

Quatre époques et quelques grands noms résument toutes les vicissitudes de cette Florence tout à la fois malheureuse, frivole et sublime : le temps de la république et le poète Dante Alighiéri ; l'oligarchié, pendant laquelle parurent Côme, Laurent de Médicis et l'artiste Michel-Ange Buonarotti ; la monarchie médicienne protégée par la gloire de Galilée ; et le règne de Léopold depuis lequel les Toscans sont le plus doux, le plus humain et le plus heureux peuple de l'Europe.

(Extrait de *Florence et ses vicissitudes*,
par M. Delécluze, t. I^{er}.)

Monuments druidiques des environs de Cherbourg. — Temple gaulois.

Ce pays, autrefois couvert d'épaisses forêts, coupé de landes arides, entouré de falaises rocailleuses où la mer vient se briser, paraît avoir été singulièrement chéri des druides, qui y ont laissé de nombreux monuments de leur culte. Voici l'indication sommaire des principaux temples des environs de Cherbourg :

Ces monuments sont différents de forme et paraissent avoir servi à des usages différents.

Les uns se présentent au milieu d'un bois ou sur le sommet d'une montagne, sous la forme d'une pierre ou *table*,

non taillée, presque toujours de grès, placée horizontalement sur le sol, et quelquefois bien loin des rochers d'où elle a été extraite. Il y a deux monuments de ce genre aux environs de Cherbourg, l'un à Bricquebec sur la colline des *Grosses-Roches*, l'autre dans la commune de Carneville.

D'autres, et ce sont les plus imposants, sont quelquefois placés près d'un ruisseau sur le penchant d'une colline, et s'élèvent en colonne de pierre brute, et apparaissent blancs malgré les lichens qui les recouvrent au milieu des arbres. Autour de ces pierres tout est mystérieux; la fontaine des environs porte le nom de *Fontaine des Fées*, et ces petits êtres nocturnes viennent, dit la tradition, quelquefois y laver leur linge. Souvent pendant la nuit on les a entendus rire et rôder autour du monument, puis au moindre bruit se cacher sous les roches voisines dans les interstices des pierres. Ailleurs ces colones sont placées sur un versant en face de la mer. Ceux qui ont été assez osés pour en approcher la nuit de Noël pendant la messe de minuit, se sont aperçus qu'ils tournaient sur eux-mêmes; ils ont entendu des cris épouvantables dans le bois ou dans le creux des falaises, et ont vu des yeux flamboyants étinceler dans l'ombre.

Ces pierres sont très-nombreuses dans les environs de Cherbourg. On les appelle vulgairement *pierres buttées*, *pierres levées* ou *tournantes*. Les savants leur donnent le nom de *menhirs* ou *peulvants*.

Parmi les monuments de ce genre on cite les deux menhirs de Teurthéville-Hague, placés dans la vallée de Nérét, à peu de distance l'un de l'autre, et hauts de 9 pieds; ceux des Pieux, sur le penchant d'une falaise, de Négreville, près de la Douve, et de Carneville. Celui-ci est haut de 12 pieds, et a pour base un triangle rectangle; il est placé sur le haut d'une colline, au milieu d'un amas de granits brisés. On

cite encore celui de Cosqueville, étranglé à la base et terminé par une pointe conique, peut-être travaillé de main d'homme, et les deux menhirs de Saint-Pierre-Eglise, dont l'un, le plus considérable du département, nommé la *longue pierre*, à base triangulaire, est haut de 12 pieds $\frac{1}{2}$ et épais de 5 pieds sur 3 pieds 9 pouces; il est un peu incliné. Le second, qui est moins grand, est aussi placé auprès d'un ruisseau à un quart de lieue au nord du bourg. — Ces trois monuments forment ce qu'on appelle dans le pays le *mariage des trois princesses*. La dot de ces princesses est, ajoute-t-on, enfouie dans le triangle déterminé par ces trois pierres. On y a souvent fait des fouilles afin de la découvrir, ainsi qu'à Montaigu-la-Brisette, autre commune du Val-de-Saire, où des pierres semblables se retrouvent avec la même tradition.

Il y a encore des menhirs à Bouillon, à Quinéville, à Maupertus, à Mesnil-au-Val. Il existait aussi autrefois une *pierre au serpent* à Flamanville, détruite en 1825, une *pierre buttée*, auprès de la ferme de ce nom, à Tourlaville, sur la route de Valognes, deux à Fermanville, une à Breuille, et sur les côtes beaucoup d'autres qui ont été détruites pour servir à la construction du port de Cherbourg.

D'autres monuments qui paraissent avoir aussi joué un grand rôle dans le culte druidique, sont les pierres connues sous le nom de *logans* ou *pierres branlantes*.

C'est ordinairement un bloc placé en équilibre sur un autre de manière à n'avoir qu'un point d'appui et à pouvoir être mis facilement en mouvement. Quelquefois ces roches tremblantes étaient énormes. Elles ont attiré l'attention de tous ceux qui se sont occupés d'antiquités ou de curiosités naturelles. C'était, à ce qu'on croit, des pierres d'épreuves pour les femmes dont la conduite était suspecte. Malheur à celle dont le corps était trop faible, les muscles trop déli-

cats pour déterminer le mouvement demandé ! Sa mort expliquait la faute de la nature. Ces monuments, qui sont communs en Bretagne, sont assez rares dans le département de la Manche. Le seul qu'on y trouve est situé à Lithaire, arrondissement de Coutances. Il est placé sur la pointe d'un rocher au haut d'une montagne pittoresque, hérissée de rocs et très-escarpée. En 1801 il y en avait encore un nommé *le roc tremblant*, situé au bord de la mer sur la limite des communes de Cocqueville et de Fermanville; il avait 100 mètres cubes. On l'a détruit pour les travaux du port de Cherbourg, ainsi qu'un autre placé à Bretteville-en-Saire, commune voisine.

Souvent aussi sur le haut de grandes falaises arides, ou sur le sommet d'une montagne, on trouve trois pierres, vierges comme la nature environnante, fixées solidement dans le sol et surmontées d'une quatrième roche beaucoup plus grosse, de forme irrégulière. Ces monuments sont hauts de 10 ou 12 pieds et connus dans le pays sous le nom de *roches à trois pieds* ou *pierres levées*. Les savants leur donnent celui de *dolmen*. Les druides, qui paraissent avoir senti si bien la majesté des sites et la terreur des lieux, n'auraient eu garde d'oublier une pareille situation; aussi paraît-il prouvé que les dolmens qu'on trouva à Martinvast, sur le *Hurc*, près de la ferme de l'*Oraille*, et à Flamanville, ont une origine druidique. Ce dernier monument est situé sur une falaise très haute, devant une vigie. On y a placé un mât pour arborer les signaux sémaphoriques. Il est de granit comme toute la côte. — Celui de l'*Oraille* est de quartz grenu.

A Vauville, et au loin sur ces belles îles enlevées à la France, à peu de distance de l'ancien prieuré de Saint-Hermel, on trouve un monument d'une cinquième espèce, auquel les savants ont donné le nom de *galeries couvertes*.

Celui de Vauville porte chez les habitants celui de *roches pouquelées* ou *pierres pouquelées*, c'est-à-dire adorées. Il y a dans le Cotentin plusieurs autres *galeries couvertes*. Elles paraissent toutes avoir consisté en une double rangée de pierres, presque toujours de grès quartzeux ou de quartz grenu, rarement de granit, apporté de loin, recouvertes de roches de la même espèce. La largeur intérieure est de 3 ou 4 pieds, la hauteur varie de 2 à 4 pieds, et leur longueur de 35 à 60 pieds. On les trouve presque toujours sur des hauteurs. Les habitants du pays racontent que ces pierres ont été apportées par les fées, nation d'une taille extrêmement petite; ces galeries étaient leur demeure et contiennent encore leurs trésors. On y *faisait* autrefois *ses prières*.

Trois monuments de ce genre se trouvent à Bricquebec, placés tous trois en ligne droite, sur la colline des *Grosses-Roches*, dans la *forêt usagère*.

Presque tous ces monuments sont dégradés, soit par les fouilles et les travaux récents des hommes, soit par les suites de la proscription que les premiers chrétiens étendirent sur tout ce qui avait servi à un autre culte que le leur.

On trouve encore sur la lande des Pieux un ouvrage d'une espèce particulière; c'est une grande enceinte rectangulaire, formée de fossés construits en pierres recouvertes de terre, élevée à 1 mètre à peu près au-dessus du sol. Il a 23 mètres sur 17. Dans l'intérieur, du côté du sud, se trouve un autre enclos de forme elliptique construit de la même manière que le grand. Il y a encore diverses autres constructions dont on ne peut guère avoir une idée que sur le terrain. Ce monument a été découvert et décrit par M. Ragonde, qui a cru reconnaître un *temène* ou enceinte sacrée dont l'origine remonterait à l'époque druidique.

On voit encore sur cette lande deux *tumuli* ou monceaux

de terre allongés, de forme demi-cylindrique ou prismatique. Il y en a de semblables sur beaucoup de hauteurs inhabitées des côtes du département. On croit avec d'autant plus de raison que ce sont des tombeaux, qu'on y a souvent trouvé, en les fouillant, des monnaies et des armes.

Mais un autre monument, bien autrement remarquable que ceux dont nous avons parlé jusqu'ici, se trouve dans la paroisse de Kerkeville (*Kerk*, église) ou Querqueville (*quer-eum villa*), c'est la petite église de Saint-Germain, placée dans le cimetière, sur une hauteur, à côté de l'église paroissiale : sa forme primitive était un trèfle de 24 pieds du nord au sud, et de 34 de l'est à l'ouest, terminé par trois dômes dont l'un, celui du milieu, avait une ouverture circulaire de 3 pieds de diamètre. Il y avait aussi une porte d'entrée et une ouverture dans chaque dôme à l'est. La maçonnerie était en zigzag, sorte de construction qui ne se retrouve dans le département qu'à l'église Sainte-Croix de Saint-Lô; la hauteur est de 11 pieds à partir du sol, et elle n'est pas différente sous les trois dômes : les fenêtres étaient cintrées.

Depuis sa première fondation on lui a fait subir une grande métamorphose : sa forme trifoliée est devenue celle d'une croix à extrémités obtuses, par l'addition d'une petite nef de 16 pieds de long ; sur l'un des trois dômes on a élevé un clocher qui le surpasse de 20 pieds, et les trois ouvertures cintrées et placées à l'est ont été remplacées par quatre petites fenêtres ogives au nord et au sud. Ces nouvelles constructions sont en pierres d'assises horizontales. Il est probable que c'est à l'époque de cette restauration que ce temple a pris le nom de Saint-Germain, à l'exemple d'un grand nombre d'autres églises du Cotentin qui ont voulu ainsi honorer le nom de leur apôtre.

Ainsi il est clair que ce temple a eu une destination dans une religion antérieure au christianisme. Or, dit M. Assé-

lin à qui ces détails sont empruntés, il n'y a que le culte druidique qui ait chez nous précédé le christianisme; c'est donc à ce culte qu'il a dû appartenir, non pas aux Gaulois primitifs, sans doute, mais aux Gaulois de l'époque romaine, qui bâtirent en effet des temples, comme on en trouve la preuve dans différents auteurs, quoiqu'à l'origine ils n'eussent pas plus de constructions religieuses que les autres peuples à demi-civilisés.

On a trouvé auprès de presque tous les monuments dont nous avons parlé, des coffres en pierres qu'on croit être des tombeaux, des monnaies grossières sans légendes, des croix, des haches dont l'usage est inconnu. On a même trouvé à Bricquebec un moule servant à fondre ces instruments. Il est au cabinet d'antiquités de la ville.

Pâtisserie.

Il ne s'agit ici que de la pâtisserie qui, par sa nature et surtout par sa durée, donne lieu à un commerce qui ne se borne pas à la localité qui la fabrique; tels sont les *pâtés de France* dont nous allons parler. La France est bien certainement le pays où les pâtés ont acquis une véritable célébrité. Les étrangers nous rendent justice à cet égard, et la preuve la plus évidente s'en trouve dans l'exportation considérable qui se fait de ce produit culinaire dans les régions les plus éloignées.

Chartres et Nogent-le-Rotrou. C'est de Chartres que viennent les meilleurs pâtés de gibier à croûte fine. Cette ville est au centre de la Beauce, dont elle fut autrefois la capitale; son marché, qui a lieu le mardi et le samedi de chaque semaine, se trouve toujours copieusement approvisionné de gibiers succulents, et nulle autre ville ne peut songer à lui

enlever cette branche de commerce, qui est pour elle d'une grande importance. Ces pâtés se composent ordinairement de perdreaux, de cailles, d'alouettes ou de lièvres. On y fait aussi des pâtés de pluviers et de guignards, mais ce sont des gibiers de passage, et il faut profiter du moment. C'est un nommé Lemoine qui a fondé ce genre d'industrie dont les Chartrains sont assez fiers. On fait à Nogent-le-Rotrou des pâtés qui ne diffèrent pas de ceux de Chartres quant à la composition, mais qui sont loin d'avoir la même finesse d'assaisonnement; la croûte même en est un peu lourde. Ce sont de bons pâtés de ménage qui conviennent à des estomacs solides.

Pithiviers. Cette autre ville de la Beauce jouit d'une réputation méritée pour ses pâtés de mauviettes. La saison des pâtés de mauviettes, pour les amateurs judicieux, commence avec les brouillards et finit avec le mois de janvier. Nous avons des personnes d'une complaisance assez élastique, et qui ne se font aucun scrupule de continuer la consommation jusqu'à la fin de mars. Il n'est peut-être pas inutile de conseiller comme une chose succulente, pour manger la croûte de ces pâtés avec un véritable délice, de la faire réchauffer sur le grill.

Rouen. Rouen est renommé pour ses pâtés de poulardes désossées et piquées de jambon, de même que pour les pâtés de veau de rivière. Ce veau, dit de rivière, parce que les animaux paissent dans des prairies situées sur les bords de la Seine qui les baigne, a souvent la finesse de la volaille. On pourrait désirer que la croûte de ces pâtés fût d'une pâte moins substantielle.

Amiens. Degand, homme célèbre dans son art, a eu le talent de faire une fortune d'un million dans l'exploitation de son commerce de pâtés de canards. Ces pâtés ont le mérite, outre qu'ils sont très-déliés, de se conserver fort longtemps. La croûte n'est pas bonne à manger, mais les

amateurs l'utilisent pour faire un macaroni, car elle est d'une solidité qui prend la consistance du bitume : *Vires acquirit eundo*. Peut-être y trouverait-on le germe d'une découverte importante; avis à nos grands faiseurs d'affaires.

Montreuil-sur-Mer. C'est là qu'est la grande réputation des pâtés de bécasses. Il s'en fait une exportation assez considérable pour l'Angleterre.

Strasbourg. Il se fait à Strasbourg un commerce immense de pâtés de foies d'oies aux truffes, plus connus sous la simple dénomination de *pâtés de foies gras*. Les étrangers, et surtout les Anglais, éprouvent encore une certaine répugnance à manger de ces pâtés. Cette répugnance repose sur le moyen mis autrefois en usage à Strasbourg par les juifs, pour faire grossir les foies aux dépens de toutes les autres parties du corps. Ce moyen, dont le progrès des mœurs a fait justice, consistait à placer les oies dans des fours que l'on chauffait graduellement, jusqu'à ce que le foie eût atteint sa plus forte grosseur. Aujourd'hui on opère, car opération il y a, d'une manière beaucoup plus simple, et qui, sans procurer à ces animaux les jouissances du paradis terrestre, ne peut plus faire naître le dégoût chez les amateurs. On les place, comme des religieuses cloîtrées, dans de petites cellules assez étroites pour ne leur pas permettre d'exercice. Leur seul aliment se compose d'une pâtée très-nourrissante, et leur boisson d'eau soufrée.

Les pâtés de foies gras se font dans des croûtes fines et peuvent, en hiver, se conserver une quinzaine de jours. Lorsqu'on les destine à des expéditions lointaines, il est prudent de les faire faire dans des terrines, car alors leur conservation peut se prolonger au-delà de deux mois.

Toulouse. Si Strasbourg jouit de la réputation des pâtés de foies d'oies truffés, à Toulouse appartient celle des pâtés de foies de canards aux truffes. Ces pâtés sont plus onctueux que ceux de Strasbourg, et c'est presque un reproche qu'on

leur adresse. Je conseille aux personnes qui trouveraient qu'ils péchent par cet excès de délicatesse, de les arroser d'un verre de bon madère, et elles se ménageront ainsi une double jouissance.

Les pâtés de Toulouse sont faits en forme de tours, auxquelles les tours de la féodalité peuvent avoir servi de modèles. Ils sont presque toujours d'un gros volume; leur croûte est d'une solidité à l'épreuve, non pas de la bombe, mais de l'acier le mieux trempé. Il n'est pas étonnant de voir de ces pâtés atteindre le prix de 250 à 300 fr., ces pâtés étant toujours demandés pour de grandes occasions; ceux destinés à la consommation ordinaire sont préparés dans des terrines.

Périgueux. A Périgueux se fabriquent les pâtés de perdreaux truffés, dont la réputation, plus vite que la liberté, a fait le tour du monde. On les prépare d'habitude dans des terrines, et ils sont susceptibles de se conserver six ou huit mois, ce qui est dû principalement à leur assaisonnement. Il s'en fait aussi dans des croûtes d'un seigle très-grossier combiné avec du carton. Un sieur Courtois a attaché son nom à cette célébrité, qui lui a valu une fortune considérable. Depuis lui, ce commerce s'est encore accru prodigieusement à Périgueux.

Ruffec, Angoulême et Nérac. Ces trois villes sont placées sur la même ligne pour leurs pâtés en terrines, qui se composent de perdreaux ou de foies aux truffes.

(*Dictionnaire du commerce et des marchandises,*
article de M. Corcellet.)

Momies du Mexique.

Un peu au nord de la ville de Durango, et dans les limi-

tes de son département, s'allonge du nord au sud, sur le versant oriental de la Cordillère, une vallée inculte qu'on désigne sous le nom de *Grosse Bourse* ou *Bolson* de Mapimi. A de grandes distances les uns des autres, quelques hardis colons ont fondé des établissements, des fermes où ils élèvent d'innombrables bestiaux. Les Apaches, les Comanches et d'autres tribus indiennes de la frontière, poussent souvent leurs excursions jusque-là. Un jour, don Juan N. Flores, propriétaire de l'*hacienda* (ferme) de Saint-Jean de Casta, s'était aventuré fort loin à l'est dans les terres presque ignorées de sa dépendance; il se trouvait à une centaine de lieues de Durango. Sur le flanc d'une montagne il aperçut l'ouverture d'une grotte: il y monta et voulu pénétrer dans l'intérieur... Mais il en sortit immédiatement, frappé de terreur et se signant. Il croyait être tombé au milieu d'un repaire de sauvages féroces, car il avait vu une multitude innombrable d'hommes assis dans le plus profond silence.

La solitude du lieu où nul sentier, nulle terre foulée, nulle trace de pied humain ne se distinguait, fit croire à ses compagnons qu'il était sous l'influence d'une hallucination. Ils entrèrent dans la caverne bien armés et munis de torches. Quel spectacle se développa sous leurs yeux à la lueur jaunâtre de la résine enflammée, aux reflets douteux des sombres voûtes de la grotte! — « Plus de mille cadavres, en parfait état de conservation, sont assis sur le sol, les mains croisées par dessous les genoux; ils sont partagés en divers groupes, sans doute par ordre de familles. Leurs vêtements consistent en *tuniques de dentelle* (tilmas de lechuguilla) travaillées et tissées d'une manière admirable, avec des bandes et des écharpes (bezucos) d'étoffes diverses et de couleurs variées, toutes d'un vif éclat. Leurs ornements sont des chapelets de graines ou de petits fruits entremêlés

de petites billes blanches semblables à des os taillés, et des petits peignes en guise de pendants d'oreille, avec des petits os cylindriques, dorés et d'un poli parfait. Les sandales (vulgo huarachis) sont aussi d'une espèce de lianne tressée en grosses mèches et assujéties à la jambe par des fils de même matière. » (Extrait de la lettre du gouverneur de Durango au ministre de l'intérieur.)

Le même courrier qui apportait à Mexico cette nouvelle était chargé d'un paquet renfermant une bandelette prise sur l'un des cadavres, et divers échantillons de *tuniques* (tilmas), d'écharpes et de bijoux. Il annonçait aussi que le gouverneur avait engagé d'une manière pressante le propriétaire à murer l'entrée de la caverne jusqu'à ce que le gouvernement eut ordonné des mesures à l'égard de cette précieuse catacombe. Ce serait vraiment une perte pour la science si quelque avide bande de sauvages profanait et bouleversait ce séjour de la mort dans l'espoir d'y découvrir quelque trésor.

Monnaies romaines trouvées dans le département de la Moselle.

En perçant la route de Novéant à Mars-la-Tour, on trouva, il y a quelques temps, une assez grande quantité de pièces romaines, enfouies dans l'aqueduc, ressemblant assez, quand à la forme, à nos gros sous. Cette découverte est précieuse. La première monnaie de Rome se reconnaît à une tête de Janus, avec une proue de galère au revers. Servius Tullius y mit une brebis ou un bœuf, d'où vient le nom de *pecunia*, de *pecus*. On y mit ensuite, à la place de Janus, une femme armée avec l'inscription *Roma*, et au revers un char tiré à deux ou quatre chevaux, ce qui fit des pièces de monnaie appelées *bigati*, *quadrati*. On y frappa aussi des Victoi-

res. D'autres pièces portaient certaines marques, comme un X, c'est-à-dire *decem* (dix deniers), ou L *libra*... On voit sur ces pièces de cuivre, ramassées par les ouvriers, plusieurs de ces inscriptions.

—

Antiquités celtiques.

On vient de découvrir dans l'arrondissement de Valognes un objet intéressant pour les antiquaires celtomanes. C'est un moule ayant servi à fondre ces haches d'armes gauloises en bronze qu'on trouve assez fréquemment dans notre contrée, quoique plus rarement que ces coins gaulois du même métal dont on n'a pu encore jusqu'ici deviner l'usage et qui n'ont encore servi qu'à constater la vérité de ce vers de Lucrèce :

Nani prius æris erat quam ferri cognitus usus.

Ce moule est en pierre de grès sans doute assez réfractaire pour subir la chaleur de la fusion du bronze. Il est le pendant de celui en bronze, ayant servi à fondre des coins gaulois, qui fut trouvé dans la forêt de Briquebec, en 1827, et que possède la Bibliothèque de la ville de Cherbourg. Ce sont deux objets uniques dans leur genre et auxquels les antiquaires attachent un assez haut prix

ANNONCE.

M. Desgranges aîné, secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales, s'occupe en ce moment de la traduction d'une *Histoire de l'expédition des Français en Egypte*, par Nakoula el Turki ; ce document historique d'un grand intérêt s'imprime en arabe et en français, aux frais du gouvernement, à l'Imprimerie Royale.

—

CHAPITRE

COMMUNIQUÉ

D'UNE HISTOIRE DE L'HOSPICE
DU GRAND SAINT-BERNARD,

PAR M. REY.

DE LA NEIGE AU GRAND SAINT-BERNARD.

Il en est de la neige comme de la grêle plutôt que comme de la gelée blanche; celle-ci est la rosée qui se gèle après être tombée, celle-là est le produit de vapeurs déjà gelées quand elle tombe. La neige est formée des mêmes éléments et des mêmes vapeurs que les nuages. C'est, selon H. Davy, une eau pure cristallisée. Un flocon de neige est la réunion de petits cristaux représentant, lorsque l'air est calme, des étoiles régulières à six rayons. Au Saint-Bernard, et sur les autres montagnes élevées, les flocons n'acquièrent un certain volume qu'en été, ou lorsque la température n'est pas très-rigoureuse. Quand les vents sont impétueux et quand l'intensité du froid est grande, les cristaux sont petits et rappro-

chés. La neige est quelquefois si fine et si sèche, que, fouettée par un vent violent, elle pénètre partout, c'est-à-dire à travers les lézardes des murs, les fentes des portes, les joints des fenêtres et les fêlures des vitres. Dans les montagnes plus élevées que le Saint-Bernard et sous les pôles, il neige quelquefois sans que l'atmosphère soit chargée de nuages, et alors les flocons ont les formes les plus régulières et les plus élégantes. Ils paraissent bleus, quand on les observe par une lumière qui les a traversés, et ils communiquent cette belle couleur à l'eau que l'on rencontre dans les crevasses des glaciers (1).

La neige nouvellement tombée est très-poreuse, mais l'état de l'atmosphère change bientôt pour elle ce mode d'existence. Si le thermomètre est un peu élevé lorsqu'elle tombe, elle a de la disposition à se condenser par la suite: si le temps est froid, ou si le soleil n'en frappe point la surface, ses particules se rapprochent, sans qu'il s'établisse toutefois de cohésion entre elles. C'est alors une poussière sèche et friable qui ressemble à du sable, ou, plus exactement, à de la farine, et qui craque sous les pieds, comme la farine entre les doigts. Les neiges d'automne se recouvrent quelquefois d'une mince

(1) Musschenbroëck, *Éléments de physique*. — Scoresby, *Tableau des régions arctiques*. — *Annales de chimie et de physique*, XVIII, 38. — H. Davy, *Journal de chimie médicale*, 1837.

croûte de glace, formée par l'alternative du soleil de la journée qui en fond la superficie, et du froid de la nuit qui gèle ce que le soleil avait fondu : celles de janvier et du printemps ne prennent jamais une grande consistance; elles *pourrissent*, disent les montagnards. Les unes et les autres interrompent, dans leur nouveauté, toute communication, et il serait dangereux de se hasarder dans un chemin avant qu'il ait été *ouvert*, c'est-à-dire *frayé*. On ouvre les routes en les faisant fouler par un certain nombre de bêtes de somme. Par exemple, trente mulets du bourg Saint-Pierre, ouvrent la route jusqu'à l'hospice en sept heures de temps.

La chaleur des courts étés d'une haute région ne suffirait pas pour fondre la neige des hivers, si deux autres causes qui empêchent l'accroissement indéfini des glaciers, n'entretenaient le même équilibre à l'égard des neiges; ces causes sont, la chaleur naturelle à la terre qui fond la neige en dessous, et l'évaporation qui l'absorbe en dessus: et qu'on ne dise pas que la chaleur de la terre est moindre dans le cœur des montagnes que sous les parties inférieures et unies des plaines, car on ferait remarquer qu'ici rien ne recouvrant la surface, si ce n'est l'herbe, rien non plus ne s'oppose à la déperdition de la chaleur, tandis que dans les montagnes cette chaleur est conservée tout entière par la neige et par la glace, les plus impénétrables de tous les corps à l'accès du froid atmosphérique. A l'égard de l'é-

vaporation, son action, déjà considérable sur la glace, l'est bien plus encore sur la neige, et elle s'exerce sur ces substances, même en hiver, en proportion directe de la raréfaction de l'air (1). Or, comme ces causes agissent non seulement quand la chaleur atmosphérique est nulle ou négative, mais encore durant les rigueurs de l'hiver, comme elles agissent sans relâche et même lorsque la neige a cessé de tomber, on comprend qu'en général il ne doit pas s'en amasser d'une année sur l'autre. C'est ce que prouve une remarque de M. le comte de Tilly, confirmative de celle du capitaine Shervill. Le 9 octobre 1834, M. de Tilly a vu sur le rocher des *Grands mulets* et au milieu des neiges, les restes encore subsistants des murs de la cabane construite par De Saussure en 1787, c'est-à-dire 47 ans auparavant : ils s'élèvent à deux pieds environ, tandis qu'on eût pu croire ces débris recouverts à jamais. M. le D^r Martins a retrouvé aussi la cabane de De Saussure au col du mont Cervin à plus de 10,000 pieds. Cependant, dira-t-on, les glaciers ne sont autre chose que des neiges amoncelées. Sans doute : mais comment se sont-ils formés, comment s'entretiennent-ils ? D'abord par des neiges tombées immédiatement du ciel, et ensuite par d'autres qui glissent accidentellement du penchant des monts sous la forme d'avalanches. Elles sont donc là en quantité

(1) De Saussure, ch. 531, 531.

décuple peut-être de ce qu'elles devraient y être. Elles ont comblé, dès l'origine des choses, des vallées profondes, d'où nulle chaleur ne peut désormais les faire sortir dans l'année même. En vain leurs couches inférieures sont-elles ramollies par la chaleur de la terre qu'elles touchent, les autres agents de fusion restent, presque impuissants sur leur superficie: le soleil n'y darde point ses rayons, la chaleur atmosphérique et l'évaporation ne l'atteignent qu'à peine. Elles sont enfin devenues glaciers, et elles subissent la loi des glaciers. Elles marchent vers les vallées tempérées, portant à leur surface les neiges de l'année précédente qui fondent durant celle-ci, tandis que la masse, diminuée sans cesse et sans cesse renouvelée, reste toujours la même, puisqu'il est aujourd'hui démontré que le froid n'augmente pas dans les Alpes, et qu'en général les glaciers n'y prennent point d'accroissement. Louons-en Dieu, car si ces grands amas croissaient, il y a longtemps que, eu égard à l'ancienneté du globe, sa surface solide en serait recouverte.

La hauteur à laquelle cesse la fonte des neiges a été le sujet de recherches intéressantes, dont le résultat peut, sauf les anomalies, se formuler ainsi: le bas de la neige forme une ligne qui doit aller en descendant d'une manière graduée à mesure que l'on s'éloigne de la zone torride, au milieu de laquelle son élévation est de 14,600 pieds. Elle ne sera élevée vers l'entrée des zones tempérées que de

11,400 pieds en passant par le pic de Ténériffe, et de 9,000 pieds sur l'Etna. En France elle passera, savoir dans les Pyrénées à 8,400 pieds et aux Alpes à 7,650 pieds environ. Enfin, continuant à descendre à mesure qu'on s'éloignera de l'équateur, la ligne du terme inférieur constant de la neige viendra toucher la mer au-delà des deux cercles polaires, quoiqu'on ne la considère toujours que dans l'été, et c'est ce qui arrive positivement au Spitzberg, où M. le D^r Martins vient de l'observer. Toutefois les limites de la neige ne dépendent pas de la hauteur absolue, mais relative. Bien que De Saussure les fixe à 8,400 pieds pour les cimes qui sont isolées dans les Alpes et à 7,800 pieds pour les chaînes, il a cependant vu des plantes, et entre autres l'*Aretia helvetica* et le *Ranunculus glacialis* à 10,500 pieds, au Mont-Rosa, et le *Silene acaulis* sur les rochers du Mont-Blanc, à 10,600 pieds. Au mont Cervin, à 10,100 pieds, le D^r Martins a trouvé aussi le *Ranunculus glacialis* et l'*Androsacea pennina*, autour de la cabane de De Saussure; d'où l'on peut conclure du moins, que la plus basse limite des neiges ne coïncide pas toujours avec la plus haute limite de la végétation (1).

Des études plus récentes sur ce sujet donnent, il

(1) Bouguer, *Voyage au Pérou*, 48. — De Saussure, ch. 937. — De Humboldt, *Dict. des sciences médic.*, voy. Air. — Sherwill, *Lettre 1*.

est vrai, des résultats différents : il est juste d'en faire mention aussi. En Suède, la limite des neiges perpétuelles s'abaisse graduellement de 5,200 à 2,200 pieds. Dans les Alpes septentrionales, elle est à 8,200 pieds; dans les méridionales, à 8,600 pieds; dans les Pyrénées septentrionales, à 7,800; dans les méridionales, à 8,600. Aux Alpes, une masse plus grande est couverte de neige et les cimes s'élèvent beaucoup plus au-dessus de la limite des neiges perpétuelles : voilà pourquoi il s'y trouve tant et de si considérables glaciers, tandis qu'on n'en voit pas de tels aux Pyrénées. Les monts Scandinaves offrent de vastes enveloppes de neige d'où de grands glaciers découlent. Dans les Alpes, la limite inférieure des glaciers est à 3,000 pieds comme à Chamouni; dans la Scandinavie méridionale, à 1,000 pieds; enfin, dans la Laponie septentrionale, les glaciers se confondent par leur base avec les glaces mêmes de la Mer du Nord (1).

Les hauts sommets sont ou en aiguilles et pointus, ou en plateaux et arrondis. Sur ceux-là point de neige, elle ne saurait y tenir; sur ceux-ci point de glace, elle ne pourrait s'y former. Ce qui les recouvre est de la neige pure dont l'évaporation et le vent presque seuls font justice. Je dis *presque seuls*, parce que le peu de fonte que produisent en

(1) J. S. Schow. *Géogr. phys. comparée. — Nouvelles Annales des Voy.*, 3^e sér., t. XIX, 66.

dessous la chaleur propre à la terre, et en dessus celle du soleil à ces élévations considérables et isolées, coulant en bas des sommets et ne s'y incorporant point à la neige, la formation de la glace en grandes masses y est impossible. Le mont Rosa, le Buet, le Mont-Blanc, sont de célèbres exemples de cette proposition. A la cime du Mont-Blanc, la neige, fondue quelquefois par un coup de soleil, ne tarde pas à regeler et à former une couche très-superficielle de glace qu'à son tour le vent froid fait éclater ou gercer par écailles légères qu'il soulève si aisément et qu'il emporte si habituellement, que l'on peut considérer cette cime comme une masse de neige homogène. Cette circonstance a été favorable aux recherches faites, d'abord pour prouver qu'au dessous des glaciers il n'y avait point de glace, mais de la neige, et que les glaciers ne se formaient communément que de ces neiges, tombées en avalanches dans une zone où elles fondent à la surface et imbibent la masse : ensuite pour s'assurer de l'épaisseur de la neige pure qui existait sur les cimes génératrices des glaciers. De Saussure ayant trouvé une place voisine de l'extrême sommet du Mont-Blanc d'où il voyait une tranche de neige coupée à pic au-dessus d'un rocher, une place que nulle avalanche n'avait pu atteindre, et où, par conséquent, les neiges étaient le produit de l'accumulation simple de celles qui tombent directement du ciel, estima, par une suite de calculs, que le

maximum de leur épaisseur ne s'élève pas au-dessus de 200 pieds. « Il ne faut donc pas croire, ajoute-t-il, comme l'ont supposé quelques personnes, que cette épaisseur augmente continuellement. Ici les causes d'accroissement trouvent des limites où les causes de destruction les atteignent, et où la nature s'est fixée à elle-même des bornes qu'elle ne dépasse jamais (1). »

Ce qui est vrai d'une cime extrêmement élevée, ne l'est pas toujours de hauteurs moindres. Il en est où la neige fond le jour à la superficie, et gèle toutes les nuits, même l'été, quand le temps est serain. Jusqu'à 5 ou 6,000 pieds, cette congélation n'est que superficielle : par-delà elle arrive à une épaisseur de plusieurs pouces et peut alors porter le poids d'un homme ; enfin elle descend quelquefois et dans certaines localités, jusqu'à 10 pieds, mais c'est toujours en conservant la même température, que De Saussure fixe à zéro (2).

Quand on a dit que la neige était la cause première des glaciers, on a exprimé une vérité incontestable : il n'y aurait point de glaciers s'il pleuvait au lieu de neiger ; il n'y en aurait pas davantage si la neige ne fondait point, ou si elle fondait à mesure qu'elle tombe ; enfin, les glaciers disparaîtraient à la longue s'il cessait de neiger. Mais on a

(1) De Saussure, ch. 914, 2014.

(2) De Saussure, ch. 2054.

été moins fondé à dire que les glaciers étaient destinés à porter, par les fleuves dont ils sont quelquefois la source, la fécondité dans les campagnes. Sans doute ils concourent à ce résultat, mais ils n'ont pas été institués dans l'intention que l'on suppose. Combien de champs sont fertilisés sans le liquide produit de la matière des glaciers ! Combien d'autres, au contraire, en sont rendus pour longtemps infertiles, ou en sont même dévastés de fond en comble et à perpétuité !

On a dit aussi que la neige, du moins dans les latitudes où elle ne se convertit point en glace, défendait contre les gelées excessives les plantes dont l'homme et les animaux se nourrissent ; cela est vrai encore, puisque nous avons vu qu'elle est impénétrable au froid extérieur, puisque nous savons que sa température, douce relativement, permet à certains animaux de s'y blottir pour y passer le temps des grands froids. Mais ce n'est pas pour abriter les plantes que la neige est formée, qu'elle tombe et qu'elle persiste. S'il en était ainsi, il faudrait accuser d'injustice la Providence, qui ne donne pas de neiges persistantes à toutes les contrées où les froids sont souvent très-longs et très-rigoureux. La neige tombe uniquement parce que les vapeurs dont elle est formée se condensent dans une atmosphère refroidie, et, en fondant, elle féconde la terre qu'elle couvre, parce que c'est la propriété de tous les météores aqueux.

La neige, si elle tombe en très-grande quantité sur des terres cultivées, et si elle tarde à fondre, empêche les semailles. Il y a de ces terres dans les régions voisines du grand Saint-Bernard, et l'on pare à cet inconvénient par un procédé aussi simple qu'ingénieux. On y sème de la terre noire qui, recouvrant la neige, absorbe la chaleur atmosphérique et accélère la fonte. On a vu souvent des champs couverts de six pieds de neige, en être débarrassés quinze jours ou trois semaines plus tôt que par la fonte naturelle (1). Ainsi, la nécessité, mère de toutes les sciences, a enseigné à l'homme des pratiques utiles, longtemps avant que l'art ait pu les lui apprendre. Lorsque Francklin, dit M. W. Beattie, voulant comparer la force avec laquelle les couleurs absorbaient la chaleur, couvrit la neige de pièces de draps de nuances différentes au moment où il faisait soleil, il reconnut que la neige couverte du drap noir fondait d'abord, puis celle du bleu, puis celle du brun, etc., mais que l'effet était presque nul sous l'étoffe blanche. C'était précisément ce qu'avaient expérimenté des milliers de siècles avant lui, quelques paysans observateurs.

Quelques localités prêtent à une excessive accumulation de neiges, et en particulier celle du Saint-Bernard, où elles s'élèvent souvent jusqu'à la hauteur de 20 pieds autour de l'hospice. L'un des

(1) De Saussure, ch. 740.

chanoines m'écrivait le 18 mars 1833 : « Nous
« avons une masse de neige énorme : elle tombe
« depuis plus d'un mois sans discontinuer ; le tiers
« de l'hospice est dans les neiges, et on est obligé
« de descendre pour arriver à la porte d'entrée,
« tandis qu'en été on monte douze marches. » M. le
Prieur claustral m'a écrit sous la date du 20 mars
1838 : « Nous avons une grande quantité de neige :
« au lieu de monter les douze marches que vous
« connaissez, il faut en descendre presque autant
« pour entrer dans notre maison, ce qui fait plus
« de 20 pieds d'épaisseur. »

En décembre 1830, la grande quantité de neige
qui était tombée avait causé d'énormes avalanches
autour du Saint-Bernard ; les grandes perches ou
jalons de montagnes avaient été emportés ou en-
fouis jusqu'à leur extrémité supérieure.

Bien que le col du Saint-Bernard où est situé
l'hospice soit un peu au-dessous du point où les
neiges ne fondent plus, il arrive souvent qu'il y en
est tombé une si grande quantité durant l'hiver,
que l'été ne suffit pas pour l'en débarrasser. Il a été
un temps même où l'on craignait que cet amas,
vainqueur de la saison chaude, ne devînt glacier.
Mais aujourd'hui ces appréhensions ne peuvent plus
tomber dans l'esprit de personne, d'abord parce que
la localité n'est pas favorable à des formations de
cette nature, ensuite parce qu'il y a des neiges fon-
dantes au-dessus du col ou plateau du Saint-Ber-

nard. Or, depuis les belles expériences de M. Venetz sur l'énorme glacier du Giétroz qu'il a fondu tout entier en l'arrosant d'eau provenant des neiges supérieures, un glacier ne peut presque plus se former que là où l'homme consent qu'il se forme. Si l'amas de neige que j'ai vu moi-même passer l'été devant la principale porte de l'hospice, y persistait seulement deux étés de suite, il suffirait de faire arriver dessus quelques ruisseaux d'eau de neige de la Chenalette, pour en avoir raison.

La neige, quoique très-froide au toucher, l'est pourtant moins que la glace. Si on y plonge un thermomètre par un temps doux, il descendra, il est vrai, à zéro; mais aussi si on l'y introduit dans un moment de gelée, il remontera à zéro et y restera (1). Cela explique comment des malheureux qui avaient été ensevelis sous des avalanches n'étant pas gelés, n'y ont point gelé, quoique cela eût pu leur arriver à la longue faute de mouvement, et ont été rappelés à la vie, après un long ensevelissement.

L'observation, cette sentinelle attentive placée sur le sentier de la vie pour en soulager les misères, ou pour en prolonger le terme, l'observation a trouvé dans la différence de température de la neige à la glace, un moyen presque infailible pour la guérison des membres récemment gelés, et que les chanoines du Saint-Bernard emploient souvent avec succès.

(1) De Saussure, ch. 1002.

Lorsqu'ils rencontrent un voyageur qui ne peut faire usage de ses membres, ils commencent par s'assurer s'ils ne sont encore qu'engourdis. Dans ce cas ils les frictionnent, les massent, les frappent à petits coups pressés. Si décidément ils sont gelés, ils recommencent les frictions, mais alors c'est avec de la neige, sur place et avant d'emporter le malade. A l'hospice, les membres gelés sont trempés dans de l'eau de neige jusqu'à ce qu'il soient revenus à l'état de dégel, et ordinairement la guérison s'opère. Dans le traitement de cette affection il faut surtout se garder de l'emploi du feu. Un homme qui, livré à son ignorance, aurait les mains ou les pieds gelés et qui les présenterait au feu, les perdrait sans retour. Dans le passage subit de l'extrême froid à l'extrême chaud quand la circulation intérieure est suspendue, le sang dégelé dilate ou rompt ses canaux, s'extravase, stagne et se corrompt : les solides même, ramollis avant d'être pénétrés par le retour régulier de l'action vitale, se trouvent comme séparés de cette action. L'altération que le membre gelé en ressent, compromet son organisation et l'entame : la gangrène se déclare, et après deux ou trois jours des plus cruelles souffrances, il faudrait que le malade se soumit encore aux souffrances non moins cruelles de l'amputation (1).

(1) Hallé et Nysten, *Dict. des sciences médicales*, au mot *Air*.

Ce qui est arrivé à M. le comte de Tilly pour avoir rappelé à ses pieds gelés au Mont-Blanc une chaleur factice, est une leçon qui ne doit pas être perdue pour les voyageurs. Dès son départ des *Grands mulets*, ses bottes de cuir, parfait conducteur du froid, se gelèrent et lui étreignirent les pieds, qui désormais en contact avec la glace, ne tardèrent pas à se geler aussi, bien qu'il ne cessât de remuer les doigts pour y entretenir la circulation. Il continua cependant son ascension dans cet état, la souffrance, dit-il, n'étant rien, et donnant au contraire au cœur et à l'âme une vigueur nouvelle. De retour de la cime aux Grands mulets pour y passer la deuxième nuit, il s'enveloppa les pieds dans une peau de mouton. Mais la chaleur subite qu'il en éprouva, lui causa des douleurs horribles. Dans l'espace d'une demi-heure, ses pieds enflèrent d'une manière prodigieuse, et des ampoules énormes se formèrent à la surface. Il regretta de ne pas s'être frictionné avec de la neige; mais il n'était plus temps, et le mal, dont il n'avait pas prévu la gravité, était fait. Au bout de quatre jours la gangrène survint, et il fallut toute l'habileté des médecins de Genève pour qu'il ne perdît pas au moins deux ou trois doigts et pour le guérir radicalement (1).

Un des effets de la neige, et qui est plus immédiat encore sur un homme fatigué, c'est celui d'endor-

(1) De Tilly, *Relat.*, etc., 82, 99, 108.

mir par la combinaison de la monotonie du spectacle avec l'action du froid sur le cerveau. Malheur donc à notre voyageur s'il cède sur la neige à l'impérieux sommeil léthargique dont il se sent accablé : il ne s'éveillera plus que dans l'éternité. Le froid resserrera en lui l'extrémité des vaisseaux sanguins, la circulation se ralentira insensiblement, la surface de son corps commencera à mourir, le sang affluera au cerveau qui se refroidit moins vite, il s'y engorgera, le mouvement extérieur s'éteindra, et alors s'achèvera la destruction totale de son être sans douleur, sans angoisses, sans agonie. En 1829, les chanoines trouvèrent sur le chemin un homme debout, appuyé sur son bâton, une jambe levée et le pied posé comme dans l'action de monter. Il s'était endormi dans cette position, et avait été gelé instantanément. Il portait son havresac, et par-dessus était posé celui d'un autre voyageur qui était plus loiq, étendu mort aussi, et qui était son oncle, comme le prouvèrent les papiers recueillis sur eux. « Le « 29 septembre 1830 (ce sont les religieux qui par- « lent), des voyageurs arrivés à l'hospice par une « affreuse tourmente, nous ayant avertis que la « grande quantité de neige, la fatigue et la crainte « de périr, les avaient obligés d'abandonner un « homme et une femme à demi-lieue de l'hospice, « nous partîmes aussitôt pour leur porter des se- « cours. Mais ces malheureux s'étant égarés, avaient « disparu sous la neige. Nous les cherchâmes jus-

« qu'à la nuit sans pouvoir les trouver, et toutes
« nos recherches, depuis lors, furent vaines. Le
« même jour, il est mort un autre voyageur qui a
« été surpris par la nuit, la tourmente et la neige.
« L'ayant trouvé trois jours après, nous l'avons
« transporté à la morgue. »

Le sommeil pouvait être et est en effet pour beaucoup dans ces trop fréquents malheurs. Il est irrésistible. De Saussure (1) cite l'exemple d'un guide de Chamouni, homme très-robuste et très-habitué aux frimas. Il fut pris sur le Mont-Blanc d'un besoin de dormir qu'il ne pouvait surmonter. Il prétendait que ses camarades l'abandonnassent pendant qu'ils continueraient leur ascension : mais aucun n'y voulut consentir; ils aimèrent mieux renoncer à leur entreprise, et ils redescendirent tous ensemble. A l'heure de la journée et au point de la montagne où cela se passait, il eût été tué sur la neige par un coup de soleil; plus tard c'eût été par le froid. « Plus d'une fois, dit le capitaine Sherwill
« dans l'intéressante relation de son ascension au
« Mont-Blanc, nous demandâmes à nos guides
« quelques minutes pour nous coucher sur la
« neige et céder à un besoin de sommeil qu'il
« faut avoir éprouvé pour s'en faire une idée...
« Nous étions forcés de nous arrêter souvent pour
« respirer plus à l'aise, et à peine nous arrêtions-

(1) De Saussure, ch. 988, 1104.

(1839.) TOME I.

« nous, que le sommeil venait s'emparer de nous....
 « Après la pénible escalade du *grand Plateau*, je
 « demandai à Courtet, mon guide et mon conseil,
 « si je pouvais dormir sur la neige seulement quel-
 « ques minutes : il y consentit, quoiqu'à regret, et
 « à l'instant même je m'endormis profondément.
 « Au bout de quelques minutes il m'éveilla, sans
 « quoi j'aurais pu dormir pour toujours (1). » Les
 guides ne consentent même pas ordinairement à
 ce que les voyageurs qui couchent au campement
 des Grands-Mulets, soit en montant au Mont-Blanc,
 soit en en redescendant, y dorment la nuit entière.
 Ils les éveillent souvent pour s'assurer s'ils ne sont
 pas gelés aux genoux, aux coudes, aux épaules,
 articulations qui d'ordinaire gèlent les premières
 pendant le sommeil.

Les religieux du grand Saint-Bernard qui, avec
 les enseignements d'une expérience transmise de
 siècle en siècle, ont aussi sous les yeux l'exemple
 de leurs chiens à qui jamais il n'arrive de dormir
 sur la neige, quoique nous ayons vu par le chien
 de M. Atkins, au Mont-Blanc, qu'ils en éprouvent
 le besoin autant que l'homme, les religieux, dis-je,
 sont souvent contraints d'employer la violence en-
 vers les étrangers engourdis par le froid, épuisés
 par la fatigue, anéantis par le sommeil, et qui
 supplient en grâce qu'on leur permette de dormir

(1) Sherwill, "Lettre" 2.

un seul instant avant de se rendre à l'hospice. Il faut les arracher malgré eux à ce sommeil perfide que personne n'a peut-être éprouvé aussi impérieusement que mademoiselle Dangeville, au Mont-Blanc, et dont certainement personne n'a triomphé avec plus de courage qu'elle : sommeil qu'elle nomme, avec autant de bonheur que d'esprit, *sommeil de plomb*, et qui conduirait à la mort, par une voie douce, il est vrai, mais certaine, l'imprudent qui s'y laisserait aller. Hélas ! qui pourrait oublier, et comment oublierais-je moi-même ce que nous avons perdu de fils, de frères, de neveux, par ce genre de mort, durant la retraite à jamais funeste de Moscou !

La présence constante de la neige exerce sur la constitution de l'atmosphère une influence qui réagit sur l'organisation humaine de plusieurs manières. En refroidissant l'air plus qu'il ne le serait si elle ne couvrait point la terre, elle rend plus pénible la fréquentation des lieux qu'elle envahit. En renvoyant les rayons de la lumière dont elle est frappée, elle exerce sur la peau les plus singuliers effets. Elle hâle la figure, la rougit, la tanne, puis enfin la couvre de pétéchies ou pustules d'eau qui ne sont pas sans douleur, quoiqu'elles soient faciles à guérir. Elle irrite sensiblement les nerfs optiques, et donne naissance à une ophthalmie d'autant plus rebelle que la neige était plus récente et le temps plus serein. Enfin, elle rend aveugles quelques personnes

en peu de minutes, les unes pour un certain temps, comme il arriva aux soldats de Cyrus, les autres pour toujours. Chacun sait que les habitants des régions polaires, condamnés à avoir perpétuellement les yeux fixés sur la neige, ont tous la vue plus ou moins faible, et que beaucoup sont aveugles dès l'âge de vingt ans.

Aussi, le voile de gaze doit-il toujours faire partie du bagage de tout voyageur dans les hautes régions; il peut s'y manifester tout à coup des événements où il rende de grands services (1). Outre les avalanches proprement dites, il survient quelquefois inopinément des tourmentes qui agitent et soulèvent les neiges nouvellement tombées dans les hautes vallées de passage, les transportent en masses semblables à des nuages immenses, obstruent en peu d'instant les enfoncements et les gorges, effacent la trace des chemins, et ensevelissent même les longues perches qui indiquent la voie à suivre. Le voyageur engagé dans la sphère d'activité de ce redoutable météore, court des dangers dont nul effort humain ne le tirera. La violence avec laquelle les flocons de neige frappent sa figure et ses yeux, peut l'aveugler. S'il lutte et continue d'avancer, il s'épuise, s'égare ou tombe dans un précipice. Si

(1) De Saussure, ch. 761, 895, 1965, 2327. — Ebel, au mot *Lavage*. — Sherwill, *Lettre* 1. — De Tilly, p. 54, 110.

par bonheur, au contraire, il se trouve sur une place un peu tenable, il n'a rien de mieux à faire que de s'y arrêter jusqu'au retour du calme de l'air, le dos tourné contre le vent, les yeux fermés et la figure couverte d'un voile, s'il a eu le temps d'en tirer un de son bagage. Mais il faut dire aussi que quelquefois des précautions bien prises sont déjouées par l'événement, comme on va en juger.

Le col du Bonhomme est peut-être le passage de toutes les Alpes le plus exposé aux variations subites de l'atmosphère, et le plus dangereux pour la fréquence et l'impétuosité des orages. Le beau temps par lequel on y monte du côté de N. D. de la Gorge, n'est point un garant de celui qu'on trouvera du côté du col des Fours. Les malheurs que les tourmentes où trombes de neige y occasionnent, sont de toutes les semaines et presque de tous les jours. Les noms mêmes de *Plan*, ou plateau *des Valets*, *Plan des Dames*, etc., ont une origine qui, d'après les traditions du pays, expliquées par M. R. Rochette, se rapportent à la fin déplorable que des voyageurs ont trouvée dans ces lieux de désolation. Sans revenir sur les traditions qui, après tout, peuvent à la longue s'être altérées, je citerai seulement, pour en finir, et parce qu'il n'a pas encore été publié en France, un événement bien triste et malheureusement trop certain, arrivé de nos jours.

Au mois de septembre 1830, deux jeunes Anglais

de dix-huit à vingt ans, M. Campbell et M. Branckly, voyageaient en Suisse sous la conduite de leur instituteur. Arrivés de Genève à Chamouni, ils y prirent un guide robuste, prudent, et, par la vallée de Saint-Gervais, ils se dirigèrent vers le col du Bonhomme avec toute l'ardeur et la gaieté de leur âge. Parvenus à une auberge voisine du Plan des Dames, et qui est la dernière habitation qu'on trouve en allant vers le col, ils voulurent y prendre un repas. Pour leur malheur, une pension de jeunes gens qui venait de passer avant eux, avait emporté tous les aliments qu'on trouve d'ordinaire dans ces sortes d'auberges. Ils étaient loin de se douter à quel point cette circonstance, en apparence indifférente, leur serait fatale. Pressés par la faim, ils repartirent aussitôt dans l'espoir d'atteindre la pension et de trouver encore à vivre dans les restes des provisions qu'elle avait envahies : mais ils ne rencontrèrent personne, et cette course, rapidement faite, ne servit qu'à ajouter en eux la fatigue à la faim. Ce n'est pas tout. Pendant le temps qu'ils auraient mis à prendre un repas à l'auberge, temps qu'ils employèrent à marcher, l'atmosphère, calme et pure jusqu'alors, subit un changement si instantané, que, sans qu'aucune prévision, même de la part du guide, ait été possible, ils se trouvèrent tous quatre enveloppés dans la plus terrible des tourmentes de cette région inhospitalière. Un vent impétueux et glacial les pénétre; une neige violem-

ment fouettée les aveugle ; une trombe irrésistible les soulève ; c'est l'image de la fin du monde. L'un des jeunes Anglais, le plus affaibli par la fatigue et la faim, saisi d'effroi à l'aspect de ces horreurs inattendues, s'arrête tout à coup et comme pétrifié, n'entend plus rien, ne regarde plus rien. Le guide le prend dans ses bras, l'enveloppe de ses propres vêtements, le presse contre sa poitrine qu'il a découverte en déboutonnant son gilet afin de lui communiquer un peu de sa chaleur, lui parle affectueusement pour lui inspirer du courage et pour le consoler : paroles inutiles, soins superflus, il ne tenait déjà plus qu'un corps inanimé. L'autre, M. Branckly, épouvanté aussi par le déchaînement de la tourmente, était tombé sur la neige engourdi par le froid. Il se relevait à demi par intervalle, il embrassait les genoux du guide comme pour le remercier des soins qu'il donnait à son ami. Mais quand il eut vu qu'il l'avait perdu pour jamais, lui-même commença à défaillir, quoiqu'il fût de son côté l'objet de toutes les sollicitudes du précepteur ; il cessa peu à peu de tourner ses regards vers le froid cadavre, et laissa enfin retomber sa tête sur la neige pour ne plus la relever.

L'instituteur, au désespoir de survivre à ces épouvantables scènes, en supporta toutefois l'horreur avec courage. Dès que la tourmente est apaisée, et sa durée ne fut pas longue, il charge l'un des corps gelés sur les épaules du guide, tandis que

lui-même emporte le second jusqu'au châlet le plus prochain. Là, on essaie tous les moyens que l'on a dans de tels lieux pour rappeler les asphyxiés à la vie, et quand tout espoir est évanoui, le malheureux précepteur court à Genève afin d'y chercher deux cercueils où seront déposés les tristes restes des jeunes élèves confiés à sa garde, et que ce jour-là même leur voiture et leur courrier attendaient pour la continuation de leur voyage d'agrément. Mais, hélas ! avant le jour marqué pour l'enterrement des élèves, le maître aussi avait cessé de vivre. Sa constitution l'avait préservé au col du Bonhomme ; son chagrin le tua à Genève. Un troisième cercueil fut joint aux deux premiers, et toute l'immense population de gais voyageurs qui était rassemblée alors dans cette ville de plaisir, alla visiter ces trois cercueils qui étaient rangés l'un près de l'autre dans un appartement de l'hôtel de l'Ecu. On n'a pas dit à combien de ces voyageurs cette leçon terrible profita, ni combien, en Angleterre, il fallut aussi de cercueils pour les mères de tous ces infortunés jeunes gens.

NOTICE
D'UN VOYAGE
DANS L'ASIE MINEURE,
FAIT EN 1837,
PAR W. J. HAMILTON.

Je partis de Constantinople le 24 mai, et traversant de nouveau la Propontide j'abordai à Modaniyeh; de là je m'avançai au sud-sud-ouest vers Abulliont, situé sur une petite île près de l'extrémité nord-est du lac du même nom, et réunie à une étroite péninsule par un pont en bois. Je copiai quelques inscriptions des murs en ruines; je reconnus la position du théâtre, et j'examinai les fondations de petits bâtimens qui sont hors de la ville; ce sont probablement des tombeaux. Quoique aucune inscription ne mentionne le nom de cette ville, on ne peut mettre en doute que l'Abulliont moderne ne soit bâti sur l'emplacement d'*Apollonia ad Rhyndacum*. Sur une des petites îles voisines

de cette ville, on voit des restes de murs massifs d'une construction hellénique. Je m'avançai ensuite pendant 4 heures le long de la rive septentrionale du lac vers Alabad, où sont les ruines d'une grande forteresse byzantine, et où le Rhydacus que je traversai sur un long pont de bois, sort du lac. Après une nouvelle marche de 2 heures, je parvins, après avoir traversé un sol bas et marécageux en allant presque à l'ouest un quart nord, à Mikhalitch (1), grande ville pittoresquement située sur des coteaux bas près du confluent du Rhydacus et du Macesus.

26 mai. — De Mikhalitch à Aïdinjik (2), il y a 10 heures de marche à l'ouest, à travers une campagne ondulée et peu intéressante. Trois heures avant d'arriver à Aïdinjik je vis le lac de Miletopolis, à présent nommé *Maniyas Gol* (3) situé au sud dans une plaine verdoyante; près d'Aïdinjik la perspective devient plus belle, et la terre est bien cultivée. La ville est remplie d'anciens fragments; ils y ont été apportés des ruines de Cyzique que les Turcs nomment *Balkis* (4); l'agha me fit voir diffé-

(1) Communément on prononce Mahalikh.

(2) Petit clair de lune (*Djihan-Nouma*), p. 669.

(3) Maniyas Gol. (Prononcez *Ghieul* selon l'orthographe française). Il n'en est pas question dans le *Djihan-Nouma*, (*Speculum mundi*), p. 656.

(4) *Balkis-Seraï*. Elle est connue, dit Katib-Tchelebi Hadji Khatifeb (*Djihan-Nouma*), p. 669, sous les noms de

rentes pierres sépulcrales ou tables votives avec des inscriptions qui venaient de ce lieu ; il désirait me les vendre ; mais elles n'offraient pas assez d'intérêt pour me tenter.

27 mai. — Je visitai Artaki (1) et Cyzique ; comme la peste ravageait Artaki je n'y restai pas longtemps ; j'allai voir le port où sont les restes d'un ancien môle ; puis je retournai aux ruines de Cyzique, et vis en passant le cap Mélanos. Les ruines de ce cap ne paraissent pas d'une haute antiquité et ne sont certainement ni helléniques ni cyclopéennes. A Balkis, je plaçai ma tente sous les murs de la ville, auprès d'une belle fontaine, sous des platanes, et non loin de laquelle se trouvait probablement le port de l'ouest, aujourd'hui encombré de sable ; ce

Tamachalik (théâtre, parce que Soliman-Pacha y montra le rivage de l'Europe à Orkhan, en le sollicitant d'y passer et de commencer ses conquêtes) et de *Balkis-Serai*, c'est-à-dire « palais de Balkis » (la reine de Saba).

Le colonel Leake fait observer que le mot *bal* est souvent employé dans les noms pour signifier *ancien*. *Kis* est évidemment la première syllabe de *Cyzicus*, prononcé comme en grec par un k—. *Balkis* signifierait conséquemment *ancienne Cyzique*.

(1) « Elle contient une source qui se nommait anciennement Fontaine de l'Amour ; et il y a auprès une autre source *Artakia*, nom qui vient peut-être d'*Artaki*, autrefois une ville capitale, aujourd'hui une ville provinciale près de laquelle coule la rivière de Priapus. » (*Meletius, Géographie*, t. III, p. 131, en grec moderne.)

n'est plus qu'un marais. Tout l'emplacement de Cyzique est tellement couvert de jardins ou de grands bois-taillis, et d'une végétation si forte, que c'est avec une difficulté extrême qu'on peut y distinguer quelque chose. Je découvris les restes d'un vaste théâtre, outre l'amphithéâtre et la naumachie dont d'autres voyageurs font mention; il était entièrement caché par des plantes et des arbrisseaux. Je vis aussi plusieurs ruines de grands bâtiments; mais il était impossible de deviner quelle avait été leur destination primitive. Du reste, réfléchissant à la grande renommée dont jouissaient les architectes de Cyzique, je fus très-déçu en voyant le style pauvre et maigre de tous ces édifices qui n'offrent nullement le caractère solide et imposant de l'architecture hellénique. Beaucoup de choses sont indubitablement enterrées sous le sol dont l'accumulation est ici plus considérable qu'on ne l'observe ordinairement, en conséquence de la nature de la roche sur laquelle la ville était bâtie; c'est un granit tendre qui se décompose facilement, et qui, par la quantité de feldspath qu'il contient, et par la petitesse de ses grains de quartz, produit une terre grasse bientôt tapissée d'une végétation magnifique. A l'est de la ville et en partie sur l'isthme étroit, on peut suivre les contours du port large et fermé, de même qu'un passage resserré ou canal de solide maçonnerie, par lequel il communiquait avec la mer; c'était probablement la partie qui, se-

lon Strabon, pouvait être fermée. Tout le pays, entre Balkis et Artaki, offre de beaux vignobles, et le vin d'Artaki est très-estimé même à Constantinople.

28 mai. — Après avoir de nouveau examiné les ruines et fait une observation méridienne qui place Cyzique sous 40° 23' de latit. nord, je retournai à Aïdinjik, et le lendemain j'essayai de tracer le cours de Sousigherli-Sou (1) (*Macestus*) qui, ainsi que je l'appris à Aïdinjik, prend sa source dans un grand lac près de Simaveul (2).

A 3 lieues d'Aïdinjik, tandis que je contournais l'extrémité occidentale du lac Miletopolis, je traversai une petite colonie de Cosaques (3); ils y sont établis depuis la prise d'Ismaïl en 1770 (4), et ayant préféré le gouvernement turc au russe, ils ont reçu du premier protection et encouragement. Ils vivent principalement de poissons qu'ils pêchent en grande quantité dans le lac; les collines voisines et les

(1) Proprement Sousighir-li-Sou (eau du buffle). Sousighir, eau du bœuf, signifie en turc eau du buffle.

(2) Simal ou Siman est mentionné dans le *Djihân-Nouma*, p. 632, comme l'un des districts du Kermiyan (*Phrygia, Epictetus*). Dans le texte on lit *Simau* et sur la carte *Siman* ou *Simal*. Les caractères arabes, *w*, *n* et *l*, quand ils ne sont pas soigneusement formés, se ressemblent beaucoup.

(3) Kazakli, à neuf milles d'Aïdinjik.

(4) Hammer, *Geschichte des Osmanischen-Reichs*, VIII, p. 363.

plaines fournissent d'excellents pâturages à leurs troupeaux ; ils sont exempts d'impôts, choisissent leurs chefs et possèdent une petite église. Leur beau teint teutonique contraste fortement avec le teint foncé des Turcs ; les longues robes blanches brodées des paysans attirèrent d'abord mon attention. La peste avait récemment étendu ses ravages parmi eux, et en quittant le village nous passâmes près d'un clos dans lequel les malades étaient placés dans de petites huttes en jonc ; leurs parents leur apportaient des provisions qu'ils posaient à terre près des cabanes, en évitant soigneusement tout contact avec eux. Dans la soirée, après avoir traversé plusieurs ruisseaux qui descendent des collines boisées vers le lac au sud, nous arrivâmes au petit village de Meulvikoï, à 8 lieues d'Aïdinjik.

30 Mai. — Après une heure de marche à cheval vers l'est-sud-est, j'arrivai à Maniyas (1), village à peu de distance de la grande route allant au sud. Les traces d'une ancienne ville y sont très-nombreuses ainsi que les inscriptions dont quelques-unes ont été employées comme matériaux dans les murs d'une forteresse byzantine qui occupe la hauteur, autrefois l'Acropolis de la cité. Une partie de ce mur est composée entièrement de blocs, de piédestaux, d'autels et autres débris antiques. Les assises de quel-

(1) Mevlevi-Koï, à 5 lieues des Cosaques et à 24 milles d'Aïdinjik.

ques tours consistent en colonnes posées transversalement sur le mur; d'autres sont formées de piédestaux dont quelques-uns ont probablement des inscriptions. Je pense que ces ruines ne sont pas celles de *Miletopolis*; ce sont plutôt celles de *Pæmanenus* (1) qui ensuite fut appelée *Phemenio*. Ce nom, en passant la première syllabe, ressemble beaucoup au moderne qui, combiné avec la position remarquable de l'acropolis, répondant si bien à celle du *ερολικιον ερυμνοτατον*, décrit par Anne Comnène (p. 440), ne me laisse pas de doute à ce sujet.

De là, je m'avançai à 4 lieues au sud-sud-est jusqu'à Sousighir-li, et traversant de jolis coteaux boisés, je descendis dans la vallée où coule le *Macesus*. Bientôt après, quittant Sousighir-li, j'arrivai au bord de la rivière que je remontai pendant plusieurs milles à travers de beaux bois jusqu'à *Kaya Kapou* (2) ou *Tachkapou* (porte du rocher ou passage du rocher), où la route s'enfonce dans un défilé coupé dans l'escarpement d'un rocher suspendu

(1) *Pamanenum* est la terminaison donnée par Etienne de Byzance; les voyelles sont vérifiées par les monnaies. (Sestini, *Lett. num.*, IV, 76.) *Phemenio* est l'ablatif de *Poemenion*, contraction corrompue de *Poemanenum* introduite dans le temps du Bas-Empire. (Cramer's, *Asia-Minor*, t. I, 56-38.)

(3) Je crois que c'est le *Démir-Kapou* de la relation de Whéler.

sur un torrent profond. Un château ruiné, placé sur la hauteur, défend ce passage qui, à en juger par les restes d'un pont massif jeté sur la rivière, semble avoir été autrefois d'une grande importance. Les riches prairies et les vallées que nous traversâmes, en laissant la rivière à notre gauche, étaient couvertes, en beaucoup d'endroits, d'iris blancs en fleurs. Environ à 3 lieues de Sousighir-li, j'atteignis Ildiz (1), petit village où je passai la nuit.

1^{er} juin. — D'Ildiz à Kefsout (2) ou Kespit, 4 lieues dans la direction du sud un quart ouest. Laisant à gauche le Macestus qui serpente à travers un pays montueux et raboteux, nous avons traversé, par une route escarpée, une chaîne de hautes collines en partie boisées. Avant d'arriver à Kepsoud, je passai de nouveau le Sousighir-li-Sou qui coule de l'ouest un quart sud à l'est un quart nord; immédiatement au-dessus de la ville, il reçoit une autre rivière qui vient du sud-est, et dont la source est, dit-on, à Bolat, lieu situé à 12 lieues presque au sud-est. A Kepsoud qui est sous les 39° 39' de lat. nord, je trouvai une quantité d'inscrip-

(1) Ou *Yildiz*, l'Etoile; ce village est à 9 milles de Sousighir-li.

(2) Les Turcs ont une articulation si vague, que j'ai souvent entendu prononcer le même mot différemment par plusieurs personnes. *Kepsoud* (*Djik-Nouma*, p. 660) prononcé *Kepsout*.

tions et d'autres restes d'antiquité épars, mais nulle de ces inscriptions ne fait connaître l'ancien nom de cette ville, et aucun habitant ne put m'apprendre d'où ils avaient été apportés; sa situation, dans une plaine féconde, au confluent de deux rivières, rend à peu près probable qu'il y avait là une ville. On me dit que la principale branche de la rivière venait des environs de Simaveul, et était mieux connu sous le nom de Simaveul-Sou.

Sorti de Kefsout (Keksoud), je montai pendant 7 heures, presque dans la direction du sud, la vallée du Mcestus; le pays est montagneux; j'eus la rivière à ma droite jusqu'à Bigaditza (1), situé dans une belle plaine; il y a tout auprès les restes insignifiants d'un château du moyen-âge.

De Bigaditza à Singherli, 4 lieues presque au sud, je passai de nouveau la rivière venant de l'est, et je la remontai jusqu'à Simaveul; la traite est à peu près de 18 lieues à l'est. La vue de cette vallée est très-belle; les plaines et les bords de la rivière, notamment les parties qui en sont sujettes à de fréquentes inondations, étant couvertes de platanes magnifiques. A 3 lieues à l'est de Singherli, je visitai des sources chaudes nommées par les Turcs *Ili-*

(1) Bighadij (*Djihan-Nouma*, p. 661) quoique s'écrivant ainsi, se prononce Bighaditch, en accentuant fortement la finale *itch*, *μπιγαδιτζα* en grec.

jah (1); elles sont un peu écartées de la route, et sourdent sur différents points d'une roche volcanique, de trachyte porphyritique gris. Leur chaleur est à peu près celle de l'eau bouillante, et on les entend bouillonner sous le rocher. L'eau dépose des stalactites et des stalagmites, et exhale une forte odeur de soufre. Les sources réunies produisent un ruisseau assez considérable pour faire tourner des moulins; et près de la route, à environ un mille des sources, l'eau conserve encore assez de chaleur pour former des bains chauds dont les habitants font un fréquent usage.

De Simaveul, je fis une excursion au lac où est la source du Simaveul-Sou. Il est à environ 5 milles au nord-ouest de la ville; la rivière, en sortant de l'extrémité occidentale du lac, est déjà considérable. Ce lac est sans doute alimenté par des eaux souterraines, car il ne reçoit aucune rivière un peu forte. Les nombreux petits-ruisseaux que j'avais traversés en allant à Simaveul, et qui descendent de la chaîne de Demirji, dont l'altitude est de 4 à 5,000 pieds, sont épuisés par l'irrigation avant d'arriver au lac. Près de l'extrémité occidentale de ce lac, s'élève une petite colline isolée autour de laquelle sont des restes importants de remparts, trop délabrés pour qu'on puisse reconnaître leur âge; et près de là, aussi bien qu'auprès de Kiliseh-

(1) Ilijah, en turc « sources chaudes. »

Koï (1), village voisin, il y a de nombreux blocs de marbre, et des fragments de colonnes brisées, de frises, et une ou deux inscriptions imparfaites. Cette colline était sans doute l'acropolis de l'Ancyre de Phrygie. Dans une inscription grecque que je trouvai dans le mur d'un mosquée à Simaveul, le mot *synaus* était lisible. La quantité de blocs de marbre et de fragments que je vis dans chaque village de la plaine, prouve qu'il existait une ville ancienne dans leur voisinage.

En partant de Simaveul, je traversai une haute suite de montagnes, prolongement oriental de la chaîne de Demirji, qui, dans un temps très-reculé, formait la limite septentrionale du vaste dépôt lacustre de la période tertiaire couvrant une grande portion de l'Asie mineure; à 12 lieues plus loin, presque au sud, nous arrivâmes à Selenti (2). La rivière sur laquelle est placée cette ville n'est pas l'Hermus, comme toutes les cartes le marquent, c'est l'Aïneh-Chaï (3) qui se joint à l'Hermus à 20 ou 25 milles plus bas.

8 Juin. — De Selenti à Koulah, 8 lieues presque au sud-ouest. Après que j'eus quitté la vallée de l'Aïneh-Chaï, et passé les montagnes qui s'étendent entre elles et l'Hermus et se composent prin-

(1) Kilich-Koï (village à église); Kilisya, venant du grec *ecclesia*.

(2) Selenti ou Silendi (*Djihan-Nouma*, p. 632, 633).

(3) Rivière du miroir, ou plutôt rivière d'Aïneh.

cipalement de lits de marne lacustre crayeuse, j'entrai dans le territoire de la *Katakekaumené* (brûlée), et je restai quelque temps à Koulah (1) pour examiner les phénomènes volcaniques si remarquables que présente ce canton; je fis des excursions pour reconnaître l'étendue des différents torrents de lave qui ont coulé des trois cônes ou cratères modernes correspondant aux trois anciens dont parle Strabon (2).

Dans une de ces excursions, je découvris les ruines de *Saittaë*, célèbre ville de Lydie dont il n'existe que quelques médailles bien conservées. Ces ruines sont situées à environ 9 lieues au nord nord-ouest de Koulah. Elles consistent en un stade dont l'une des extrémités est presque entière; il est placé entre deux petites collines; mais l'extrémité septentrionale qui s'avance dans la plaine est presque totalement détruite; on voit beaucoup de tombeaux dans les coteaux voisins et des restes massifs de temples et d'autres édifices publics. De grandes colonnes brisées, éparées de tous côtés dans les champs et dans la plaine, prouvent la magnificence de ses anciennes décorations. Le nom moderne de ces ruines est *Sidas-Kaleh* (3), qui est probablement une corrup-

(1) Koulah. (*Djihan-Nouma*, p. 633.)

(2) Strabon, XIII, p. 628. « On y voit trois gouffres, qu'ils appellent *soufflets*, à environ 40 stades (5 milles) de distance l'un de l'autre. »

(3) *Sitas-Kaleh*, château de *Sitas*. Ce *t* se prononce comme *d* par les Turcs.

tion de *Sitas*, accusatif de *Sitæ*, nom par lequel cette ville est désignée dans le *Synecdemus* d'Hierocles. Dans un village voisin, je trouvai quelques inscriptions, mais aucune ne contenait le nom de l'ancienne ville, et je ne pus pas me procurer non plus d'anciennes médailles, quoique j'en eusse trouvé à Koulah quelques-unes de Saïttæ.

L'altitude de Koulah est considérable et peut être de 2,250 pieds, parce que la hauteur du baromètre, pendant que j'étais là, était de 27,680 pouces; le thermomètre attaché marquait 76° (19° 54), et détaché 78° (20° 42). La hauteur du cône volcanique au-dessus de la ville est de 530 pieds. Il est situé sous les 38° 31' de latitude nord.

17 Juin. — Je quittai Koulah pour aller à Afiyoun-Kara-hisar (1), avec l'intention de trouver une route entre les deux que j'avais déjà parcourues, et au nord du Méandre. Ce fut plus difficile que je ne l'avais imaginé, parce que, entre le Méandre et les collines de Talmak, le pays est une vaste plaine ondulée entre Gobek et Sejikler, et coupée par plusieurs ravins dangereux dont quelques-uns ont jusqu'à 4 et 500 pieds de profondeur. De petites rivières coulent vers le Méandre à travers deux de ces ravins; le Banas-Chaï (2) est la plus considérable.

(1) Château noir de l'Opium (Kara Hisar-sahib.) *Djihan-Nouma*, p. 631.

(2) Rivière de Banas.

Il prend sa source à Morad-Tagh, près Kiutahiyeh, au sud-ouest, au pied de hautes montagnes; la seconde est beaucoup plus petite, et coule plus à l'ouest.

18 Juin. — Après avoir voyagé toute la journée dans la plaine, nous arrivâmes à Chedereh-Koï, gros village situé à l'extrémité sud-est de la plaine, éloigné presque de 18 lieues à l'est-sud-est de Koulah, et très-près duquel le Méandre, après avoir serpenté à travers une chaîne de collines de mica-schiste et de calcaire saccharin et presque cristallin, sépare cette grande plaine, que je présume être le *Cyri Campus*, du territoire de Tchal (1), entre dans la partie méridionale de la plaine et traverse une gorge rocailleuse profonde de 6 à 700 pieds.

Le canton de Tchal, que je traversai jusqu'à Demirji-Koï (2), résidence du gouverneur, est une plaine ovale, fertile, bien cultivée et arrosée par le Méandre : elle a à peu près 1/4 milles du nord au sud et 1/4 à 5 de l'est à l'ouest. Son principal produit est le vin; elle est entièrement entourée de hautes collines escarpées vers lesquelles le sol de la vallée s'élève et fait voir que là était un lac. Le Méandre entre et sort de cette plaine par des ravins très-étroits.

20 Juin. — Traversant les hautes collines qui

(1) Tchal. *Djihan-Nouma*, p. 633.

(2) Demirji-Koï (village du maréchal).

forment la limite orientale de cette plaine, j'entrai dans une autre plus grande et plus unie, également arrosée par le Méandre, mais à un niveau plus élevé que la précédente. Cette plaine qui s'étend jusqu'à Sandoukli (1), éloigné de 9 lieues presque à l'est de Demirji-Koï, est vraisemblablement le *Peltenus Campus*. A son extrémité nord-est, immédiatement derrière Ichekli, sont les belles sources mentionnées par Poccocke, probablement le *Glaucus*, qui tout à coup devient une rivière considérable, et coulant au sud-est, se joint bientôt au Méandre venant de Dinéir, situé à l'est-nord-est. Ces deux branches seulement forment le Méandre ou Menderes-Sou, à l'exception de quelques petites sources qui sortent du pied des hautes montagnes calcaires entre Ichekli et Dinéir. L'Obrimas, marqué sur la carte de Cramer, n'existe pas.

22 Juin. — Ayant traversé une autre chaîne de hautes montagnes que je montai en partie par le lit d'un torrent d'hiver à sec, j'arrivai à la plaine de Sandoukli (2); l'élévation en est très-considérable relativement à celle d'Ichekli. A Sandoukli même il n'y a point de restes antiques de quelque importance; mais, au centre de la plaine, la route traverse certainement les ruines d'une ancienne

(1) Ichekli-Koï (ville crevassée) ou Cheïkhrou (ville du Cheikh). *Djihan-Nouma*, p. 638.

(2) Sandoukli (ville du trône). *Djihan-Nouma*, p. 641

ville située à 8 milles au sud de Sandoukli. Elles consistent en fondations de maisons marquant par des lignes droites la direction des rues et construites en grands blocs de pierre; de plus, il y a une portion d'un rempart qui entourait l'acropolis situé sur une colline basse dont les flancs rocaillieux offrent quelques tombeaux; l'un d'eux présentait une inscription grecque. Je vis aussi plusieurs monuments funéraires dans le cimetière du village placé parmi ces ruines; aucune inscription ne me fit connaître le nom de cette ville.

Après Sandoukli, je traversai une suite de hautes montagnes et plusieurs plaines entièrement unies qu'elles entourent; enfin j'arrivai à Afiyou-Kara-hisar (38° 44' de latit.). L'un des traits les plus caractéristiques de ce pays est la constante succession de plaines cernées complètement de hautes montagnes, preuve évidente qu'elles ont, dans un temps très-ancien, formé de grands lacs.

24 Juin. — Je partis d'Afiyou-Kara-hisar pour Koniye (1). Cette route a été décrite par tant de voyageurs, que je crois inutile d'en parler en détail; cependant plusieurs points géographiques exigent encore beaucoup de corrections.

Entre Afiyou-Kara-hisar et Bolavadin, lieu que je ne visitai pas, des restes de plusieurs villes ruinées couvrent la pente des collines au nord de la

(1) Koniye (*Iconium*). *Djihan-Nouma*, p. 615.

plaine; quoiqu'on y voie des fragments de colonnes de marbre, des sarcophages brisés et des fragments mutilés d'inscriptions, il est difficile de dire si ces débris sont antérieurs à la conquête du pays par les Turcs.

A Ilghoun (1), le lac que l'on suppose celui des quarante martyrs et qui, sur la carte du colonel Leake, est nommé *Trogitis* et placé à l'est-nord-est de la ville, en est réellement à 3 ou 4 milles au nord-est un quart ouest. Akchehr (2) est *Philomelium*, et je doute beaucoup qu'Ilghoun occupe l'emplacement d'une ancienne ville.

Le cimetière turc et les murailles du khan de Khanoum-Khaneh (3), sont remplis d'inscriptions la plupart funéraires, marquant le site d'une ville ancienne, ou bien viennent des ruines que je visitai environ à 6 milles plus loin dans les coteaux du sud; j'y trouvai les débris d'un ancien château couronnant le sommet d'une haute colline qui a pu être un acropolis; parmi les pierres, quelques-unes portaient des inscriptions ressemblant beaucoup à celles de Khanoum Khaneh.

A Ladik (4) (*Laodicea Combusta*), il y a aussi

(1) Ilghoun, *Djihan-Nouma*, p. 619. Ilghin, *ibid.* p. 671.

(2) Ak-Chehr (ville blanche), *ibid.* p. 619.

(3) Khanoum Khaneh (maison de la femme).

(4) Lazikiychi Karaman, aussi nommé Yourougan Ladik (*ibid.* p. 616), c'est-à-dire Ladhikiyeh (*Laodicee*) du pays de Karaman, ou Ladik des Bohémiens.

de nombreuses inscriptions, presque toutes sépulcrales. On suppose que cette ville, de même que la Katakécauméné, tirait son surnom de *combusta* de la nature volcanique de ses environs; c'est cependant une erreur, puisque toutes les montagnes qui l'entourent offrent du calcaire bleu semi-cristallisé et quelques couches de schiste.

Le 29 juin, j'arrivai à Koniye (*Iconium*) sous les 37° 56' 30" de latit.; le baromètre marqua pendant plusieurs jours 26,4 p.; le temps était lourd et très-orageux, le tonnerre ne cessait pas de gronder. Résolu de m'avancer au nord vers le lac Salé (1) de Kotch-hisar (2), j'avais essayé vainement de quitter la grande route à Afiyoun-Kara-hisar, à Akchehr et à Ilghoua pour effectuer mon dessein; c'était impossible dans cette saison, j'appris que les sources du pays à parcourir étaient taries, et que les tribus nomades avaient quitté les plaines pour occuper leurs campements d'été dans les montagnes au nord et à l'est. Je rencontrai les mêmes difficultés à Koniye, et je fus obligé d'aller à Kara-Bou-nar (3), sur la route d'Eregli; de là je me dirigeai au nord vers Ak-Sérai et ensuite au nord-ouest vers Kotch-Hisar.

(1) Memlihah, ou Touzlah.

(2) Kotch-Hisar (château du Champion), *Djihan-Nouma*, p. 620, 626, 646.

(3) Ou Kara-Binar (source noire), *ibid.* p. 616.

Je puis dire ici que la haute montagne aiguë que le colonel Leake vit des environs de Koniye et qu'il prit pour le mont *Argæus*, ne peut être que le sommet du Hassan-Tagh, situé à 18 milles au sud-sud-est d'Ak-Séraï, et qui ressemble beaucoup au mont *Argæus*.

A Kara-Bounar je quittai la grande route des pèlerins qui mène d'Iconium à Eregli et à Tarse, et je marchai au nord un quart est, vers Ak-Séraï éloigné de 16 lieues. Je puis faire observer ici que lorsque je traversai la grande plaine qui est à l'est de Koniye, elle était complètement sèche, tandis qu'en hiver elle est inondée et impraticable. Alors, la route longe le pied des collines au nord. Dans cette plaine unie, je fut frappé de l'effet du *mirage*; plusieurs fois nous crûmes que nous étions sur les bords d'un lac qui semblait être à moins d'un demi-mille de distance et sur la surface duquel je voyais réfléchies des montagnes éloignées, mais le tout s'évanouit lorsque nous en approchâmes. Toutefois, j'ai constamment observé qu'une légère irrégularité du terrain est nécessaire pour produire cette apparence, et que les collines qui bornent l'horizon doivent être très-basses. Kara-Bounar occupe certainement l'emplacement de *Baraté* des itinéraires; je suis enclin à considérer ce nom comme une corruption de *Barathra*, dérivé des profonds cratères volcaniques qui environnent la ville. Kara-Bounar était totalement abandonnée; nous n'y trouvâmes

que le menzilji (1) et ses gens. Les habitants étaient tous partis pour leurs quartiers d'été dans les montagnes où ils faisaient paître leurs troupeaux, et évitaient le fléau des moucheron qui rend leur ville inhabitable.

Ak-Séraï (2) sous 38° 20' de lat., est située dans une vallée ouverte bien cultivée, et traversée par le Beyaz-Sou (3); ruisseau qui coule dans le lac salé de Kotch hisar. Dans son territoire on cultive beaucoup la garance; j'y vis aussi quelques champs de seigle (*tchavdar*).

8 Juillet. — Je fis une excursion vers des ruines intéressantes au pied du Hassan-Tagh, à environ 18 milles au sud-est d'Ak-Séraï, et sur la route de cette ville à Bor (*Tyana*). Si Ak-Séraï est *Archelais*, il est probable que ces ruines sont celles de *Nazianzus*. L'emplacement qu'elles occupent, nommé Viran-Chehr ou Youran-Chehr (4) (ville ruinée), est situé sur une plate-forme rocailleuse immédiatement au-dessus de plusieurs sources abondantes qui forment un lac long et profond, duquel sort une petite rivière qui se réunit au Beyaz-Sou d'Ak-Séraï et va se jeter dans le lac salé.

(1) Maître de l'auberge.

(2) Palais blanc, *Djihan-Nouma*, p. 620.

(3) Eau Blanche.

(4) Yougan est une corruption du mot persan *viran* ou *ouïran*. Bel-*viran*, *Djihan-Nouma*, p. 617.

Les rues et les maisons d'une grande partie de la ville subsistent encore; les murs ont en quelques endroits 20 à 30 pieds de haut et sont composés entièrement de blocs cyclopéens irréguliers, sans ciment ni mortier. Les murs de l'acropolis peuvent être reconnus distinctement, ainsi que quelques édifices curieux d'une architecture plus régulière et voûtés. Les tombeaux très-nombreux, sont en général mieux bâtis et d'un style plus hellénique. Ceux dans lesquels j'entrai, contenaient ordinairement deux rangs de bancs de pierre pour recevoir les corps; dans l'un je trouvai des ossements. Outre ces constructions, je vis les ruines de trois églises byzantines d'une architecture très-ancienne et grossière, mais évidemment d'un âge moins reculé que le reste de la ville, car on y avait employé beaucoup de mortier et de petites pierres de démolition.

11 Juillet. — Je partis d'Ak-Séraï pour Kotchhisar, en longeant dans la plaine le cours du Beyaz-Sou; je parcourus le premier jour près de 16 milles à peu près à l'ouest-nord-ouest. Un peu plus loin la rivière devient salée, et le lendemain nous ne pûmes nous procurer de l'eau potable qu'à Kotchhisar, à environ 32 milles au nord-ouest un quart nord et sous les 38° 54' de lat.

Le lac salé (1) est à 5 milles à l'ouest de Kotch-

(1) Touzlah signifiant *salé* en turc; le mot arabe est *mem-lisah*.

hisar, et a, dit-on, 30 lieues de circonférence. Les restes d'une chaussée construite par ordre de Sultan-Selim sur un bras du lac, sont presque cachés sous une incrustation saline; et à l'endroit où j'arrivai au bord de ce lac, son lit consiste en une croûte épaisse de sel solide. Le sel est un monopole du gouvernement et affermé pour 26 bourses par an (135 livres sterling) par Hadji-Ali, pacha de Koniye, qui en tire 34 bourses (177 livres sterling). On ne recueille le sel que dans quatre endroits de la circonférence du lac, sous l'inspection de receveurs. Les Turcs qui viennent en acheter, paient quarante parahs (1) ou une piastre pour un arabah ou charrette chargée que traînent deux bœufs, 10 parahs pour la charge d'un cheval, d'un mulet ou d'un chameau; et 6 parahs pour la charge d'un âne.

L'eau de ce lac est tellement salée, que ni les poissons ni aucun autre animal n'y peuvent vivre; les oiseaux n'osent même pas toucher à cette eau, leurs ailes se raidiraient à l'instant et se recouvriraient d'une croûte saline; tous les objets qu'on jette dans ce lac sont aussitôt couverts de cette substance.

14 Juillet. — Je partis pour Césarée. Le pays plus montueux et plus arrosé à quelque distance, n'est habité que par les Turcomans qui, quoique

(1) Quoiqu'on écrive *parah*, pièce, on prononce *para*.

semblables aux Yourouks (1) et aux Kourdes (2), demeurent sous des tentes en été, et vivent dans des villages en hiver. Ce sont les tribus nomades les plus nombreuses et les plus civilisées de l'Asie mineure. Les Yourouks passent toute l'année sous des tentes, mais alors ils restent dans les montagnes; et lorsqu'ils viennent dans le voisinage des grandes villes, ils se font généralement charbonniers; de même que les Turcomans ils cultivent parfois un peu de terre. Les Kourdes diffèrent beaucoup de ces deux tribus par les mœurs et le langage. Ils sont plus riches, indépendants, et vivent constamment sous des tentes. Ils habitent sur les flancs orientaux du mont Argée, dans la grande plaine de Haïmaneh (3), du côté d'Angora.

16 Juillet. — J'arrivai à Tatlar, village remarquablement situé dans un profond ravin de tuf volcanique blanc et sablonneux, dont les flancs escarpés sont, dans quelques endroits, couverts de gros fragments de basalte noir qui garnissent aussi le sommet aplati de la colline. Beaucoup de caveaux, qui servent même de demeure aux habitants actuels, ont été creusés dans le sable tendre. Quelques uns paraissent avoir été anciennement des tom-

(1) Errants, ce mot vient de *youroumek*, « marcher. »

(2) Les Kourdes parlent un ancien dialecte persan; les Yourouks et les Turcomans parlent le turc.

(3) Hayimaneh, *Djihan-Nouma*, p. 620, 644

beaux, d'autres sont évidemment des chapelles des premiers Grecs, et ont peut-être servi de refuge dans les persécutions des premiers siècles du christianisme. Dans l'un de ces caveaux, je trouvai un vieux manuscrit grec très curieux; il était très-endommagé, et les Turcs me racontèrent à son sujet beaucoup de choses étranges et merveilleuses.

18 Juillet.—Je partis de Nembchehr (1), et traversai Outch-hisar (2) et Ourgoub (3); près de ces deux endroits je fus très-frappé de la vue des collines coniques et aiguës, dont la hauteur varia de 100 à 300 pieds; elles sont tellement rapprochées l'une de l'autre, qu'on pourrait dire qu'elles remplissent la vallée (4). La plupart sont creusées en anciens tombeaux grecs, ou en chapelles de la première époque byzantine, et beaucoup servent de demeure et de colombiers. Plusieurs villages sont bâtis parui ces buttes. Le seul arbre qui croisse sur ce sol de pierre ponce est l'abricotier, qui paraît être indigène et y abonde; quelques variétés de ces abricots, quoique petits, ont une saveur exquise.

Au-delà d'Ourgoub je montai pendant plusieurs milles, presque à l'est, un ravin profond et étroit qui

(1) Nemb ou Neb-Chehr, qui est une corruption de Neou, ou Naou-Chehr (nouvelle ville).

(2) Outch-hisar (trois châteaux).

(3) Ourgoub, *Djihan-Nouma*, p. 617.

(4) La description que Paul Lucas a faite de ces buttes coniques n'est nullement exagérée.

est arrosé par un ruisseau ; des jardins bien cultivés et des vergers s'étendaient des deux côtés sur les hauteurs jusqu'au point où les habitants peuvent porter l'eau, point qui partout dans cette partie de l'Asie mineure, marque la limite de la culture.

19 Juillet. — A cinq heures du matin je quittai Baktach, que l'on regarde comme étant à la moitié du chemin entre Membchehr et Césarée ou Kaïsariyeh ; la distance entière ayant été évaluée à 18 lieues ou 55 milles. Quittant la vallée que j'avais suivie depuis Ourgoub, je traversai une chaîne de hautes collines volcaniques, sablonneuses et couvertes de basalte, puis je descendis à Injou-sou (1), d'où contournant le pic nord-ouest de l'Argœus, j'atteignis Césarée à trois heures après midi. A 6 milles à l'ouest de Césarée, et dans la plaine au pied du mont Argœus, on voit un petit lac très-poissonneux et fréquenté par beaucoup d'oiseaux aquatiques ; toutes les cartes, excepté celle du major Rennel, en ont fait une rivière qui se jette dans l'Enphrate après avoir passé, soit au nord, soit au sud de Césarée, ce qui est complètement inexact. Une rivière considérable se jette dans l'extrémité septentrionale de ce lac, après avoir arrosé une plaine fertile et bien cultivée qui est au nord est ; la rivière qui en sort coule, dans une vallée profonde

(1) Injou-Sou (eau perlée), on prononce souvent Injou au lieu d'Inji.

et étroite, vers l'ouest-nord-ouest, et va joindre l'Halys. Elle porte le nom de Kara-sou (eau noire), c'est sans doute le *Melas* de Strabon; le roi Ariarathe la fit barrer par une digue qui se rompit, et le *Melas* inonda le pays des Galates en grossissant l'Halys qui déborda. Le roi fut obligé, par les Romains, d'indemniser les Galates de ce dommage. On lit dans Strabon le nom de l'*Euphrate*, au lieu de l'*Halys*; il est évident que c'est une méprise de ce géographe ou de quelqu'un de ses copistes; car comment la crue des eaux de l'*Euphrate* pouvait-elle inonder le pays des Galates?

Durant mon séjour à Césarée, la chaleur y fut très-grande, et du 19 au 26 juillet, le thermomètre, dans les maisons, marqua généralement de 80° à 88° (23° 98 à 24° 86), quoique cette ville soit à 4,200 pieds d'altitude. Le baromètre varia pendant mon séjour de 25,568 p. à 25,328 p., et à Smyrne, pendant le même temps, de 29,986 p. à 29,820 p. sans corrections. Le point de l'eau bouillante était de 204° 45. Césarée est sous les 38° 42' de latitude.

27 Juillet. — Après beaucoup d'informations et de réponses contradictoires, pour savoir de quel côté le mont Argée était le plus facilement accessible, je jugeai que c'était seulement du côté du sud, et que je ne pouvais me procurer des guides qu'à Everek-koï, grand village au pied sud-est de cette montagne. Je partis de Césarée et passai la nuit à un couvent grec, où j'obtins des moines et de

l'évêque ou despote (1), beaucoup de renseignements géographiques curieux, notamment sur des ruines existant à l'est et au sud-est de Césarée, mais dans un canton sauvage, montagneux et inhospitalier, appartenant nominalemeut à Ibrahim Pacha; tous ses habitants passent pour des voleurs; ils font des incursions sur le territoire turc, et enlèvent les bestiaux des pacifiques habitants de la plaine. Le couvent est à 10 milles à l'est-sud-est de Césarée, et à environ 1,000 pieds au-dessus de la plaine.

28 Juillet. — Aujourd'hui j'ai contourné le flanc oriental du mont Argée. De ce côté, il ne s'élève pas, comme des autres, brusquement de la plaine, mais il se joint par des coteaux raboteux, à des chaînes de montagnes basses, qui se prolongent beaucoup à l'est. J'arrivai le soir à Everek-koï, après avoir parcouru 8 lieues, et avec l'assistance du gouverneur qui me logea dans sa maison et me donna toutes les facilités qu'il avait à sa disposition, pour aider mon entreprise de gravir la montagne. Je trouvai bientôt des Arméniens, qui me dirent qu'ils connaissaient le chemin menant au faite qui forme, comme je l'ai vu dans ma course d'aujourd'hui, les bords d'un grand cratère éteint, mais ils ajoutèrent qu'ils n'avaient jamais atteint à son sommet.

29 Juillet. — Avec mes Arméniens, quelques gardes turcs que le gouverneur me força de prendre, et mon interprète, je partis de grand matin pour

(1) Dhespotis, Δεσποτης.

la montagne; c'est un pic qui s'élève d'une base large et étendue, consistant entièrement en roches volcaniques et en cendres et scories de différentes espèces; le contour de ses pentes est garni de cônes et de cratères nombreux, produits de l'action volcanique à diverses époques. Le pied de la montagne offre un peu de culture, mais les seuls arbres qui croissent sur ses flancs sont quelques poiriers sauvages isolés et des taillis de chênes rabougris; son aspect est donc très-âpre et très-nu, la nature cendrée de ses rochers noirs ajoute à cette apparence sauvage et inhospitalière. Je ne pus arriver à sa cime dans cette soirée; on court réellement beaucoup de dangers en gravissant le côté escarpé du cône, après que le soleil a dégelé la surface des pentes et que de grandes masses de rochers se sont détachées et roulent dans de profonds ravins ou sur la neige. Nous nous arrêtâmes pour passer la nuit sous un roc saillant où je trouvai tout juste assez d'espace pour m'étendre; mes compagnons se couchèrent au-dessous d'un autre tout semblable. C'était au pied de la neige; nous en avons laissé plusieurs plaques dans la ravine, au-dessous de nous; nous eûmes bien froid pendant la nuit. Le thermomètre marquait à 6 heures du soir 47° (6° 66), le baromètre était à 20,198 p., et indiquait une hauteur de 10,300 pieds, à la limite inférieure des neiges perpétuelles, sous le parallèle de 38° $1/2$ de latitude nord.

30 Juillet. — A cinq heures du matin le baro-

mètre était à 20,246 p. et le thermomètre à 35° (+0 89). La paresse de mes Turcs et de mes Arméniens était telle, que nous ne partîmes que quand le soleil fut au-dessus de l'horizon, malgré l'absolue nécessité, disaient-ils, d'être en route avant que la terre dégelât. Après avoir monté pendant une demi-heure, une plaine inclinée de 15 à 20°, nous atteignîmes la neige qui continue sans interruption jusqu'au sommet. Sur ce flanc méridional, plusieurs arêtes aiguës s'élèvent à travers la neige. Nous réussîmes à y grimper, en traversant les cavités remplies par la neige, dont la chaleur du soleil, ayant amolli la surface, plusieurs masses de rocher détachées du sol, par la fonte de la glace, roulèrent avec une vitesse extrême à côté de nous en bondissant. C'est le seul danger que l'on coure dans l'ascension de la montagne. Après deux heures de plus passées à marcher et à grimper sur une pente très-escarpée, nous arrivâmes au sommet. C'est une crête étroite, dont le point le plus élevé est à peu près celui de la jonction de deux grands cratères contigus, brisés chacun du côté du nord. La neige qui les remplit est très-profonde et solide, et y descend beaucoup plus bas qu'en dehors sur leurs flancs méridionaux; elle forme de vastes glaciers qui ressemblent à ceux de la Suisse; mais telle est la nature poreuse des rochers et du sol, que quoique la neige fonde avec une grande promptitude, on ne voit pas des torrents descendre le long des flancs de la montagne;

toute l'eau est immédiatement absorbée. Au sommet, Le baromètre était à 18 pouces et le thermomètre marquait 40° ($3^{\circ}.55$), ce qui indiquait une altitude de 13,300 pieds, mesure que je crois à peu près exacte, parce qu'elle s'accorde, sauf une différence minime, avec le résultat de deux angles d'élévation, pris dans différents lieux, au pied de la montagne; l'un pris du couvent grec, dont l'altitude calculée d'après le baromètre, est de 5,200 pieds, donne pour celle de la montagne 13,242 pieds; l'autre pris de Kara-hisar, dont l'altitude calculée d'après le baromètre, est de 4,300 pieds, et donne pour celle de la montagne 12,809 pieds.

En prenant la moyenne de ces trois observations, nous ne nous tromperons pas beaucoup en déterminant l'altitude du mont Argée à 13,100 pieds.

A l'endroit où nous passâmes la nuit, on voyait à peine la végétation; quelques petites plantes épineuses rabougries, croissaient parmi les pierres, j'en trouvai une dont la fleur ressemblait à celle du chardon, et dont les feuilles exhalaient une forte odeur de musc; les Turcs dirent qu'on ne la trouve qu'ici. Ils lui attribuèrent des vertus médicales extraordinaires.

J'eus déçu dans mon attente, de jouir d'une vue étendue. Le temps était brumeux, une multitude de nuages flottait au loin au-dessous de nous, et nous cachait les environs, excepté quand les faites des hautes montagnes se montraient comme

des îles au-dessus des nuées ; il me fut donc impossible de prendre beaucoup d'angles pour déterminer la position relative des lieux éloignés.

En descendant de la montagne, je trouvai, près du bord de la plaine, les ruines d'une villa qui doit avoir été d'une grande importance du temps de l'empire byzantin, si l'on en juge par les restes de vieilles églises grecques, les colonnes et les tombeaux que l'on voit du côté voisin du village moderne de Gherameh. En retournant de ces ruines au village d'Everek-koï, nous échappâmes avec peine à une grosse bande de Kourdes bien montés, qui revenaient d'une excursion de brigandage ; nous les vîmes descendre au grand galop la pente de la montagne, en chassant devant eux, dans la plaine, des troupeaux considérables de bœufs et de moutons dont ils venaient de s'emparer.

31 Juillet. — D'Everek-koï à Kara-hisar, je parcourus 8 lieues à travers une plaine unie, humide et marécageuse dans plusieurs endroits ; en hiver elle doit être entièrement inondée. Je ne trouvai point d'antiquités à Kara-hisar ; le lendemain, 1^{er} août, je fis une excursion à 8 milles à l'ouest, pour examiner des ruines nommées *Sovanli Dereh*, j'y observai une vallée très-remarquable, dont les côtés, presque perpendiculaires, offrent sur une longueur d'environ deux milles, un grand nombre de chambres, de grottes, de maisons, de tombes et de chapelles, de l'âge byzantin, creusées dans le roc.

D'après la position et la ressemblance du nom, je ne doute pas que ce ne soit la position de *Soandus*, dont Strabon fait mention (XIV, p. 663), comme étant sur le grand chemin de Phrygie à la capitale de la Cappadoce, en passant par la Lycaënie.

2 Août. — Sorti de Kara-hisar, je suivis la route ordinaire par Nigdeh, Bor, Kilisa-hisar et Eregli, et en cinq heures j'arrivai à Misli (1) vers 8 heures du soir.

3 Août.—Je partis de Misli de bonne heure pour Nigdeh; à 5 lieues au sud-sud-ouest de Misli est un petit village de Grecs, sujets de l'évêque de Nigdeh, et complètement indépendants des contrées turques. Ils ne paient pas d'impôt au gouvernement; auparavant ils exploitaient les mines de plomb de Maden Tagh, qui sont à 6 lieues à l'est un quart sud. Ce travail équivalait à une taxe. Maintenant ils en acquittent une au profit de ces mines, ce qui procure le moyen de faire venir des ouvriers de Goumich-Khaneh, entre Trébizonde et Erzeroum, lieu qui fournit presque tous ceux qui exploitent les mines de l'Asie mineure. Ces Grecs de Misli ne quittent jamais leur village, ni homme ni femme n'ont la permission de se marier à un étranger ou à une personne qui n'appartient pas à ce village.

A 7 milles en avant de Nigdeh, des sources abon-

(1) D'airain ou ville d'airain.

dantes sortent de la vallée qui est basse et unie, et se réunissent en une rivière qui coule au sud-ouest en passant par Nigdeh et Bor. Ce cours d'eau sert à arroser des prairies et des jardins féconds, et à environ 5 milles au nord-nord-est, au-dessus de Nigdeh. Eski Andaval (vieil Andaval), n'a qu'une petite église dédiée à saint Constantin; mais le voyageur reconnaît aussitôt dans le pays qui entoure ce lieu, la position que l'auteur de l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* indique par ces mots : *Ibi est villa Pampali unde veniunt equi curules* (1). (Il y a une villa nommée *Pampali*, d'où l'on tire les chevaux curules.) La vallée est très-remarquable par sa fraîcheur et sa belle verdure. Nul autre endroit dans cette contrée n'est plus propre pour élever les chevaux; et là se trouvait vraisemblablement le haras de Pampalus ou Palmatius. Les chroniques ont pensé que c'était le même personnage qui est mentionné dans le *Glossæ Nomicæ* du Bas-Empire, et qui, par sa race de chevaux, ses vastes possessions et son magnifique palais de Césarée, égalait presque en splendeur l'empereur Valérien. Un village moderne, nommé aussi Andaval, est situé dans les montagnes à environ 2 milles à l'est de Nigdeh.

4 Août. — A 12 milles au sud-sud-ouest de

(1) Voy. la note de Wesseling sur l'*Itinéraire à Jérusalem*, p. 577.

Nigdeh, je traversai la ville de Bor, bâtie sur les bords de la même rivière; et à 2 milles plus loin j'arrivai au petit village de Kiz-hisar, ou Kilisa-hisar. Les restes d'antiquité qu'on y trouve, ainsi que dans ses environs ont, depuis longtemps, fait penser qu'il occupe l'emplacement de *Tyana*; mais on n'y a pas trouvé d'inscriptions qui fassent connaître son ancien nom. Cependant, d'après un ou deux traits caractéristiques que je remarquai dans ses environs, je crois qu'il ne peut y avoir de doute à ce sujet.

D'abord la ville est bâtie sur une petite hauteur ou butte au milieu de la plaine, circonstance qui correspond exactement à la description de Strabon; il dit que *Tyana* était bâtie sur le tertre de Sémiramis (1). Ce fut afin d'amener l'eau au sommet de cette butte que l'aqueduc, bâti probablement par les Romains, et qui parcourt plusieurs milles, fut exécuté dans la plaine, depuis une source à l'est très-abondante. Des restes et des fondements nombreux d'anciens bâtiments existent encore parmi les murs des cabanes qui couvrent ce monticule; l'on y remarque particulièrement le pavé d'un ancien temple dorique, avec une colonne légèrement cannelée qui est encore en place.

L'autre circonstance est l'existence d'un lac très-singulier dans la plaine, environ à 2 milles au sud

(1) Lib. XII, p. 538.

de la ville; il répond à la description de la fontaine d'*Asbamæus*, citée par Ammien Marcellin (1) et par Philostrate (2) dans la vie d'Appollonius de Tyane.

Ammien dit : « Il y a une fontaine dans une plaine marécageuse près de Tyane; son eau s'accroît prodigieusement et diminue ensuite sans que jamais elle dépasse ses bords. »

Philostrate dit : « Il y a près de Tyane la fontaine d'*Asbamæus*, consacrée à Jupiter; elle est très-froide, mais bouillonne exactement comme de l'eau bouillante dans un chaudron. »

La différence apparente de ces deux récits s'évanouit à la vue du phénomène qui s'accorde parfaitement avec ces deux descriptions. Plusieurs petites sources d'une eau saumâtre jaillissent à environ 2 milles au sud du village, et un peu plus loin on trouve un petit lac ou étang qui a 30 à 40 pieds de diamètre et une eau trouble et saumâtre dont la surface paraît bouillir, notamment au centre, où un jet s'élève avec beaucoup de bruit, à près d'un pied de hauteur sur un diamètre d'environ un pied et demi. Malgré cette quantité d'eau qui bouillonne toujours, le lac ne dépasse jamais ses bords, et aucun courant ne s'en échappe, quoique le terrain qui l'entoure soit parfaitement uni. Il règne tout autour une légère odeur d'hydrogène sulfuré, et je

(1) A. Mar. lib. XXIII, c. VI.

(2) De *Vit. Apol.* lib. I, c. 6.

pense que le jet central est causé en partie par le dégagement d'une grande quantité de gaz, et non pas uniquement par l'eau.

Une autre preuve que c'était là le site de Tyane, peut se déduire du nom d'une chaîne de petites collines au nord de la ville; plusieurs tombeaux et caveaux y sont creusés; cette colline s'appelle *Ifti-yankas* ou *Iftian-keler*. La deuxième syllabe est peut-être une corruption du mot latin *castrum* ou du mot arabe *kaleh*.

6 Août. — Entre Eregli ou Erekli et le Bin-bir-kilisa (1), sur le Kara-dagh (montagne noire), un grand lac marécageux s'étend dans la plaine, qui paraît être une continuation de celle de Koniye, et est bornée au sud par une chaîne de petits coteaux de calcaire secondaire, venant du mont Taurus; en passant entre ces montagnes et le lac, je fus surpris de rencontrer une rivière qui sortait du lac, coulait au sud, et s'échappait par une crevasse ou *katabothron*, au pied des rochers, ce qui ménage une issue inattendue aux eaux surabondantes de cette plaine.

La rivière n'était pas très-considérable lorsque je la traversai; mais il était évident par la largeur de son lit, et par la précaution qu'avaient prise les Turcs d'y construire un pont solide, qu'en hiver et au printemps une très-grande quantité d'eau doit s'échapper par ce canal souterrain.

(1) Bin-bir-kilisa signifie 1001 églises.

Je passai cette nuit dans un camp de Turcomans, près du lac Ak-gol (1). Le séjour d'hiver de ces Turcomans est dans le village de Devli, à 8 lieues au sud. C'est probablement *Delbia*, d'où le changement progressif en *Delbia*, *Delbe*, *Delve*, *Devli*, est très-simple. On m'assura qu'on ne pouvait s'y procurer de l'eau dans cette saison de l'année à moins de la faire venir de 8 lieues; je renonçai donc au projet de visiter ce lieu.

7 Août. — En allant au Kara-dagh, à l'ouest, je traversai les ruines de deux anciennes villes; l'une est remarquable par plusieurs anciens tombeaux taillés dans le roc; je trouvai sur le côté de l'un d'eux les restes d'une inscription grecque; la seconde offre de nombreux blocs antiques et des débris de colonnes de marbre encastrés dans les murs de chaque chaumière.

8 Août. — Je visitai les ruines de *Bin-bir-kilisa* sur le Kara-dagh. Elles sont très-intéressantes et couvrent une grande étendue de terrain; mais à l'exception de quelques grands sarcophages et des tombeaux qui ressemblent à ceux d'Hierapolis, elles paraissent appartenir à la première époque du christianisme. Elles se composent principalement de restes d'églises byzantines, qui sont évidemment d'une grande antiquité et très-considérables. Toutes, sans exception, furent bâties en trachyte porphyri-

(1) Ak-gol (lac blanc).

tique gris et rouge, tiré des collines voisines. Je suis enclin à regarder ces ruines comme celles de *Lystra* qui, comme nous le savons, était un siège épiscopal sous les empereurs byzantins ; circonstance qui s'accorde bien avec l'existence de tant d'églises ruinées ; tandis que Derbe, supposé jusqu'à présent avoir été ici, n'est même pas mentionné dans les notices ecclésiastiques.

11 Août. — Je quittai Karaman (1) pour aller à Beg-Chehr (2) ; à Kasabah (3), à 4 lieues de Karaman, et quittant la route de Koniye, je tournai à l'ouest avec l'intention de passer par l'ancienne province d'Isaurie, et avec l'espoir de retrouver les ruines d'Isaura qui, selon M. Texier, devaient être à Beg-Chehr. Je m'arrêtai cette nuit dans un petit village appelé El-Masoun, à 4 lieues à l'ouest de Kasabah ; j'appris dans la soirée, qu'à 8 lieues plus à l'ouest et presque sur la route de Beg-Chehr, il y avait de grandes ruines sur une haute colline, près des villages d'Ouloubunar (4) et de Hadjilar (5).

Nous remarquâmes ce jour-là un grand nombre de villes et de villages turcs en ruines, sans doute ils prospéraient du temps des sultans d'Iconium et

(1) Karaman ou karahman, la maison noire. — Otter, *Voyage*, t. I, p. 59.

(2) Prononcez bey-chehr (ville des seigneurs).

(3) Kasbah, ville du marché.

(4) Ouloubonnar, grande source.

(5) Hadjilar (koï), ville des pèlerins.

de Karaman-Ali; leur destruction fut vraisemblablement due aux nombreuses tribus nomades qui, à présent, habitent ces plaines pendant l'hiver.

El-Masoun est situé presque au pied des hauteurs que l'on peut regarder comme formant la limite orientale du canton montagneux de l'Isaurie, qui commence immédiatement à l'ouest. Des collines basses ondulées s'étendent au nord-est en s'abaissant graduellement vers la plaine de Koniye.

12 Août. — D'El-Masoun à Hadjilar, on compte 8 lieues. La plus grande partie de la route traverse une contrée sauvage et très-boisée, avec des coteaux rocailleux et des ravins profonds, ce qui s'accorde avec les descriptions que les historiens ont données de la forte assiette de l'Isaurie. En arrivant à Hadjilar je fus très-contrarié par les rapports contradictoires que j'entendis sur les ruines des environs; pensant que je ferais mieux d'en juger par moi-même, je me procurai un guide, et me mis en route pour les examiner. Heureusement je fus bien récompensé de ma peine, je découvris que c'étaient bien les restes d'*Isauria*, la ville nouvelle bâtie par Amyntas, et entourée de murs massifs flanqués de hautes tours hexagones, très-bien construites, et d'un style particulier d'architecture. Les bâtiments à l'intérieur des murs sont tous du même genre et offrent des assises alternatives de très-gros et de très-petits blocs de marbre. On y voit un bel arc-de-triomphe avec une inscription grecque, annon-

çant qu'il fut érigé en l'honneur d'Adrien par le sénat et le peuple d'Isaurie. La ville est située sur le point le plus haut d'une chaîne de collines qui file du nord-ouest au sud-est et offre une vue étendue jusqu'aux plaines de Koniye et au lac de Beg-Chehr. En dehors des murs on rencontre plusieurs tombeaux; j'y copiai plusieurs inscriptions ainsi que dans le voisinage du forum. Quelques-uns de ces tombeaux sont creusés dans le roc, et d'autres sont de grands édifices massifs élevés avec beaucoup de magnificence sur le flanc de la colline vers le sud:

Il paraît que cette ville a été habitée même du temps des chrétiens, car je vis des deux côtés de l'ancienne route qui conduit à la porte de l'est, plusieurs pierres sépulcrales avec de grandes croix.

Je restai là tout le jour suivant; le soir je partis pour Tiris-Maden, éloigné de 6 milles à l'ouest-sud-ouest. La principale occupation des villageois est de fondre du plomb, dont le minerai leur est apporté des mines du mont Taurus, à 10 lieues au sud. Une rivière considérable qui traverse cette vallée du sud-sud-ouest au nord-nord-est, est absorbée par les irrigations avant d'arriver dans les plaines de Koniye; ce n'est qu'en hiver qu'elle y entre.

14 Août. — De Tiris-Maden à Karayeuran, 7 lieues: Karayeuran est situé près de l'extrémité nord-est d'un grand lac au sud-est de celui de Beg-

Chehr (1), et dans lequel entre une rivière venant de ce dernier. On l'appelle tantôt lac de Seïdi-Chehr (2), tantôt lac de Soghlah. C'est certainement le *Trogitis* de Strabon, de même que celui de Beg-Chehr est le *Caratilis*, puisque la ville moderne de Kérali est sur ses bords. Ce lac de Soghlah (3), plus petit que l'autre, tarit, dit-on, très-souvent, parce que son eau s'échappe par une issue souterraine près du pied du mont Taurus, dont une branche forme sa limite méridionale.

15 Août. — De Karayeuran à Seïdi-Chehr, 4 lieues, et suivant presque toujours les bords du lac. Seïdi-Chehr contient de 400 à 500 maisons. J'appris ici que la peste exerçait de grands ravages sur toute la route de Smyrne; à mesure que j'avancai je reconnus la vérité de ce rapport.

16 Août. — De Seïdi-Chehr à Beg-Chehr, 6 lieues. Une chaîne de hautes collines règne entre les deux lacs, et la rivière fait un grand détour au nord, en coulant du lac de Beg-Chehr dans celui de Soghlah. L'eau du lac de Beg-Chehr est parfaitement douce. Paul Lucas a certainement confondu ce lac avec un autre, en disant qu'il y vit du sel rassemblé autour de ses bords. Il renferme plusieurs îles; notamment du côté du nord; faute de bateaux,

(1) Beg-Chehry. *Djihan-Nquma*, p. 618.

(2) Seïdi-Chehry, *ibid.*

(3) Soghlah, *ibid.* p. 619.

je ne pus aller les visiter. L'existence de ces îles s'accorde avec ce que le D^r Cramer dit (1) du lac de Pousgousa, et c'est probablement le même. A Beg-Chehr la peste était violente; à Kérali, où j'arrivai le lendemain, elle était beaucoup plus désastreuse, et à Kara-Aghatch (2), les trois quarts de la population étaient morts pendant les trois derniers mois. Le blé à plusieurs milles autour de la ville n'avait pas été coupé. On ne saurait imaginer une preuve plus convaincante du caractère destructif de cette épouvantable maladie, que cette immense quantité de blé pourrissant sur pied, et d'entendre dire que non seulement personne ne le réclame, mais qu'il ne se trouve même personne pour l'emporter sans exciter de réclamation. Le gouverneur pourrait s'en saisir comme d'une chose qui lui appartient, mais il ne peut trouver des gens pour le couper, l'enlever et le battre. Les bestiaux ont péri dans leurs étables, parce que leurs propriétaires étant morts il n'y avait plus personne pour les nourrir, ou pour leur ouvrir les portes.

Dans ces conjonctures, apprenant que la maladie sévissait avec une égale violence à Atalyiah sur la côte, et dans tout le pays que j'avais à parcourir, je pris la résolution de renoncer à cette partie de mon plan, et de retourner immédiatement à Smyrne en

(1) *Asia-Minor*, II, 77.

(2) Arbre noir.

passant par Ouloubourlou (*Apollonia*), Dineïr, Ichekli et Philadelphie; et après un voyage fatigant j'arrivai à Smyrne le 25 août.

(The journal of the royal geographical society of London.)

NOTES. (p. 176) C'est dans son second voyage (1705 à 1708), publié à Paris, 1712, en 2 vol. in-12, que Paul Lucas vit ces buttes pyramidales dont parle M. Hamilton. Le voyageur français, p. 160, en donne la description, accompagnée d'une planche assez grossièrement dessinée comme toutes celles de son livre.

Paul Lucas avait découvert ces pyramides en allant d'Angora à Kaisarieh. Cette route a été peu fréquentée, il fut donc le premier qui fit mention de ces singuliers objets. Busching qui en 1769 mit au jour le premier et seul volume de la géographie de l'Asie, cite, p. 80, ces pyramides, et dit qu'à l'exception de Paul Lucas, aucun voyageur ne les a mentionnées; mais il se trompe en ajoutant que Paul Lucas a confirmé dans sa seconde relation, ce qu'il avait raconté de ces buttes dans la première; il n'en est nullement question dans celle-ci; puisque le voyageur ne passa ni par Angora, ni par Kaisarieh.

M. C. Callier et M. Texier ont de nos jours revu les singuliers monticules du pays compris entre Ourgoub et Outch-Hisar, et ont constaté sur ce point la véracité de Paul Lucas, homme très-ignorant, mais beaucoup trop décrié. Enfin M. W. J. Hamilton vient joindre son témoignage à celui de nos deux compatriotes en faveur du pauvre Normand accusé trop légèrement de mensonge.

M. Leake a tracé sur la carte de l'Asie mineure la route

de Paul Lucas et placé près d'Ourgoub, au sud du Kisil-Ermak, une indication des pyramides volcaniques ; mais comme il ne parle que des lieux qu'il a vus, il ne s'occupe pas de ces buttes curieuses et n'en traite pas non plus dans les notes de son savant ouvrage, elles sont spécialement consacrées à l'explication de la géographie ancienne.

Reichard, dans sa carte intitulée : *Asia Minor, Syria, Mesopotamia, Assyria, Armenia*, fait mention de Paul Lucas et indique au sud de la rive gauche de l'*Halys* les buttes volcaniques vues par le voyageur. Il lui rapporte l'honneur de leur découverte ; les signes qui les distinguent sont accompagnés de ces mots : *20,000 pyramides a P. Luca reperta.*

(P. 185.) Notre savant collaborateur M. C. A. Walckenaer a publié en 1813 une *Notice bibliographique, critique et géographique sur l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*. Elle est insérée dans les *Pièces justificatives de l'Histoire des Croisades* de M. Michaud. Quelques exemplaires ont été imprimés à part. M. Walckenaer cite, p. 17, la *villa* où était le haras ; il en écrit le nom *Pambati*, d'après des manuscrits qu'il a consultés, et comme avait fait Vossius.

EXTRAIT
D'UNE
LETTRE ÉCRITE DE NAPLES,

PAR M. NOEL DESVERGERS,

MEMBRE DE LA COMMISSION CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ
DE GÉOGRAPHIE,

A M. DE LARENAUDIÈRE.

Nous voici à Naples, mon cher ami; nous arrivons juste à temps pour être témoins d'un phénomène rare et curieux. Les journaux vous feront sans doute la description de l'éruption du Vésuve de 1839. Peu de personnes l'auront vue et suivie dans toutes ses phases mieux que nous ne l'avons fait. Je vous rappellerai d'abord le passage de Strabon, qui écrivait au commencement du règne de Tibère (lib. v), et dans lequel il représente le Vésuve comme une montagne parfaitement cultivée, dont le sommet aplati semblait, à cause des nombreux rochers qui portaient la marque de l'action du feu, avoir été autrefois un volcan depuis longtemps éteint faute d'aliments.

Après son terrible réveil, qui paraît lui avoir donné en partie sa forme actuelle, si différente de celle que décrit Strabon, nous pouvons conclure d'un passage de Dion Cassius (lib. LXVI), que, jusqu'au commencement du troisième siècle, la montagne ne cessa pas de lancer quelques flammes. Au sixième siècle, Procope (Bell. Goth. IV) parle d'éruptions de cendre, précédées de longs craquements qui se font entendre dans l'intérieur du mont. La première coulée de lave, dont nous ayons un récit authentique, depuis la destruction d'Herculanum, eut lieu en 1036. Une autre éruption en 1049, puis en 1138, ensuite un long repos jusqu'en 1306. De cette époque jusqu'à la grande éruption de 1631, on n'en compte plus qu'une en 1500, dont les résultats sont sans importance. Mais, depuis le premier tiers du dix-septième siècle, les éruptions se sont succédé à des intervalles qui, rarement, ont dépassé dix années, variant à l'infini dans leur durée, leurs effets et les circonstances qui les ont accompagnées. Celle dont nous venons d'être spectateurs est malheureusement l'une des plus fortes qui aient eu lieu depuis le commencement du dix-neuvième siècle, et de nombreux dommages ont signalé son apparition.

Déjà au mois d'août, le Vésuve avait lancé des flammes; depuis lors, une fumée parfois assez épaisse semblait annoncer le renouvellement prochain du beau et terrible phénomène. Vers la moitié du mois de décembre, quelques flammes se firent voir, la nuit,

au sommet du cône, et de légères éruptions de pierres se répétèrent à des intervalles presque égaux. Arrivés à Naples, vers le 22 décembre, nous attendions avec impatience qu'une belle journée nous permît d'aller voir au haut du Vésuve le coucher du soleil, pour jouir ensuite du spectacle que les ténèbres de la nuit faisaient apparaître dans toute sa beauté. Nous nous décidâmes le 31 décembre. Partis de Naples à une heure et demie, nous prîmes des chevaux à Resina, et montâmes ainsi jusque au pied du cône, à l'endroit appelé *Atrio dei Cavalli*, là où les voyageurs doivent forcément laisser leurs montures et continuer à pied leur route. Gravissant le cône de cendres à grand'peine et hissés par nos guides, nous arrivâmes sur le sommet à l'instant où la nuit tombait. Je n'essaierai pas de vous donner une idée de la scène qui s'offrit à nos yeux : le feu redoublait à chaque instant d'intensité, la lave avait commencé à couler vers midi, et s'étendait déjà sur une grande partie du plateau qui couronne le cône. Les détonations se succédaient sans interruption, et une pluie de pierres rouges, qui s'élevaient à une grande hauteur, retombait sur les flancs du cratère, foyer principal de l'éruption. Nous voulûmes monter sur une dernière élévation, à 40 toises environ du point central de l'incendie : là, l'effet était magique, et on y eût passé de longues heures si la direction du vent, ayant un peu varié, ne nous eût apporté quelques pierres qui tombèrent avec fracas à nos pieds, et

nous forcèrent à nous retirer au plus vite. A minuit, nous étions à Naples, prévoyant déjà que bientôt il y aurait une éruption considérable, si les phénomènes continuaient toujours à augmenter d'intensité. En effet, le lendemain, sur les huit heures, on vint nous dire qu'il se faisait une éruption; arrivés sur le quai, nous entendîmes les détonations du volcan, mais des nuages d'une fumée noire et épaisse cachaient entièrement la montagne. La journée se passa sans événement. Le soir, le Vésuve jetait peut-être moins de feu que la veille; cependant, on croyait à une forte éruption avant trois jours, parce que les puits avaient tari à Torre del Greco.

Le mercredi matin, 2 janvier, à sept heures, la lave fit éruption au-delà du plateau formé par le grand cône, et commença à couler sur les flancs de la montagne: les détonations devenaient plus fortes et plus fréquentes; le ciel, de toute beauté, était obscurci, seulement à l'est, par les masses de fumée que lançait le Vésuve. A trois heures, nous étions sur le dôme de Saint-François-de-Paul, magnifique église achevée récemment par M. Bianchi, architecte du roi, qui avait voulu nous la montrer lui-même. L'éruption était alors si forte que, malgré tout l'éclat du soleil, on voyait clairement les flammes au milieu de la fumée. Nous accompagnâmes ensuite M. Bianchi à la terrasse de sa maison, d'où l'on admire le plus beau panorama de la baie de Naples. A cinq heures, le soleil se coucha, et dès-lors, malgré le crépuscule,

on put voir briller, comme un fleuve de feu, le courant de lave qui déjà avait coupé la route de l'Ermitage, et s'étendait à plus de deux milles du cône, du haut duquel il s'était précipité le matin. A l'aide d'un excellent télescope, nous le voyions s'avancer à travers un champ d'anciennes laves dont la coulée avait eu lieu en 1793. Les pierres et les quartiers de roc étaient lancés à une hauteur que nous calculâmes devoir être de 2,000 pieds, et, se brisant en tombant, roulaient tout rouges sur les flancs du cône. Nous nous arrachâmes avec peine à cette magnifique horreur, comptant partir, après avoir dîné, pour retourner au Vésuve et le gravir aussi loin qu'il nous serait possible de le faire. En rentrant, nous trouvâmes une invitation pour le bal du roi, qui avait lieu le soir même. Il ne nous était pas possible d'y manquer. Nous résolûmes sur-le-champ d'y aller jusqu'à onze heures du soir, puis de passer le reste de la nuit sur la montagne. Au bal, le Vésuve était le sujet de toutes les conversations; le bal, la musique, les parures étaient oubliés, et si l'on dansait sur un volcan, du moins on ne pensait guère à la danse. A onze heures, nous exécutâmes notre projet, et à minuit et demi nous étions à Resina, où tout le monde était sur pied comme en plein jour.

Le spectacle que nous avions alors sous les yeux ne saurait être plus magique. Rien n'aurait troublé notre enthousiasme, si les pleurs de pauvres paysans, dont les vignes étaient en ce moment atteintes et brûlées

par la lave, ne nous eussent rappelé que cette scène admirable était signalée par la ruine de bien des familles. Nos dames montèrent sur des ânes, nous les suivîmes à pied, et nous arrivâmes ainsi jusqu'au bord du torrent de feu, dont la largeur avait alors plus d'un mille et la longueur près de quatre. A mesure que la lave touchait un buisson, un arbre, un cep de vigne, il s'enflammait tout à coup et brûlait avec de longs pétilllements, et une flamme vive qui se détachait en clair sur le rouge sombre de la lave en fusion. Les détonations du volcan, les bouquets d'artifice qui s'élançaient à chaque instant du cratère, les cris stridents de la lave rouge contre la lave déjà refroidie, les reflets de la montagne enflammée dans le golfe, formaient un ensemble qu'on ne peut oublier une fois qu'on l'a vu. Quand le jour commença à paraître, nous nous remîmes en route pour Naples, car nous étions attendus à Pompéï, vers dix heures, par M. Bianchi, qui en est le conservateur, et qui avait dû s'y rendre le matin pour nous y attendre et faire faire des fouilles en notre présence. Arrivés à notre domicile, nous changeâmes notre voiture couverte de la nuit pour une calèche, afin de ne rien perdre des vues de la campagne, et nous nous remîmes en route. A peine eûmes-nous dépassé Portici, que nous rencontrâmes à chaque instant des malheureuses familles emportant leurs meubles, leurs lits, et fuyant devant le fléau qui menaçait de les engloutir. Cependant, le soleil de Naples brillait de tout cet

éclat qu'il conserve même en hiver, et faisait contraster la sérénité du ciel avec les nuages de fumée que le vent portait vers Castellamare. A Torre del Greco, nous commençâmes à apercevoir le revers de la montagne sillonné aussi par un second courant de lave qui menaçait déjà le village de *Tre Bosché*, dont les habitants avaient abandonné leurs maisons. En approchant de Torre dell' Annunziata, nous commençâmes à nous trouver sous le nuage que formait la fumée, et alors de nouveaux phénomènes se révélèrent à nous. Une pluie de cendres, ou pour mieux dire de petites pierres, commença à tomber sur la voiture avec une telle force, que leur chute causait sur les mains une impression douloureuse. Le soleil avait disparu sous le nuage, l'obscurité devenait plus forte d'instant en instant, des éclairs violents sillonnaient la nue, et des éclats de tonnerre se faisaient entendre, bien que nous eussions pu nous assurer, quelques instants auparavant, du calme qui régnait dans l'atmosphère. Nous descendîmes, car les chevaux ne pouvaient traîner la voiture au milieu des cendres qui encombraient la route, et nous parvînmes ainsi à Torre dell' Annunziata. Là, nous trouvâmes tous les habitants sur les terrasses de leurs maisons, rejetant avec des pelles les masses de ces petites pierres qu'ils appellent *rapillo*, et qui ne cessaient de tomber avec une force toujours croissante. Nous en avons ramassé quelques unes, dont le poids était de 30 à 50 grammes. Le cocher refusa d'avan-

cer davantage; la respiration était gênée par les cendres : aller plus loin avec des femmes aurait été une imprudence. Nous dûmes revenir à notre grand regret ; mais du reste M. Bianchi, qui nous est venu voir ce matin, nous a appris qu'étant parti plusieurs heures avant nous, et ayant pu arriver jusqu'à Pompéï, il avait dû en partir presque aussitôt pour revenir à Naples par un autre chemin, en faisant le tour entier de la montagne. Notre expédition était remise à aujourd'hui, nous apprenons que trois pieds de cendres encombrant tout-à-fait la route. Cependant le Vésuve est calme, les détonations ont cessé, la lave n'avance plus, la fumée est moins forte : tout annonce que le phénomène est à sa fin.

BULLETIN.

ANALYSE CRITIQUE.

Séjour et voyages au Mexique de 1825 à 1834. Remarques sur le pays et sur ses productions, sur la vie et les mœurs des habitants; observations sur la minéralogie, la géognosie, la métallurgie, la météorologie, la géographie, etc. par Joseph Burkart(1).

Le titre de cet ouvrage, dédié à M. le baron A. de Humboldt, et précédé d'une préface de M. Röggerath, contient, suivant l'ancienne et louable manière, le résumé succinct de tout ce qui s'y trouve. M. Burkart n'est pas inconnu du monde savant; plusieurs travaux géognostico-minéralogiques qui ont rapport, soit à sa patrie, soit à l'Amérique, ont été publiés dans plusieurs écrits périodiques d'Allemagne. En 1824 il venait d'obtenir un emploi dans l'administration des mines de Düren, lorsque la compagnie anglaise des mines de Tlalpujahua le chargea de diriger les travaux de

(1) *Aufenthalt und Reisen in Mexico in der Jahren 1825 bis 1834. Bemerkungen über Land, Produkte, Leben und Sitten der Einwohner, und Beobachtungen aus dem Gebiete der Mineralogie, Geognosie, Bergbaukunde, Meteorologie, Geographie, etc.*, von Joseph Burkart. Stuttgart, 1826. — 2 vol. in-8°.

son exploitation dans le Mexique. Ayant obtenu la permission de ses supérieurs, il partit pour le Nouveau-Monde, et s'occupa pendant trois ans du travail qui lui était confié. Ensuite il entreprit quelques excursions scientifiques dans les environs de Mexico, au Real del Monte, à Atotonilco el Chico, à Zimapan, à Guanajuato, à Zacatecas et ailleurs. Au mois de septembre 1828 il devint chef des travaux de la mine de Veta Grande pour la compagnie anglaise des mines de Bolanos, et fut assez heureux pour faire monter, pendant six ans qu'il exerça, leur produit à près de quatre millions de piastres. La spécialité de ses occupations et son long séjour dans les districts de Tlalpujahua et de Zacatecas, expliquent pourquoi la plus grande partie de son ouvrage leur est consacrée. L'excellent tableau des travaux des mines du Mexique, qu'il présente, dérive de la même source. En 1834 M. Burkart obtint un congé, traversa rapidement les Etats-Unis d'Amérique, et revint en Europe; c'est pourquoi ce voyage est peu détaillé dans son livre qui traite seulement du Mexique.

En juillet 1834 M. Burkart revit l'Allemagne; alors seulement il forma la résolution de rester dans sa patrie; après avoir été dérangé par des occupations particulières et des contrariétés sans nombre, il corrigea son travail dans le courant de l'année 1834.

A ces notices historiques M. Röggerath, l'éditeur, ajoute une coup d'œil général sur ce livre et un jugement que nous admettons sans condition. Suivant son opinion, le texte et les figures contiennent un trésor d'observations minéralogiques, géognostiques et métallurgiques, et parmi celles-là il y en a un nombre infini sur les gisements métalliques et sur les volcans tant anciens que modernes du Mexique. Il offrira donc au géographe, à l'historien, à l'archéologue, au statisticien, à l'homme d'Etat, au fabricant, au marchand, enfin

à tout homme curieux d'apprendre, une riche récolte pour l'instruction et l'amusement. Ce livre contient de précieux développements des travaux classiques de M. A. de Humboldt sur le Mexique, et, suivant M. Röggerath, il peut en être en quelque sorte considéré comme le modeste pendant : il n'y a donc pas de doute que ce bel ouvrage de M. Burkart ne trouve de nombreux lecteurs ; nous allons en présenter quelques extraits afin de le signaler encore mieux à l'attention publique.

L'auteur commence son cinquième chapitre dans un beau pays au pied du Cerro de Gallo, sur le côté gauche de la vallée où est situé le Réal de Tlalpujahua. « Dans le choix de ce lieu on paraît avoir eu plutôt en vue la proximité des mines voisines que son étendue actuelle et la commodité de ses habitants ; car la pente de la montagne sur laquelle il est bâti est très-escarpée, la montée des rues est très-roide, les maisons sont presque disposées en amphithéâtre les unes au-dessus des autres ; et très-fréquemment l'entrée de l'une est de niveau avec le toit de celle qui est au-dessous. L'église paroissiale est assez élevée sur la montagne, et les rues sont tellement en pente qu'on a de la peine à y arriver en carrosse ; cette église est un fort bel édifice, on dit qu'elle ressemble à celle de Tasco, et elle passe pour avoir été bâtie par Joseph de la Borda, qui a fait une grosse fortune à Tlalpujahua.

« Il y a de plus, dans ce lieu, un couvent de Franciscains avec une grande église, quelques petites chapelles, et à un demi-quart de lieue, l'église de Nuestra Señora del Carmen. Parmi les maisons particulières, quelques-unes sont vastes ; mais assez négligemment entretenues, parce que durant la guerre de la révolution, Tlalpujahua a plusieurs fois été pris, tantôt par un parti tantôt par l'autre, et que le travail des mines a été abandonné pendant plusieurs années.

« Les environs immédiats de Tlalpujahua sont très-peuplés, un très-grand nombre de hameaux s'élèvent dans son voisinage ; leurs habitants qui autrefois gagnaient bien leur vie à l'exploitation des mines, sont forcés de recourir à l'agriculture à présent qu'elles chôment. La ville avec les cinq hameaux qui l'entourent, et plusieurs fermes (*hazien-das de campo*) qui relèvent de la paroisse ainsi que plusieurs maisons de paysans (*ranchos*), comptait en 1822 environ 12,000 âmes ; dont environ 4,000 formaient la population de Tlalpujahua même.

« Les montagnes voisines de Tlalpujahua sont boisées, les plus beaux arbres tant à feuilles tombantes qu'à feuilles acé-reuses que j'aie vus dans mes voyages du Mexique sont ceux des monts de Tlalpujahua et de l'arrondissement (*Deputacion de mineria*) d'Agangeo qui n'en est pas éloigné.

« Tlalpujahua est regardé comme l'un des *reales* les plus agréables des environs de Mexico, tant par ses belles montagnes, ses magnifiques forêts que par la multitude des petits champs cultivés qui l'entourent ; il est donc d'autant plus à regretter que les résultats de sa dernière période d'exploitation n'aient pas été plus avantageux.

« Le climat y est généralement doux, quoiqu'il soit un peu plus froid que celui de Mexico et de la vallée de Tépétango, éloignée seulement de deux lieues ; à Mexico le thermomètre ne descend pas au-dessous du point de congélation ; il n'en est pas toujours de même à Tlalpujahua dans les mois de décembre et de janvier, au moment du lever du soleil. Mais aussitôt que cet astre est au-dessus de l'horizon, ses rayons échauffent tellement l'atmosphère, que la chaleur y devient aussitôt sensible. Les observations thermométriques depuis septembre 1825 jusqu'à la fin d'août 1826 ont donné pour la température moyenne :

à 8 heures du matin . . . 25°, 25 centigrades.

à 2 heures après-midi . . . 16°, 83 . . . «

à 6 heures et demi du soir . . . 5°, 73 . . . «

« Les mois les plus froids sont décembre et janvier ; les plus chauds ceux de mai et juin, mais la chaleur de ce dernier dépend de l'arrivée plus ou moins prompte de la saison des pluies. En mai et en juin, le thermomètre placé à l'ombre, marque ordinairement à midi, par un temps sec, 20° à 31° ; mais exposé au soleil il monte à 36° et 37° ; tandis que souvent dans les deux mois d'hiver, décembre et janvier, il descend le matin au-dessous de zéro ; cependant durant trois ans que j'ai passés à Tlalpujahua je ne l'ai jamais vu, à midi, au-dessous de 8°. La plus grande différence de température n'y est donc que de 12 à 13°, tandis qu'en Allemagne elle est en beaucoup d'endroits de 45 et 46° c.

« Tlalpujahua étant très-élevé au-dessus de la mer, l'atmosphère y est sans cesse agitée et purifiée par des vents doux ; ainsi presque toute l'année on y jouit d'un ciel serein. L'air y est sain, et l'on n'y connaît pas les maladies qui dépeuplent les côtes maritimes du Mexique. La plupart des étrangers qui s'y sont établis, n'ont souffert dans les commencements que le malaise d'une légère diarrhée, et se sont acclimatés très-promptement. Je n'ai vu parmi le grand nombre d'Européens qui s'y trouvaient aucun cas de mort pendant les trois ans que j'y ai séjourné.

« On sait que dans les pays intertropicaux une partie de l'année est marquée par des pluies violentes ; et l'autre par une sécheresse continue ; on nomme au Mexique la première « *tiempo de aguas* » (temps de pluie), et la seconde « *tiempo de secas* » (temps sec).

« Le commencement et la fin de la saison des pluies et même sa plus ou moins grande régularité, dépendant de l'élevation des lieux au-dessus de la mer, ainsi que de leur

situation soit dans des cantons montagneux, soit dans des plaines. Plus la situation d'un lieu est élevée et plus il est montagneux, moins les temps de pluies et de sécheresse paraissent réguliers, et cette irrégularité augmente encore avec l'éloignement de l'équateur. A Tlalpujahua la saison des pluies paraissait cependant être encore assez régulière, les averses y avaient néanmoins plus de durée qu'à Mexico, et dans les mois de janvier et de février il tombait ordinairement un peu de pluie qui durait quelques jours.

« La saison des pluies commence communément vers le milieu de mai, rarement plus tôt et parfois plus tard. Le ciel est généralement serein en mars et en avril à Tlalpujahua; la sécheresse et la légèreté de l'atmosphère permettent de voir très-loin et très-distinctement; la lune et les étoiles y brillent d'une lumière claire et resplendissante, que j'ai eu rarement l'occasion de remarquer depuis. Des nuages orageux et isolés qui se montrent vers le soir, annoncent la saison des pluies; bientôt ces nuages se rapprochent et forment l'orage qui en éclatant indique le commencement des ondées; mais rarement elles durent plusieurs jours de suite. Les orages sont violents, les éclairs se succèdent rapidement, et le tonnerre gronde sans discontinuer, mais non en éclats comme dans les contrées basses du nord de l'Europe. Les rayons du soleil tombant verticalement et la sécheresse étant continue, il est rare qu'un arbre germe avant la saison des pluies; la vie paraît entièrement éteinte dans le règne végétal, tout est aride, le sol est rendu gris par l'herbe desséchée. Mais combien la nature est différente après les premiers jours de pluie! les arbres naguère dépouillés de feuilles, offrent alors un feuillage magnifique, le sol est comme par magie couvert de plantes fraîches, et tout est rappelé à une nouvelle vie. Les arbres se couvrent rapidement de fleurs, les vertes prairies se diaprent de cou-

leurs variées, et les plantes exhalent les parfums les plus suaves. Il serait difficile de se procurer une plus douce jouissance que celle d'une promenade du matin le lendemain d'un semblable jour de pluie. Aussitôt qu'il a reconnu les présages de la saison humide, l'agriculteur s'est empressé de préparer son champ et de confier ses semences au sol; bientôt il les voit germer, et le jeune maïs se distingue surtout par la fraîcheur de sa verdure; les chevaux, les vaches, les moutons, les autres bestiaux qui ne sont pas accoutumés à vivre de foin sec dans les étables, trouvaient à grand'peine pendant les derniers mois de la sécheresse, leur nourriture sur les prairies desséchées; maintenant ils y broutent une herbe tendre et fraîche, et bondissant de joie, ils jouissent de ce nouveau don de la nature.

« Chaque jour la pluie commence un peu plus tôt, enfin même avant midi le ciel est couvert et elle tombe à flots; bientôt elle continue toute la nuit; bientôt aussi elle cesse dès le soir, le ciel reprend sa sérénité, le soleil sa force et il chauffe l'air qui s'est rafraîchi pendant que les torrents d'eau remplissaient l'atmosphère.

« Il est rare que ces pluies durent longtemps sans interruption; après être tombées huit à quatorze jours de suite, aux heures accoutumées, elles alternent ensuite avec quelques beaux jours, et vers la fin de juillet ou d'août elles éprouvent une plus longue discontinuation (*el verano de S^{te}. Ana*). Pendant le dernier de ces deux mois elles commencent plus tard dans la journée, et en septembre elles sont plus rares, quoique leur saison ne cesse ordinairement qu'en octobre.

« C'est alors que commence la saison la plus belle pour Tlalpujahuá et pour le plateau de Mexico. La terre est encore suffisamment humide, et le soleil assez chaud pour conserver les plantes dans la force de leur croissance, et le

voyageur n'est incommodé ni par la poussière, ni par l'excès de la chaleur. La belle saison se prolonge jusqu'à la fin de novembre, et souvent même, lorsque les pluies ont duré longtemps, jusqu'à la fin de décembre. Alors l'hiver commence brusquement; le sol n'est plus assez humide pour nourrir les plantes; il survient quelques nuits froides; les arbres perdent leurs feuilles. Vers la fin de février, au contraire, après les courtes pluies (*aguas nieves*) de ce mois, le soleil a déjà repris beaucoup de force, les pêchers et d'autres arbres commencent à fleurir; dans les jardins où, par leur position on a pu pratiquer des irrigations, la récolte des plantes potagères arrive promptement. Bientôt après, vers la fin de mars, commence la saison la moins favorable pour Tlalpujahua; car plus le soleil approche du zénith, plus ses rayons ardents sont accablants, plus le manque de pluie est sensible, plus la terre devient aride et sèche, et tout languit après le retour de la saison pluviale qui s'approche.

« Le temps des pluies et celui de la sécheresse sont pour tout le Mexique comme je viens de les décrire pour Tlalpujahua, et s'il y a quelque différence pour la fréquence et la durée des premiers, elle dépend de la situation plus ou moins septentrionale d'un lieu et de son voisinage, ou de son éloignement de hautes montagnes. C'est ainsi que, par exemple, dans les montagnes de Real del Monte, de Chico, etc., la saison des pluies est plus longue; il en tombe une plus grande quantité, et souvent elles continuent sans interruption pendant plusieurs jours de suite. Dans la ville de Mexico la pluie devrait avoir la même durée qu'à Tlalpujahua, mais les ondées y sont plus courtes et les nuages y passent plus vite, de sorte que lors même qu'il commence à pleuvoir à midi, souvent le ciel a repris toute sa sérénité vers cinq ou six heures du soir. La saison des pluies n'est

pas aussi régulière dans la vaste plaine qui est sous le tropique au nord de Zacatecas, et qui n'est coupée çà et là que de petites collines et de montagnes peu élevées. Les mois de mars et d'avril, et souvent même le mois de mai, y sont entièrement secs, et bien que la saison des pluies y vienne à peu près vers le même temps, quoique un peu plus tard que dans les contrées plus au sud, elle éprouve de fréquentes interruptions, et souvent on y éprouve de mauvaises années occasionnées par le manque d'eau. Les mois de novembre et de décembre y sont secs comme dans le pays plus au sud, mais en janvier la pluie est plus fréquente et il tombe même de la neige dans les montagnes.

« Sous ces latitudes méridionales le peu de différence de longueur entre les jours d'été et ceux d'hiver est agréable. Le plus long jour n'y est que de 13 heures 10 minutes, et le plus court de 10 heures 50 minutes : ainsi la différence n'y est que de 2 heures et 20 minutes. Le peu de durée du crépuscule est remarquable sur le plateau de Mexico; peu d'instant après que le soleil est sous l'horizon il fait nuit.

« On sait que les aborigènes de l'Amérique qui étaient en possession du pays lorsque les Espagnols conquièrent le Mexique, se distinguent des Européens et des Africains par leur couleur, leur chevelure noire et roide, et l'absence presque entière de la barbe. Un grand nombre de ces Indiens (*Indios*) demeure aux environs de Tlalpujahuá, mais bien peu vivent dans la ville. Nous y trouvâmes quelques Espagnols (*Gachupines*), mais la plupart des habitants s'y composait de descendants d'Indiens et d'Espagnols ou métis (*Mestizos*) qui se donnent ordinairement le nom de créoles (*Criollos*), par lequel on désigne communément les blancs nés en Amérique de parents espagnols. Je n'y vis pas de mulâtres ou descendants de nègres et d'Européens, mais

bien quelques descendants de nègres et d'Indiens (*Zambos*.)

« La couleur des métis est ordinairement jaune. De fréquents mariages ont lieu entre les métis et les Espagnols, tandis qu'ils sont maintenant très-rares entre les métis et les Indiens. La couleur des enfants qui naissent de ces unions se rapproche de plus en plus de la blanche, de façon qu'il est souvent très-difficile de décider s'ils sont métis ou créoles. Quoique sous le gouvernement républicain tous les indigènes mexicains jouissent maintenant des mêmes droits civils, quelles que soient leur origine et leur couleur, cependant la couleur blanche pure y est préférée à la couleur cuivrée des Indiens, ou à la noire des nègres et à la jaune des mulâtres. On ne peut pas faire de plus grand plaisir à une mère, fût-elle jaune ou brune, que de vanter la blancheur de ses enfants. Un homme veut-il parler avec mépris de quelqu'un, il l'appelle nègre ou Indien, et dit : *que quiere esto negro* ou *esto indio*, que veut ce nègre ou cet Indien. C'est un héritage resté de la domination espagnole, et il durera encore longtemps. Les noms de *Gachupin* (Espagnol), *estrangero* (étranger), *Ingles* (Anglais), ne sont pas moins odieux ; le dernier est donné par la basse classe du peuple à tous les étrangers, sans distinction.

« La haine contre les étrangers a été inspirée aux indigènes du Mexique par les Espagnols et par le clergé catholique ; par les Espagnols qui défendaient l'entrée du pays aux étrangers ; et par le clergé qui faisait considérer comme mécréans ou hérétiques la plupart des autres nations : opinion qui par l'ignorance absolue où l'on y était du reste du monde se propagea facilement, quoique le Mexique, en déclarant son indépendance, ait accordé la libre entrée de ses états à toutes les nations.

« Les métis de la seconde et troisième génération forment en général une belle race d'hommes. Leur couleur,

si elle n'est pas complètement blanche, n'est cependant pas non plus trop foncée, et se rapproche du teint brun si commun dans l'Europe méridionale. Les cheveux sont ordinairement noirs, ainsi que les yeux ombragés de sourcils bien arqués; le regard, de même que toute la physionomie, a de la vivacité et de l'ardeur. Ces métis sont de taille moyenne, bien faits et robustes. Les mineurs appartiennent le plus souvent à cette classe : rarement un Indien est employé au travail des mines, sinon comme journalier ou porteur de fardeaux. Dans toutes les mines que j'ai visitées j'ai vu beaucoup d'hommes vigoureux et bien bâtis, j'ai rencontré peu de gens contrefaits dans le Mexique. Ce que je dis hommes peut s'appliquer aux femmes; elles ne sont pas très-grandes, mais ont une jolie taille; leur regard est vif et expressif, et elles usent souvent du langage des yeux.

α J'ai déjà dit que Tlalpujshua, quoique situé sur la pente d'une montagne, est cependant bâti assez régulièrement; les rues y sont passablement droites et larges, et se coupent à angles droits; il y a trois places publiques : la *plaza Mayor*, la *Plazuela* et la *plaza de San Francisco*. Parmi les maisons il y avait plusieurs bâtiments considérables qui, à la vérité, avaient beaucoup souffert, mais qui furent ensuite réparés peu à peu. Les maisons du Mexique sont en général construites pour un climat chaud, quoique l'altitude dans plusieurs endroits les rendrait plus agréables si elles garantissaient d'avantage du froid. On bâtit fréquemment en pierre, surtout les grands édifices; les maisons moins grandes, notamment celles de la campagne, sont en briques (*adobes*), qui se font avec une terre argileuse que l'on broie et mêle avec du fumier de cheval; ensuite on leur donne leur forme et on les fait sécher au soleil; le mortier employé pour bâtir se fait avec la même terre humectée. Comme on ne fait pas de caves, les fonda-

tions sont en général peu profondes. On aime à reconstruire à peu de profondeur un sol ferme ou la pierre ; s'il n'en est pas ainsi on creuse à 1 ou 2 pieds de profondeur, et on fixe dans le sol un lit de petites pierres que l'on recouvre d'une couche légère de mortier, de gros sable ou de gravier ; on pose par-dessus les fondations composées de pierres et de mortier ou même de pierres et d'argile, et on les élève assez pour que les briques qui doivent y être placées ne souffrent pas de l'humidité de la terre. Si l'on crépite bien les murs des deux côtés pour les garantir de la pluie, on peut bâtir dessus une habitation sèche, considérable et commode.

« Dans les contrées du Mexique riches en arbres à feuilles acéreuses, notamment à Tlalpujahua, les maisons ont des toits à pignons, et couverts en bardeaux ; dans les contrées dépourvues de ces arbres les toits sont entièrement aplatis et couverts en solives, revêtues de mortier d'argile. Mais ce dernier moyen ne garantit pas bien de la pluie ; d'ailleurs ces solives sont lourdes, et l'argile mouillée par des pluies continues se fend ensuite quand les rayons ardents du soleil viennent la frapper. Les maisons de la classe la plus pauvre du Mexique consistent ordinairement en une salle, une chambre à coucher et une cuisine. La porte de la salle est habituellement la principale entrée de la maison et aboutit conséquemment à la rue ; elle a rarement plus d'une fenêtre, sans carreaux, qui se clôt par un volet presque toujours fermé, la porte donnant le jour nécessaire à l'habitation. Une porte pratiquée dans un coin de la salle conduit à la chambre à coucher, et assez souvent une autre porte placée diagonalement, vis-à-vis, mène à la cuisine ou dans une autre partie du logis.

« Les maisons des Mexicains riches sont plus grandes et construites avec plus de luxe ; elles occupent un carré en-

tièrement fermé, où l'espace intérieur, dans lequel on pénètre par la principale entrée, forme une cour ou un jardin. Sur un ou plusieurs des côtés intérieurs de la maison, règne un large corridor recouvert par le toit principal, et percé de plusieurs fenêtres et portes donnant dans les appartements. Si la maison n'a que le rez-de-chaussée, les fenêtres sur la rue sont peu nombreuses, petites, ordinairement fermées, la lumière pénètre peu abondamment par la porte. Cette aversion des habitants pour des fenêtres donnant sur la rue, tenait peut-être dans les temps passés à la nécessité d'être en garde contre les attaques extérieures; elle se perpétue par la force de l'habitude. Ayant été obligé de faire préparer pour ma demeure une maison en ruines, j'y pratiquai sur la rue plusieurs fenêtres garnies de carreaux; j'ouvris de nouvelles portes, au fin tout fut complètement réparé. Un propriétaire voisin qui avait vu avec plaisir ces derniers travaux, offrit aussitôt sa maison à louer, mais à la condition expresse qu'on n'ouvrirait pas d'autres fenêtres sur la rue, et que l'on se contenterait de deux qui s'y trouvaient.

« La maison d'un homme riche comprend ordinairement un assez grand salon, une salle à manger, plusieurs chambres à coucher, une cuisine, une chambre pour les domestiques. Si la maison est à un étage, il est rare que le propriétaire habite le rez-de-chaussée, il y place des magasins, un comptoir, une boutique, la sellerie, les chambres pour ses gens; des portes particulières donnent sur la rue, et des logements entièrement séparés du premier étage et de la cour sont loués à de pauvres familles d'ouvriers. Les maisons situées aux coins des rues servent habituellement de boutiques; on y pratique deux grandes portes donnant sur les deux rues, et l'on place des marchandises de façon à tenter les chalands. Le premier étage de ces maisons a égale-

ment peu de fenêtres sur la rue; on y voit de grands balcons avec de lourdes portes de bois non vitrées. La menuiserie des portes et des fenêtres est presque toujours grossièrement faite; il en est de même des ferrures, des pentures et des serrures; souvent une clef d'appartement a 7 à 8 pouces de longueur. Ni les portes ni les fenêtres ne sont disposées de façon à pouvoir être décrochées.

« Les plafonds ne sont pas garnis de lattes, même dans les meilleures maisons; l'œil aperçoit les solives à demi-dégrossies, rarement peintes, et plus rarement encore recouvertes d'une toile de couleur.

« A Tlalpujahua et dans plusieurs autres lieux on revêt le plancher des petites maisons d'*adobes*, et celui des grandes de briques carrées à demi-cuites. Les murs des chambres sont blanchis; rarement peints en diverses couleurs suivant l'ancienne manière.

« Une grande image de la Sainte-Vierge ou un grand crucifix garnissent habituellement la salle; des images de saints et des lustres fréquemment en fer-blanc complètent les ornements, et ne servent qu'à faire ressortir davantage la nudité de l'appartement. On n'y voit ni glaces ni rideaux, les murs des autres chambres sont tout aussi dégarnis; à un bout de la salle, ordinairement sous le crucifix ou l'image de la Vierge; le plancher est couvert, dans toute la largeur de la pièce, d'un tapis à la vieille mode, large de 2 ou 3 aunes. De ce côté, et souvent même aux quatre coins de la salle, il y a des encoignures peintes de diverses couleurs et supportant une figure de saint en cire, quelques girandoles, des figurines en porcelaine et d'autres choses de ce genre. Un canapé de paille ou de bois couvert de coussins, élevé tout au plus de 14 ou 15 pouces, se prolonge sur le tapis d'une encoignure à l'autre. Deux ou trois bancs de même espèce garnissent aussi deux ou trois

des parois, mais la quatrième est flanquée de chaises posées tout près les unes des autres. Quand il vient des visites on ne présente pas de chaises aux étrangers qui arrivent, mais quelques-uns de ceux-ci s'assoient à côté de la maîtresse de la maison sur l'un des canapés placés sur le tapis, et les autres le long des murs, comme ils l'entendent. Outre les encoignures, il y a encore dans cette salle une grande et haute table couverte d'un tapis rouge ou bleu, si massive et si mal peinte qu'elle rappelle une table allemande des seizième ou dix-septième siècles; assez ordinairement elle supporte un petit réchaud en argent à l'usage des fumeurs, et souvent remplacé par un petit plat en faïence posé sur une assiette d'argent.

« La salle à manger est ordinairement rapprochée autant que possible de la cuisine et fort sombre. Le mobilier consiste en une table si haute qu'on pourrait y dîner debout; et en quelques bancs non moins élevés, et dont les pieds avancent tant qu'on a souvent de la peine à s'approcher de la table.

« Les chambres à coucher sont meublées aussi simplement que les autres pièces; un lit, une couple de chaises, une table, un coffre ou une caisse peinte, placé sur des tréteaux, ou une armoire à porte-manteaux la garnissent. Le lit ressemble à un lit de camp dont le dossier serait peint, et offre un gros matelas de laine, des draps et une couverture de coton. Comme on n'emploie pas de rideaux, on revêt pendant le jour le lit d'un couvre-pied de coton teint en diverses couleurs.

« Voilà comme était encore, en 1825, la demeure des Mexicains aisés, à l'exception de ceux de la capitale; depuis il est arrivé beaucoup d'étrangers qui leur ont fait connaître les commodités, les mœurs et le luxe de l'Europe. La liberté du commerce a permis au marchand de vendre les objets

de son commerce à des prix proportionnellement inférieurs à ceux du temps du monopole espagnol. Des ouvriers européens se sont établis à Mexico et y ont fabriqué, en faisant de gros bénéfices, des meubles et d'autres choses à si bon marché, que l'homme qui pouvait acheter le mobilier décrit plus haut, peut maintenant se procurer, pour le même prix, des meubles d'un goût moderne, et que le Mexicain, ami du luxe extérieur, cherche à troquer les choses anciennes contre de nouvelles. Les voyageurs ne devront conséquemment pas s'étonner, si, dans la capitale et même dans l'intérieur, ils ne retrouvent pas l'original de la description que je viens de donner. Au mois de juin 1825, je vis Mexico pour la première fois, et j'y trouvai dans l'habillement, les mœurs et les coutumes, beaucoup de choses essentiellement différentes de celles auxquelles j'étais accoutumé en Europe. Pendant mon séjour à Tlalpujahua, je retournai à peu près deux fois par an à la capitale, et chaque fois j'observai les progrès des changements opérés par l'influence des étrangers; ils étaient si rapides, qu'en 1828 j'en fus grandement surpris, et obligé de me rappeler que c'était la même ville où trois ans auparavant tout m'avait paru si différent.

« Ainsi, dans la capitale, de même que dans plusieurs autres villes du Mexique, les classes supérieures s'habillent complètement à l'européenne; tandis que dans les petites villes, et surtout dans les campagnes, on tient encore au costume national.

« Les hommes y portent un pourpoint court, garni de franges comme ceux des Polonais ou des hussards, une veste bigarrée ou rouge, une cravate en soie, nouée négligemment et un grand collet chargé de broderies. Les caleçons blancs en coton, larges et entièrement ouverts par le bas, descendent jusqu'à la cheville. On met par-dessus un pantalon de drap ou de toile de coton, bleu, vert ou noir,

fendu des deux côtés extérieurs jusqu'au-dessus du genou et orné de tresses d'argent ou d'or, ou de broderies, et le long de la fente, garni de boutons de métal très-rapprochés les uns des autres, bordé de peau par le bas et doublé en toile de coton teinte; afin qu'on puisse la voir, on renverse les deux pointes de la large ceinture qui alors retombent sur le bas de la taille. Le pantalon ne monte ordinairement que jusqu'au-dessus des hanches, en sorte qu'on peut voir l'écharpe (*faja*) en soie rouge, frangée d'or ou d'argent, qui sert à retenir le caleçon, et cette écharpe est attachée de façon que ses deux bouts tombent sur le dos et sont aperçus au-dessous du pourpoint. Le cliquetis des boutons du pantalon annonce de loin l'arrivée d'un petit-maitre mexicain. Autrefois le pantalon ne dépassait pas le genou; était taillé en rond à son extrémité et se terminait en bas par deux pointes; alors on portait fréquemment des bottines doublées de rouge, ouvertes sur les côtés; maintenant on ne fait usage que de bottines ordinaires. On attache au-dessous du genou, sur les bottes et les caleçons, mais sous le pantalon, avec un ruban de toile de coton, une peau de daim tannée; afin qu'en allant à cheval les jambes soient garanties des piqûres d'épines. Cette peau est de couleur brune et pressée dans une forme qui lui imprime de jolis ornemens en fleurs. Cette enveloppe (*bota*) est habituellement doublée de maroquin rouge, souvent brodée richement en or et en argent, et coûte alors de 70 à 80 piastres. Elle est extérieurement montée de façon qu'à cet endroit elle fait quatre fois le tour de la jambe; le cavalier porte ordinairement un couteau entre cette *bota* et la jarretière.

«La tête est coiffée d'un chapeau rouge-brun à bords très-larges, et dont la forme s'élève à peine de cinq à six pouces. Il est entouré d'une ganse d'or, il y en a une pareille autour de la forme, et le bord, vert par-dessous, a une tresse d'un

pouces et demi à deux pouces de largeur. Cette mise est rendue encore plus étrange par un manteau (*manga* ou *fraxada*); c'est un morceau de drap long de quatre à cinq aunes, de couleur bleu, et surtout bleu de ciel, rarement verte ou noire, fabriqué dans le pays; les quatre coins sont arrondis, la *manga* est percée au milieu d'un trou pour y passer la tête, de façon qu'elle retombe des deux côtés du corps comme une chasuble. Elle est ordinairement doublée d'une toile de coton bigarrée, jaune ou rouge, et extérieurement elle a, au milieu, un morceau de velours ou d'une étoffe de coton noir ou vert de deux aunes à deux aunes et demie de circonférence, et elle est en outre garnie d'une bordure festonnée de la même matière. Le morceau du centre est entouré de plusieurs rangs de rubans et d'une frange garnie de grains de verroterie noirs. Ordinairement cette garniture de rubans et cette frange sont de cette couleur; souvent aussi le tout est en or. Une *manga* ornée de cette manière, le chapeau chargé de lourdes tresses, le pantalon couvert de broderies et les *botas* se paient jusqu'à 300 piastres; cependant on voit souvent parés de cet attirail si cher des gens qui y ont sacrifié toute leur fortune, venue peut-être d'une chance heureuse du jeu; d'autres aussi, qui ne vivent que de pénibles travaux et en s'imposant de dures privations, comme les muletiers (*arrieros*), croient avoir trouvé un bon emploi de leur argent par un luxe semblable. La *fraxada* est une grande couverture en laine hariolée, et munie également au centre d'une fente pour y passer la tête; elle est presque imperméable et on la porte principalement quand on est à cheval. Les meilleures *fraxada* se fabriquent à Quérétaro et à Saltillo; celles qui se font dans ce dernier endroit se paient de 40 à 50 piastres. Elles sont peu élégantes et peu riches, et seulement en usage parmi la classe la moins aisée; celle-ci porte, au lieu

du pourpoint de drap, une espèce de blouse courte en cuir brun ornée de boutons d'argent, ou en toile de coton bariolée avec une bordure blanche.

« Ces vêtements, devenus plus rares maintenant, sont remplacés par des pantalons ordinaires et des pourpoints courts; au lieu de la *manga* ou de la *frazada* on a adopté le manteau espagnol (*capa*), sans lequel il est rare que l'on sorte. Mais quand un Mexicain monte à cheval, il ne manque pas d'échanger son costume moderne contre l'ancien; il y ajoute une paire de grands éperons résonnants qui pèsent souvent deux à trois livres, il passe un grand mouchoir de toile de coton sur son épaule droite et sous le bras gauche, et s'en sert en le faisant entrer sous son chapeau pour mettre la partie supérieure du corps à l'abri des rayons ardents du soleil. C'est ce qu'il nomme la toile du soleil (*el paño de sol*), souvent elle est brodée aux quatre coins par les mains d'une belle qui en fait cadeau à l'homme de son choix, comme preuve de sa tendresse, pour le garantir du soleil du tropique.

« Quoique le temps ne l'exige pas toujours, un Mexicain sort rarement sans s'affubler d'une *capa*, d'une *manga* ou *frazada* et se donne bien de la peine pour porter convenablement une de ces pièces du costume national. Le manteau est assez large pour pouvoir être rejeté sur l'épaule gauche, de façon à cacher la partie inférieure du visage dans ses plis; on l'écarte pour pouvoir introduire un cigare dans sa bouche et saluer ses connaissances d'un mouvement de la main droite. On met de la même manière la *manga* ou la *frazada*, mais en laissant toutefois apercevoir les ornements du premier de ces habillements.

Les gens le moins aisés se bornent à une chemise, un caleçon, une culotte, un chapeau et des bottes ou des sandales; une couverture ordinaire en drap ou en coton, qui

NOUVELLES ANNALES

sert de lit pendant la nuit; les préserve le jour du froid et la pluie. La chemise n'est pas pour ces gens un objet pensable, fréquemment on leur voit seulement des sandales, des caleçons, un chapeau et une *frazada*. Le Mexicain ne se change rarement des vêtements de recharge; le samedi, sa femme et ses enfants, il s'approche d'une source, il se baigne à terre couvert de sa *frazada*, et sa femme lave et sèche au soleil le reste de l'habillement de son mari, le sien et celui de leurs enfants.

Les femmes du peuple portent des jupons en drap bleu ou rouge, toile de coton, indienne, mousseline ou soie, avec un grand falbala. Le haut du corps est couvert d'un *rebozo*, espèce de mantille en étoffe de coton bleue ou rouge, ou de soie et coton; du haut du front il retombe par-dessus la tête sur le dos, de façon que les deux bouts se retiennent inégalement au-dessus des épaules, c'est-à-dire que celui qui vient à droite est plus long, et celui de gauche plus court; alors le bout de la droite est passé sur l'épaule gauche et couvre la poitrine, les bras et le visage dont il ne permet pas d'apercevoir que les yeux. Les cheveux, ordinairement courts, sont cachés sous le *rebozo*. Un collier de verroterie fait le cou; la chaussure consiste en souliers, ceux en soie sont très-recherchés; et, si les moyens le permettent; on en fait volontiers des bas de soie.

Dans la classe la plus aisée les femmes s'habillent à la mode de la ville, mais à la maison elles portent toujours le *rebozo*, et le font servir pour cacher leur grand négligé qu'elles quittent seulement lorsqu'elles n'attendent pas de visites.

On s'affuble aussi du *rebozo* quand on va le matin à l'église. Le costume paré du matin est en soie noire, et alors le *rebozo* est remplacé par une mantille également noire. Après le midi, les dames sortent l'après-midi, leur mise est plus soignée et plus brillante; souvent même elles ont un costume

de bal. On voit rarement ces chapeaux, ils sont remplacés par un peigne haut et luisant posé sur les cheveux et soutenant un grand mouchoir en soie de couleur ou en madras qui couvre la tête, un bout tombe sur le dos, et les deux autres sur la poitrine, où ils peuvent servir comme la mantille pour s'envelopper et cacher le visage. Des bijoux étincelants et de légers éventails doivent compléter une semblable parure. Comme la plupart des dames fument, une petite chaîne d'or, suspendue au cou ou à la ceinture, supporte une petite pince en or pour saisir le cigarre : la jolie boîte aux cigarras se place sous le fichu. Mais toutes ces particularités de costumes et de mœurs disparaissent journellement pour faire place aux coutumes européennes : on n'est plus frappé, surtout dans les grandes villes et sur les places publiques, comme je le fus lors de mon arrivée à Mexico en 1825, de la différence que j'y aperçus. A Talpukahua, on n'observait pas alors le moindre indice d'un costume étranger.

« La manière de vivre des Mexicains partage le jour en une infinité de subdivisions, beaucoup de temps est perdu ; cependant le marchand, l'agriculteur et autres gens occupés savent tirer parti de celui que d'autres consacrent à l'oisiveté.

« En général, l'habitant des villes du Mexique se lève assez tard ; il est un peu sensible à l'air frais du matin dans les lieux élevés, mais il n'est point paresseux. A son lever il prend ordinairement une tasse de chocolat avec un petit morceau de pain, et, si ce n'est déjà fait, fume un cigarre. Le réchaud qu'il s'est fait apporter pour l'allumer reste toute la journée sur la table. Ensuite, quand on en a l'envie, on va à l'église pour entendre la messe, et on revient vers 8 ou 9 heures déjeuner à la maison ; ce repas consiste en un peu de viande rôtie et un ragout, ou bien des œufs et des

haricots noirs; aussitôt après, on fume de nouveau; quelques heures sont après cela consacrées aux occupations dont on cherche à se débarrasser avant midi; et celui qui parvient à gagner du temps mange, vers 11 heures, quelques fruits, un peu de pâtisserie, un petit morceau de pain et boit un petit verre de liqueur ou de vin, tout comme, en Allemagne. On dîne entre midi et une heure; voici le menu: soupe ou *caldo*, qui est ordinairement un simple bouillon; *zopa*, mets dans la composition duquel il entre du riz, du pain grillé ou de la pâte bouillie dans l'eau et que l'on recouvre de sain-doux; *olla*, composé de bœuf ou de mouton bouilli avec quelques plantes potagères, ou bien, *olla podrida*, c'est-à-dire du bœuf, du mouton, de la volaille, du porc frais, qu'on fait bouillir ensemble dans un pot, en y ajoutant des oignons et autres végétaux culinaires, le tout assaisonné d'une sauce faite de tomates, d'oignons et de vinaigre (*salsa de xitomate*). A ce mets succèdent quelques viandes accommodées en ragout ou rôties et suivies d'un plat de haricots noirs (*frijoles*) saupoudrés de fromage. Enfin le dîner se termine par des confitures et une crème. Il est rare que les Mexicains boivent du vin ou du poulque (1) après ou pendant le dîner. On ne sert de l'eau que lorsque les confitures sont finies; manger quelque chose après avoir bu est regardé comme nuisible, et les mots *ya tome agua* (j'ai déjà bu de l'eau) expriment le refus. On fait usage de galettes de maïs (*tortillas*) au lieu de pain, et une servante est occupée pendant le repas à en préparer pour qu'on puisse les avoir chaudes; cependant le pain blanc, qui est en général fort bon, manque rarement à table.

«On connaît à Mexico presque toutes les plantes potagères qui entrent dans la cuisine européenne, mais pour faire une

(1) Boisson fabriquée avec le suc du maguey (*agave mexicana*).

olla ou *olla podrida* on préfère les oignons, les poires, les choux, les haricots verts, les betteraves jaunes. On récolte à la vérité des pommes de terre, mais on en mange peu; leur culture étant peu soignée, elles ne valent pas celles d'Europe. Je n'ai vu à Mexico que de petites pommes de terre rondes; les grosses farineuses et les longues y manquent. On y cultive beaucoup de courges, et quand elles sont jeunes et tendres, on les emploie fréquemment dans la cuisine; à l'exception de l'artichaud qui quelquefois est frit dans de la graisse, aucun végétal culinaire n'est accommodé au gras. Dans la cuisine mexicaine on se sert rarement de beurre. Comme on n'y connaît pas les fourrages, on ne pourrait s'y procurer de beurre pendant tout le temps de la sécheresse, et durant la saison des pluies il est difficile d'en avoir de bon parce qu'il est préparé sans soins et sans propriété. Il est remplacé par le sain-doux que l'on n'épargne pas.

« Le piment (*chile*) entre dans la plupart des assaisonnements. Il forme la sauce de beaucoup de mets, on le mange même lorsqu'il est encore vert. Toutes ces sauces, de même que le *chile* cru, sont très-âpres et échauffantes; je n'ai jamais pu m'y habituer et j'ai toujours préféré les aliments où il n'avait pas été employé.

« La chair du bœuf, du porc et du mouton se mange rôtie; on ne tue presque jamais de veaux. Les poules, les dindons, les pigeons, les cailles, les canards sauvages abondent: je n'ai vu nulle part des oies et des canards privés; un chasseur peut, dans beaucoup d'endroits, se procurer des lièvres et du gibier, mais quiconque ne sait pas chasser doit s'en passer; car le gibier ne se vend pas au marché.

« Un ménage un peu aisé a sa provision de confitures, et une bonne ménagère emploie toute son habileté pour préparer un bon *dulcé* avec toutes sortes de fruits; mais leur

goût s'y perd par la surabondance du sucre. Les fruits secs et les confitures forment une branche de commerce assez considérable; jeunes et vieux les aiment et on voit assez souvent après le dîner, de gros et vigoureux garçons qui courent en acheter. On vend ordinairement, dans des boîtes de bois, des coings confits et des bananes sèches.

Après le dîner on fume, et ensuite on dort jusqu'à trois ou quatre heures. Pendant ce temps le plus grand repos règne dans la plupart des villes; toutes les boutiques et les portes des maisons sont fermées, et on ne sort que lorsqu'on y est forcé par un affaire importante. Dans les contrées chaudes (*tierra caliente et templada*) il peut être contraire à la santé de parcourir les rues dans le temps de la plus grande chaleur; au moment où le pavé et les murs blanchis augmentent beaucoup son ardeur; mais sur le plateau du Mexique, où la plupart des villes sont situées dans le pays froid (*terra fria*), on ne peut pas prétexter les grandes chaleurs; cependant on y fait la sieste: quand elle est finie on prend une tasse de chocolat et on fume; l'homme d'affaires va à sa besogne, l'homme oisif va voir le beau monde; il monte à cheval ou en voiture pour aller aux promenades publiques s'il y en a. L'heure des visites arrive à six ou sept heures du soir: après avoir pris à la maison un rafraîchissement quelconque, on prend un nouveau cigarre, on se réunit en cercles de (*tertulia*) plus ou moins nombreux; on fume, on chante, on joue de la guitare; on danse; on ment; on se dispute; on est assez sérieux à l'occasion. Les marchands de marchandises politiques, les (*tertulia*) n'offrent point de spectacles de l'Allemagne. On y voit debout

comptoir, à moins que le maître de la maison n'engage par un motif particulier le chaland à entrer dans sa chambre ; dans aucun cas celle-ci ne peut être considérée comme une salle publique. On ne trouvait autrefois à Mexico que des vins d'Espagne, de Xérès et de Catalogne communément mêlés de beaucoup d'eau-de-vie ; maintenant on y voit aussi plusieurs vins de France et d'autres pays. Le vin de Bordeaux y est le plus abondant, et il s'y vend sur la côte souvent de quatre à cinq piastres les douze bouteilles ; mais transporté sur le plateau du Mexique, il revient au moins au double de ce prix et souvent une bouteille prise chez un marchand de vin coûte une piastre et un quart et même une piastre et demie. Les bons vins sont à meilleur marché que ceux de qualité inférieure, parce que les droits de douanes et les frais de transport sont les mêmes pour les deux qualités.

α Sous la domination espagnole il était passé en principe de défendre dans les colonies la culture de tout objet de commerce venant en Espagne, de sorte que le Mexique ne produit ni vin ni huile, tandis que ces deux denrées y réussissent très-bien. L'olivier dont le fruit passe pour meilleur que celui d'Espagne, croît dans les jardins de Mexico ; des raisins de très-bonne qualité sont cultivés dans plusieurs endroits mais seulement pour la table : ce n'est que dans les environs de Parras et de Cedros, situés l'un et l'autre sous le tropique du cancer, que l'on a des vignes. J'ai visité Cedros qui est au pied de la montagne de Mazapil, sur l'immense plateau qui s'étend au nord de Zacatécas. Les vignobles y ont peu d'étendue et sont en plaine, la vigne y est soutenue par des échaldas ; on dit que les plants ont été apportés d'Espagne aussitôt après la conquête. La préparation du vin y est défectueuse, il a un arrière-goût désagréable. La quantité n'est pas considérable, on ne l'expédie qu'au

nord, parce que la cherté du transport ne permet pas de l'envoyer dans le sud, car le prix d'achat est presque aussi élevé que celui des petits vins français à la côte. Ce que les Mexicains nomment *vino mescal* n'est pas du vin, c'est une eau-de-vie tirée du suc d'une espèce d'*agave*, différente de celle qui fournit le *poulque*.

« L'usage de fumer est général au Mexique chez les deux sexes. Si on rencontre dans la rue un ami avec lequel on cause un instant, vite il vous offre un cigarre. Entre-t-on dans une maison pour faire une visite, aussitôt on vous présente un cigarre, et les dames ne se font aucun scrupule de tirer leur petite boîte à cigarres et de fumer avec vous. Dans une tertulia chacun fume. On a soin de se pourvoir de cigarres pour le théâtre ou pour un bal, puisque la bienséance exige qu'on en fasse accepter à ses amis et aux dames. Si on traite quelque affaire chez une personne de connaissance, on commence par allumer un cigarre, car pendant qu'on fume on réfléchit mieux ; en un mot, on ne peut aller nulle part, on ne peut rien faire sans être invité de fumer, on manquerait de tact en refusant le cigarre qui est offert ; même si l'on ne veut pas fumer, on doit l'accepter.

« Les hommes et les femmes croiraient perdre un passe-temps, une jouissance, un avantage dans la société, s'ils devaient renoncer aux cigarres ; si elle n'en a pas un à la bouche, une vraie Mexicaine croit se priver d'une partie de sa parure ; c'est du milieu d'un tourbillon de fumée que ses lèvres de rose soufflent ses pensées à son amant ; son joli bras s'avance de dessous sa mantille pour saisir d'un doigt délicat un cigarre qu'elle allume, ou bien entortiller le papier afin de l'offrir à l'ami de son cœur. Comment remplirait-elle le temps qu'elle passe maintenant à fumer ? comment sa confidente (son ancienne nourrice) croirait-elle à son amitié si elle ne pouvait plus lui offrir de cigarre,

et ne plus fumer de compagnie avec elle? Combien de semblables sacrifices lui sembleraient difficiles! Si on lui disait qu'il est inconvenant pour une femme aimable de fumer, elle répondrait qu'elle doit aussi bien qu'un homme manger, boire et dormir, et que fumer est une chose si innocente, qu'elle ne saurait être mesécante. Si l'on prétendait que la fumée du tabac a une mauvaise odeur, comme elle en a contracté l'habitude, elle répliquerait qu'il n'en est rien. Cependant les étrangers ont réussi, à Mexico, à persuader aux dames que fumer ne leur sied pas; ce n'est que rarement qu'on aperçoit aujourd'hui de jeunes femmes avec la cigarette à la bouche dans un lieu public; au théâtre et à la salle de bal cela ne se voit plus du tout, et la chambre à fumer réservée pour les dames dans la dernière, est devenue inutile.

« Une pipe est inconnue au Mexique; cet objet est inutile, chacun ne fumant que des cigarettes; il y en a de deux espèces, les cigarettes de pur tabac, que l'on nomme *puros*, et ceux où le tabac est entortillé dans du papier, *cigarros*; les femmes ne font que très-rarement usage des *puros*, c'est presque toujours des *cigarros* qu'elles préfèrent. Comme ces derniers n'ont que la moitié de la longueur des *puros*, et l'épaisseur d'un tuyau de plume, leur emploi passe pour plus décent que celui des *puros*.

« La vente du tabac est un monopole du gouvernement, qui en tire par an plus de sept à huit millions de pesos; il est bon de remarquer à ce sujet qu'une somme à peu près égale est dépensée en cigarettes qui ne sont pas vendus pour le compte du gouvernement, et par conséquent proviennent de fraude.

« La musique qu'on entend dans une tertulia, se borne au chant avec accompagnement de guitare; rarement cet instrument est manié avec perfection. Les danses sont espa-

gnoles, seulement la valse offre de la ressemblance avec celle de l'Allemagne; on la danse avec un mouvement très-lent, et en valsant les danseurs font les figures qui leur plaisent.

« Dans les petits cercles de société le maître et la maîtresse de la maison embrassent à leur arrivée les hommes et les femmes de leur connaissance intime, et en usent de même à leur départ. Une embrassade est le salut habituel des gens qui se connaissent et ne se sont pas vus depuis quelque temps; elle est considérée comme la marque d'une bienveillance réciproque. Les personnes moins liées entre elles se donnent réciproquement la main; quant à celles que l'on connaît moins ou qui sont d'un haut rang, on fait simplement un salut qu'on accompagne de paroles respectueuses. Le maître de la maison reconduit les visites jusqu'à l'escalier, y reçoit le second salut et s'arrête jusqu'au moment où l'étranger est arrivé en bas; alors on se salue pour la troisième fois, le maître rentre chez lui et on se couvre; remettre son chapeau auparavant serait une mal-honnêteté.

« La *tertulia* cesse entre neuf et dix heures; alors on rentre chez soi, on y soupe vers 10 ou 11 heures et aussitôt après on se couche.

« Les repas sont ordinairement servis avec la plus grande simplicité. Comme dans tout le Mexique il n'y a qu'une fabrique de faïence grossière et de mauvaise qualité, les familles un peu aisées y font usage d'assiettes, de cuillers et de fourchettes d'argent; chez les gens riches, non seulement le service de table, mais aussi tous les vases de la chambre à coucher sont d'argent et la valeur en monte à une somme énorme. Cette argenterie n'est nullement belle; ordinairement elle est très-pesante, de forme antique et lourde, et comme elle est d'un métal trop fin (de 7/16

onces) elle s'use facilement et est sujette à se bosseler. On y reconnaît les formes de différents temps; les héritages du grand-père, du père, sont conservés dans leur intégrité.

« La manière de servir et les procédés des Mexicains entre eux à table sont bien plus singuliers encore que leur argenterie; un exemple rendra la chose plus compréhensible.

« Peu de temps après mon arrivée à Mexico je fus invité, avec un de mes amis, à dîner chez un homme très-riche. Quand nous entrâmes, le maître de la maison, ses associés et deux de ses amis étaient dans une grande salle à fenêtres fermées par des volets, et seulement éclairée par la porte restée ouverte. Les murailles, peintes de diverses couleurs jusqu'à la hauteur de quatre pieds du plancher, étaient blanchies au-dessus, un encadrement étroit régnait autour de la pièce au-dessous des poutres du plafond noircies par le temps; une grande image de la Vierge et de pesants candelabres en argent complétaient la décoration des parois. Du reste cet appartement de parade était meublé à peu près comme celui que j'ai déjà décrit pour les salles de ce genre; à notre arrivée tout le monde fumait, et après les salutations d'usage on nous offrit des cigarres.

« Comme la famille était très-nombreuse le couvert des quatre hôtes et du maître de la maison devait être mis dans cette salle; or quand on allait commencer à couvrir la grande table, le maître de la maison pensa qu'il serait incommode de s'asseoir sur des chaises hautes et qu'on ferait mieux d'approcher du canapé adossé à la muraille une table d'encoignure; on y étendit une nappe de toile de coton très-fine et délicatement ornée, et on y posa sans ordre ni symétrie une lourde charge d'assiettes, de cuillers et de fourchettes d'argent, et seulement un ou deux couteaux, des verres tous de forme et de dimension différen-

tes. Une miché de pain blanc fut coupée en morceaux par le maître de la maison, et ce fut l'unique destination que parut avoir le couteau, car à l'exception de mon ami et de moi, personne n'y toucha plus pendant le dîner.

« Une grande tasse de soupe fut apportée à chaque convive, mais avant qu'on y touchât un domestique dit à haute voix le *bénédicté*, que chacun répéta en silence. Comme la petite table était encombrée d'assiettes, de cuillers et de fourchettes, il n'y eut que mon ami et moi qui trouvâmes à y placer notre assiette, les autres convives prirent la leur sur leurs genoux et parurent faits à cette manière de manger. Les *sopa, hoyu, principios, guisados, asados, posteres, dulces*, et autres mets de tout genre, se succédèrent rapidement et furent apportés dans les plats qui avaient servi à leur cuisson; je n'en vis pas un seul en argent sur la table. On changeait d'assiettes et de fourchettes à chaque mets. Toutes les viandes étaient coupées en petits morceaux, et le maître de la maison fut dispensé de découper. Je vis dans d'autres occasions servir des volailles entières; et alors la maîtresse de la maison saisissait, aussi délicatement qu'elle le pouvait, la pièce avec ses deux mains, et en arrachait les cuisses qu'elle présentait aux convives, qui les dépeçaient ensuite sans couteau en se servant seulement de la fourchette et d'un morceau de pain ou de *tortilla*. Pendant le dîner une servante apporta sans cesse des *tortilla* chaudes. Il ne manquait pas non plus de vin ni de *poulque*; cependant les Mexicains en usèrent rarement; ils burent un verre d'eau après avoir mangé un peu de confitures, et le dîner fut ainsi terminé; alors le domestique récita de nouveau à haute voix une prière, posa un réchaud sur la table et sortit.

« La religion catholique romaine est la seule tolérée au Mexique et le culte public d'une autre confession n'est pas

permis même aux ambassadeurs des puissances étrangères. Quoique la considération dont le clergé jouissait anciennement ait grandement diminué, néanmoins elle est encore assez grande, et le Mexicain tient fortement aux cérémonies de l'église catholique; le revenu du clergé séculier et régulier a beaucoup baissé depuis la révolution, parce que les dons gratuits ont été extrêmement négligés depuis cette époque; on réfléchit donc avant de prononcer des vœux, car la récolte annuelle du monastère n'offre plus la garantie nécessaire. En 1827 le Mexique comptait 150 couvents, dont 25 de Dominicains, 68 de Franciscains, 22 d'Augustins, 16 de Carmes et 19 de frères de la Miséricorde, renfermant 1,918 religieux; il y avait en outre 6 collèges de la propagation de la foi, dans lesquels étaient 307 ecclésiastiques. En 1802 le nombre des religieux se montait à 5,000.

« La plupart des curés sont indigènes; autrefois le haut clergé n'était composé que d'Espagnols. Au lieu d'appoin- tements fixes les curés n'ont que ce qu'on leur paie pour leurs messes, les baptêmes, les mariages, les enterrements. Ce casuel monte à une somme assez forte, de manière que le curé d'une paroisse populeuse jouit d'un revenu assez considérable, tandis qu'il n'en est pas de même pour le curé d'une pauvre paroisse qui souvent n'a que le strict nécessaire.

« Le curé de Tlalpujahuá reçut annuellement, pendant le temps où les mines étaient entre les mains de la compagnie anglaise, la somme de 4,000 piastres (21,000 francs). Son revenu s'était beaucoup accru par l'usage de faire bénir, avant de s'en servir, tous les bâtimens, les machines, les puits des mines et les ustensiles. Ces bénédictions se faisaient avec beaucoup de cérémonie dans plusieurs districts. A chaque paiement qu'on fait aux mineurs un be- deau se présente et perçoit de chacun de ceux-ci une demi-

réale (le 1/16 d'une piastre) par semaine, et pour cette somme le curé s'oblige à dire gratis une messe après la mort de cet homme.

« Cette messe lui revient assez cher, si l'on considère qu'il débourse 3 piastres et un quart par an; ce qui ne l'empêche pas de payer en outre pour les baptêmes, le mariage et l'enterrement. Ces frais assez élevés sont moins sensibles cependant au mineur qu'à l'Indien laboureur qui ne gagne que 2 réales par jour dans les provinces où la journée est à bon marché, et qui cependant doit payer pour son mariage de 20 à 25 piastres, et de 8 à 12 piastres pour l'enterrement d'un enfant.

« Le service divin se célèbre habituellement avec beaucoup de pompe et il est accompagné fréquemment de la sonnerie des cloches, de coups de fusil et de fusées, dont les Mexicains sont grands amateurs. Ils ont surtout une prédilection particulière pour les feux d'artifice et les fusées, sans lesquels la célébration d'une fête religieuse semblerait incomplète; on ne voudrait pas se priver de tirer pendant l'office divin, en plein soleil, un feu d'artifice où les explosions font beaucoup d'effet, accompagnées du son de toutes les cloches. Cette sonnerie n'est cependant pas belle, et n'a aucune ressemblance avec celle qui est en usage dans plusieurs parties de l'Allemagne. Avec quel sentiment de reconnaissance le cœur se tourne vers le créateur, quand dans des cantons heureux et bien peuplés, par une belle soirée d'été, le son des cloches qui s'étend au loin vibre à l'oreille du voyageur, ou que le tintement sonore de maint clocher de village appelle les fidèles à la prière. Jamais le bruit assourdissant des cloches du Mexique n'a éveillé de pareils sentiments en moi. La cloche n'y est pas comme chez nous balancée par le moyen d'une corde; c'est le battant qui est mis en mouvement par une corde à laquelle il

est attaché et frappe précipitamment la cloche de coups assourdissans qui fatiguent l'oreille. Les processions sont fréquentes ; elles passent par toutes les rues et on y porte des statues de la Vierge et des saints , au milieu des chants et des prières. Ces processions ont lieu surtout dans la semaine sainte, pendant les derniers jours de laquelle la passion de Notre Seigneur est représentée par des pénitens. Le Sauveur, les disciples, les soldats romains, les juges, tous les personnages dont il est question dans la passion, vêtus de costumes réellement burlesques, figurent dans cette procession et y contribuent plutôt au divertissement qu'à l'édification du peuple.

« A un jour fixé le sauveur ou le saint patron est porté en procession d'une chapelle voisine à la paroisse ; le marguillier qui en a été prévenu d'avance, a fermé la porte de l'église qui n'est ouverte qu'après des coups réitérés et après qu'on a annoncé à haute voix que le sauveur, ou le patron de telle ou telle église est venu visiter la paroisse (*venia a visitar la paróquia*). Pour une visite semblable il y a des droits considérables à acquitter. Le visiteur reste quelque temps à l'église, et lorsqu'il retourne dans sa chapelle, on paie de nouveau.

« Quoique beaucoup de Mexicains ne soient pas très-zélés pour l'exercice de leur religion, bien souvent passent très-longtemps sans aller à l'église et parlent librement sur le compte de leurs prêtres ; ils n'en sont pas moins intolérans, envers les chrétiens d'une communion différente. En général tout étranger est regardé comme n'étant pas catholique. Au commencement de mon séjour au Mexique, les étrangers devaient être très-circonspects en parlant de religion, et se garder d'avouer qu'ils ne fussent pas de l'église romaine. Les mots de *judeo*, *hereje*, *ingles*, *estrangero* (juif, hérétique, anglais, étranger), étaient alors pro-

noncés par le peuple comme injures synonymes, et pendant que je demeurais à Tlalpujahua, les étrangers furent attaqués en chaire par des moines; bien que la plupart des employés qui s'y trouvaient depuis 1825 fussent catholiques et allaissent régulièrement à l'église. Mais déjà les prêtres s'apercevaient que l'affluence des étrangers au Mexique porterait bientôt une atteinte terrible à leur pouvoir fondé sur l'aveugle attachement du peuple, ils s'en servaient pour l'exciter à beaucoup d'actions peu chrétiennes; ils cherchèrent en conséquence à entretenir aussi longtemps qu'ils le purent la haine inspirée par les Espagnols aux Mexicains contre les étrangers. On ne regardait pas alors comme pouvant être aussi prochain, le décret rendu l'an passé par le congrès général pour la suppression des couvents et la confiscation de leurs biens. La voix du peuple parut être très-favorable à cette mesure; ce ne fut que la force du parti du clergé et la nécessité où se trouva le président Santa Ana de se mettre à sa tête pour parvenir à ses fins, qui put s'opposer à l'exécution de ce décret.

« Le Mexique n'a jamais été en rapport direct avec la cour de Rome; autrefois aucune bulle, aucun acte du pape n'y était publié sans avoir obtenu le *regium aequatur* du conseil des Indes et de l'Espagne; à présent il faut de même pour la publication d'une bulle qu'elle soit munie du *pase* (permis) du président auquel la constitution donne le droit de l'accorder ou de la refuser.

« Pendant très-longtemps la plupart des évêchés du Mexique sont restés sans titulaires, parce que le pape n'avait pas voulu recevoir un ambassadeur de cet état; mais depuis qu'un concordat a été conclu, plusieurs évêques ont été nommés. »

(La suite au cahier prochain.)

MÉLANGES.

Antiquités découvertes près d'Aix.

On vient de découvrir dans le département des Bouches-du-Rhône, dans l'arrondissement d'Aix, des antiquités qui paraissent remonter à des temps antérieurs à l'occupation des Gaules par les Romains. Ce sont quatre enceintes circulaires, quatre murailles cyclopéennes, composées d'immenses quartiers de rochers superposés les uns sur les autres, qui ceignent une montagne que les habitants du pays appellent le mont *Pingouste*. Dans les enceintes, on a trouvé des débris de poterie, des vestiges d'instruments en fer, une médaille, etc.

Sur la température du fond de la mer dans le voisinage des glaciers du Spitzberg; par M. Ch. Martins, membre de la commission du nord. (Extrait des Comptes rendus des Séances de l'Académie des Sciences, 7 janvier 1839.)

Du 25 juillet au 4 août 1838, la *Recherche* resta mouillée dans la baie désignée sous le nom de Bellsound, par 77° 30' de latitude et 13° 23' de longitude orientale.

La corvette était placée entre la terre, dont elle était éloignée de 200 mètres environ, et un vaste glacier distant

de 2000 mètres, dont la largeur excédait le double de cette distance. Il s'avancait dans la mer qui minait sa base, et tous les jours, quand le thermomètre était à $+3^{\circ}$ ou $+4^{\circ}$ centigrades, des masses énormes s'en détachaient avec fracas, et couvraient la baie de glaces flottantes. Je crus devoir profiter de cette réunion si rare de circonstances pour étudier la température du fond de la mer dans le voisinage d'un glacier, et obéir aux instructions de l'Académie, en cherchant à découvrir quelques faits intéressants pour la physique du globe.

Je me suis servi des thermomètres à minima et à déversement imaginés par M. Walferdin; et qu'il avait confiés à la commission. On sait qu'ils ne sont pas sujets aux incertitudes que laissent toujours les indications du *thermographes*, dont les index, susceptibles de se déplacer pendant qu'on retire l'instrument de la mer, donnent en outre des indications tout-à-fait inexactes, si l'instrument n'est pas constamment vertical. Or, comme c'est la température de la couche d'eau la plus inférieure que je voulais explorer, il a dû arriver souvent que les instruments sont restés couchés horizontalement au fond de la mer, ce qui est sans inconvénient pour les thermomètres du nouveau système. D'ailleurs la division par degrés seulement du thermographe ne m'eût pas permis d'apprécier avec assez de rigueur les faibles différences de température, que j'ai pu constater avec les instruments en question.

Pour donner une idée de la marche de ces instruments et du degré de précision qu'ils permettent d'atteindre, je crois devoir indiquer ici le nombre de divisions correspondant pour chacun d'eux à un degré de l'échelle centésimale.

Thermomètre à déversement	n ^o 1 . . .	15 ^d , 59	} = 1 ^o cent.
»	n ^o 2 . . .	8, 59	
»	n ^o 3 . . .	8, 55	
»	n ^o 4 . . .	7, 71	
»	n ^o 5 . . .	7, 14	

J'ai pris la précaution, si souvent négligée auparavant, d'envoyer au fond de la mer, dans plusieurs expériences, un certain nombre d'instruments à la fois, afin que l'accord de leurs indications fût une preuve irrécusable de leur exactitude; et comme l'emploi des échelles arbitraires ne permet pas de connaître au moment de la lecture le résultat définitif de l'expérience, il s'ensuit que la coïncidence remarquable que présente l'expérience D est le résultat rigoureux de l'observation.

Dans quelques-unes des expériences, les thermomètres à *minima* étaient accompagnés d'un thermomètre à *maxima* également à déversement de M. Wafferdin, dans la crainte que la température n'allât en croissant de la surface au fond de la mer : mais il n'en était point ainsi, car le thermomètre à *maxima* n'a jamais déversé.

Pour qu'ils fussent complètement garantis des effets de pression, les instruments, comme l'a conseillé leur inventeur, étaient enfermés dans des tubes de verre où l'air avait été raréfié autant que possible, et dont les extrémités étaient scellées à la lampe d'émailleur.

Six expériences ont été faites successivement, les unes à bord de *la Recherche*, à un mille de distance du glacier, par 22 brasses de profondeur et à 150 mètres de distance de la terre; les autres dans un canot, à 80 et 150 mètres de distance du même glacier, par 16, 32 et 34 brasses de fond. En voici le tableau :

DESIGNATION des expér.	DATES.	DISTANCE du glacier.	PROFONDEUR à laquelle les instruments ont été plongés.	DURÉE de l'immersion.	TEMPÉRATURE EN DEGRÉS CENTÉSIMAUX		
					de l'air.	de la surface de la mer.	du fond de la mer, par les thermomètres à minima.
A	1838. 28 juill.	1 mille (1852 mét.)	22 brasses (36 mét.)	1 h. 20	+ 5,60	+ 6,05	no 1.. + 0°,91 } no 2.. + 0,88 } Moyenne..... + 0,89
B	30 juill.	150 mètres.	16 brasses (26 mét.)	0.30	+ 2,65	+ 4,25	no 1.. + 2,06 } no 2.. + 2,04 } Moyenne..... + 1,97 no 3.. + 1,83 }
C	31 juill.	80 mètres.	32 brasses (52 mét.)	1. 0	+ 4,15	+ 1,45	no 4.. + 0,19
D	31 juill.	1 mille.	22 brasses (36 mét.)	1. 0	+ 3,65	+ 4,85	no 2.. + 1,31 } no 3.. + 1,32 } Températ. vraie... + 1,31 no 4.. + 1,29 } no 5.. + 1,21 }
E	4 août.	80 mètres.	34 brasses (55 mét.)	0.35	+ 2,65	+ 2,05	no 2.. + 0,12
F	4 août.	1 mille.	22 brasses (36 mét.)	1.40	+ 1,65	+ 2,40	no 1.. + 0,50 } no 2.. + 0,64 } Moyenne..... + 0,57

Il résulte des expériences C, D, E et F, faites comparativement le même jour et presque à la même heure, par 33 et 22 brasses de profondeur, que la *différence* des températures de la mer, à 80 mètres et à un mille de distance du glacier, a été un jour de $1^{\circ},12$, l'autre de $0^{\circ},45$. Néanmoins l'expérience B fait voir que le 30 juillet, à 150 mètres du même glacier et à la profondeur de 16 brasses seulement, la température se trouvait plus élevée qu'elle n'était les autres jours, à une distance beaucoup plus grande.

En moyenné, dans un rayon d'un mille à partir du glacier principal de Bellsound, la température était de $+0^{\circ},84$ au fond et de $+3^{\circ},50$ à la surface de la mer.

Distribution géographique des quadrumanes.

M. de Blainville vient de publier dans les *Annales d'Anatomie et de Physiologie* les observations suivantes sur la distribution géographique des mammifères primates ou quadrumanes.

Dans l'état actuel de nos connaissances au sujet de la répartition des espèces de quadrumanes à la surface de la terre, nous sommes encore au point où Buffon a laissé la science, il y a bientôt cent ans; c'est-à-dire que jamais on n'a rencontré de véritables singes, ou quadrumanes à ouvertures nasales obliques et très-rapprochées, à système dentaire anthropomorphe, dans le nouveau continent; et que, par contre, on ne connaît aucune espèce de sapajous ou de singes à ouvertures nasales latérales et très-distantes, à trois avant-molaires de chaque côté des deux mâchoires, dans aucune partie de l'ancien monde. Ce sont deux familles

d'un même ordre qui se représentent réciproquement dans les contrées chaudes des deux continents.

Il en est à peu près de même des mammifères de la famille des makis : on n'en connaît encore que dans les contrées chaudes de l'ancien monde, et, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que la majeure partie des espèces appartient exclusivement à la grande île de Madagascar, que jamais un seul quadrumane de cette île n'a été trouvé sur le continent, et que nulle espèce de singe n'habite Madagascar.

Quoique l'existence des trois familles qui constituent le groupe des quadrumanes soit limitée dans une grande zone de la terre, qui, au nord, ne dépasse pas le 35° degré dans l'ancien continent, et le 25° dans le nouveau, et, au sud, le 37° pour l'ancien monde et le 27° pour le nouveau, ce qui montre que les sapajous sont beaucoup moins répandus que les singes, il ne faut pas croire que ce soit le degré de température qui les force de vivre seulement aux lieux où nous les connaissons aujourd'hui. En effet, si ces animaux habitent, en général, de préférence à un niveau assez peu élevé au-dessus de celui de la mer, les lieux boisés, sur les bords des rivières où la végétation est plus active, plus continue, et où les fruits sont plus abondants, on sait aussi qu'il en existe dans les parties assez élevées des Cordillères de la Nouvelle-Grenade, des Himalayas, de la montagne de la Table au cap de Bonne-Espérance, de l'Atlas, et sur les frontières de la Chine ainsi qu'au Tibet, et, par conséquent, dans des lieux où la température est assez basse.

On doit aussi remarquer que sauf quelques grandes îles de l'Archipel indien, Java, Sumatra, Bornéo, Ceylan, Célèbes et Madagascar, aucune espèce de quadrumane n'a encore été rencontrée dans les îles de l'ancien continent; pas plus que dans celles du nouveau.

Si les trois groupes principaux (singes, *Pitheci*; sapajous

Cebi ; Makis ou Lémuriens *Lemures*), qui constituent l'ordre des quadrumanes normaux, sont presque limités à trois parties du monde, il en est à peu près de même pour les petits groupes naturels qui constituent chacun d'eux ; cela n'est cependant pas aussi régulier pour les sapajous dont l'espace géographique est, il est vrai, beaucoup moins étendu. En effet, on sait que les alouattes, les atèles, les sapajous proprement dits ou sajours, les sakis et même les sagouins et les ouistitis, se trouvent répandus sur toute la surface de l'Amérique méridionale, dans les limites du Mexique au Paraguay, et plus particulièrement sur le versant oriental de la chaîne des Andes.

Il n'en est pas de même des singes de l'ancien continent. Les uns (*Brachio-pithecii*, orang-outangs et gibbons) appartiennent presque exclusivement à l'Asie insulaire. C'est tout au plus si l'on connaît une ou deux espèces des gibbons dans le continent de l'Inde ; aucune n'a été observée en Afrique, où vit le champanzé (*Anthropopithecus troglodytes*).

Les *semnopithèques*, ou singes à longue queue, à membres grêles, avec un cinquième tubercule à la dernière molaire inférieure (sauf chez le *croo* ou *soulili* qui manque de ce tubercule et fait le passage aux gibbons), n'ont également été trouvés que dans l'Asie continentale ou insulaire. Mais ils sont représentés en Afrique par les colobes, dont le pouce est nul ou rudimentaire.

On n'a de guenons que de l'Afrique, depuis l'Abyssinie et le Sahara, jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Il n'en est pas de même des macaques (*Cynopithecii*) ; l'Asie et ses déserts sont leur patrie la plus ordinaire ; mais il y en a aussi en Afrique (*Simulacethiops* et *fuliginosa*, qu'on range parmi les cercopitheciques, mais dont les dents, etc., sont comme dans les macaques). Jusqu'aujourd'hui, on ne connaît de cynocéphales ou singes à narines terminales

(*Chacropithec*), auxquels se joint le *Macacus geladu* (Bupp.), qu'en Afrique ou en Perse. Quant aux magots (*Inui*), qui sont des macaques conduisant aux cynocéphales, ce sont les espèces qui s'avancent le plus loin au nord (*S. inuus* en Afrique, *Simia nigra* aux îles Soulou, et *S. speciosa* au Japon), et qui par conséquent paraissent résister davantage au froid.

Dans la famille des makis, on remarque que les makis proprement dits, les indris et les aye-aye sont exclusivement de Madagascar; tandis que les makis à longs pieds et à longues oreilles ou les galagos sont de l'Afrique, et les loris, les galéopithèques, de l'Inde ou de ses îles. Les potto représentent les loris en Guinée.

Volcan sous-marin.

Le capitaine Blouet, commandant le navire *la Claudine* du Havre, a écrit de Gorée à l'Académie des sciences que le 27 septembre 1838, étant par 31° 40' lat. nord et par 44° 30' long. ouest, il a ressenti la première secousse d'un tremblement sous-marin dont la durée fut de trois quarts d'heure.

Cette première secousse fut la plus forte et la plus longue, elle dura trente secondes; le navire fut mis en mouvement d'une manière effrayante, tout l'équipage fut éveillé et monta sur le pont, croyant que le navire avait touché. Il y en eut ensuite deux autres un peu moins fortes que la première, entremêlées de plusieurs secousses plus petites de la durée de cinq à six secondes, très-souvent répétées et à cinq minutes d'intervalle.

Le bruit accompagnant chaque secousse ressemblait par-

faitement à celui que produit de loin le tonnerre ; le temps était clair et fin, la mer très-belle et presque calme. Ce tremblement parut n'avoir imprimé à la mer aucun mouvement particulier. Cependant on ne peut voir dans ce fait qu'un indice de l'éruption d'un volcan sous-marin.

Vents d'aspiration.

M. le capitaine Duperré, à l'occasion d'un passage contenu dans les instructions données par l'Académie des sciences pour les voyages scientifiques, a communiqué un extrait du journal de l'expédition de la *Coquille* où se trouve un cas évident de vent d'aspiration remarquable principalement par l'espace très-resserré dans lequel il s'est fait sentir.

Le 3 novembre 1822, dans la matinée, une brise du nord donnant parfois de fortes rafales, une pluie abondante et continuelle, une dépression considérable du mercure dans le baromètre, la mer diversement agitée par des lames courtes et fatigantes, l'horizon chargé de nuages noirs et sédentaires dans la partie du sud ; tout enfin annonçait l'approche soudaine de l'un de ces coups de vent que les Brésiliens désignent sous le nom de *pamperos*. Quoique nous fussions à plus de 200 lieues dans l'E.-N.-E. de l'embouchure du Rio de la Plata où ce vent est si fréquent et si redouté, nous n'en primes pas moins toutes les précautions nécessaires pour résister à sa violence. Nous conservâmes peu de voileure, mais nous continuâmes de faire route au sud afin de mettre à profit aussi longtemps que possible le vent du nord qui nous était favorable et qui devait bientôt céder à des vents opposés. En effet, à onze heures du matin, au milieu d'une

forte bourrasque qui nous avait forcés d'amener les huniers sur le pont le vent sauta tout à coup au S.-S.-O. et souffla dès cet instant avec une violence remarquable. Nos voiles qui avaient été amenées n'éprouvèrent point d'avaries quoiqu'elles eussent été subitement masquées, et la corvette ayant conservé une assez grande vitesse pour obéir à son gouvernail, fut bientôt en position de faire vent arrière devant cette tourmente.

A midi, l'ouragan était dans toute sa force. La brume épaisse qui s'était maintenue à l'horizon pendant la matinée passait alors avec une extrême rapidité; la mer était affreuse et l'impulsion du vent si grande qu'il nous fut impossible de mettre à la cape. Au milieu du désordre qui régnait dans l'atmosphère comme à la surface de l'Océan, nous remarquâmes qu'à l'exception de l'albatros, qui se balançait avec calme au-dessus des vagues, tous les autres oiseaux dont nous étions journellement entourés se laissaient emporter au gré du vent sans pouvoir faire le moindre usage de leurs ailes.

Vers quatre heures de l'après-midi, le vent diminua un peu, le baromètre remonta sensiblement, et le ciel commença à s'éclaircir. Cependant nous eûmes encore de très-fortes rafales durant la nuit, et la plus grande partie du jour suivant; mais le 5 une brise N.-E. ramena le beau temps, et les petrels, les fous, etc., revinrent prendre poste autour de la corvette parmi les albatros qui ne l'avaient pas abandonnée.

Dans la matinée du 8, nous fûmes entourés par un grand nombre de baleines; à neuf heures nous passâmes près d'un navire qui était occupé à en dépecer une qu'il tenait à flot le long de son bord. Nous étions alors à 120 lieues dans l'est-sud-est du Rio de la Plata. Peu après nous aperçûmes un autre bâtiment qui se dirigeait vers nous. Jugeant que

celui-ci avait l'intention de communiquer avec nous, nous mîmes en panne après lui avoir abrégé une partie du chemin, et nous reçûmes bientôt à bord le capitaine Job Terry, lequel nous pria de lui donner notre longitude.

Le capitaine Job Terry commandait le *Good-Return*, expédié de New-Bedfort pour la pêche de la baleine. Ce capitaine nous donna quelques renseignements sur les parages où il avait établi sa pêche. D'après lui, les vents d'ouest règnent généralement en hiver sur toute la côte des terres magellaniques, et les vents d'est dominant durant l'été. Dans la position où il était le 3 novembre, et quoiqu'il ne fût pas à plus de 110 lieues dans le sud de celle que nous occupions alors, il n'a point ressenti le *pampero* dont nous avons été assaillis pendant cette journée. Il avait eu, au contraire, des brises modérées de la partie de l'est et un temps magnifique.

Fouilles de Mons-Seleucus.

M. Mas a adressé au préfet des Hautes-Alpes, sur les fouilles opérées dans l'emplacement de la ville romaine de Mons-Seleucus, un rapport intéressant dont voici un extrait :

... La ville gallo-romaine (Mons-Seleucus), incendiée du v^e au x^e siècle, paraît avoir été plus tard inondée : quelques localités des Hautes-Alpes offrent des traces de formation de lacs qui ont submergé plusieurs bassins, et dont la population a été forcée de s'établir ailleurs. A Mons-Seleucus, sur la plaine de Sellas, bois-taillis de la commune, les champs sont encore formés, on y voit des traces de culture, les murs de séparation des propriétés sont à fleur de terre, et en pierre sèche roulée; sur la même direction,

vers le nord-est, dans la commune d'Aspres, on voit d'anciens plateaux cultivés et parallèles à ceux de Mons-Seleucus.....

Dans les fouilles de 1804, on vit tout le détail des ménages romains sous le Bas-Empire. Dans celles de 1836, on découvrit une grande usine ; avec quatorze amphores de plus de 7 pieds d'élévation, bien proportionnées et de forme gracieuse, plusieurs étaient fendues ou rapiécées avec du plomb laminé. M. Mas en fit extraire une, du poids de 12 quintaux, qu'il fit placer dans sa cour. Au milieu de ces quatorze amphores, il y avait un canal en pierre froide, qui y conduisait le liquide. Les murs des bâtiments sont bien conservés, mais irréguliers, et formés de petits blocs d'appareil romain ; ces espèces de maçonnerie annoncent l'établissement d'hommes peu avancés dans les arts ; les glacis du rez-de-chaussée des maisons sont rouges et plus ou moins polis.

Dans les fouilles de 1838, on a vu que les murs vraiment romains étaient d'une toute autre solidité. Les arts n'ayant pas été plus stationnaires dans la Gaule romaine, que les sciences, les mœurs et les coutumes, ils ont dû varier comme elles, et avoir leurs beaux siècles et leur décadence, comme les peuples qui les ont cultivées.

Les ruines de Mons-Seleucus, comparées à celles de l'ancienne Vasio, autorisent à croire que ces deux villes du pays des Voconces ont existé à la même époque, et que c'est dans le même temps qu'elles ont été incendiées. Les fabriques de poterie d'Hoscri et de Clarana étaient établies dans l'une et l'autre ville. La variété des lampes et la diversité des sujets annoncent que l'on n'y employait que des ouvriers distingués ; la poterie rouge était surtout de qualité supérieure. A côté des grands bâtiments il y en avait de très-petits, de 2 mètres en carré ; dans l'intérieur, les murs étaient re-

crépis avec du mortier fin, de couleur grise. Ces bâtiments étaient construits presque tous sous terre, avec une seule porte sans fenêtre, et un trou au-dessus de la porte, où l'on pouvait mettre une lampe, éclairant en dehors et en dedans. A bien considérer ces petites chambres isolées et séparées, on ne peut s'empêcher de reconnaître ces lieux multipliés à Rome, et aujourd'hui dans les grandes villes, appelés sous les Romains *formies*.....

Mons-Seleucus, comme toutes les villes gallo-romaines, était entourée de remparts en pierres brutes, unies avec du mauvais ciment, ou simplement avec de la terre. Les *oppida*, villes continuellement habitées, étaient ainsi entourées et bâties dans des lieux d'un accès difficile, ou défendues par des fortifications qui les dominaient et les protégeant. Deux châteaux-forts, placés sur les deux points dominant la ville, servaient à cet usage. Le ciment en est plus dur que la pierre. On y trouve plusieurs coins de pierre froids de 25 centimètres; six de ces coins forment un rond, comme une meule, ils peuvent servir de base pour les colonnes; on a trouvé de pareils coins à Vaison, mais en brique, servant de soutien dans les calorifères. Plusieurs excavations à Mons-Seleucus sont remplies de débris de briques à rebord : les autres objets sont des pioches plates ou à deux bouts, des haches, des marteaux en forme d'arc, le tout en fer très-oxydé; un bras de statue en bronze, tenant une tortue, plusieurs lames de couteau, des fibules ou agrafes, un couteau avec manche en ivoire, des moules de boutons en pierre que l'on recouvrait d'étoffe, des coquilles de poisson. Les médailles trouvées par les habitants, ou dans les différentes fouilles, surpassent le nombre de quatre mille, et jamais on n'en a trouvé d'agglomérées; il y en a de presque tous les empereurs, mais surtout de Gallien, Claude le Gothique, et de Constantin. L'autel votif est de belle forme avec cette inscription :

VICT. AV. DD VICTOR VITALIS F. LM.

On n'a trouvé jusqu'ici aucune trace de christianisme. Après tant de malheurs, Mons-Seleucus devint déserte; dans le XII^e siècle un village s'était déjà formé au nord de la ville, sur le penchant d'une colline. Dans le XVII^e, Bouche demanda des renseignements sur les localités du Dauphiné qui avoisinent la Haute-Provence. M. Boissieu, premier président de chambre des comptes du Dauphiné, lui répondit de Grenoble le 6 mai 1661 :

« La Bastie-Monsalléon est aujourd'hui un village, près de Veynes, appartenant à M. de La Bastie, de la maison de Flottes. Je crois, avec des personnes savantes, que les habitants de Mons-Seleucus, après la catastrophe de leur ville, se retirèrent et fondèrent Veynes et Serres, qui devint, après 1573, ville de refuge et place de sûreté pour les protestants, dans les guerres de religion. »

—

Tremblement de terre du Chili.

M. Dumoulin, ingénieur hydrographe à bord de la corvette *Astrolabe*, commandée par M. Dumont-d'Urville, a transmis de Valparaiso à M. Arago divers détails qu'il a recueillis, à la demande de l'Académie des sciences, sur les tremblements de terre qui ont agité le Chili depuis quelques années.

Il découle de l'ensemble de ces documents, et contrairement à une opinion fort répandue, que les tremblements de terre ne sont pas plus fréquents dans une saison que dans l'autre. Ceci résulte de l'ensemble de 150 secousses notées pendant la seule année 1833, à la Conception, par

M. Vermoulin, médecin français, et de 1900 de ces phénomènes dont le même observateur a marqué soigneusement l'heure et la date depuis le 20 février 1835.

Personne ne doute au Chili que les tremblements de terre n'aient la propriété de soulever le sol. Le peuple a même une expression particulière pour désigner cet effet. Il dit que *la terre reste suspendue* (*suspendida*). En suspension, ajoute-t-il, n'est jamais l'effet des secousses horizontales; les seules secousses oscillatoires peuvent le faire naître.

Voici, sur le soulèvement qu'opéra dans la côte du Chili le tremblement de terre du 20 février 1835, quelques extraits textuels de la lettre de M. Dumoulin, qui pourront prendre place à côté de ceux que M. le capitaine Fitz-Roy recueillit dans le temps :

Vis-à-vis le fort Sainte-Catherine, à Talcahuano, il existe un banc de roches, tenant à la terre et terminé du côté de la mer par une tête qui était couverte par les marées les plus faibles; depuis le 20 février 1835, elle reste substantiellement découverte; à peine si les marées les plus fortes amènent le niveau des eaux à son sommet.

La petite rivière Fuhut, à 22 ou 23 lieues de Talcahuano, qui était en 1834 encore navigable pour de petits bricks jusqu'à 300 mètres au-dessus de son embouchure, devint guéable après le tremblement du 20 février 1835; on remarqua partout que le lit des ruisseaux et des petites rivières s'était élevé.

Le capitaine baleinier Coste, commandant aujourd'hui l'*Océan*, depuis nombre d'années fréquente les parages de la côte du Chili; en parcourant ses journaux nous avons pu y recueillir aussi des données qui ne laisseront aucun doute sur les soulèvements à la suite des tremblements de terre.

Le 5 février 1834, il prend le mouillage à l'abri de l'île Sainte-Marie, et laisse tomber l'ancre par 29 pieds; il ne quitte ce mouillage que le 15 mai. L'année suivante 1835, le 3 mai, il vient pour reprendre son mouillage près l'île Sainte-Marie. Malgré ses recherches, il ne trouve que 20 pieds au mouillage, et finit par laisser tomber l'ancre à la place qu'il occupait l'année précédente. En se rendant à terre il aperçoit un bouleversement général; la côte a changé d'aspect à la suite d'éboulements; ce qui le frappe surtout, c'est que des rochers qui ne découvriraient pas à marée basse, et sur lesquels il envoyait ses hommes pêcher en ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, aujourd'hui sont découverts et ne couvrent plus à marée haute. Il questionne les habitants du pays sur ces changements, et il apprend qu'ils sont la suite du tremblement de terre qui a désolé les pays le 20 février 1835. Toute la nuit son navire fatigue beaucoup par les raz-de-marée occasionnés par de petites secousses continuelles; le lendemain il appareille, craignant de garder ce mouillage dangereux.

Le même jour du tremblement (20 février 1835), le capitaine Coste avait mouillé son navire près de l'île Liémus; il y éprouva les effets affaiblis du tremblement de terre. A midi, un raz-de-marée violent fut assez fort pour casser les chaînes des navires *le Narwal* et *le Gange*, qui se trouvaient avec lui au mouillage.

Le 7 novembre 1837, étant par 43° 38' de latitude sud en vue de terre, sa mâture est ébranlée et son navire agité par le tremblement de terre qui détruit Valdivia.

Le 11 décembre 1837, il vient reprendre son mouillage près l'île Liémus; le tremblement du 7 novembre a élevé le fond de plus de 8-pieds; des roches jadis toujours couvertes par la mer restent aujourd'hui constamment découvertes; une énorme quantité de coquilles et poissons en décom-

position apportés sur la plage, soit par un soulèvement brusque, soit par les oscillations de la mer, attestent l'événement encore récent. Une grande quantité d'arbres déracinés et enlevés par la mer dans ces ébranlements terrestres garnissent la côte.

Eléphant fossile.

Une découverte intéressante pour la science, vient d'être faite à Espaly, près le Puy. Des cultivateurs occupés à extraire quelques blocs basaltiques qui gênaient l'exploitation d'un champ, ont trouvé, à une profondeur d'un pied, le squelette entier d'un éléphant fossile. La position de l'animal, au milieu d'un terrain de transport, fait présumer que son enfouissement date d'une époque postérieure aux dernières éruptions de nos volcans. On serait en droit de conclure aussi de cette curieuse découverte que l'éléphant vivait dans nos climats vers les premiers temps de la *Période historique ou actuelle*, et que probablement cet animal fut contemporain de la première apparition de l'homme dans nos contrées. On peut en dire autant du *rhinocéros* dont on a découvert, il y a sept ou huit mois, de précieux restes dans le même terrain. Ce dernier fossile a été déposé dans les riches collections du musée du Puy. Il faut regretter qu'on n'ait pu transporter dans ce local les restes de l'éléphant, les propriétaires du terrain fouillé n'ayant mis aucun soin à l'extraire et à le conserver; cependant quelques fragments ont été sauvés et recueillis, et leur conservation a permis de déterminer le genre auquel ils ont appartenu.

(*Journal de la Haute-Loire.*)

NOUVELLE.

On sait que le gouvernement a chargé récemment M. Guillemín, naturaliste du Jardin-du-Roi, d'une mission ayant pour objet de se rendre au Brésil, afin d'étudier l'état de la culture et la préparation du thé dans cette province, et d'en rapporter des graines et des plants qui puissent servir à l'acclimatation de ce végétal en France.

M. Guillemín est arrivé à Rio-de-Janeiro à la fin d'octobre. On a reçu des nouvelles de lui, en date du 17 novembre. Il a trouvé l'accueil le plus favorable près des autorités et des naturalistes du pays, qui ont mis une extrême obligeance à lui faciliter les moyens de remplir sa mission.

Il transmet du reste à cet égard les renseignements les plus satisfaisants. La culture du thé, introduite au Brésil en 1812, y a fait, depuis 1825, des progrès rapides, et déjà elle répond, pour une partie notable, aux besoins de la consommation. Le thé est en pleine culture à Ouro-Preto, et particulièrement dans la province de Saint-Paul, où elle a pris jusqu'à présent la plus grande extension. Elle se répand également dans la province de Minas. Elle est pratiquée aussi dans le jardin de botanique de Rio, qui en possède environ 12,000 pieds. L'inspecteur de cet établissement, le docteur Jose de Sepa, a témoigné à M. Guillemín le plus grand empressement dans tout ce qui pouvait lui être utile.

M. Guillemín, au départ de sa dépêche, se disposait à se rendre dans la province de Saint-Paul. Tout annonce que sa mission aura d'heureux résultats et justifiera les espérances que le gouvernement en avait conçues. Elle s'étendra également, par suite des instructions qu'il a reçues de l'administration, à d'autres questions intéressant à la fois l'histoire naturelle et le commerce.



VOYAGE
A LA MER CASPIENNE
ET AU CAUCASE,
EN 1826 ET 1827,
PAR M. EICHWALD,
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE VILNA.

DERBEND.

Je partis le 13 juillet de Tarki. Les vents contraires ne nous permirent que le 20 juillet de venir tomber l'ancre devant Derbend. Ce mouillage est très-mauvais parce que le fond couvert d'une couche épaisse et très-compacte de coquilles bivalves jaunâtres, presque pétrifiées, ne laisse pas pénétrer l'ancre très-profondément. Bientôt la nôtre se dégagea, et nous courûmes grand risque d'être jetés sur la côte par le vent d'est, car nous n'en sommes pas éloignés de plus d'un verst. Tous les ans plusieurs navires y périssent. Il n'y a pas de rade, on est obligé de mouiller en pleine mer, sur une profondeur de cinq brasses, et exposé à tous les vents. Vue de loin, la ville de Derbend se présente comme une île; entourée de murs anciens; elle est située sur

(1839.) TOME I.

la pente d'une montagne et paraît assez grande. La partie supérieure est occupée par le fort que le commandant russe habite. De chaque côté des murs on voit une quantité innombrable de tombeaux dont les inscriptions ont attiré l'attention des archéologues; au-delà, de beaux et grands jardins se groupent à merveille avec les monts voisins.

Derbend est assez bien bâti, les maisons rangées régulièrement le long de rues sinueuses, très-étroites et passablement pavées, sont en pierre ou en terre, et comme toutes celles de l'Orient, n'ont sur la rue d'autre ouverture que celle de la porte; les toits sont en terrasse. L'intérieur offre des chambres basses et petites, dont les murs sont nus. On y pratique des niches pour serrer les ustensiles du ménage. On n'y aperçoit d'autres meubles que de grands coffres de bois venus d'Astrakhan; ils servent à renfermer les objets précieux.

On estime le nombre des maisons à 1,800 et la population à 26,000 âmes; elle est principalement composée de Tatares Chiïtes, appelés Persans par les Russes, d'Arméniens et de Juifs, enfin d'employés et d'officiers russes. Autrefois les Arméniens furent obligés d'abandonner Derbend pour échapper à l'oppression des Persans, car ni leurs personnes, ni leurs biens n'étaient en sûreté. Ils se réfugiaient alors à Tarki, laissant leurs maisons souvent très-riches. En 1806 ils revinrent les occuper.

Les Tatares parlent un dialecte turc qui diffère plus que le turcoman de celui d'Astrakhan et de Cazan. La croyance religieuse met encore une plus grande dissemblance entre les Sunnites et les Chiïtes ; on retrouve ceux-ci dans toute la Perse, et le long de la mer Caspienne, dans le Daghestan méridional et le Chirvan. On connaît les guerres sanglantes produites par ces dissensions religieuses, qui aujourd'hui se manifestent encore par un mépris réciproque.

Il est donc surprenant que les Tatares Chiïtes de Derbend et de Bakou parlent le dialecte turco-tatare et n'emploient pas le persan. Mon interprète tatare, natif de Derbend, me raconta qu'autrefois tous ses compatriotes étaient Sunnites. Ismaïl-Chah qui incorpora au royaume de Perse les provinces situées sur la côte occidentale de la mer Caspienne, contraignit sous peine de mort les Sunnites qui les habitaient à renier des dogmes qu'il haïssait, et à adopter les siens. Ce fut ainsi qu'ils changèrent de croyance, et aujourd'hui ils détestent ceux dont autrefois ils partageaient les principes religieux. Mais les plus anciennes mosquées de Derbend et de Bakou, ainsi que les antiques demeures des khans offrent une quantité de vieilles inscriptions sunnites. Beaucoup d'habitants s'enfuirent pour éviter la persécution et ne pas être forcés de rendre hommage à Ali et à Hossein.

La plus ancienne mosquée de Derbend a un

grand minaret, elle est entourée d'un mur en pierre. La cour intérieure est vaste, bien pavée et bordée de chambres habitées par les mollahs qui sont célibataires; elles sont généralement petites, il n'y a de place que pour un tapis sur lequel ils dorment, se reposent, prient et tiennent leurs livres ainsi que le peu de meubles qu'ils ont. Je vis là le principal mollah; c'est le seul qui puisse se marier; il passe pour très-savant; il m'avait accompagné aux anciennes inscriptions arabes pour aider aux autres mollahs à les lire; il me sembla qu'il ne les comprenait guère mieux qu'eux. Son plus gros revenu pour vivre provient du casuel des mariages; les autres ne reçoivent aucun paiement; il y en a 80 d'attachés à cette mosquée. Durant leur service divin ils lisent le Coran; lorsqu'ils sont en état de le faire ils obtiennent le titre de mollah; on en compte près de 300 à Derbend.

La première autorité judiciaire de cette ville est le divan, que préside le commandant du fort où siège ce tribunal; les assesseurs sont deux Tatares des familles les plus considérables et un Arménien du corps des marchands, enfin deux mirzas ou scribes dont l'un fait les fonctions de greffier et l'autre celles d'interprète. Cependant à peine il parle le russe, et ne sait pas du tout l'écrire; le premier au contraire écrit sa langue tatare avec beaucoup de netteté, ce qui lui vaut la réputation d'être très-savant. Le divan entretient de plus un interprète

arménien. Depuis que ce divan russe est investi du pouvoir, la ville est beaucoup plus tranquille qu'autrefois; alors il se passait à peine un jour sans qu'un couple de Tatares ne fût assassiné par d'autres. Personne ne s'embarrassait du mort, et ses parents cherchaient même à se cacher; aujourd'hui on fait des recherches sévères et le meurtrier est puni, même les délits légers sont jugés avec rigueur. Le major Von Ascheberg, commandant actuel, se distingue par son équité, son humeur gracieuse, son activité extraordinaire.

Il y a aussi un bureau de douanes, composé d'un directeur, de quelques employés et d'un interprète tatar. Le commerce par mer est insignifiant, à cause des dangers auxquels les navires sont exposés sur la rade.

On dit que le climat de Derbend est très-malsain, surtout en juin, juillet et août; alors la mortalité y est très-forte; souvent la chaleur insupportable en ville, est beaucoup moindre dans la montagne où à la même époque le froid est quelquefois désagréable. Ce changement subit de température dérive naturellement des vents qui soufflent avec violence sur les hauteurs, tandis qu'ils sont à peine sensibles dans les rues étroites de Derbend renfermées entre des murs; aussi durant ces mois y règne-t-il des fièvres pernicieuses; les décès sont fréquents parmi les habitants et notamment parmi les militaires russes qui ne sont pas faits à ce climat. La grande quan-

tité de fruits que l'on mange même verts, tels que pastèques, melons, courges, d'une grosseur peu ordinaire, prunes et autres fruits à noyau, les autres denrées étant assez chères pour les gens peu aisés, ne contribuent pas peu à ces maladies. Chaque été les dysenteries sont fréquentes; l'hiver n'est pas rude, mais son froid humide le rend pernicieux; souvent la neige couvre les rues à une grande hauteur; quand elle fond, aussitôt l'eau pénètre par les toits et les murs chétifs des maisons, et occasionne beaucoup de maladies. Janvier et février sont proprement les mois d'hiver.

Les mariages des Tatares de Derbend offrent des usages singuliers. Quand un père voit grandir son fils, la mère va dans plusieurs des familles qu'elle connaît, examine les jeunes filles et si l'une d'elles lui plaît, fait dire par son mari à son fils qu'il lui a trouvé une femme. Celui-ci doit naturellement remercier, car il n'a pas la liberté du choix qui appartient entièrement à son père; toutefois s'il n'est pas en bonne intelligence avec celui de la future, il prie le sien de lui en choisir une autre, mais cela arrive rarement. S'il tombe d'accord avec lui, il envoie un de ses amis pour faire la demande à celui de la fille, lequel est d'avance instruit de la démarche. Le messager reste debout devant la porte, la fille se montre dans la cour, il s'acquitte de sa commission : Elle répond : « Je suis contente, si cela »
« plaît à mon père; s'il veut me jeter dans le feu,

« je dois lui obéir. » Le messager va trouver le père et s'enquiert de la somme qu'il demande de sa fille; le prix ordinaire est de 500 ducats.

Quand on est convenu du taux, le jeune homme et la jeune fille sont déclarés fiancés; mais il ne peut voir sa future, quand même ils resteraient ainsi promis l'un à l'autre pendant cinq et même dix ans; néanmoins il est tenu de l'entretenir, et de la surprendre par des présents de toute espèce; il ne peut ni venir dans sa maison, ni même passer devant sa porte. S'il rompt ses engagements, tout ce qu'il a dépensé pour elle est perdu. Aussi en Perse est-ce un vrai profit d'avoir beaucoup de filles; elles peuvent seules entretenir leurs parents, lorsque connues pour leur beauté, elles leur procurent de grosses sommes destinées à les acheter.

La veille du mariage au soir, la future voilée et montée ordinairement sur un âne, est conduite au bain par plusieurs femmes; là on lui teint le corps entier en rouge, couleur favorite des Persans. Cette soirée du jour qui précède la noce est une grande fête. Le lendemain avant-midi les épousailles ont lieu dans la maison du futur qui ne voit pas sa femme et n'est pas présent; le soir elle y est amenée, ce qui occasionne encore des réjouissances.

J'ai assisté avec ma femme à une fête de ce genre; il était dix heures du soir quand nous arrivâmes à la maison du futur. La cour bien pavée et illuminée était remplie de gens de service qui sous des arbres

préparaient le souper. Ayant monté un escalier en pierre, nous passâmes devant des hommes âgés qui, accroupis sur des tapis, prenaient leur repas. Ma femme entra dans l'appartement des dames. Je suivis un escalier tournant et étroit qui me conduisit dans une petite chambre où le maître de la maison m'accueillit avec beaucoup de politesse et m'obligea de m'asseoir près de deux officiers russes, un Géorgien et un Tatar : il y avait aussi un interprète arménien et deux musiciens dont l'un battait du tambour turc, en faisant de singulières gambades, et l'autre jouait de la flûte. Le premier recevait de temps en temps un coup de pied d'un Persan dont les gestes comiques divertissaient les spectateurs.

On me mena ensuite dans la chambre du futur qui était très-élégamment décorée; de beaux et riches tapis couvraient le plancher, et des coussins en velours étaient dressés autour des parois de cet appartement petit et bas; les rideaux des fenêtres étaient en châles de Turquie, brodés en or avec profusion, des tentures de même genre cachaient de beaux coffres placés dans des niches; une quantité de miroirs paraient aussi la chambre et une planche qui régnait le long de la partie supérieure des parois portait divers vases en faïence. Le futur, joli homme âgé de 19 ans, était vêtu d'un cafetan étincelant d'or et d'argent, et assis sur des étoffes de soie précieuses. Il restait silencieux et absorbé

dans ses pensées en présence de son père; il ne parle que lorsque celui-ci le lui commande, ce qui n'arrive que rarement. Il n'osa pas me répondre. Son père étant sorti, il prit un visage riant et s'entretint gaiement avec deux de ses amis, puis alluma sa pipe; mais il la mit de côté aussitôt que son père rentra. Aujourd'hui il ne serait pas assez osé pour manger en sa présence.

On apporta le souper; ma femme y fut invitée parce que les dames tatars n'ont rien à manger. Le repas consistait en un seul mets, le pillau des Levantins. La sauce au beurre était servie dans une écuelle à part; tout le monde mangea avec ses doigts, on nous donna de petites cuillers en bois; quand tout fut fini, on versa d'une tasse à thé du vin du Don à chacun. Ma femme retourna vers les dames tatars et vit leurs danses; c'étaient plutôt des espèces de pantomimes accompagnées du son uniforme du tambour turc, car les bras et la tête agissaient beaucoup plus que les pieds. Deux jeunes filles figurèrent les premières, puis il leur en succéda d'autres et la danse devint plus générale.

Cependant les hommes étaient allés chercher la mariée qui se trouvait encore chez ses parents. On choisit pour cela le moment le plus obscur, vers minuit, afin qu'elle ne soit vue de personne : elle est d'ailleurs complètement voilée. Deux anciennes amies l'accompagnèrent. Dès qu'elle approcha de la demeure du futur, il quitta la compagnie et se retira

dans une chambre isolée. On conduisit d'abord la bru dans sa chambre, aussi bien décorée que celle du futur, plusieurs femmes vinrent au-devant d'elle et l'entourèrent; elle resta immobile le long du mur; elle était âgée de 15 ans au plus et avait la taille svelte; son voile, ainsi que tous ses vêtements, et même sa chemise, étaient de soie, brodés en or. Une boucle en argent sur son front retenait le voile; des diamants et d'autres pierres précieuses étincelaient sur sa poitrine. On la dépouilla de ses beaux habits, et on prit bien garde de ne pas laisser apercevoir son visage par les autres femmes. Ce ne sera qu'après cette cérémonie qu'elle pourra voir son futur; elle restera ensuite trois jours enfermée avec lui; on leur apportera à manger.

Le troisième jour le voile de la mariée est enlevé, c'est la dernière solennité pour laquelle toutes les connaissances qu'elle a dans les femmes de la ville se réunissent avant onze heures dans la maison du jeune couple. La jeune mariée est assise et voilée. Elle se lève et ôte son voile dès qu'une femme entre dans la chambre; cette dernière l'oblige de se rasseoir et de se voiler de nouveau, jusqu'à ce qu'une autre arrive, et cela continue ainsi.

Le père du futur ne voit la jeune femme que longtemps après, lorsqu'il l'invite avec son fils à venir chez lui pour les régaler. Elle ne doit répondre que oui et non quand on l'interroge, et ne jamais faire de question. Tout cela dérive de la jalousie

qui est ici poussée à l'excès; cette conduite réservée dure même pendant toute l'année entre la jeune femme et son beau-père; elle doit obéir à ses ordres sans dire un seul mot; ce n'est que lorsque le père de cette dernière a invité le jeune couple, que la mère de la jeune épouse prie son gendre de ne pas tenir sa fille trop sévèrement, car il a tout pouvoir sur elle.

Les Tatars de Derbend sont très-satisfaits du gouvernement russe; ils n'ont que six roubles d'argent à payer annuellement par tête d'homme; il leur est délivré un passe-port avec lequel ils peuvent vivre librement partout. Du temps de leurs khans, ils acquittaient également un impôt personnel, mais ils n'étaient pas sûrs de leurs biens dont ces princes s'emparaient suivant leurs caprices. Ces tatars sont généralement très-polis et très-obligeants envers les Russes; ceux même qui me servaient dans mon escorte m'offraient, quand ils le pouvaient, des fruits ou de l'eau de source pour me rafraîchir.

Toutefois, ils se soulevèrent en 1820 en apprenant que les Lesghines et les Tchetchenzes s'étaient emparés de quelques forteresses russes; cette révolte fut bientôt apaisée. Ce peuple, de même que les montagnards du Caucase, étant extrêmement inconstant, on doit craindre que de pareilles scènes ne se renouvellent. Aussi dès qu'on a été instruit de la rébellion actuelle des Tchetchenzes, le commandant a reçu l'ordre très-précis de maintenir l'ordre dans

la ville et dans le voisinage, et les troupes ont été averties de se tenir partout sur leurs gardes.

Derbend est pour un archéologue arabe un lieu remarquable, soit par la haute antiquité de ses murailles, soit par les nombreuses inscriptions des tombeaux qui les entourent, et dont Oléarius, P. Bruce, Hanway, Gärber, S. T. Gmelin, Reineggs et d'autres voyageurs ont parlé, les nommant tantôt arabes et persanes, tantôt coufiques, syriaques et chaldaïques ou même persépolitaines et cludiformes. Il était par conséquent désirable que des empreintes exactes en fussent prises avec de l'encre d'imprimerie, ou que des copies en fussent faites par d'habiles écrivains de la ville, afin de les communiquer aux savants pour qu'ils pussent prononcer leur jugement.

Je pensai que je devais commencer par le cimetière des Kirkhler; c'est le nom par lequel le *Derbend nameh* (Histoire de Derbend) désigne quarante héros arabes qui, avec Soliman ben Rehia el Bahily, leur général, moururent martyrs dans un combat contre les Khasars. Deux mollahs, le greffier du divan, non moins habile que ces savants hommes dans leur langue, et un interprète m'accompagnèrent : nous sortîmes par la porte du nord où aboutit le chemin de Tarki. Les tombeaux nombreux, mais modernes, consistaient en longues dalles de pierre calcaire, souvent ornées de sculptures et portant des inscriptions tatares qui contenaient le nom, l'âge et la date du décès du défunt ; ils ressemblaient à

ceux que j'avais vus à Tarki, mais étaient d'un travail plus délicat et peints en rouge et en bleu dans la partie supérieure. A droite, nous apercevions la montagne qui se prolonge le long de la mer. A quelque distance des tombeaux modernes je rencontrai bientôt un grand mausolée hexagone, surmonté d'une coupole; l'intérieur offrait deux pierres tumulaires avec de nombreux passages du Coran; là repose le corps d'Ahmed Khan, dernier souverain du Daghestan, et celui de sa mère. A la tête de chaque sépulture s'élève une tablette également avec une épitaphe. Les caractères de toutes ces inscriptions étaient primitivement en or; lorsqu'en 1806 les Russes, commandés par Soubof, s'emparèrent de Derbend, ces ornements furent pillés et anéantis par les soldats. Tout-auprès on remarque un mausolée semblable, c'est celui d'un bey tatare; il doit être bien plus ancien que l'autre, car il est plus délabré.

En avant de ces deux mausolées s'étend le célèbre cimetière des Kirkhler; il est entouré d'un mur. On doit observer, relativement au récit du *Derbend nameh* qui concerne ces héros musulmans, que les habitants actuels de Derbend disent que les Kharsars, sous les coups desquels les Kirkhler succombèrent, venaient du nord. Reineggs, qui, dans sa *Description du Caucase*, a raconté ce fait, s'est trompé en ajoutant que des descendants de ces Kirkhler existent encore aujourd'hui à Derbend et y jouissent

de grandes prérogatives; les mollabs qui étaient avec moi ignoraient cette particularité. Les tombeaux des quarante Kirkhler consistent en pierres cylindriques couchées, arrondies à leur surface, aplaties de chaque côté, souvent longues de 14 pieds; il y en a de plus courtes de quelques pieds, les moindres ont 4 pieds de long. On peut se demander si elles ont jamais recouvert des corps: cela est très-vraisemblable, mais il est étonnant qu'il n'y soit pas resté la moindre trace d'ossements, ce qui témoigne de la haute antiquité de ces monuments. Les uns sont au-dessus du sol, d'autres y sont profondément enfoncés; à côté on en voit plus de quarante qui sont de forme carrée oblongue, et généralement avec des épitaphes arabes modernes. Le cimetière est petit relativement au nombre des sépultures; celles-ci se sont multipliées parce qu'autrefois on regardait comme un honneur de pouvoir déposer un mort de distinction à côté des quarante martyrs. Indépendamment de la forme, les tombes modernes se distinguent encore des anciennes, parce que celles-ci sont disposées en lignes régulières, tandis que les autres ont été placées où l'on a trouvé de l'espace.

Les épitaphes des Kirkhler, toujours gravées sur un seul côté de la pierre cylindrique, ont tellement souffert des injures du temps, que mes savants de Derbend ne purent absolument en tirer un sens continu; j'appris seulement avec certitude qu'elles étaient en caractères coufiques ou arabes anciens;

ils purent lire distinctement le mot *Allah* (Dieu); l'écriture paraissait être la même sur tous les tombeaux, et il n'y avait pas de motif de croire qu'une autre langue que l'arabe eût été employée. Mes mollahs pensaient que les petits tombeaux étaient ceux de jeunes garçons tués dans le combat, mais je crois plutôt que ce sont ceux des enfants de familles distinguées; d'ailleurs ils n'ont pas d'épitaphes, ce qui annonce qu'ils ne sont pas de la même époque.

Près de l'un des murs du cimetière, entre deux tombeaux de Kirkhler, on voit une maisonnette ronde en pierre. Des Tatares malades viennent fréquemment en pèlerinage à ces sépulcres; ils en raclent la surface et emportent cette poudre à laquelle ils attribuent des vertus merveilleuses. Après avoir récité leurs prières avec ferveur, ils déposent de petites pièces de monnaie dans la maisonnette; des Tatares pauvres, dont le nombre était considérable ici, emportaient cet argent pour leur usage. Il ne manque pas non plus ici de pèlerines; elles se frottent le front avec la poussière raclée de dessus les tombeaux, afin de devenir enceintes. D'autres apportent un petit billet sur lequel un mollah a écrit leur maladie; elles le plient et le mettent dans une petite bourse qu'elles jettent, en récitant plusieurs prières, dans le creux d'une pierre tumulaire voisine.

Autrefois beaucoup de personnes pieuses venaient de très-loin ici en pèlerinage; aujourd'hui le cimetière des Kirkhler n'est visité que par des Tatares

Sunnites de Tarki; on n'en voit que peu de Derbend, ce sont presque toujours des femmes. Près de ce cimetière, on remarque les restes d'une ancienne mosquée et l'ouverture d'un puits profond, aujourd'hui comblé; enfin, à quelque distance, les vestiges d'un bâtiment antique. Depuis que la dévotion pour les Kirkhler a diminué, tout tombe en ruine, et aucun Persan ne s'occupe de ces monuments remarquables.

Le second mollah que j'avais pris avec moi était le seul qui connût d'autres tombeaux dans ce canton; nous le suivîmes le long du flanc de la montagne sur la route de Tarki, où bientôt un énorme bloc de pierre s'offrit à nos regards, de l'autre côté il y en avait un tout semblable qui semblait en avoir fait l'autre moitié. Les Persans racontent à son sujet l'histoire suivante : Ali ayant rencontré cette roche qui lui barrait le chemin, tira son sabre et la fendit en deux; une moitié se rangea à sa droite, l'autre à sa gauche, et il continua sa marche. Aujourd'hui tout fidèle Chiïte ne manque pas en passant entre ces blocs de jeter une pierre de chaque côté en prononçant ces mots : « O Dieu, tu es grand ! Ali est le successeur de Mahomet. »

Les Tatares étaient en ce moment occupés à battre du blé sur la vaste plaine partout couverte de tombeaux. Plus d'un Européen pourrait être dégoûté de manger du pain de Derbend fait avec le grain battu dans ces champs, car les exhalaisons des nom-

breux cadavres enterrés tout à l'entour, sont très-sensibles, notamment dans les grandes chaleurs de l'été. Les ouvriers, emploient les pierres des tombeaux pour construire des maisons ou des murs, ce qui contribue à la destruction de beaucoup d'anciennes épitaphes intéressantes. On doit encore plus blâmer l'usage de prendre les pierres les plus grandes et les plus belles, chargées d'inscriptions, probablement coufiques, pour les placer sur les sépultures modernes. On efface l'ancienne épitaphe, et on y substitue des noms tatares ou mêmes russes, suivant la circonstance.

Nous cherchâmes longtemps et inutilement une inscription coufique, ce qui d'abord me contraria beaucoup. Enfin nous rencontrâmes d'autres sépultures avec des inscriptions modernes en arabe; elles étaient dans un fossé, le côté écrit se montrait seul; ce n'était qu'une prière tirée du Coran, il n'y avait ni le nom, ni l'âge du défunt; je retrouvai la même prière sur une autre pierre. Une dalle enfoncée un peu obliquement en terre, au pied de la montagne, offrait des caractères singuliers; mes savants pensèrent que ce n'étaient pas des lettres; mon respectable ami, M. Fræhn, auquel je montrai la copie que j'avais tirée jugea que c'étaient des lettres arabes; il ne peut donc plus y avoir de doute sur ce point.

Etant allés de là au nord, le long du chemin, nous vîmes une grande dalle posée perpendiculaire-

ment, et portant de gros caractères coufiques très-distincts. J'en pris l'empreinte avec de l'encre d'imprimeur, à l'exception de l'écriture du bord qui était complètement endommagée et illisible. Le greffier m'expliqua l'autre : c'étaient ces paroles du Coran : « Dieu est éternel, il n'y a qu'un Dieu, il n'y en a pas d'autre que lui, etc. » Depuis, M. Fræhn m'a dit qu'on y lisait ces mots : « Au nom de Dieu tout miséricordieux et infiniment bon ! le royaume est à Dieu l'unique, le tout-puissant. Melik, fils d'Irscha, fils d'Allah, » nom usité chez les musulmans et correspondant à celui de Théodore. Cela m'a donné sujet de regretter ma trop grande confiance dans le savoir du greffier ; je remarquais bien que trop souvent mes Tatares m'apprenaient des choses un peu différentes de celles auxquelles je m'attendais, mais comme j'ignore l'arabe, j'étais obligé de m'en rapporter à eux.

A un verst de là une autre dalle posée perpendiculairement sur la montagne, vis-à-vis du quartier des Russes, n'offre que le nom du défunt en arabe ; le greffier y trouva beaucoup de fautes, et en la copiant la corrigea ; M. Fræhn m'a montré que ce docteur l'avait à moitié gâtée. Enfin une autre grande dalle posée comme la précédente présentait une inscription en beaux caractères coufiques ; mais bien plus petits que les précédents. Suivant les savants de Derbend, c'était de même un passage du Coran. Le commencement était le même, mais le texte

bien plus étendu, puisque il y avait plus de lignes, sur une surface pareille. On lisait aussi sur le bord des paroles du Coran; le greffier ne put découvrir ni le nom, ni la date de la mort du défunt. Ils étaient probablement sur la pierre jadis placée horizontalement sur celle-là, et qui n'existait plus. On remarquait des restes d'anciens fondements indiquant certainement un ancien mausolée. La forme des caractères coufiques était moins extraordinaire que celle de la première dalle, par conséquent plus moderne. Le désir d'avoir un monument de ce genre dans le muséum oriental de l'université de Kasan, ainsi qu'un autre portant également des caractères coufiques, m'inspira l'idée de les faire déterrer et de les expédier par mer. Ce ne fut pas sans des peines infinies que la première opération eut lieu, quoique le commandant m'eût obligamment fourni un grand nombre d'ouvriers; les pierres étaient enfoncées de six pieds, la portion saillante hors de terre était de sept pieds. Il ne fut pas moins difficile de les transporter au bord de la mer; j'aurais bien voulu les embarquer sur la corvette impériale; on s'y prit trop tard et la violence du ressac empêcha d'approcher suffisamment la côte pour les charger. Un mois après, le commandant du fort à qui je les avais confiés, les plaça sur un *rachive* partant pour Astrakhan; une tempête causa la perte de ce malheureux navire qui fut englouti avec ces beaux monuments de l'antiquité arabe.

Revenons à mes savants. Ils me dirent qu'il n'y avait pas dans les environs de Derbend d'autres pierres avec des inscriptions; j'eus beau leur parler de la caverne des quarante vierges géorgiennes, dont S.-G. Gmelin fait mention; ils ne me comprirent pas d'abord. Néanmoins, après avoir bien réfléchi ils me conduisirent sur la pente de la montagne à un endroit où je ne remarquai qu'une cavité profonde remplie de broussailles et de chardons, et je ne pus y découvrir la moindre trace de pierres sépulcrales; les débris que l'on y apercevait étaient dénués d'inscriptions. Du reste mes mollahs ne savaient rien sur cette grotte qu'ils avaient toujours connue dans le même état; cependant ils ne doutaient pas qu'elle ne dût son origine à quelque chose de remarquable.

En y allant je trouvai des pierres cylindriques semblables à celles des Kirkhler, ce qui indiquait évidemment qu'elles appartenaient à la même période; j'eus la satisfaction d'observer sur quelques-unes des inscriptions coufiques. Je pris l'empreinte de plusieurs; le greffier en lut quelques-unes et y retrouva des passages du Coran. M. Fræhn qui a eu, comme je l'ai déjà dit, la bonté de me donner ses explications, regarde une de ces inscriptions comme étant en syriaque ou en une autre langue qu'il ne connaît pas; les savants de Derbend n'avaient pu en tirer aucun sens.

Tous ces tombeaux sont au nord de la ville; j'en

ai vu au sud et surtout au sud-est, derrière le fort, sur le sommet de la montagne, d'autres de forme cylindrique comme ceux des Kirkhler; aucun n'avait d'inscription. Enfin j'en rencontrai un près d'un mausolée dont le toit arrondi reposait sur six colonnes; l'inscription avait la même apparence que celle des tombes des Kirkhler, ainsi elle devait être coufique; le greffier me dit que c'était une prière tirée du Coran, ce qui m'empêcha de la copier. Cependant j'invite les voyageurs futurs à lui donner quelque attention, à ne pas m'imiter en se fiant trop aux savants de ce pays, et à plutôt copier tout eux-mêmes ou en prendre des copies; car ces mollahs tatars sont souvent plus habiles que leurs ancêtres arabes, et fréquemment présentent des inscriptions arabes corrigées d'après leurs idées, c'est-à-dire travesties.

Plus bas, le mausolée du khan qui avait remis à Pierre-le-Grand les clefs de la forteresse de Derbend, subsistait encore du temps de S.-G. Gmelin qui le dessina (1770).

Toutes les pierres sépulcrales, de même que les maisons et les remparts de la ville sont en calcaire coquiller qui compose la montagne voisine, et est très-compacte, c'est pourquoi les lettres s'y conservent assez bien. Maintenant on emploie un grès qui vient d'une partie supérieure de la montagne, est plus léger et se façonne mieux que le calcaire. Les inscriptions de l'ancienne mosquée, sans contredit

la plus grande et la plus belle de Derbend, ne sont pas moins remarquables que les précédentes; elles sont pour la plupart arabes et tracées par les Tatars Sunnites qui l'ont construite. Au-dessus de la porte d'entrée on lit le nom de l'architecte de Bakou qui la répara, et la date de cette opération; le nom de Dieu est écrit en caractères coufiques dans l'intérieur. On voit d'autres inscriptions bien moins importantes et plus modernes sur les murs d'une école et d'une fontaine placée dans la cour de la mosquée. Chah Abbas II fit élever cette dernière, ainsi que cinq autres, il y a cent soixante-six ans, pour ses fidèles sujets de Derbend qui manquaient de bonne eau de source.

Il me restait à examiner les portes de la ville, dont deux existent encore; l'une est au nord près du tombeau des Kirkhler, ce qui l'a fait nommer Kirkhler-Capousi; l'autre est au sud. La citadelle nouvellement construite dans la partie supérieure de la ville a sa porte particulière. Le prince Cantemir dit dans un ouvrage manuscrit, conservé à l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg, qu'en 1722, sous Pierre-le-Grand, Derbend avait cinq portes du côté du nord, et six autres, ce qui montre combien l'état des murailles a dû changer dans un temps si court; sans doute elles ont été souvent réparées et le nombre des portes a été graduellement diminué.

Les inscriptions de la porte du nord sont, d'a-

près l'assurance de mes mollahs, en ancien arabe; le temps ne me permit pas de monter sur une échelle pour regarder si plus haut il n'y en avait pas d'autres le long des murs et pour les copier : je fus donc très-content que le père du greffier eût fait cette besogne depuis plus de soixante ans; par malheur il les avait traduites en persan. On me vanta beaucoup ses grandes connaissances en coufique; je crus donc posséder un fonds précieux dans les copies, puisqu'elles reproduisent en partie des inscriptions qui n'existent plus. Mais M. Fræhn se défie extrêmement de ces versions, ce qui me chagrine d'autant plus que j'étais auparavant très-persuadé de leur exactitude. Du reste, il est certain que les inscriptions au-dessus de la porte des Kir-khler ne sont pas très-anciennes; aucune ne remonte à plus de 400 ans. Une très-remarquable et sûrement d'une date très-reculée, devait être celle de la porte de l'est du côté de la mer; le père du greffier n'avait pu la lire; il pensait qu'elle n'était ni en coufique, ni en arabe, et qu'elle appartenait à une autre langue qu'il ne connaissait pas. Elle était vraisemblablement en très-anciens caractères coufiques semblables à ceux d'un tombeau que le mollah avait pris pour des lettres syriaques.

Cette porte de l'est fut renversée, il y a plusieurs années, par la violence des vagues de la mer; le mur de ce côté est complètement disparu, il unissait entre eux ceux du nord et du sud qui entourent

Derbend, se prolongent droit jusqu'au rivage, et sont percés de meurtrières dans leur partie supérieure; autrefois ils s'avançaient jusque dans la mer, aujourd'hui on peut passer entre leur extrémité et la grève. Il est probable que la mer a baissé considérablement, et que le mur est devenu très-saillant; peut-être aussi la portion qui était couverte par les flots a été détruite par leur action continue.

Burrough, voyageur anglais qui vit Derbend au seizième siècle, s'exprime ainsi : « Deux murs en pierre partant du château de Derbend s'étendent à l'est jusqu'au bord de la mer Caspienne qui en est éloignée d'un mille anglais. Ces murs ont 9 pieds d'épaisseur, et 28 à 30 pieds de hauteur; l'espace qui les sépare est de 160 pas géométriques ou 800 pieds. On aperçoit encore des ruines de ce mur qui maintenant s'avance à peu près à un demi-mille dans la mer. De même à l'ouest du château vers l'intérieur, on voyait les débris d'un mur en pierre qui, suivant ce que l'on racontait, se prolongeait de là jusqu'au Pont-Euxin, et qui fut construit par Alexandre-le-Grand quand ce château de Derbend fut bâti (1). »

(1) Charles Burrough, *Advertisement and reports of the six voyages into the parts of Persia and Media for the compagnie of english merchants for the discoverie of new trade in the years 1579-1580 and 1581* (dans le recueil de Haekluyt, t. I, p. 480, de la nouvelle édition).

Suivant Massoudi, géographe arabe du dixième siècle, le mont des Kailakh s'étend sur un terrain très-vaste et contient plusieurs royaumes et peuplades. Cette montagne est remplie de vallées et de gorges dans une desquelles se trouve le *Bab-ul-abvab*, ou la porte des portes. Elle fut construite par Khosrou Anouchirvan qui y fit élever un mur et le prolongea dans la mer à la distance d'un mille; il faisait la frontière depuis la mer des Khasars jusqu'aux cimes les plus élevées du Caucase (1). Ce mur traversait les rochers et les précipices, et s'étendait sur une longueur de 40 parasanges jusqu'au fort appelé Thabaristan (ou plus correctement Thabasserân). De 3 en 3 milles, plus ou moins, suivant la nature du terrain, Anouchirvan y fit placer des portes de fer (2). A chacune de ces portes, il posta en dedans de la muraille un certain nombre de troupes chargées de garder la porte et

(1) *Description du Caucase et des pays qui avoisinent la Mer Noire et la Mer Caspienne* : traduit de l'arabe par J. Klaproth. (*Magasin asiatique*. Paris, 1826, t. I, p. 258, etc.)

(2) Chérif Edrisi (qui écrivit avant l'an 1153 de J. C.) donne l'énumération suivante des *portes* ou *defilés*. (*Al Abvab*) fortifiés ou fermés par lesquels on passait la chaîne orientale du Caucase : La porte de Tsoul, — d'Allon, — des Saïran, — de Lazineh, — de Mazekah, — de Sedjesdji, — du Seigneur du trône, — de Kilan-châh, — de Kârouïan, — de Thabendasi, — d'Abran-châh, — de Lianchâh. K.

la partie de la muraille voisine; il fit cela pour empêcher les incursions des peuples qui habitaient près de cette montagne, tels que les Khazars, les Alans, les tribus des Turcs, les Sefir et autres hordes d'infidèles (1).

La longueur des murs de Derbend depuis la mer jusqu'au fort, est d'un peu plus de deux verst. Ces deux murs, l'un au nord, l'autre au sud, courant parallèlement en se prolongeant sur la montagne, forment plutôt un rempart qui emboîte la ville en la bornant, qu'ils ne lui fournissent un moyen de défense contre la tactique européenne actuelle. Cette construction singulière avait déjà fait conclure qu'ils ne pouvaient être l'ouvrage d'Alexandre-le-Grand, qui d'ailleurs ne vint pas dans ces cantons; ils ont dû être bâtis beaucoup plus tard par quelque chah de Perse, quoique l'on attribue seulement leur réparation à l'un de ces souverains (2).

(1) *Magasin asiatique*, L. c.

(2) Bayer prouve ainsi son sentiment : « les Musulmans commandés par Gheraï-Khan s'étant emparés de Derbend et d'Enderi, Mohammed Aabri Akrassi recut ordre de consulter les écrits des Arabes et des Persans et de composer en turo un traité sur les antiquités du Daghestan. Cet auteur s'exprime ainsi : Le mur du Caucase construit par Alexandre était tellement délabré, qu'il en restait à peine des vestiges; Coubad, père de Nouchirvan (proprement Anouchirvan), roi de Perse, avait fait la guerre à Hacan, roi des Turcs et de Hyrres. Ce Hacan soumit le royaume

Le mur de Derbend était destiné à fermer le défilé entre la mer Caspienne et le Caucase contre les incursions des montagnards du nord, appelés *Gog et Magog* par les Arabes, c'est pourquoi cette ville a été nommée *Derbend* (lien de la porte), de *dar* ou *der* (porte) et *bend* (lien). Les Turcs appellent Derbend *Demir Capi* (porte de fer), parce qu'il s'y trouvait autrefois des portes de ce métal (1); et les

de Noucrat, et tous les Russes; il avait une armée de 400,000 soldats; enfin la paix faite, Hacan donna sa fille en mariage à Coubad; et les deux rois alliés convinrent de construire un mur pour séparer leurs états. Coubad averti en songe par un ange, du mur d'Alexandre, édifia sur les fondements qu'il avait fait nettoyer du sable qui le recouvrait, la partie orientale de la muraille, dans le courant de l'année; ensuite il acheva en sept ans le reste de ce mur, depuis la mer jusqu'à la partie ultérieure du Tibriséran (Tabasséran), ville éloignée de Derbend de 90 agars (450 stades russes) et le munit de portes de fer, de sorte que cent soldats pouvaient s'y défendre contre cent mille ennemis. Depuis ce temps l'Arménie et la Médie furent à l'abri d'incursions hostiles. C'est pourquoi Coubad ordonna qu'aux portes de chaque mur, il fût posté des gardes, etc. (*De Muro Caucaseo* in Comment acad. Scient. imp. Petropol., t. I, p. 459.)

(1) Dans mon voyage subséquent en Iméreti, sur la pente opposée du Caucase, j'ai trouvé, au couvent de Ghelati, près de Koutaïs, un battant de porte de fer large de 5 pieds, et haut de 13; on y lit une inscription coufique expliquée par M. Fræhn. David, tsar d'Iméreti, s'étant emparé de Derbend, fit transporter en triomphe les deux battants de la

Arabes la désignent par la dénomination de *Bab-al-Abouab* (porte des portes).

Les murs de Derbend sont flanqués de tours larges et hautes pourvues de meurtrières. Lorsque cette ville fut prise en 1796, sous le règne de Catherine II, par le général Valérien Soubof, six de ces tours s'élevaient dans la partie supérieure du mur à l'ouest des deux portes; c'est tout au haut de la ville, dans l'endroit dominé par un grand minaret, que l'on a bâti la citadelle actuelle. Chacun des murs était muni de cinquante tours de l'ouest à l'est; on en comptait trois dans celui de l'est; ils renferment jusqu'à la mer un espace presque vide qui aujourd'hui se peuple peu à peu, parce que le mur transversal, jadis fermant la ville à l'est, est entièrement détruit.

Les pierres souvent longues d'une aune et très-épaisses qui composent les murs, tiennent très-bien; l'inférieure est percée à sa surface de plusieurs trous dans lesquels s'enfoncent des saillies coniques de la pierre supérieure; ce qui donne à la bâtisse une solidité qui malgré l'absence de mortier la fait durer depuis une longue suite de siècles. Toutefois les Perses, amis du merveilleux, se plaisent à raconter que la jonction des pierres a été effectuée par un ciment très-gras fourni par la gélatine de la corne

porte de cette ville à Ghelati; malheureusement, on en a déjà fondu un.

de cerf; il en est résulté la durée extraordinaire de ce mur qui s'est conservé jusqu'à nos jours depuis Alexandre-le-Grand, son prétendu fondateur.

Au nord de la ville on voit deux tours rondes très-hautes, très-épaisses et sans portes; on ne peut parvenir à leur sommet qu'avec des échelles de cordes; elles sont bordées de meurtrières d'où les Persans firent feu sur les Russes de l'armée de Soubof; une troisième, située dans la vallée, fut abattue à coups de canon par les Russes; la position trop élevée des deux autres les préserva de l'action de l'artillerie; d'ailleurs elle les rendait plus avantageuses pour la défense que celles de la ville et de ses remparts qui peuvent être aisément battus et détruits par des pièces placées sur la hauteur à l'ouest. Une de ces tours ne put être prise que par ruse; les soldats profitant de l'obscurité de la nuit s'en approchèrent sans bruit, y appliquèrent des échelles de corde, et d'en haut jetèrent des pierres sur les assiégés. Il fallut combattre pendant trois jours devant la seconde tour, avant de pouvoir l'emporter d'assaut; on y trouva une garnison d'une quarantaine d'hommes. Quand les Russes s'approchèrent des remparts de la ville, les Persans les accueillirent à coups de fusil, mais le lendemain ils se rendirent après les premières bombes.

Dans l'endroit où le double mur cesse, sur la montagne, à l'extrémité du fort, on en voit commencer un simple, d'une construction semblable,

qui se prolonge, non en ligne droite, mais d'après les inégalités du terrain, tantôt au sud, tantôt au nord. La première portion est complètement ruinée, et à peine en voit-on des restes; de petits tas de pierres isolés ou des pans de tours se dirigeant tous de l'est à l'ouest, montrent seuls qu'ils appartaient jadis à un ouvrage continu. Ce n'est qu'à 4 verst au sud de Derbend que l'on rencontre dans la montagne un mur que de ce point on peut suivre à travers le reste de la chaîne. On s'est ainsi avancé à 12 verst de distance; il s'étend encore plus loin, quoique les montagnes deviennent de plus en plus escarpées; mais le danger d'une recherche ultérieure s'accroît également, à moins de marcher avec une escorte militaire considérable; puisque c'est là qu'habitent les montagnards Lesghins, si fameux par leurs brigandages.

Ce mur passe par plusieurs villages tels que Mougatzī, Kamakh, Sidian et Balkhadi, tous très-petits et habités par des montagnards tatars, et se prolonge par une ligne très-sinueuse. A chaque troisième ou quatrième verst, il est flanqué d'une tour assez épaisse, percée de meurtrières; quelques-unes sont en assez bon état, d'autres écroulées de même que le mur, et il n'en reste que de faibles vestiges; toutefois on y reconnaît partout un genre uniforme de construction. L'étendue de ce rempart, du bord de la mer à Balkhadi, est de 18 verst.

Le prince Démétrius Cantemir qui, à cause des

grands dangers qu'il courait, n'avait longé le mur que jusqu'à 7 verst, le trouva à peu près dans le même état où je l'ai vu (1); seulement il était encore debout immédiatement au-delà du rempart du fort de Derbend, tandis qu'aujourd'hui il est ruiné jusqu'à une distance de 4 verst de ce point. Son épaisseur, égale à celle du mur de la ville, est à peu près d'une brasse; du reste il a la même hauteur; et la bâtisse en est semblable, seulement les tours y sont plus éloignées l'une de l'autre; dans les vallées, elles ont une ouverture à leur partie inférieure; c'est là que le mur décrit des sinuosités; il suit la ligne droite sur les sommets des hauteurs. On suppose qu'il se joint à un autre placé sur la pente occidentale du Caucase, vers la Mer Noire, car les anciens auteurs en offrent des traces. Le père Archange Lamberti dit qu'il existe en Mingrélie « une muraille qui a « plus de 60,000 pas de longueur, laquelle est « flanquée de tours, gardée par des mousquetaires « qui se relèvent tous les mois et que les principaux « seigneurs ont soin d'y envoyer tour à tour (2). »

(1) Bayer, L. c., p. 477. Reinegg dit au contraire : « On ne peut suivre la mer que jusqu'à un verst dans la montagne; au-delà on n'en voit plus de trace. » (*Description du Caucase*, t. I, p. 120.

(2) *Relation de la Colchide ou Mingrélie*, par le P. Archange Lamberti, missionnaire de la congrégation de la propagation de la foi. (*Relation de divers voyages curieux*, par

J'ai voyagé en Géorgie, je n'y ai pas aperçu de trace de ce mur, et je n'en ai pu rien apprendre. On dit également que l'on en aperçoit des vestiges sur la crête la plus haute du Caucase jusqu'aux rives de l'Alasan. Cantemir dit que, d'après le récit des Perses, le mur de Derbend a été continué jusqu'aux sources de l'Ihran, sur les confins de la Géorgie; cependant on ne connaît pas de rivière de ce nom, à moins qu'on n'ait voulu désigner l'Yori; mais je n'y ai rien découvert qui annonçât l'existence antérieure d'un mur.

Il importe de remarquer, à ce sujet, que nul écrivain de l'antiquité, soit grec, soit romain, n'a fait mention de ce mur du Caucase; peut-être alors il n'était pas encore construit non plus que celui de Derbend. Les auteurs anciens ne connaissent pas non plus le défilé de Derbend, et quand ils parlent des Portes Caspiennes (*Caspia pylæ, seu portæ, seu claustra*) ce n'est pas ce défilé qu'ils désignent; quelquefois ils ont en vue le col de Dariel au sud de Vladikavkas (1); ce sont là les *Portæ caucasice* de Pline; plus fréquemment ils appliquent la dénomination de Portes Caspiennes au défilé d'Hyrkanie, situé à l'extrémité méridionale de la mer Caspienne, dans le Mazenderan actuel, à peu de dis-

Thévenot, t. I, p. 31, etc., et *Recueil de voyages au Nord*, t. VII, p. 136, etc.)

(1) Bronevski, *Description du Caucase* (en russe), t. II, p. 332.

tance d'Aschraff; Alexandre-le-Grand le traversa probablement, d'après le témoignage de tous ses historiens. Aucun d'eux, au contraire, n'a rien su du défilé de Derbend; les portes Albaniennes de Ptolémée, avec lesquelles on pourrait aisément le confondre, sont à Bæchebarmak plus au sud.

Toutefois, comme on voit dans plusieurs endroits de la mer Caspienne des restes d'autres grands murs, leur existence donne quelque poids à celle de l'antique muraille du Caucase. On en remarque une fort longue sur la côte orientale, au Roumuche Tepeh (mont d'argent), où peut-être était autrefois situé *Abosgoun*; marché très-fréquenté. Ce mur, d'abord double, devient ensuite simple et court au sud, puis au nord, toujours en tendant vers l'est. Un autre, bien plus considérable, partait de Bactria (Balkh) sur l'Oxus, et avec quelques interruptions aboutissait à Abosgoun à l'angle sud-est de la mer Caspienne; là un second mur fermait au sud le pays qui en reçut le nom de Masendéran (1) (clos d'un mur). Aujourd'hui on n'en aperçoit pas la moindre trace dans le Masendéran; on en distingue quelques restes à Djorjan et au Roumuche Tepeh.

Le mur est entre Asterabad et le Masendéran; il commence à 6 milles du petit village de Nokandeh; autrefois il était très-fort; aujourd'hui il est détruit

(1) Ritter, *Geographie* (en allemand), t. II, p. 501 de la première édition.

en partie; il allait du haut des montagnes au sud jusque à la mer au nord (1). Ainsi il est dans le voisinage et à l'ouest d'Aschraff; ainsi Asterabad en est à l'est. Il rappelle la grande muraille de la Chine, qui remonte également à une haute antiquité. Vraisemblablement cette ligne fortifiée près d'Abosgoun et dans le Masendéran, doit son origine à quelqu'un des rois sassanides amis des bâtisses, peut-être à ce même Khosroes Anouchirvan qui avait sa résidence à Balkh, et fonda Abosgoun, vis-à-vis du mur du Caucase commençant à Derbend.

Les montagnes autour de Derbend sont principalement composées d'un tuf calcaire coquiller tertiaire, auquel est superposé un calcaire exempt de pétrifications qui alterne avec le grès. Le calcaire coquiller tertiaire qui forme tous les sommets des monts voisins de Derbend est jaunâtre, passablement compacte, et fournit la pierre dont sont bâtis les maisons et les murs de la ville, ainsi que les tombeaux. Il contient des coquilles bivalves de grosseur moyenne, assez semblables à celles de Tak-Karagan et de Tarki. On remarque çà et là du spath calcaire. La masse jaune qui passe au brun paraît être colorée par le fer.

Les forêts touffues qui couvrent les montagnes de

(1) Fraser, *Travels and adventures in persian provinces*. London, 1826.

Derbend empêchent d'examiner attentivement les détails de la disposition respective des couches de grès et de calcaire, celui-ci est parfois grisâtre. Le mont le plus haut au sud de la ville est le Bêchebarmak (mont aux cinq doigts), qui s'élève le long du rivage de la mer, et au pied duquel passe la route; on peut y voir la porte Albanienne de Ptolémée. Kæmpfer a remarqué que l'on y rencontre ainsi que dans tout le Chirvan et jusqu'aux plus hauts sommets du Caucase, des roches composées de très-petites coquilles marines pétrifiées; il ajoute : « Celles des parties inférieures sont petites, tandis que celles des parties supérieures sont plus grandes; toutes les carrières offrent du calcaire coquiller, presque tous les temples et les tombeaux du pays en sont construits, de même qu'à Bakou et au Bêchebarmak; les caps de la côte consistent en un conglomérat de plusieurs millions de petites coquilles tellement rapprochées que l'on aperçoit à peine le ciment qui les réunit (1). »

On a donc sujet d'être étrangement surpris de ce que Reineggs dit que le Bêchebarmak est granitique; on n'observe ni roche primitive, ni roche de transition le long de la côte depuis Tarki jusqu'au-delà de Bakou; et même le calcaire, qui tantôt contient des pétrifications et tantôt n'en a pas, et qui compose toutes les pentes occidentales du Caucase, ne

(1) *Amœnitates exoticæ*, p. 430.

peut être considéré que comme une division de la période tertiaire. Il résulte évidemment de l'inspection que j'en ai faite, que les anciennes coquilles de la mer Caspienne étaient bivalves comme celles d'aujourd'hui, et que les espèces vivantes sont moins nombreuses que celles que l'on trouve pétrifiées.

A l'exception des coquilles pétrifiées, on ne découvre dans ce calcaire tertiaire aucun reste d'animaux d'un ordre plus élevé, tels que les poissons par exemple; il en résulte qu'à l'époque où il fut formé, ces animaux n'habitaient pas encore la mer Caspienne; cela est d'autant plus vraisemblable que les poissons que l'on y voit sont pour la plupart fluviatiles, tandis que les coquilles, par leur nature, montrent manifestement une ancienne communication avec la Mer Noire.

Parmi les arbres, on en voit plusieurs sur cette côte qui appartiennent à un climat plus méridional et que l'on élève sans beaucoup de peine, ce sont le figuier, l'amandier, le grenadier, le mûrier blanc et le noir, le chalef (*Elœagnus hortensis*); ils ornent presque tous les jardins; les arbres les plus communs sur les montagnes sont le chêne, le hêtre, les érables, les peupliers, les saules et d'autres; le *Palurus australis*, Gærtn., le *Lonicera iberica*, M. B., le *Rubus sanctus* sont les arbrisseaux les plus remarquables. Le caprier (*Capparis herbacea*, W.) couvre, en rampant comme le lierre, tous les vieux murs de Derhend, ou croît le long des chemins; on

trouve dans les jardins des melons petits, mais d'une saveur excellente; des pastèques qui pèsent quelquefois 30 à 40 livres, des courges longues souvent d'un pied et d'assez bon goût, une espèce de prune ronde (*Prunus insiticia*) très-commune et assez savoureuse. Je n'aperçus pas de petits fruits ou baies à pépins (1).

J'ai observé peu d'animaux, à l'exception de quelques papillons et d'autres insectes tels que les cigales qui assourdissent par leur bruit continu, puis

(1) Voici les autres plantes que j'ai vues en fleur dans ce canton : *Panicum crusGalli*, *L.* (*Muticum* et *submuticum*), *Bromus sterilis*, *L.*; *B—divaricatus*, *Rohde*; (*lanceolatus*, *Roth.*) *Kochia prostrata*, *Schrad*; *Salsola ericoides*, *M. B.*; *Allium rotundo* aff.; *Polygonum patulum*, *M. B.*; *Peganum harmala*, *L.*; *Cynanchum acutum*, *L.*; *Scabiosa columbaria*, *L.*; *Croton tinctorium*, *L.*, *Silene volgensis*, *Spr.*; *Solanum melongena*, *L.*; *Poterium sanguisorba*, *L.*; *Eryngium cœruleum*, *M. B.*; *E—campestre*, *L.*; *Anchusa paniculata*, *Ait.*; *Lycium ruthenicum*, *Murr.*; *Rubia tinctorum*, *L.*; *Parietaria judaica*, *M. B.*; *Chenopodium foetidum*, *Lam.*; *Echinops ruthenicum*, *M. B.*; *Chondrilla juncea*, *L.*; *Senecio vernalis*, *Kit.*; *Lagoseris nemauensis*, *M. B.*; *Trifolium angustifolium*, *L.*; *Coronilla cretica*, *L.*; *Lotus major*, *Scop.*; *Origanum vulgare*, *L.*; *Stachys lanata*, *Ait.*; *Pterocephalus plumosus*, *Coult.*; *Althæa ficiifolia*, *W.*; *Reseda lutea*, *L.*; *Picris strigosa*, *M. B.* (*foliis pinnatifidis*); *Daucus carota*, *L.*

Sur la côte j'ai observé quelques espèces de goemons ou *fucus*, notamment deux, vraisemblablement nouvelles; l'*Ulva intestinalis* était fréquente sur les rochers.

une multitude de grillons et de libellules ; je pris dans les jardins un gros myrméleon. Le nombre des coléoptères était peu considérable et n'offrait pas d'espèce nouvelle ni très-remarquable. On distinguait partout le long de la côte des débris de coquillages bivalves, et sur les goemons des univalves ainsi que des crustacés (*Gammarus caspius*), et un nouveau *Stenosoma pusillum* se rapprochant extrêmement d'une espèce que j'ai remarquée dans la Mer Noire. Je n'ai aperçu ni serpents ni lézards, pas même de poissons. Les seuls que l'on pêche dans la mer sont des esturgeons, et dans les rivières, telles que le Ssa-mour, des perches ou des carpes.

Un fléau pour le pays est une espèce de petit rat des champs noir ; parfois, comme en 1822, ils se réunissent en troupes innombrables et dévastent les récoltes du Daghestan, autour de Kouba, de Derbend et de Bakou. Les habitants pensent qu'un excellent moyen d'anéantir ces animaux est de promener une pierre de tonnerre autour du champ qu'ils ravagent ; il en est aussitôt délivré complètement pour l'année. Mais l'homme que l'on envoie dans l'intérieur de la Perse pour en rapporter cette pétrification extraordinaire doit être pur, irréprochable, et surtout exempt d'un penchant honteux trop commun dans ce pays. Or, dans l'année que je viens de citer, aucun Tatare persan ne s'étant senti assez immaculé pour être chargé de la mission importante, on fut obligé, après de longues délibéra-

tions, d'abandonner les champs aux rats et de regarder cette peste comme un châtimeut infligé par la colère divine.

Au nord de Derbend, sur le chemin de Tarki, entre les rives du grand et du petit Ousmeika, dans un terrain uni entouré de grands marais salans, se trouvent des eaux sulfureuses médiocrement chaudes et d'une odeur très-forte. Elles sont entourées d'un mur en pierre délabré que l'on a réparé et embelli. On fait un grand usage de ces eaux pour les maladies cutanées et la goutte; elles sont bien plus fréquentées que celles de Tarki par les employés et les officiers russes de Derbend.

Une communauté de juifs habite un village à quelques milles de Derbend, de même que dans le voisinage de Tarki. Lerche en a fait mention (1); il assista à leur service divin dans leur synagogue. Il les entendit lire le Talmud et le Pentateuque, imprimé à Amsterdam. Leurs tombeaux avaient des inscriptions hébraïques. Ils ne font usage d'aucune arme et vivent pauvrement mais sûrement dans leurs montagnes (1).

Le fameux village de Koubitchi, qui fournit d'ar-

(1) Lerche, *Vie et voyages* (de), publiés par Busching (en allemand). Halle, 1791, 1 vol. pag. 75.

(1) Reineggs, *Description du Caucase* (en allemand), t. I, p. 107. Gærber fait mention de cette peuplade en 1728. (Müller, *Sammlung russischer Geschichten*.)

mes à feu presque tous les peuples du Caucase, est situé dans le Daghestan, à l'ouest de Derhend; ses habitants sont célèbres par leur habileté à façonner l'acier. Ils composent 1,200 familles d'une tribu, se donnant à elle-même le nom de *Kouwétchi* (fabricant de cuirasses), et appartenant aux plus anciennes de ces montagnes, puisque l'histoire de Derhend fait mention d'eux sous le nom de *Serkieran* (orfèvres). Les peuplades les plus grossières de cette région ont de l'amitié et de la considération pour cette tribu, parce qu'elles en obtiennent des armes excellentes. Ces Koubitchi parlent une langue différente de celles de tous leurs voisins et même de celles de l'Europe, quoiqu'ils prétendent descendre des Européens. Ce sont peut-être des Grecs qui, séparés de tous les montagnards dont ils sont entourés, ont conservé leur caractère propre et spécial, mais par le laps du temps ont peu à peu oublié ou changé tellement leur idiome, que l'on ne peut plus les rattacher à leur véritable souche. Les voyageurs futurs devront donc faire de ce petit peuple l'objet de recherches particulières (1).

(1) La mention la plus ancienne de ce village se lit dans Massoudi, et ainsi remonte à peu près à l'an 943 de J. C. « Dans le voisinage (du Kissiki, contrée du Caucase) est le village appelé *Amik*. (Klaproth pense que ce nom est une faute de copiste, pour Koumyk.) Les habitants de ce village sont chrétiens. Près de là, dans la montagne et à la muraille (sans doute celle du Caucase) se trouve la tribu de Zeret-

En 1782, la communauté des Frères Moraves de Sarepta, dans le gouvernement de Saratov, envoya deux des siens à Koubitchi pour savoir si les habitants de ce village n'étaient pas également des Herrnhuters. Ces délégués y trouvèrent des restes de trois églises, et au-dessus de l'une des portes de celles-ci une inscription gravée qui ne put être déchiffrée ni par eux, ni par leurs guides musulmans; toutefois on y reconnaissait la date de 1215 en chiffres européens. A peu de distance de cette église, il y en a une autre très-haute, en pierres de taille, et ornée de beaucoup de sculptures; elle a été transformée en maison à cinq étages.: on y voit également beaucoup d'inscriptions qu'aucun des habitants ne put lire. Ils se servent de caractères arabes pour écrire leur langue; leurs ancêtres, qui étaient chrétiens, embrassèrent l'islamisme dans le seizième siècle. Ibn Haukal nous apprend que de son temps, au dixième siècle de notre ère, Tarki comptait dans sa population des chrétiens qui avaient leurs églises.

kéran, ou faiseur de cuirasses. La plupart des habitants de cette contrée s'occupent à fabriquer des cottes-de-maille, des étriers, des mors et d'autres objets en fer. On voit parmi eux des hommes de diverses religions, des musulmans, des juifs et des chrétiens. Leur pays est montagneux et d'un accès difficile, ce qui les met à l'Abri des incursions de leurs voisins. » (Klaproth, *Magasin asiatique*, t. I, p. 284.) Ce savant observe que cette mention rend très-douteuse l'origine chrétienne des habitants de Koubitchi.

Or, ceux-ci n'ont-ils pas pu se réfugier, dans les montagnes pour éviter les persécutions des musulmans ou celles des Russes qui, alors idolâtres, poursuivaient leurs excursions jusque-là. Il est vraisemblable que ces chrétiens étaient des Grecs, puisque l'on en rencontrait partout sur les côtes nord-est de la Mer Noire, et qu'il devrait y avoir parmi eux beaucoup d'armuriers habiles, parce qu'ils étaient le peuple le plus civilisé de ces régions.

Une autre circonstance prouve avec quelle facilité les peuples européens oublient leur langue. Les ouvriers de la mine de cuivre d'Akhata, dans le Caucase, sont des Grecs qui y vinrent de Géorgie, sous le règne d'Héraclius, vers le milieu du dix-huitième siècle. Etablis là depuis une cinquantaine d'années au plus, ils sont devenus tellement étrangers à leur idiome, qu'un Grec venu chez eux n'a pu les comprendre ni en être compris; j'ai été témoin du fait. En revanche ils parlent couramment le tatar entre eux et avec leurs voisins. C'est déjà un pas pour embrasser la religion de ceux-ci, ainsi que l'ont fait les Géorgiens du Karabagh, soit volontairement, soit de force, pour ne pas payer, comme chrétiens, des impôts énormes à leurs chefs persans. La même chose a pu aisément arriver chez ces peuples qui ont oublié peu à peu leur langue, et ont été contraints à adopter la religion dominante dans le pays. Les Grecs étaient les Européens qui avaient les relations les plus nombreuses avec les peuplades du

Caucase, qui de plus étaient connus comme habiles mineurs et ouvriers adroits dans les usines de l'Asie mineure, circonstances qui, sous la protection des Ottomans, les avaient accoutumés au langage et aux mœurs des Turcs et des Tatares. Il est très-peu vraisemblable que les habitants du village de Koubitchi soient d'origine française ou anglaise, ce qui est indiqué, dit-on, par leur grasseyement, puisque les Anglais ni les Français n'ont eu de grandes liaisons avec les montagnards du Caucase.

On trouve au contraire dans cette chaîne de montagnes, et même en Perse, beaucoup de Grecs et d'autres chrétiens établis comme colons; il y en a dans plusieurs villages voisins de Lori (1). Sous Abbas-le-Grand une colonie de Grecs fut envoyée dans le Mazendéran; toutefois je ne pus rien en apprendre quand je visitai cette province; peut-être se sont-ils, par le laps des temps, tellement fondus avec les Persans, qu'ils ont adopté leur langue et leur religion, et qu'il est impossible de les en distinguer. Enfin les Grecs ont eu très-anciennement des colonies sur le flanc occidental du Caucase; or, une de celles-ci a pu aisément s'avancer jusqu'au milieu des Tatares, et, vivant séparée de ces nouveaux voisins, conserver longtemps son caractère individuel, jusqu'à ce que enfin, s'étant mêlée, elle s'est confondue

(1) Ville de Géorgie, à 17-lieues S. S. O. de Tiflis.

avec eux. C'est ordinairement le destin des colonies au milieu des peuples étrangers.

D'après le témoignage de l'histoire, Derbend a toujours été regardé comme le plus fort boulevard de la Perse contre les peuples du nord, notamment contre les Khasars. Aussi, lorsqu'en 1599 les Turcs s'emparèrent de cette ville et du pays voisin, le chah de Perse envoya Emir Ghemse, appelé Khouda Bendeï dans les annales russes, au tsar Fédor Ivanovitch, pour implorer son aide en offrant de lui céder Derbend et Bakou (1). Chah Abbas-le-Grand, son successeur, proposa des conditions semblables, mais il ne les remplit pas. Pierre-le-Grand s'empara de Derbend en 1722 et en nomma khan le naïp ou gouverneur Imam-Kouli-Begh, pour le récompenser de son attachement aux intérêts de la Russie. Nadir Chah, sans avoir égard aux droits de Mohammed-Hassan-Khan, fils de Kouli-Begh, plaça un sultan à Derbend; à la mort de Nadir, en 1747, les habitants de cette ville élurent pour chef Mohammed-Hassan. Il se maintint au pouvoir jusqu'en 1766; alors Feth-Ali, khan de Kouba, soumit à son autorité toute la province de Derbend. Cependant assailli par les guerriers des montagnes, surtout par l'ousmeï des Karataïtaks, il fut bientôt obligé de se soumettre à la Russie, pour être tranquille. La protection russe rendit Feth-Ali-Khan si

(1) Sponebckiou, l. c., p. 532.

puissant qu'il devint maître des pays jusqu'aux rives du Kour, en y comprenant Stallian, et que les khans de Bakou et de Chamakie furent ses tributaires. Il mourut en 1787; Ahmed-Khan, son fils aîné, qui lui succéda, ne tarda pas à le suivre, et fut remplacé par son frère cadet Cheikh-Ali-Khan. Celui-ci renouvela, en 1795, son serment de fidélité à la Russie. Mais en 1796, la guerre ayant été déclarée à la Perse, le général Valerien Soubof qui marchait sur le Daghestan, éprouva de la résistance pour entrer dans Derbend; quand il y eut pénétré, il fit prisonnier le khan et toute sa famille. La même année, Kouba fut séparé de Derbend, et Hassan, frère d'Ali, fût nommé khan. Lorsque les Russes évacuèrent la Perse, Paul I^{er} ordonna que Cheikh-Ali fut de nouveau khan de Derbend et de Kouba à la place de son frère Hassan qui venait de mourir. Ali s'abandonnant derechef à son humeur perfide, participa aux trahisons de Hossein-Khouli, khan de Bakou, lorsque le brave général Zizianof tomba, en 1806, victime de la déloyauté de ce dernier, sous les murs de cette ville. Un ordre de l'empereur, pour châtier les deux khans, arriva bientôt. A peine le lieutenant-général Glasenop se présenta devant Derbend, que les habitants indignés de la mauvaise foi d'Ali, le chassèrent et invitèrent les Russes à entrer, ce qui s'effectua le 21 juin 1806. Maintenant la province de Derbend, à l'exception de cette ville, est soumise à la domination du chamkal de Tarki.

Durant les huit jours que la corvette resta mouillée devant Derbend, elle fut plusieurs fois exposée à de violents coups de vent; une fois même elle chassa assez loin sur ses ancres, quoiqu'elle en eût laissé tomber deux grosses, et y fut fortement amarrée; heureusement la bourrasque ne fut pas de très-longue durée.

On dit que la rade de Nisovaïa-Pristân (le port inférieur) à l'embouchure du Nisabar, au sud du Ssamour, a un fond sablonneux un peu meilleur que celui de Derbend, mais il n'est pas assez profond pour les gros bâtiments, qui sont ainsi obligés de rester mouillés assez loin de terre. Du temps de Pierre I^{er}, Derbend était un port très-fréquenté; aujourd'hui encore les navires russes y viennent commercer, quoique sujets à être très-souvent jetés à la côte.

ESSAI
SUR LE DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-OISE.

Je laisse aux hommes de courage et de patience les hasards d'une vie aventureuse, pleine de dangers, d'émotions, de jouissances et d'instruction. Aux jeunes gens, les voyages lointains, les découvertes périlleuses et la gloire de donner leur nom à une baie inconnue, à un fleuve ignoré, à quelque monticule que nul géographe n'a encore inscrit sur ses cartes; aux jeunes gens, le tour du monde, les stations dans les mers de glace, ou sous les feux du soleil tropical; aux jeunes gens remplis de verve et d'audace, possédés du désir immense de voir et de savoir, les alternatives du découragement et de l'espérance, les nobles inquiétudes qui tourmentent l'âme, quand on veut, à quelque prix que ce soit, toucher au but, quand on guide à travers mille dangers les matelots et les savants qui vous accompagnent dans une expédition scientifique. Je réserve pour moi, vieillard, les prome-

nades de deux ou trois jours, les courses sur la li-
sière de mon village, le long de nos bois et de nos
ruisseaux, à travers des populations amies. J'ai
cargué la voile, je suis au port; il ne me reste plus
qu'à fouiller dans ma mémoire, ou bien à essayer
tout au plus de timides explorations sous un horizon
borné, près du riant et paisible asile que m'a fait la
Providence. Trop heureux d'habiter pendant six
mois un des départements les plus remarquables de
la France « par ses travaux, ses perfectionnements,
« ses découvertes même dans l'agriculture, le com-
« merce et les manufactures » (*Tableau statis. du*
départ. de Seine-et-Oise, par le baron Ch. Dupin.
1826) (1), je veux aujourd'hui en esquisser la mo-
nographie pour ceux qui vivent dans le fond de nos
provinces; pour les Parisiens qui connaissent déjà
quelques détails de ce tableau, et pour signaler aux
étrangers tout ce que cette partie de la France,
que Paris leur fait trop souvent oublier, renferme de
curieux et d'instructif sous tous les rapports.

Au premier aspect, ce qui frappe le plus, c'est
l'étrange configuration que présente ce département
au géographe. Il ne ressemble à aucun des autres
de la France. Il renferme la ville royale, la cité dont
le nom retentit dans le monde entier, par une ligne
presque circulaire de mamelons et de coteaux

(1) Voir *Biographie des hommes remarquables de Seine-
et-Oise.*

plus ou moins élevés, et par un réseau de sept cents villages industriels, dont une population d'un demi-million d'habitants (si vous négligez les fractions), répartis sur une étendue de 287 lieues, travaille et sue nuit et jour pour nourrir la capitale, pour combler un gouffre immense où tout vient aboutir et se perdre. De chaque point de ce cercle irrégulier partent des routes commodes, bien plantées, pour conduire au centre vers lequel aboutissent tant d'intérêts, et où se renouvellent des besoins incessants, la farine et le vin, les légumes et les fruits, les toiles, les draps, le cuivre et le fer, et le papier de nos manufactures voisines et éloignées; le papier, cette première nécessité des peuples civilisés, et ces quarante mille voyageurs qui, chaque jour, renouvellent la vie dans ce vieux Paris; passagers d'un moment qui paieront avec usure leur curiosité, leur instruction, leurs bénéfices ou leurs plaisirs.

Parcourons d'abord les sommités du département de Seine-et-Oise, pour redescendre ensuite aux points les plus obscurs; signalons les richesses en tout genre qu'il renferme; entrons dans la statistique positive.

Voici le chef-lieu: c'est Versailles, ville royale qui n'a presque point de passé, ville créée par la volonté capricieuse de Louis XIV, sur un sol ingrat, attendant, pour boire quelques gouttes d'eau, que les vieux rouages de la machine de Marly se mettent en mouvement, ou que l'admirable pompe à

feu, construite avec un luxe tout-à-fait monumental, fasse monter l'eau de la Seine jusqu'à la cité : toutefois ces deux moyens réunis, sujets à de si nombreux inconvénients, sont encore insuffisants pour les besoins d'une grande population. Louis XIV avait fait pratiquer sur une étendue de 70,000 arpents, des rigoles et des canaux pour amener dans ses immenses jardins les eaux pluviales. Aujourd'hui la ville demande à la liste civile deux millions et demi pour les terrains déclarés *inaliénables* par l'empereur ; et en joignant cette somme à celle de 400,000 fr. qu'elle fournirait, elle se verrait enfin à même de multiplier les fontaines dans la ville royale, de l'arroser, etc., etc. C'est cette ville ressuscitée depuis deux ans par son Musée historique et son palais entièrement restauré, grande et honorable conception, il faut le dire, d'un prince qu'on surnommait peut-être *le Napoléon de la paix* ; ville autrefois de cent mille âmes, qui ne sera pourtant qu'un grand et beau faubourg de la capitale quand deux chemins de fer la mettront à trente minutes de Paris ; c'est Versailles, qui n'a plus, depuis quarante ans, l'appui d'une cour brillante et d'un personnel nombreux et doré (1) tout occupé de fêtes,

(1) Sous la monarchie absolue, Versailles et la cour envahirent notre histoire, comme le duché de France l'avait jadis usurpée : c'est toujours une centaine d'hommes de la banlieue de Paris, qui, tantôt chevaliers, tantôt valets décorés, deviennent les personnages de la nation ; héros

d'intrigues et de chasses (1); c'est Versailles qui ne voit plus rouler dans ses rues solitaires, envahies par l'herbe, ni les carrosses à six chevaux de ses princes, ni les chaises à porteurs des grandes dames; c'est Versailles qui ne fait rien pour Paris qui le pare, qui le nourrit, lui donne ses modes et ses vices; Versailles qui compte six mois de vie et six mois de mort. Le dimanche, pendant les beaux jours, il se peuple et s'anime, une joyeuse foule s'ébat sur ses gazons, le long du grand canal, sous l'ombre des bosquets symétriquement taillés; on entend encore résonner le bruit des chars et les cris des promeneurs pendant les premières heures de la nuit... Mais quand chacun a repris le chemin de la grande ville ou des villages voisins, quand les calèches élégantes emportent aux châteaux d'alentour une société brillante et parée, quand Versailles est réduit à lui-même, un calme mortel y recommence; les rues sont désertes; dans la semaine, il n'y a plus que des soldats et des Anglais qui se montrent, et quelques jeunes désœuvrés portant le poids du jour et de l'ennui. C'est donc une ville tout à part qui n'a point d'analogie en France; ses habitants sont presque sans liens et sans rapports habituels avec ceux

domestiques dont la gloire avait le vol du chapon autour des antichambres de leur seigneur. (Châteaub., *Et. hist.*)

(1) Pendant trente ans Louis XV ne manqua pas d'aller dans les Bois courre le cerf chaque jour, à la même heure, et ne mit pas le pied dans les jardins de Versailles!

des autres arrondissements, accoutumés qu'ils sont à rapporter toutes leurs pensées et leurs habitudes à Paris; et quand les jurés de Pontoise et d'Etampes se trouvent réunis à ceux de la cité départementale, ils sont comme étrangers les uns aux autres, et presque aussi étonnés que le maire de Rome et celui d'Amsterdam placés à table côte à côte lors du mariage de Napoléon, se salueant du nom de *voisin* et buvant tous deux à la santé du grand empereur.

Il reste, pour animer ces magnifiques boulevards qui ceignent la ville de tous côtés, pour peupler ces longues rues trop larges aujourd'hui (1) pour de rares piétons, et ces hôtels immenses qui suffisaient à peine pour loger un grand seigneur et son armée de valets enrubanés, luxe vaniteux et fatal aux mœurs comme à l'agriculture; et ces quartiers déserts, effrayants pendant une soirée de décembre, deux ou trois régiments dont les évolutions désennuient quelques oisifs, et dont la musique, à la garde montante et dans les soirées d'été à l'entrée de la grande allée, réveille le bourgeois assoupi; de nombreuses pensions de demoiselles qui peuvent s'ébattre à l'aise

(1) Le roi, qui a trouvé le moyen de déguiser la nudité de la place d'armes, essaiera peut-être un jour de planter, comme dans les villes des Etats-Unis, qu'il a parcourues, des allées d'arbres de chaque côté des rues les plus larges. Pendant les fortes chaleurs, l'homme à pied ne marcherait plus sur un pavé brûlé par le soleil. Louis XIV croyait que tout le monde allait en voiture.

dans les grands jardins des vastes hôtels; des vieillards dont les yeux ont vu Louis XVI monter sur le plus beau trône de l'Europe, et le dernier banquet donné par les gardes-du-corps au régiment de Flandre, en présence de Marie-Antoinette et du roi, sous les voûtes de l'Orangerie, puis la monarchie crouler et s'abîmer, et qui veulent se promener jusqu'à leur dernier jour dans les allées d'un parc où commença leur belle jeunesse; des officiers, des généraux en retraite, mieux logés qu'à Paris, y vivant plus confortablement et à moins de frais; d'heureux fainéants qui passent leur vie parmi les fleurs d'un petit jardin, qui se passionnent pour une rose ou pour un dahlia, et qui, à deux pas du volcan parisien, ne connaissent d'autres révolutions que celles qui s'opèrent dans la culture des œillets et des géranium; des marchands qui suent sang et eau pour singer les magasins de la rue Vivienne; des pâtisseries, etc., gens fort respectés dans une ville où la bonne chère est un des besoins de l'existence monotone et ennuyée, et enfin des membres de l'ancienne noblesse qui conservent, comme au faubourg Saint-Germain, les traditions aristocratiques; puis les fonctionnaires publics, bien petits à côté des chefs de l'administration parisienne, les prolétaires, les mendiants qui vivent de la curiosité des étrangers qu'amènent à chaque quart d'heure les gondoles, les accélérées et les impériables coucous.

La seule industrie de cette ville consiste dans une

fabrique d'horlogerie qui prouve qu'une volonté constante, éclairée, qu'encourage la plus haute protection, peut réunir la modicité du prix à la perfection du travail. Le métal nouveau qu'emploie cette fabrique suffit pour attirer les yeux sur ses produits : ils soutiendront toute espèce d'examen avec avantage.

A cinq lieues de Paris, Versailles est donc une véritable ville de province : je lui en demande bien pardon.

Au premier rang des cantons de cet arrondissement, vient se placer la ville de Saint-Germain, autrefois résidence de la cour, et théâtre de grands événements politiques. Son immense forêt, bordée par la Seine et par la route de Normandie; sa longue terrasse d'où la vue est si étendue et si variée; son château, d'une construction noble et pourtant irrégulière, et qui, on l'a répété cent fois, n'eût demandé à Louis XIV que la moitié des sommes dépensées follement à Versailles (1) pour le rendre une merveille du monde; le souvenir des rois qui l'ont commenté, agrandi, embelli; celui surtout des négociations qui furent entamées, abandonnées et conclues sous la minorité du jeune roi; ce palais d'exil pour un roi d'Angleterre dont on a

(1) Je ne sais quel auteur grave a dit : Louis XIII avait sagement bâti à Versailles une modeste maison de chasse, son fils y fera des folies.

de nos jours dignement relevé le tombeau dans une église neuve qui menace déjà ruine : tout attire la foule à Saint-Germain.... Mais depuis l'établissement d'un chemin de fer, c'est une autre ville, une ville de mouvement et de plaisirs, un passage continu de cette foule parisienne qui s'en va tête baissée courir dans les bois, sûre de retrouver à la chute de jour et dans la nuit même, le wagon rapide qui la portera dans trente minutes à la rue de Londres. Ce vieux château de briques, avec ses fossés à sec, qui servait à loger assez mal une compagnie de gardes-du-corps, a reçu de nos jours une destination nouvelle : à l'aide de murs d'enceinte et de nouvelles distributions qui ne choquent pas trop la vue, on a fait de la demeure de François I^{er} et plus tard de madame de la Vallière, un pénitencier militaire, heureuse institution qui peut rendre un jour à l'armée et à la société des hommes revenus d'une première faute; maison de travail et de correction tout à la fois, d'où le soldat sort meilleur, plus instruit et avec quelques économies.

Au bout d'une longue allée, dans le milieu de la forêt, vous rencontrez les Loges, ancien couvent d'ermites, aujourd'hui succursale de la maison royale de Saint-Denis. Et à droite de cette belle forêt, sur les bords de la Seine, c'est Maisons-Lafitte, avec son pont de fer : colonie naissante où vous trouvez des châlets suisses, des maisons à l'italienne, des jets d'eau jaillissant du sein des gazons,

les bateaux à vapeur pour le Havre, des bains, un théâtre, et vingt voitures qui vont et viennent à toute heure du jour ; petite souveraineté, faible dédommagement d'une royauté populaire. A une lieue un quart de Saint-Germain, vous arrivez à la ville où fut baptisé saint Louis. Dans une belle position, sur les deux bras de la Seine, Poissy, résidence royale avant la construction du château de Saint-Germain, s'enorgueillit de sa vieille église dont les deux tours, ainsi que les galeries extérieures et le portail orné de salamandres, mais échafaudé depuis long-temps, sont remarquables par leur architecture. Il faut aussi voir les hautes et épaisses murailles de l'ancienne abbaye : elles témoignent, avec quelques bâtiments qui subsistent encore, de l'importance de ces maisons religieuses dont les revenus étaient considérables, et qui avaient pour supérieures des femmes d'un haut rang. Quand on est arrivé au point le plus élevé des jardins, du côté de la Léproserie, l'horizon est immense et le coup d'œil ravissant ; il fallait bien que ces pauvres recluses entrevissent au moins quelque coin de ce monde qu'elles avaient quitté pour toujours. Le *Colloque de Poissy*, espèce de « tournoi oratoire », qui n'amena point de résultat satisfaisant pour les intérêts de la religion, malgré les efforts du grand et vertueux chancelier de l'Hospital pour rapprocher et réconcilier les partis, éternisera pourtant le nom de cette petite ville.

La maison de correction, établie à Poissy, pour

les départements de la Seine et de Seine-et-Oise, peut contenir cinq à six cents individus condamnés à des peines plus ou moins graves, et dont la détention n'expède pas cinq ans. C'est par un travail assidu, par la discipline, par l'enseignement religieux, que l'on cherche à dompter des imaginations exaltées, ou à vaincre la paresse, ou à détruire le germe du vice. Une statue de la Vierge, consolatrice des affligés, est le seul ornement de la chapelle établie au point d'intersection des longs corridors du rez-de-chaussée; et ce fut une scène touchante lorsque M. Borderie, évêque de Versailles, qui savait allier la religion la plus éclairée à l'esprit le plus aimable, traversa toutes les salles, tous les dortoirs, portant partout la consolation et le parfum de ses vertus pastorales.

La fortune de Poissy est dans son marché aux bestiaux, qui date d'une époque bien éloignée. Des actes prouvent que les animaux destinés à la nourriture de Paris, lors des ravages exercés par les Normands sur le littoral de la Seine, ne traversaient plus Saint-Germain, etc., et remontaient par Chambourcy, Marly-le-Roi, la Celle, Saint-Cloud, pour échapper au pillage des barbares. Depuis que la consommation de la capitale s'est accrue, ce marché pour lequel on a fait des dépenses majeures, est devenu d'une grande importance. Les bœufs y arrivent de tous les points de la France; j'ai vu là un troupeau de moutons hollandais, d'une haute stature, mêlés à

des moutons belges et champenois; mais il faut être observateur et ne pas craindre le contact des animaux à cornes et des hommes rassemblés en grand nombre sur un espace étroit, pour voir avec quel calme, avec quel silence se font les achats pour les plus fortes sommes. Point d'ivresse, point de cris bruyants comme dans les foires ordinaires; deux mots de part et d'autre dits à voix basse, la main posée sur la croupe de l'animal qu'on a toisé et palpé; et le marché se conclut. C'est bien là qu'on peut se convaincre de la finesse patiente du Normand qui vend sa marchandise *sur pied*, et de la politesse du Parisien qui l'achète.

Il s'y débite annuellement 77,000 bœufs, 13,000 vaches, 330,000 moutons et 40,000 veaux.

Sèvres, autre canton de Versailles, traversé nuit et jour par des voitures de toute forme, touche à son extrémité le parc de Saint-Cloud, qui en est le plus bel ornement, et fait oublier les rues sales et tortueuses du chef-lieu. Ce fut à regret que le duc d'Orléans consentit à céder ce château, si bien assis, à la reine. Son petit parc, et le *Trocadéro*, embelli pour le jeune duc de Bordeaux; sont sans exagération poétique, des lieux enchantés. Les cascades, la lanterne de Démosthènes, et la proximité de la Seine attirent tout Paris à Saint-Cloud dans le mois de septembre. Un chemin de fer conduit déjà à cette résidence royale.

A l'époque de la plus grande gloire de l'empire,

c'est du cabinet de Saint-Cloud que partirent ces déclarations de guerre imprévues, qui changèrent la face de l'Europe. Napoléon qui chancela un instant, au 18 brumaire, dans l'orangerie de Saint-Cloud, comme pour se venger lui-même, afféctionnait particulièrement cette belle résidence. Un chemin, dit de l'empereur, création de Napoléon, conduisait de la Malmaison à Saint-Cloud.

La manufacture royale de porcelaine, fondée par les fermiers-généraux et transportée à Sèvres par Louis XV, mérite d'être mentionnée dans un temps où la passion des faïences anciennes, et des porcelaines de Saxe et de Chine est devenue générale. Car Sèvres possède, dans ce genre de richesses si fragiles et si coûteuses, une collection complète, bonne à connaître. Les amateurs du vrai beau, des dessins corrects, des couleurs vives et durables, et des lignes pures, donneront la palme aux ouvrages sortis de nos ateliers, sur les magots chinois et sur les pâtes du Japon, quelque belles qu'elles soient. On verra en outre à Sèvres des vitraux coloriés avec une grande perfection; et comme il convenait à un prince doué d'un tact parfait de décorer la chétive église de ce village, enfoncée dans des constructions modernes et dominée par la route si passagère de Versailles, elle doit recevoir des verres coloriés, qui raconteront la vie de saint Romain, patron du village, et ne laisseront plus arriver dans la vieille basilique qu'une douce lumière, qui s'harmonisera bien avec

le sombre édifice. C'est à Sèvres qu'ont été cuits les vitraux de la chapelle de Saint-Saturnin (au château de Fontainebleau), faits sur les dessins de cette aimable princesse Marie, trop tôt enlevée aux arts qu'elle cultivait avec un talent si distingué.

Tout auprès, c'est Meudon, au bas duquel se déroule la Seine, Meudon qui, de sa terrasse, voit le bois de Boulogne, Saint-Cloud et Neuilly, dans le lointain, et les coupoles des Invalides et de Sainte-Geneviève; retraite charmante, séjour sain et tranquille, où s'écoulaient doucement les premières années des enfants de France; ses bois, bien percés, rejoignent ceux de Chaville et de Versailles, et, à deux petites lieues de Paris, offrent le plaisir de la chasse, ou la paix la plus profonde sous des ombrages impénétrables au soleil. *Bellevue*, dont le nom est exact, bâti d'abord pour madame de Pompadour, et occupé par les tantes de Louis XV jusqu'à la révolution, puis morcelé à cette époque, forme un groupe de villas charmantes qui occupent la plate-forme et les pentes du coteau jusqu'à la Seine. Tout ce pays est d'une beauté ravissante. A chaque pas éclatent la magnificence de nos rois et le goût des architectes les plus intelligents.

Le second arrondissement de Seine-et-Oise a pour capitale Corbeil, bien anciennement bâti sur les bords de la Seine, et divisé en deux parties, le *Vieux* et le *Nouveau-Corbeil* que rejoint un pont de pierres. Il ne reste plus à cette ville dont on a détruit les

monuments, que des souvenirs. Ce fut le berceau de l'illustre famille des Montmorency, dont le chef s'appelait Burchard le Barbu, comme un simple bourgeois de Paris. Il y avait là aussi un fort château, bâti par Charles le Gros pour s'opposer aux incursions des Normands, qui ne se gênaient guère de remonter le fleuve avec leurs mille barques et de venir porter le ravage dans les campagnes des environs. La reine Adèle de Champagne avait fondé ou restauré l'Hôtel-Dieu de Corbeil, pieuse consolation de son veuvage ! Abailard, exilé de Paris et contraint de quitter sa petite maison du cloître de N.-D., transporta son école de théologie à Corbeil, et un grand nombre de disciples fidèles y suivirent leur maître. Henri IV, qui venait de signaler sa vaillance aux batailles d'Arques et d'Ivry, s'y rendit tout couvert de poussière et de gloire, en 1591 (1), et battit complètement les Espagnols réunis aux ligueurs. Les habitants de Corbeil, bons catholiques, avaient déjà défendu leur ville, en 1562, contre les calvinistes.

(1) Mais comme le vert galant ne négligeait pas ses amours, même au milieu des embarras de la guerre, il trouva dans cette ville moyen d'écrire à la duchesse de Verneuil, un billet doux fort tendre et même un peu maniéré, petit malheur, en comparaison du mauvais exemple qu'il donnait par ses infidélités conjugales. L'abbé Grégoire, ce terrible républicain, entra dans une véritable fureur lorsqu'il parlait des amours adultères de nos rois : et ce n'est pas pour cette haine légitime du vice qu'il fut coupable.

Dansse de Villoison, l'un des plus savants hellénistes des temps modernes, dont un pauvre diable établi sur le Pont-Neuf, pour cirer les souliers des passants, recueillit la succession, du moins en grande partie, termina sa carrière à Corbeil; et Laharpe y fut recueilli par des femmes courageuses pendant le règne de la terreur. L'auteur du *Cours de littérature* ne fut point un ingrat : il venait souvent voir les demoiselles Bezard et les remercier de leur généreuse hospitalité.

Corbeil est l'entrepôt des grains de tous les environs; la halle destinée à les recevoir est un monument qui pourrait faire honneur à des villes plus considérables. Des moulins à farine, d'après les procédés anglais, y ont été construits sur la plus vaste échelle. Ils appartiennent à l'Hôtel-Dieu de Paris, et sont loués plus de 25,000 francs par an.

A présent, si vous jetez les yeux autour de cette petite ville, qui vous apparaît comme une corbeille de fleurs, quand vous descendez le fleuve et que vous la voyez tourner au milieu des arbres et des jardins, vous trouvez Essonne où se fabriqua, dans une jolie vallée, sur la rivière du même nom, le papier pour les belles éditions de Didot; et dans une île, digne séjour de l'auteur des *Etudes de la nature*, la retraite de Bernardin de Saint-Pierre, tout ornée de chèvrefeuilles et de pervenches, où cet écrivain charmant, mais d'une philosophie morose, comme Jean-Jacques, son maître et son modèle, se plaignait

sans cesse des hommes et revenait trop souvent à ses systèmes sur les marées et sur la lune.

A l'opposé, le long de la Seine, sur une chaussée que le fleuve, dans ses écarts, ne respecte pas toujours, tandis que la rive gauche est à l'abri, ayant d'un côté la forêt de Sénart, et de l'autre le parc et le château de Petit-Bourg, où un banquier espagnol continue le luxe et les habitudes royales d'une princesse du sang, et les villages si pittoresques d'Athis et de Juvisy, vous traversez Soisy-sous-Etioles, Champ-Rosay, Draveil, qui ne sont qu'une suite de maisons de plaisance dont les jardins se prolongent jusqu'au bord de la rivière sans cesse sillonnée, animée par les bateaux à vapeur qui montent et descendent presque à toutes les heures du jour.

L'arrondissement de Corbeil est aussi remarquable par les prairies tourbières qu'il renferme (1). Mennecy-Villeroy exploite principalement cette substance combustible qu'on expédie pour Paris et qui sert à quelques usines locales; on trouve aussi cette terre noirâtre à Saint-Vrain, dans les domaines immenses du prince Aldobrandini, qui, pendant vingt-cinq ans, a planté cent mille peupliers dans des terrains coupés par de nombreux fossés et assainis par ses soins. Dans ce joli village qu'on devrait prendre pour type de construction et de propreté, fut créée l'une des

(1) On compte à peu près deux cents exploitations de tourbe dans les vallées de l'Essonne et de la Juine.

premières filatures de coton hydrauliques (1), par le baron Delaitre, préfet de Seine-et-Oise. C'est une gloire de ce département. Depuis sa mort elle a fait place à de beaux moulins à l'anglaise. Puis, comme l'eau est un moteur aussi puissant qu'aveugle, après avoir broyé le froment avec une rapidité et une perfection longtemps ignorées, après avoir procuré une farine pure, un aliment substantiel et salubre, elle entre dans la poudrerie du *Bouchet*, autrefois manufacture d'armes; elle y fait tourner des meules qui triturent le salpêtre, le soufre et le charbon, terrible mélange! elle tamise, elle raffine, par un mécanisme ingénieux, ces grains de poussière brune qui donneront la mort à l'homme et aux animaux. Heureusement cette raffinerie de poudre à *giboyer* (comme dit Lafontaine), incomparablement plus belle que celles de tous les pays (1), sert presque toute pour les plaisirs de la chasse. Il faut parcourir cette usine, où les mesures de sûreté sont si bien calculées, pendant la belle saison, lorsque

(1) Le duc d'Orléans en avait établi une avant 1789 à Orléans, qui était confiée à des Anglais.

(2) Les Anglais qui visitent cet établissement construit avec une rare intelligence, et surtout avec des vues philanthropiques de conservation des ouvriers, confessent notre supériorité en ce genre. Ce qui frappe le plus, c'est la poudre séchée pendant l'hiver, par un calorifère! On tremble de voir cette vapeur brûlante en contact avec une matière si inflammable. Ce moyen dangereux ne s'emploie pourtant que dans les cas urgents.

les allées de peupliers qui bordent la Juine, coupée en deux canaux, sont dans la beauté de leur feuillage, et lorsque tous les terrassements qui flanquent les ateliers, pour en rendre l'explosion moins dangereuse, sont couverts d'une forte végétation : c'est alors une admirable promenade où l'on oublie tout danger, où l'on ne soupçonne pas qu'on marche sur un volcan ! S. A. R. le duc d'Orléans a passé plusieurs heures au Bouchet, dans le mois de décembre 1837. Il a voulu en connaître les moindres détails : il va bien à un jeune prince de sentir l'odeur de la poudre !

Au nombre des antiquités monumentales de l'arrondissement de Corbeil, il ne faut pas oublier la tant vieille tour de Montlhéry (fameuse par la bataille de ce nom sous Louis XI), et si bien décrite dans le *Lutrin* par Boileau. C'est une de ces ruines célèbres que tout voyageur observe en suivant la route d'Orléans. Chaque pierre qui tombe emporte avec elle une page de notre histoire, et le télégraphe établi sur le donjon où des signaux correspondaient jadis avec ceux de la tour de Pocancy, qui domine la vallée de la Juine, et deux autres, bâties dans les environs, ajoutée à l'intérêt de cette croupe pelée; quand les ailes de l'appareil destiné à transmettre les bonnes et les mauvaises nouvelles, s'agitent et se balancent, on croirait voir un cadavre qui s'anime.

Entre deux rivières qui ne tardent pas à se confondre, dont la hauteur des eaux est toujours à peu près égale, et que le froid le plus vif n'arrête ja-

mais, avantage incalculable pour les usines placées le long de son cours, est située la ville d'Étampes, chef-lieu du troisième arrondissement. Ses meûneries perfectionnées (1), ses tanneries, sa situation entre Paris, Orléans et Versailles, dont il est à distance à peu près égale, son commerce et le nombre de ses habitants lui donnent de l'importance. Autrefois quand on voyageait à cheval et à petites journées, c'était comme une grande auberge où séjournaient plus ou moins tous ceux qui se rendaient dans les provinces méridionales, ou qui venaient de ce point éloigné à Paris; aujourd'hui c'est encore le passage continu des rouliers, des diligences, des troupes, des cultivateurs; c'est par cette longue rue d'Étampes que nous arrivent à Paris les Limousins robustes, économes, qui viennent bâtir nos maisons et construire nos palais, eux qui n'ont dans la Marche aride et montagneuse, qu'une chaudière, des châtaignes et une nombreuse famille végétant sur un champ de quelques perches!

Étampes, cet ancien domaine de la couronne,

(1) La véritable richesse, on pourrait dire la noblesse du pays réside dans les moulins à farine; aussi le meûnier millionnaire ne cherche pas un mari pour sa fille dans les autres classes; il lui faut un garçon honnête, actif, intelligent qui soit né, qui ait vécu dans la poussière du moulin, au bruit des roues et de l'eau frémissant à leur contact rapide et mesuré; qui apprécie la qualité du blé; il ne s'inquiète plus alors quelle est sa fortune: *son enfant ne dérogera pas*: il est content. *

est assez riche en monuments et en traditions historiques (1). Plusieurs conciles y furent tenus ; c'est là que Suger, abbé de Saint-Denis, homme sage et modéré, peu partisan des croisades, fut nommé régent du royaume par le parlement, pendant l'absence de Louis VII, entraîné dans l'Orient par l'éloquence de saint Bernard. Ce grand événement du douzième siècle, disons-le en passant, dû à la parole d'un simple moine, fut bien plus merveilleux dans toutes ses conséquences que les découvertes industrielles qui nous passionnent si fort depuis quelque temps ! L'Europe chrétienne se ruant tout entière sur l'Asie, avec une croix pour drapeau, le commerce s'ouvrant de nouvelles routes, l'étude de la langue grecque reprenant faveur, c'est bien autre chose que

(1) Là vit encore la mémoire de Brunehaut, attaquée vivement et décriée de même par des hommes graves ; Brunehaut, qu'il ne faut pas mettre sur la même ligne que Frédégonde, comme le font les écrivains modernes : on pense que le supplice atroce de cette reine, trop emportée par sa vengeance, eut lieu près d'Etampes ; puis, au douzième siècle, Ingeburge, cette sœur du roi Canut, belle et vertueuse, que Philippe-Auguste prit en dégoût dès le lendemain de son mariage, ou ne sait pourquoi, fut longtemps renfermée dans le château de cette ville. Innocent III prit sa défense, et mit le royaume de France en interdit, pour forcer le monarque à reprendre sa femme. La pauvre délaissée fut réunie à son époux ; mais les liens du cœur étaient rompus pour toujours. Où fut le palais de Brunehaut se trouvent à présent les riants jardins du vicomte de Viart.

les chemins de fer et les bateaux à vapeur ! Dans des temps plus rapprochés de nous, pendant la minorité de Louis XIV, Turenne vint assiéger Étampes pour le roi, et se vit forcé de se retirer devant les troupes du duc de Lorraine. La vieille tour de *Guinette*, formée de quatre autres tours semi-circulaires, construction rare et presque inusitée, domine la ville et présente, malgré son état de dégradation, une masse curieuse. Pour le château qui remonte à la reine Blanche, il n'en reste plus que des ruines, qui offrent pourtant quelques sculptures ; celles du portail de l'ancienne chapelle représentant la *descente du Saint-Esprit sur les apôtres*, selon plusieurs historiens, auraient été appliquées au portail d'une maison bâtie pour Diane de Poitiers, qui existe encore dans un état satisfaisant de conservation. Mais l'église de Notre-Dame, d'une architecture romane, est bien autrement intéressante. Elle offre l'aspect d'un fort crénelé ; ses hautes murailles, sans le moindre ornement, le quartier désert où elle se trouve reléguée, vous reportent à l'époque de ces solennelles assemblées des évêques de France, à la féodalité, aux guerres civiles (1).

L'arrondissement d'Étampes, outre quelques grands châteaux, bâtis sous Louis XIII et sous Louis XIV, qui annoncent que les courtisans vou-

(1) M. Maxime de Montrond a publié deux vol. ornés de lithographies très-soignées sur la ville et les environs d'Étampes.

laient imiter leur maître à qui ils empruntaient Le Nôtre et Mansard, tels que Chamarande appartenant à M. de Talaru, qui conserve dans son parc les vieux arbres comme des objets sacrés; le Mesnil-Voisin, propriété de M. de Choiseul, remarquable par l'étendue de ses belles eaux, et ses longues allées d'arbres, rivales de celles admirées à Versailles; et Méréville, où M. de Laborde avait dessiné un jardin anglais sur la plus vaste échelle; et le parc de M. Mollien, ancien ministre des finances, où les prairies sont traversées en tout sens par la rivière, où les ombrages sont si épais; et tant de beaux domaines, sans compter quelques moulins à six étages, vrais châteaux des industriels modernes, deux vieux manoirs méritent encore mieux l'attention et le respect. C'est le châtel en briques, avec fossés et pont-levis, du bon Amyot, dans la vallée de Lardy, paisible retraite où, sans doute, pendant les guerres civiles, lorsque son élève Charles IX se laissait trop aller aux entraînements d'un zèle aveugle, lui, l'évêque d'Auxerre, l'aumônier de la cour, venait traduire quelques pages de Plutarque, et vérifier si les mœurs champêtres de son petit vallon pouvaient lui faire mieux comprendre les *Amours de Daphnis et de Chloé*. M. Jaubert l'orientaliste, celui qui fut prisonnier du pacha de Bayazid, en occupant tout auprès une élégante demeure, au milieu des saules et des peupliers, garde religieusement le manoir d'Amyot et s'honore en honorant un de nos

écrivains les plus originaux..... Et qui ne se détournerait de sa route, qui n'encourrait les ennuis d'un voyage à travers un pays monotone et pierreux, même par un temps gris et froid (comme cela m'est arrivé en avril 1838), pour se rendre, à quelques lieues d'Étampes, au *Vignay*, modeste retraite du chancelier de l'Hospital, en 1568; homme modéré dans des temps d'exagération fanatique, magistrat conciliateur, lorsque tous respiraient la guerre (1)? Des assassins lui furent dépêchés, lors du massacre de la saint Barthélemy. Ses domestiques s'empresaient de fermer les portes de sa maison: « Non, non, dit-il, si la petite porte n'est bastante pour les faire entrer, ouvrez la grande. »

Étampes donna son nom à des femmes célèbres dans les annales de la galanterie, et parmi elles on remarque la fameuse duchesse qui, dans une ravissante demeure bâtie pour elle par François I^{er}, reçut plusieurs fois la visite de ce monarque.

Non loin de là, quelques toises de murailles en grès,

(1) Sa figure vénérable, peinte par Forbus, exposée dans la principale pièce du château, propriété de M. de Bizemont, pair de France, et sa statue couchée sur son tombeau dans une chapelle de l'église de Champmoteux, restaurée complètement, en 1836, vous font tomber dans de profondes réflexions sur les passions des hommes. On voit dans cette chapelle une charmante statuette de Saint-Michel terrassant le diable, ouvrage de Marochetti.

seuls restes d'un château-fort élevé à la Ferté-Aleps par Louis le Gros, ne valent pas la peine d'être cités ni visités.

Abandonnons la partie est méridionale du département que nous explorons, pour nous rapprocher de l'ouest et du nord; laissons les confins du Loiret pour toucher en quelques points l'entrée de la Normandie et de la Beauce chartraine. Les trois arrondissements qui nous restent à parcourir n'ont rien à envier aux trois autres sous plusieurs rapports. Commençons par celui de Mantes. La ville ohelieu prend depuis longtemps le nom de *Jolie*, et personne ne le lui conteste. Elle s'assied sur un coteau peu élevé. La rivière et les îles, bordées de peupliers et de vastes prairies, son pont en ruines à côté d'un autre d'une grande beauté, la côte des Célestins et la série de villages qui rejoignent celui si pittoresque de la Roche-Guyon, les bois conduisant, à la sortie de la ville, aux avenues de Rosny (1), ou bien à la *Vallée suisse*, le passage des ba-

(1) Encore quelques mois, et le berceau de Sully sera renversé; des démolisseurs viennent d'acquérir ce beau domaine; il n'en restera pas pierre sur pierre. Les jardins, les pelouses si vertes, les bois séculaires, les ormes plantés de la main même du ministre, tout sera labouré par la charrue, tout tombera sous la hache du chaudronnier et des marchands de plomb. Mais il n'est pas en leur pouvoir d'effacer le souvenir du ministre d'Henri IV, et des hôtes illustres qu'a vus Rosny.

teaux à vapeur, contre lesquels lutte encore la galiote peinte en vert, la vieille galiote des nourrices normandes, lui donnent un aspect riant et animé. Tant d'événements se rattachent à cette ville (1) que nous ne voulons pas même les effleurer dans un article si borné. Nous dirons seulement qu'elle paya cher, tout innocente qu'elle était, la plaisanterie de Philippe I^{er} contre l'obésité de son confrère Guillaume. Ce farouche Anglais passa au fil de l'épée *sous* les habitants de la pauvre ville de Mantes, pour se venger d'une mauvaise épigramme :

« Quidquid delirant reges plectuntur achivi. »

Dieu merci, nous n'avons plus à craindre de semblables barbaries.

Il faut visiter l'église de N.-D., véritable cathédrale par ses hautes tours, par son portail, par ses vitraux, par son ensemble; et la tour de Saint-Maclou, d'une antiquité vénérable, et la fontaine érigée du temps de Henri IV devant l'Hôtel-de-Ville, dont le portail est lui-même digne d'observation. Cette fontaine fut peut-être donnée à la ville par le vainqueur d'Ivry pour témoigner aux Mantois sa reconnaissance de leur bonne réception.

Dans cet arrondissement, il ne faut pas oublier

(1) M. Cassan, sous-préfet de Mantes, mort également regretté de tous ses administrés, a rédigé sur l'arrondissement de Mantes une statistique qui devrait être imitée par chaque sous-préfet de France.

le lieu qui vit naître Sully (1). Que de fois, l'auteur des *Économies royales* rêva dans ce parc ! quelles y furent aussi les pensées de ce jeune couple destiné à monter un jour sur le trône de France ? Il n'y reste plus que le cœur d'un prince impitoyablement assassiné et le souvenir de ses bienfaits. Traversez deux fois le fleuve, et vous vous trouverez devant les constructions importantes élevées à diverses époques à la Roche-Guyon, château qui joua un grand rôle dans les débats entre les rois de France et d'Angleterre ; vous vous recueillerez dans cette chapelle disputée au roc même, immortalisée par une méditation de notre grand poète, intitulée *la Semaine sainte*, et redescendrez sur la place publique, où vous vous amuserez d'une ânerie révolutionnaire à laquelle donna lieu la fontaine dont les eaux abondantes s'épandent autour de vous par la munificence des anciens seigneurs (2). Il faut encore gravir le sommet de la montagne pour voir courir l'Epte

(1) Il est mort à Villebon, à deux lieues de Chartres, mais ses descendants ne jouissent plus de ce château consacré par le nom de leur aïeul. Leur fortune a été dissipée, un menuisier, ancien domestique de M. de L . . , les avait recueillis ; et sans la main protectrice du roi, les derniers rejetons de Sully périssaient dans la misère et dans l'oubli.

(2) Sous le règne de la terreur, un officier municipal fit effacer le mot *duc* sur l'inscription qui constatait que les eaux avaient été amenées à la Roche-Guyon par un aqueduc aux frais de messire . . . duc de Rohan, etc.

dans l'ancien territoire normand; et découvrir, au milieu des arbres, Fontenay, sur la route de Magny, qui appartient à un neveu de M. de Malesherbes, M. Lepelletier de Rosambo. Si l'arrondissement de Mantes abonde en châteaux élégants, comme la *Falaise*, dont le parc, distribué d'une façon bizarre, et les cascades furent chantés par Delille, et en châteaux gothiques, comme *Beuron*, caché dans les bois, mais que recommande le nom de Duplessis-Mornay, qui servit Henri IV de son épée autant que de sa plume; il a encore ses richesses territoriales et sa belle population. Ses coteaux se couronnent de vignes assez estimées, la Seine arrose de belles prairies; ses bois et ses terres labourables, les abricots d'Eponnes, les navets de Freneuse, les chanvres de Vaucouleurs, dont la terre est engraisée par des rognures de drap, lui donnent de grands produits. C'est aussi l'entrée de cette Normandie riche par son industrie et par son sol; c'est le chemin du Havre et de Caen, de Louvriers et d'Elbeuf, villes manufacturières si importantes; les rapports journaliers avec ces points de la France ne laissent pas que de tourner au profit de Mantes et des localités qui l'environnent. Enfin le passage continu des bateaux chargés de denrées coloniales et des produits indigènes est une source incessante de richesses pour les villages où stationnent ces bateaux marchands : à chacun ses ressources et sa providence.

Nous regagnons naturellement l'arrondissement

de Pontoise (1), qui confine à celui de Mantua dans sa partie ouest. Sa population l'emporte sur celle des autres circonscriptions. Ses cent soixante-quatorze communes, qui comprennent l'espace renfermé entre Louvres, sur la route de Flandre, et Magny, à la frontière du département de l'Eure, nourrissent quatre-vingt-dix mille habitants qui vivent des produits d'une culture variée, qui se livrent à la mouture perfectionnée de la farine, à la nourriture des veaux pour la boucherie de Paris, à l'apprêt des cuirs et à plusieurs industries lucratives. Les rues de la ville de Pontoise, assise sur un rocher, offrent des pentes rapides ; mais sur l'emplacement du vieux château, dont l'étendue était fort considérable, la vue est immense. Elle embrasse le cours de l'Oise jusqu'à son embouchure dans la Seine à Conflans et la forêt de Saint-Germain. Cette ancienne capitale du Vexin français, peuplée de six mille âmes, sillonnée nuit et jour par des milliers de voitures et de diligences portant à Paris des denrées, du poisson, des

(1) Il existe en manuscrit une *Histoire complète de Pontoise*, par M. Pihan de La Forest, chef d'une des plus anciennes familles de cette ville, et qui a laissé les souvenirs les plus honorables au Parlement de Paris, comme avocat, et dans les diverses fonctions de la magistrature, qu'il a exercées à Pontoise, où sa mémoire est encore en vénération. Il serait à désirer que ses enfants voulussent bien publier cette histoire, suivant l'engagement que je trouve consigné dans la *Biographie universelle*.

marchandises et des voyageurs ; cette ville, où saint Louis fit vœu, en 1244, de prendre la croix ; cette ville, reprise sur les Anglais par Charles VII, ou du moins par ses troupes ; cette ville où se tinrent des états-généraux, en 1561, quand Charles IX avait dix ans et que sa mère et son conseil voulaient éteindre l'hérésie naissante par toutes sortes de moyens religieux et politiques ; cette ville, devenue souvent un lieu d'exil pour le parlement de Paris, petite et insuffisante vengeance que les rois se permettaient, et qui n'aboutissait qu'à diminuer le crédit de la cour, possède une église dont toutes les parties extérieures et intérieures offrent de grandes beautés d'architecture ; sa voûte surtout est ornée de clefs pendantes, sculptées avec une grande délicatesse : l'une d'elles représente saint Maclou, son patron, en habits épiscopaux. Le chœur est fermé par des barrières de bois travaillé avec un goût infini (ornement qui devient rare, parce que dans les temps de profanation il était facile de détruire ces clôtures). Deux tribunes élégantes, également en bois, placées à chaque pilier de l'entrée du chœur, sont d'un travail remarquable. Des vitraux bien conservés ajoutent encore à la beauté de cet édifice. Une autre église, basse et humide, sous l'invocation de Notre-Dame, attire aux fêtes de la Vierge la foule des habitants et des pèlerins ; une statue miraculeuse de la Vierge y reçoit de continuels hommages (1).

(1) Le 8 septembre 1838, on a célébré la fête séculaire de

Les ruines de l'abbaye de Maubuisson fondée par la reine Blanche à la porte de Pontoise, dans un terrain fertile, toutes misérables, tout incomplètes qu'elles sont, peuvent donner une idée de la puissance de l'esprit religieux à cette époque : l'enceinte des bâtiments que l'on retrouve encore est considérable. Les religieuses de l'ordre de Citeaux, *emmurées*, comme on disait alors, y gardaient avec respect les cendres royales et vauquaient à la prière; puis, dans ces derniers temps, se consacraient à l'éducation des demoiselles nobles (1) et ne pouvaient suffire à consommer des revenus qui s'augmentaient sans cesse. Maubuisson rivalisait avec les grandes abbayes de Chelles et de Poissy (2). A deux lieues de là, le prince de Conti déployait à l'Ile-Adam, l'un des cantons actuels de Pontoise, un luxe vraiment royal. Il avait ses gardes, ses canons, un nom-

la consécration de la ville à la Sainte-Vierge. On aurait dû faire figurer dans cette cérémonie, comme en 1538, des hommes portant les insignes de leur profession avec des versets tirés de l'Écriture-Sainte assez ingénieusement adaptés. Voy. l'*Abrégé historique de Notre-Dame de Pontoise*, publiée par M. A. Pihan de la Forest, in-8°, avec lithographie. Paris, 1838.

(1) Voyez les *Mémoires de Madame la marquise de Créqui* : tout controuvé qu'ils sont, ils offrent des renseignements historiques dont on peut faire usage, avec précaution.

(2) Ces dames possédaient quatre-vingt-dix-neuf fermes et dans les meilleurs terroirs.

breux domestique, des meutes de chiens et des écuries comme à Versailles. Son château et les dépendances bâties sur les deux bras de l'Oise, et ses jardins étaient des lieux enchantés, où le prince, qui faisait de l'opposition et boudait la cour, rassemblait des grands seigneurs, des hommes de lettres et des femmes charmantes. Si ce gros bourg garde encore un air de richesse et de propreté, c'est que sur les débris du château se sont élevées plusieurs habitations agréables, et que ses jolis points de vue lui sont restés.

L'Ile-Adam et Villiers-Adam, qui n'en est pas éloigné, ont-ils autrefois appartenu à la famille du brave chevalier de ce nom qui défendit vaillamment l'île de Rhodes? On peut le penser, mais la dépouille de ce grand-maître de Saint-Jean de Jérusalem est encore sur les rochers qu'il a préservés du sabre musulman, avec cette belle inscription : « Ici repose la vertu victorieuse de la fortune. »

Ecouea, autre chef-lieu de canton, sur la route d'Amiens, montre avec orgueil son château bâti sur une éminence, au temps de la renaissance. Jadis propriété de cette ancienne et riche famille dont le chef prenait le titre de premier baron chrétien, il fut donné, après la condamnation d'Anne de Montmorency à la maison de Condé (1). Napoléon l'avait

(1) Cette loi fatale des confiscations, qui punissait la veuve et les enfants des fautes de l'époux et du père est abolie.

soustrait à sa ruine déjà commencée, en y plaçant une maison d'éducation pour trois cents demoiselles. A la restauration, le dernier des Condé, rentré dans la possession de ce domaine, voulut y établir, à cause de sa belle position et de l'air pur qu'on y respire, un collège gratuit pour les enfants des chevaliers de Saint-Louis. Cette disposition testamentaire n'a pu être exécutée. Des sculptures de J. Goujon, qui faisaient l'ornement d'Écouen, ont été recueillies dans nos musées; l'autel de la chapelle domestique de Chantilly en est aussi un précieux débris.

Après d'Écouen, c'est Montmorency (1) qui porte sur les cartes et dans les actes publics le nom du malheureux duc d'Enghien, après avoir été baptisé du nom d'*Émile*, à cause du séjour de J.-J. Rousseau dans ce village; Montmorency, fréquenté par les Parisiens, est devenu un lieu de pèlerinage philosophique; il est situé dans une position si pittoresque qu'un Anglais, qui avait fait le tour du monde, m'affirmait que la vue dont on y jouissait pouvait le disputer aux plus beaux *prospects* dans le même genre, c'est-à-dire comme jolie vallée. Les produits de la culture variée à laquelle s'adonnent les habitants de ce canton sont tous réservés à Paris, dont les habitants versent à leur tour, chaque dimanche de la belle saison, de grandes sommes dans

(1) L'église de Monmorency, bâtie sur l'extrémité du coteau, rappelle Prussik-Eylau, ce terrible champ de bataille.

le chef-lieu et dans les jolis villages des environs. Luzarches et Gonesse, pays des laboureurs riches et du froment renommé, terminent la série des cantons de cet arrondissement. On sent bien que dans un article de cette nature il n'est permis de désigner que les sommités; ce n'est pas ici une carte détaillée; où figure le plus petit buisson; il faut avoir un titre qui mérite l'honneur d'être signalé.

Entrons à présent dans les forêts, dans les terres arables et dans les étangs qui constituent la majeure partie de l'arrondissement de Rambouillet. A la porte de la Beauce, cette petite ville est la plus modeste et la plus paisible des arrondissements de Seine-et-Oise. Il n'y a là ni larges rivières, ni coteaux, ni horizons; la vallée est assez étroite, et les bois empêchent le développement des grandes cultures, excepté entre Douidan et Montlhéry. Le château vit autrefois la célèbre Julie d'Angennes et, plus tard, devint la propriété du duc de Penthièvre; ce prince la céda, bien à regret, à Louis XVI qui l'affectionnait à cause de la belle chasse que présentaient les bois sonores des environs; depuis la révolution de juillet, qui vit Charles X exercer, pendant quelques instants, dans cette résidence, au milieu de ses gardes affligés, les derniers actes de son pouvoir, Rambouillet perd de son importance et reste abandonné à ses propres moyens. François I^{er} mort dans une petite chambre de l'une des tours, les précieuses de l'hôtel de Rambouillet, et mieux encore les vertus et les

innombrables largesses du père de madame la duchesse d'Orléans conserveront à ce château quelque renom. On visitera toujours la laiterie de Marie-Antoinette, rotonde en marbre blanc, qui se détache bien au milieu des ombrages; on aimera toujours à faire sur des barques élégantes le tour des îles, à se promener sous l'ombre des mélèzes plantés par Louis XVI; et les agronomes ne manqueront pas d'aller s'instruire à la ferme expérimentale, où le malheureux roi, qui périt sur un échafaud, fit venir d'Espagne les premiers mérinos, immense bienfait oublié avec tant d'autres, pour ne se souvenir que de quelques fautes.

Les gros bourgs de cet arrondissement, ou les petites villes qui méritent quelque intérêt, sont Montfort-l'Amaury, à l'extrémité de la forêt Saint-Léger, qui montre les ruines curieuses de son château bâti sur un cône au milieu d'une belle vallée, et qu'habitèrent Simon et Jean de Montfort, célèbres dans les guerres contre les Albigeois et les Sarrasins. Ce dernier était si brave, qu'on l'appelait le *Machabée de son siècle*. Simon VI, comte de Leicester, surnommé le *Catiline français*, était de la maison de Montfort. Ainsi mille souvenirs historiques recommandent cette ville: aujourd'hui bourgeoise et paisible, retraite des Versaillais enrichis. L'église de Montfort, malgré son portail non achevé, est on ne peut plus remarquable par son architecture. Les fenêtres, d'une proportion moyenne et gracieuse, sont toutes

ornées de vitraux appartenant à l'histoire et à la religion. Dans la partie haute de la ville, l'eau est rare; on a recours à des citernes.

C'est Chevreuse, avec sa vieille tour, ses murailles en ruine, et sa chapelle d'un ancien monastère : position élevée d'où l'œil se promène sur la vallée de Gif et découvre les toits du château de Dampierre, les eaux abondantes et les bois qui l'entourent. Chevreuse, qui, après la mort cruelle du maréchal d'Ancre, fut donné par Louis XIII au duc de Luynes, son favori, rappelle une jeune femme bannie de Paris, exilée par Napoléon pour quelques épigrammes. Bon Dieu ! que de châteaux seraient vides aujourd'hui, que de belles dames périraient d'ennui, si celui qui gouverne descendait à ces basses vengeances et punissait une raillerie par la mort (1) !

C'est Dourdan, que l'on croit la patrie de La Bruyère et de Regnard, et que cette gloire, même contestée, honore plus que tout autre titre. Les ducs d'Orléans avaient encore là une grande forêt et un vieux château, que le prince Lebrun, l'archi-trésorier de l'empire, le traducteur de *l'Iliade* et de la *Jérusalem délivrée*, convertit en fabrique pour donner du pain à la population malheureuse, guérissant ainsi quelques-unes des plaies faites par le grand homme qui l'avait placé à un si haut rang. Ce châ-

(1) Madame de-Chevreuse finit par succomber au chagrin d'être séparée de sa famille.

teau fut quelque temps converti en une maison de détention, où les assises mensuelles de Paris et de Versailles envoyaient, comme à Poissy, un nombre trop considérable de condamnés. Ce monument, avec l'église gothique, annonce l'antiquité de cette capitale du Hurepoix; puis l'Orge, qui plus tard verra sur ses bords des villages si riants et des maisons si ornées, prend sa source à peu de distance de la petite ville où quelques industries, jointes au commerce du blé, font vivre environ trois mille habitants.

Basville, où Lamoignon recevait Bourdaloue, Guy-Patin et Boileau, est entre Dourdan et les ruines pittoresques de Boissy-Saint-Yon.

C'est Limours : il n'a rien qui mérite une mention particulière; mais le château, en partie détruit, est encore une de ces galanteries de François I^{er}, qui s'en allait bâtissant dans tous les sites agréables des palais pour ses maîtresses. Diane de Poitiers et le cardinal de Richelieu habitèrent Limours; et puis ce fut là que la grande Mademoiselle, au bout d'une bien longue absence, reconnut son père. « Ce qui toucha d'une merveilleuse joie cet homme froid et indécia. » Enfin, presque de nos jours, la comtesse de Brionne y fit dessiner des jardins que l'abbé Dehille, qui n'était abbé que de nom, singulière anomalie de ce temps! a chantés dans ses vers qu'on a trop loués autrefois, et qu'on néglige à présent avec trop d'injustice.

Après cette analyse sèche et méthodique des six arrondissements du département de Seine-et-Oise, entrons dans quelques considérations générales. L'agriculture, cette mamelle de l'état, y est fort en honneur ; il a sa Société royale d'agriculture et des arts, ses comices agricoles de Senart et de Grignon, et sa ferme expérimentale de Rambouillet ; sa culture de betteraves et de colza, et de riches laboureurs qui peuvent tenter des essais et suivre les nouvelles voies ouvertes par la science (1) ; il a ses pépinières de Ris

(1) Dans les départements éloignés du centre de la France, les bonnes terres seules donnent de grands et sûrs produits : on néglige presque les terres médiocres, et c'est chose facile à concevoir. Mais dans celui de Seine-et-Oise, le sol le plus ingrat, la grève aride même devient féconde, grâce à l'intelligence, à l'industrie du cultivateur stimulé par l'intérêt ; grâce à la certitude qu'il a de vendre tous ses produits, et enfin à la facilité de se procurer à vil prix les engrais nécessaires à de mauvais terrains. Les communes du littoral, toutes sablonneuses qu'elles sont, et souvent envahies par les eaux débordées, après un léger labour et quelques ondées, se couvrent de légumes et même de céréales. Les plus belles asperges, les petits pois sucrés, les haricots savoureux, des navets d'un goût exquis, etc., se récoltent sur les terrains les plus ingrats ; aussi, dans l'appréciation cadastrale des terres, un territoire stérile en apparence, qui n'offrirait aucun intérêt aux yeux de l'observateur peu instruit dans l'agriculture, et ne promettrait que de maigres récoltes, atteint un chiffre élevé.

Puis encore les forêts qui couvrent une partie du département et donnent une quantité considérable de bois de

et les magnanères de M. Beauvais; les haras de Buc et de Viroflay; ses féculeries de pommes de terre, ses distilleries, ses moulins à farine et à tan, ses manufactures de bouteilles et de porcelaine à Sèvres, et d'indiennes à Jouy et à Bièvre; ses ponts suspendus sur la Seine et sur l'Oise; un bateau à vapeur, qui part du Pecq, voyage de compagnie avec les *Steamers paquet* du Havre jusqu'à Conflans, visite l'Île-Adam, s'approche de Chantilly, et traverse la délicieuse vallée de Verberie, pour s'arrêter devant Compiègne. Des chemins de fer, sortis de la capitale par des points opposés, portent à Saint-Cloud et à Saint-Germain la foule parisienne avide de respirer un air pur, empressée de se répandre dans les bois, et d'arriver vite, et à chaque demi-heure du jour, à tous les lieux remarquables d'un immense demi-cercle. Ce département a, vers le midi, dans trois vallons différents, trois rivières principales, la Bièvre, l'Orge et la Juine, qui n'ont pas l'honneur de porter bateau, mais qui répandent la fertilité le long de leur cours, et font l'ornement des contrées qu'elles arrosent. De l'autre côté de Paris, c'est la Seine et l'Oise, qui voient tout ce que le commerce ne confie pas

chauffage et de construction, fournissent un aliment continu à l'industrie du pauvre; il n'y a pas jusqu'aux feuilles des bois et à la terre de bruyère qui ne forment encore une branche de commerce importante : les jardins, les serres chaudes réclament ces deux produits négligés dans d'autres contrées.

aux routes de terre, sur des bateaux d'une dimension quelquefois plus grande que celle des navires marchands.

Disons encore que le département de Seine-et-Oise trouve une source inépuisable de richesses dans les vastes carrières de plâtre que recouvrent les vignobles fertiles d'Argenteuil (1), arrondissement de Versailles; concurremment avec les plâtrières de Montmartre, elles ont servi à bâtir Paris et Versailles, et fournissent journellement des matériaux pour accroître et réparer ces deux villes, et les milliers de villages qu'on voit surgir de tous côtés; sans compter les immenses quantités de gypse qui s'expédient, par la Seine, et par les rivières et canaux qui s'y rendent, dans la Normandie, dans la Champagne et jusqu'en Angleterre; et par terre, dans l'Orléanais et les autres provinces, soit pour la construction des bâtiments, soit pour l'engrais des terres arables. Sans les pierres de Saint-Non de la Bretèche, de la

(1) Ce village est un des plus peuplés et des plus riches du département. Indépendamment du plâtre et du vin qui lui donnent d'énormes produits, la seule culture des figuiers, que les habitants savent préserver des plus fortes gelées, en les couchant pendant l'hiver dans des fosses profondes, est un grand objet de commerce. Il faut visiter, dans l'été, ces beaux plants de figuiers, comme aussi les rosiers de Nanterre, les sables si fertiles de Croissy près le Vezinet, les espaliers de Conflans et les carrières du Pecq, où l'on cultive, à la lumière, le champignon, si prisé par les gastronomes.

Roche-Guyon, de l'Île-Adam, qui servirent pour la Bourse et l'église de la Madeleine, etc., pierres polies et dures comme le marbre, comment se seraient élevés les plus beaux édifices de Paris et toutes les maisons royales?

Mais ce qui distingue éminemment ce département, c'est cette population d'élite qui anime les châteaux élégants, les vieux manoirs et les villas de la classe aisée; société polie, qui cultive les lettres et les arts, qui connaît les jouissances d'un luxe bien entendu, et le charme des causeries politiques sans fiel, et des entretiens littéraires sans pédantisme; là des familles nombreuses, vivant dans une parfaite union, échappant au pavé brûlant et à la poussière des boulevards, s'y font une douce existence avec des livres, de la musique et des crayons, et surtout en rendant heureux les pauvres qui les entourent (1).

Chaque village peut s'enorgueillir d'un poète, d'un peintre, d'un écrivain célèbre, et vous ne pouvez guère faire un pas sans entendre résonner le clavier d'un piano, la corde d'une guitare, ou les sons d'un cor retentissant.

(1) Dans plusieurs localités, la fin du séjour à la campagne est marquée par une loterie en faveur des pauvres. Des livres, des broderies, des dessins, des porcelaines, mille objets de fantaisie se paient ainsi bien au-delà de leur valeur véritable, et le produit des numéros placés monte quelquefois jusqu'à sept à huit cents francs! Luciennes a peut-être donné l'exemple de cette bonne œuvre.

Dans peu de départements, la loi sur la vicinalité des chemins a reçu son exécution d'une manière aussi prompte et aussi complète. Sur une foule de points, des poteaux indicateurs des lieux voisins et des distances à parcourir ont été placés. Le cultivateur qui sait lire (1) n'aura plus besoin de demander sa route et ne craindra plus de s'égarer.

C'est encore dans le département de Seine-et-Oise, aux portes de Versailles, qu'est établie l'école de Saint-Cyr, noble pépinière de nos officiers. Ces jeunes militaires, livrés du matin au soir aux évolutions, à l'exercice du canon et à toutes les fatigues de la marche et du campement, ont pris la place des filles nobles qui brodaient, chantaient et jouaient la tragédie devant la cour; ils occupent la retraite paisible où madame de Maintenon passa ses derniers jours, et reçut la visite un peu sauvage du czar de Russie; c'est encore au département de Seine-et-Oise qu'appartiennent ces demeures royales, si belles, si ornées, si pleines de souvenirs, comme Meudon, Saint-Cloud, Neuilly (nous avons déjà parlé de Versailles, Saint-Germain, etc.), sans compter les ruines de Marly, où Louis XIV, comme un dieu de la fable, était presque adoré sous l'emblème du so-

(1) Grâce aux progrès de l'instruction primaire depuis 1830, le nombre de ceux qui peuvent s'instruire par la lecture, et faire eux-mêmes par la science du calcul leurs comptes, augmente sensiblement. Au lieu de 1 écolier sur 19 habitants, la moyenne est à présent de 1 sur 10.

leil par les heureux courtisans et par les femmes qui obtenaient l'insigne honneur de loger pendant quelques huit jours dans l'un des douze pavillons qui entouraient la royale demeure. Que de brigues, de bassesses, il faut le dire, pour être du voyage de Marly! Voyez les mémoires du temps.

Dans les environs, c'est le pavillon de madame Dubarry (1), si bien placé sur la partie saillante du coteau de Luciennes; la Celle Saint-Cloud, habitée par l'auteur des *Maximes*, le duc de Laroche-foucauld (2), et puis par madame de Pompadour; et Roquencourt, où les tantes du roi Louis XVI, ces braves filles auxquelles leur frère donnait des noms si ridicules (3), venaient oublier l'étiquette et faire de bonnes œuvres. Ce château, possédé par M. Fould, banquier juif, est entretenu avec un goût exquis. Des serres élégantes ne le cèdent guère qu'à la vacherie, placée entre deux volières et pavée en mosaïque : ce luxe est excusable quand on sait que le propriétaire

(1) Singulier rapprochement ! Jeanne d'Arc, qui sauva la France et ramena l'un de nos princes à la dignité d'homme, et madame Dubarry, qui l'avilit dans la personne de son roi, naquirent à Vaucouleurs.

(2) Je crois que La Fontaine sera venu rêver dans les grands bois du château de la Celle, et que voyant un jour sa figure se refléter dans les eaux pures du grand canal, il aura songé à cette fable *de l'homme et de son image* dédiée au philosophe un peu atrabilaire qui possédait cette magnifique résidence.

(3) *Coche, Loque, Chiffe et Graille.*

en avait fait la demeure d'un de ses enfants malade. Et Beauregard, où le comte d'Artois fit élever ses deux fils, le duc d'Angoulême et le duc de Berry (1); et Montreuil, près Versailles, qui rappelle madame Elisabeth, princesse belle et vertueuse, fidèle à l'amitié jusqu'à l'échafaud. Ce département est la terre classique des châteaux. L'*Annuaire statistique et administratif du département de Seine-et-Oise* (1838), publication nouvelle fort utile, en compte trois cents, c'est-à-dire un pour deux communes environ.

Sans courir en Savoie ou dans les Vosges, vous trouvez, non loin de la royale abbaye de Saint-Denis, des eaux sulfureuses d'une grande efficacité. Si la source d'Enghien était à cent lieues de Paris, sa réputation grandirait chaque jour. Cependant on a compris qu'il était fort agréable de se guérir à sa porte et presque sans frais, tout en continuant ses affaires et au sein de sa famille. Et la foule se porte à l'étang de Saint-Gratien-Catinat, et la santé, dans cette belle vallée de Montmorency, parmi ces riantes habitations qui se multiplient chaque jour, revient aux malades tout aussi vite que s'ils avaient couru l'Auvergne ou le Bourbonnais.

Et comme il faut finir ce travail incomplet, cette

(1) Quand ces jeunes princes, dans leur insouciance, se livraient aux plaisirs de leur âge, l'aîné ne savait pas qu'il subirait trois fois l'exil; et le moins âgé, brusque mais généreux et brave, pouvait-il prévoir qu'un coup de poignard l'arrêterait au milieu de sa carrière brillante?

statistique longue et aride, par quelque chose de grave et d'honorable pour l'humanité, nous recommandons à ceux qui seront tentés de nous suivre pied à pied dans nos courses, un pèlerinage à Port-Royal-des-Champs (1). Quelque sentiment que l'on embrasse sur les grandes querelles, aujourd'hui si petites, qui troublèrent la vieillesse de Louis XIV et ne s'éteignirent que sous son successeur; soit qu'on adopte l'histoire des religieuses et des solitaires, racontée avec tant de simplicité, dans un style si pur, par Racine; ou, sous une autre influence, par M. Petitot, dans sa *Collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France*, avec tant d'art et de sang-froid, il est bon de visiter ce petit coin de terre dont l'Europe s'est occupée; cet obscur vallon, tout marécageux, tout enveloppé de grands bois, où vécurent des femmes d'une si haute capacité, des prêtres austères et savants, des hommes si simples dans leurs habitudes et si profonds dans leurs pensées pieuses et dans leur savoir; on vous montrera encore, dans une petite chapelle, à l'endroit même où fut bâtie la grande église, les portraits des héros du jansénisme, de ceux qui jouèrent un rôle dans cette lutte religieuse; vous verrez encore quelques briques, reste de la demeure que s'était faite dans le désert de Port-Royal la duchesse de Longueville, femme qui, selon Mazarin, qui s'y

(1) Route de Versailles à Chevreuse.

connaissait, « pouvait gouverner ou bouleverser
 « trois royaumes. » Si vous voulez condamner ceux
 qui pensèrent comme le grand Arnauld et Nicole,
 comme Racine et Pascal, les bons amis de madame
 de Sévigné, libre à vous; mais, au moins, donnez
 une larme à leur malheur; regrettez qu'on ait voulu
 les ramener à la vérité par la persécution; si, au
 contraire, le nom de Quesnel ne vous fait pas reculer,
 vous foulerez avec plaisir cette terre que de graves
 solitaires ont cultivée, ces bois qu'ils ont parcourus;
 vous prierez sur leur tombe et vous aurez passé
 un jour heureux au milieu des ombres de ces illus-
 tres ermites. « Échos de ce désert (a dit le sénateur
 « Grégoire dans son ouvrage des *Ruines de Port-*
 « *Royal*), arbres antiques, que n'avez-vous pu con-
 « server les entretiens de ces célèbres solitaires de
 « Port-Royal! Avec quel respect j'irais vous inter-
 « roger et recueillir les récits dont vous seriez dé-
 « positaires! »

Ces ruines célèbres ont vu, l'automne dernier, la
 reine et le plus jeune de ses enfants; et le vieillard
 qui les garde avec autant d'amour que de vénéra-
 tion, s'est empressé de guider les illustres visiteurs.

Allez encore dans la petite commune de Garches,
 près Saint-Cloud, et vous verrez ce qu'a fait la cha-
 rité d'un seul homme pour ses semblables. M. Bre-
 zin a voulu que les mécaniciens, serruriers, charpen-
 tiers, menuisiers, qui avaient concouru à sa fortune
 colossale, trouvassent, à la fin d'une vie laborieuse ou

dans leurs infirmités, un asile, une nourriture saine et des consolations. Des bâtiments spacieux peuvent recevoir trois à quatre cents individus, qui se promènent au soleil dans un enclos de vingt-cinq arpents. Des sœurs de Saint-Vincent de Paul, un aumônier sont établis dans cette maison pour que la vieillesse de ces artisans épuisés par le travail et les années s'écoule doucement et chrétiennement. Quand vous passez devant cet hospice et près de Villeneuve-l'Étang, où madame la duchesse d'Angoulême soulageait aussi tant de malheureux et avait fondé une maison de retraite pour ses vieux serviteurs, aujourd'hui déserte, vous rencontrez les hôtes de M. Brezin, vêtus confortablement, qui usent les longues heures du jour sur ces belles routes sablées; et si vous les interrogez, ils découvrent leur tête, prononçant avec respect le nom de leur bienfaiteur et bénissant sa mémoire... Plus de six millions ont été légués à cet hospice. Il n'a peut-être manqué à Napoléon, pour que sa gloire fût impérissable, que de fonder un hôpital; encore quelques siècles et son nom sera un nom historique, mais ignoré du peuple. Celui de Brezin, toujours vivant, ne cessera jamais d'être répété par le pauvre et par le riche, et d'honorer le département de Seine-et-Oise.

Ce beau département, espèce de royaume qu'enverraient bien des petits princes, est administré depuis 1830, avec beaucoup de sagesse et d'activité, par M. Aubernon.

A. E.

BULLETIN.

ANALYSE CRITIQUE.

Tour du monde, ou voyages du rabbin Pétachia, de Ratisbonne, dans le douzième siècle, publiés en hébreu et en français, accompagnés de notes historiques, géographiques et littéraires, par M. E. Carmoly, docteur de la Loi, etc. Paris, Imprimerie Royale, 1831. 1 vol. in-8.

Relation d'Eldad le Danite, voyageur du neuvième siècle, traduite en français, suivie du texte hébreu et d'une lettre chaldéenne, par M. E. Carmoly. Paris, Dondey-Dupré, 1838, 1 vol. in-8.

Plusieurs Hébreux lettrés ont parcouru, durant le moyen-âge, diverses contrées de l'ancien monde. Leurs relations manuscrites sont longtemps restées enfermées dans les bibliothèques : quelques-unes ont été traduites en latin et ont paru accompagnées du texte original. La seule qui ait été donnée dans notre langue est celle de Benjamin de Tudèle, rabbin espagnol qui écrivait vers l'an 1160. On peut pour s'instruire des détails qui le concernent, consulter l'article que notre collaborateur M. La Renaudière lui a consacré dans la *Biographie universelle*. On sait que la meilleure tra-

duction française des voyages de ce rabbin est due à Jean-Philippe Baratier, qui avait terminé ce travail à l'âge de treize ans et qui l'enrichit de notes pleines d'érudition et de saine critique.

M. Carmoly juge l'ouvrage de Benjamin de Tudèle avec une impartialité louable. « Une relation de cette époque ne peut manquer d'être intéressante, dit-il, mais il ne faut pas perdre de vue que c'est un voyage du moyen-âge, temps où l'ignorance de la géographie était générale, où l'on ne parcourait le monde qu'en pèlerin, et Benjamin lui-même paraît avoir entrepris ses voyages dans les trois parties de l'univers, plutôt dans le dessein de visiter les différentes synagogues, que pour enrichir les sciences. Ce voyageur, quoique souvent observateur fidèle, a quelquefois tous les défauts de ceux de ses contemporains qui parcouraient les mêmes contrées, en sacrifiant la vérité au goût de son siècle pour le merveilleux. »

Ce que M. Carmoly vient de dire des voyages de Benjamin de Tudèle est également applicable à ceux de Pétachia de Ratibonne. « Comme Benjamin, ajoute l'éditeur, il voyageait dans l'intention de connaître l'état moral et politique de ses frères dispersés dans les différentes parties du monde. Comme lui, il s'attacha spécialement aux objets qui intéressaient sa nation, et son récit offre également beaucoup de fables, et souvent peu d'intérêt. D'ailleurs nous n'avons des mémoires de Pétachia qu'un extrait fait par des mains étrangères qui ont peut-être omis les choses les plus essentielles. »

M. Carmoly a la bonté de ne pas dire aussi que très-probablement ces abrégiateurs étaient des ignorants qui, totalement étrangers à la matière traitée dans le livre dont ils s'avaient de vouloir offrir un résumé, n'étaient pas en état de discerner ce qu'il convenait d'y prendre, et n'ont fait par

conséquent que de la besogne détestable. Ces sortes de mauvais abrégés ne sont que trop communs, et le pis de l'affaire est que fréquemment on les impute à des hommes qui n'en sont nullement coupables. C'est ainsi que tous les jours encore on attribue à Pierre Bergeron, les extraits pitoyables qui remplissent la plus grande partie du *Recueil de voyages faits principalement en Asie dans les XII, XIII, XIV et XV siècles*, recueil que Van der Aa, libraire à Leyde, fit imprimer en 1729 et duquel Neaulme de la Haye, ayant acheté le fonds, fit modifier le titre en 1735. Bergeron n'avait donné que les voyages d'Ascelin, de Rubruquis, de Plan Carpin, en un volume in-8°, imprimé à Paris en 1634. Ce recueil est très-bon ; mais celui des libraires hollandais qui contient ces voyages, et de plus ceux de Benjamin de Tudèle, de Marc Pol, de Haïton, de Jean de Mandeville et d'Ambroise Contarini, est bien inférieur à l'autre, quoiqu'il renferme beaucoup plus de choses. On cherche vainement dans plusieurs relations des faits très-curieux et très-intéressants qu'elles contiennent, parce que ceux qui ont travaillé à ces extraits ne savaient ce qu'ils faisaient ; ce n'est pas une raison pour leur pardonner, surtout puisqu'ils sont cause que l'on met leurs bévues sur le compte de Bergeron qui en est innocent.

Pétachia partit de Ratisbonne vers l'an 1175, et arriva à Jérusalem dans les temps où les successeurs de Godefroi de Bouillon étaient encore les maîtres de la ville sainte, car elle ne tomba au pouvoir de Saladin qu'en 1187.

Mais, avant d'atteindre la cité sainte, il avait passé par Prague, la Pologne, et Kiev ; là, il traversa le Don, puis il parcourut la Crimée qu'il nomme le pays de Kédar, la Khasarie ou la contrée comprise entre le Don et le Volga, la Géorgie et l'Arménie. Ayant franchi les monts de la chaîne de l'Ararat, il entra dans la ville de Nizibin, située

près de l'emplacement de l'ancienne Ninive ; il vit ensuite Mossoul sur le Tigre. Là il tomba malade, et les médecins du roi déclarèrent sa maladie mortelle. A cette époque Mossoul était la capitale d'une principauté particulière qui reconnaissait l'autorité spirituelle du khalife de Bagdad et dont le chef portait le titre de *roi des émirs*. « Comme dans ce pays l'usage voulait que lorsqu'un juif étranger mourait, la moitié de sa fortune revînt au trésor du sultan, Pétachia qui portait de beaux habits fut jugé riche, et déjà les greffiers du prince venaient réclamer son argent dans le cas où il décéderait. Mais Pétachia demanda que, tout malade qu'il était, on le transportât à l'autre bord du Tigre. Ce fleuve est large et on ne peut le passer sur un bateau, parce qu'il le renverserait, tant son cours est fort et rapide. On se sert donc de joncs sur lesquels on peut placer des hommes et des effets. Le rabbin s'étant mis sur un de ces radeaux, fut guéri sur-le-champ, car les eaux de ce fleuve sont très-salubres. »

Ceci pourrait bien ressembler à un miracle, si l'on n'y voyait par l'effet d'une cause physique bien simple.

Pétachia descendit le Tigre pendant quinze jours jusqu'aux environs de Bagdad ; l'impétuosité du courant de ce fleuve empêche que l'on acheve le trajet par eau. Bagdad est la résidence du khalife ; c'est une cité immense dont le circuit est de plus de trois jours de marche ; il en faut un tout entier pour parcourir sa longueur.

De retour d'une excursion au tombeau du prophète Ezéchiel dont il fait une description magnifique, le voyageur s'achemina vers Hillah, bâti le long de l'Euphrate, sur l'emplacement de Babylone, et vers d'autres lieux célèbres dans l'histoire du peuple hébreu, jusqu'à Suse en Perse. Il revit Bagdad et une partie des villes qu'il avait déjà visitées, et se dirigea de Nizibin vers Alep, en traversant le

Naharaim, mot hébreu qui répond à celui de Mésopotamie ou pays entre deux fleuves.

Damas, la Syrie, la Palestine, attirèrent ensuite l'attention de Pétachia. Il alla aussi au tombeau de Rachel sur le chemin d'Ephrata ou Bethléem ; enfin il se rendit à Jérusalem. Ayant fait diverses excursions au sud de cette ville, dans les cantons témoins des faits que raconte la Genèse et qui ont un intérêt si puissant pour les Israélites, puisqu'ils concernent leurs plus anciens patriarches, le voyageur regagna l'Europe ; mais l'abrégiateur de sa relation nous laisse ignorer par quel chemin s'effectua ce retour en Allemagne ; on peut seulement conjecturer par l'avant-dernier paragraphe du livre, que Pétachia prit sa route par la Grèce.

Ce qui reste de la relation de Pétachia qu'il avait intitulée *Sibbuk Holam* (Tour du monde), fait regretter qu'elle ait été si impitoyablement tronquée. Le petit nombre d'observations qu'elle présente dans son état informe, prouve que l'auteur ne se bornait pas à noter les renseignements qu'il recueillait sur l'état moral et politique de ses frères dispersés dans les pays où il portait ses pas. Son récit est mêlé de détails curieux sur les mœurs des peuples et de récits de faits singuliers. Le goût pour le merveilleux qui caractérise le siècle de Pétachia, ainsi qu'on l'a dit précédemment, se manifeste dans divers passages. Les livres de Marc Pol, de Mandeville et de beaucoup d'autres voyageurs chrétiens du moyen-âge, portent le même caractère.

La relation d'Eldad le Danite est moins étendue que la précédente. Ainsi que le surnom de voyageur l'indique, il appartenait à la tribu de Dan. L'éditeur nous apprend qu'il naquit en Arabie dans le neuvième siècle de notre ère, puis il ajoute : « L'exemple de ses prédécesseurs qui avaient porté le commerce loin de leur pays enflamma son courage, et

lui fit désirer de s'illustrer comme eux par quelque noble entreprise. Il parcourut l'Asie, l'Afrique et vint mourir en Espagne. »

On ne possède qu'un extrait diffus de sa narration. Il est divisé en six chapitres ; on apprend par le premier, qu'en l'an 803 Eldad avait écrit des lettres datées de Kai-rouan, grande ville de l'état de Tunis où il avait demeuré longtemps. Ces lettres étaient adressées à ses frères vivant dans le *Sepharad* (l'Espagne). Le dernier chapitre annonce qu'Eldad est venu dans ce pays, et raconte comment il quitta sa patrie, la terre de Kusch. Le dessein du voyageur était « de faire connaître à tous les enfants de Jacob répandus sur le globe, l'existence de dix tribus et leur apporter ainsi des consolations dans leur misère et des espérances dans leurs exils. »

A peine embarqué sur un vaisseau qui doit le porter en Egypte, Eldad est jeté par le naufrage avec un de ses compatriotes, sur la côte d'un pays habité par un peuple nègre et autropophage ; le compagnon d'Eldad était gras et sa chair paraissait délicate ; il fut dépecé et dévoré. Eldad qui était maigre et malade, fut épargné, on lui mit un collier, on le traita doucement, on lui donna une nourriture succulente et abondante afin qu'il engraisât et fournît un bon repas. Déjà il avait acquis un certain embonpoint et les cannibales le regardaient avec ce plaisir que ressent un gourmand à l'aspect d'un gibier appétissant, lorsqu'une tribu voisine vint fondre sur ces barbares, les pilla, en tua un grand nombre, et emmena les autres. Eldad se trouvait parmi ceux-ci.

Les sauvages parmi lesquels il se trouvait maintenant, étaient des mécréans qui ne reconnaissaient point le Dieu du ciel et de la terre ; ils adoraient le feu. Du reste très-bonnes gens, on doit le présumer, car ils ne molestèrent

pas Eldad qui ne cessait de leur enseigner la vraie religion. Il resta quatre ans chez eux et ils mirent le comble à leurs bons procédés envers lui en le conduisant dans la terre d'Alzin (la Chine). Là un Hébreu racheta le pieux Danite qui s'embarqua, et aborda ensuite un continent dont le nom n'est pas indiqué. Après avoir parcouru la Perse et la Médie, il arriva dans la tribu d'Issachar qui habite les montagnes aux confins de ces contrées. Puis notre voyageur se rendit en Babylonie, où ses coréligionnaires l'engageaient à rester. Mais il voulut continuer ses courses et partit pour l'Afrique. Il passa plusieurs années à Kaïrouan, et ne quitta cette ville que lorsque les synagogues d'Espagne l'eurent invité à venir à Cordoue : il y mourut bientôt après.

Ce simple aperçu des longs voyages et des aventures extraordinaires d'Eldad doit faire vivement regretter que l'extrait qui en a été publié se borne à vingt-cinq pages d'impression, presque toutes remplies de détails sur les tribus hébraïques qu'il rencontra dans les contrées de l'Asie occidentale jusqu'à l'isthme de Suez. On est d'autant plus fondé à déplorer la perte de la relation d'Eldad, que, suivant le témoignage de son abrégiateur, il était très-instruit et très-véridique. Ses récits auraient pour nous un mérite inappréciable, en nous procurant des notions exactes de l'état des pays qu'il visita ; le petit nombre de renseignements que contient l'extrait traduit par M. Carmoly abonde en faits précieux pour l'ethnographie du neuvième siècle.

Les lecteurs qui aiment à trouver dans les livres des sujets qui leur occasionnent des émotions fortes, doivent aussi se plaindre de la cause, quelle qu'elle puisse être, qui nous a privés de la relation d'Eldad. Combien sa captivité chez les deux hordes sauvages parmi lesquelles il coula des jours si longs, eût été intéressante ! quel attendrissement n'eût

pas produit le récit exact et naïf des tribulations de cet honnête Hébreu ! Certes il n'était pas nécessaire pour lui de recourir à des ornements parasites et à un titre singulier pour donner de la vogue à sa narration. La vérité a un charme que rien ne peut remplacer : les *impressions de voyage* d'Eldad n'auraient redouté aucune concurrence.

Les amis de la géographie doivent de la reconnaissance à M. Carmoly pour la publication des voyages de Pétachia et d'Eldad. Il a enrichi ces deux ouvrages de bonnes notes qui annoncent un homme studieux, appliqué et judicieux. Il a soin d'expliquer tout ce qui peut paraître obscur, et d'interpréter les noms donnés par Pétachia aux pays qu'il a visités. Enfin, il fait bien ressortir le caractère du livre dont il a été l'éditeur. La relation de Pétachia offre une description minutieuse des tombeaux et des lieux saints. « Cette description, observe M. Carmoly, porte le caractère du temps où elle a été écrite et de l'esprit qui animait alors les chrétiens et les musulmans, aussi bien que les israélites. En effet à cette époque, comme aujourd'hui encore, dans une grande partie de l'Orient, c'était à qui mettrait en avant le plus de saints personnages à vénérer, le plus de lieux sacrés à visiter, le plus de miracles à préconiser : les faits de ce genre ayant été soigneusement recueillis par notre auteur, nous ne pouvions les passer sous silence. Ils serviront à donner une idée des croyances d'une époque si éloignée de nous ; on verra que des détails analogues se retrouvent dans plusieurs autres relations rabbiniques du moyen-âge, ce qui prouve à quel point ces croyances étaient accréditées. » M. Carmoly promet de faire paraître d'autres relations du même genre, entre autres celle de Benjamin de Tudele, parce que jusqu'à présent elle a été imprimée d'une manière très-défectueuse. « Le texte, observe M. Carmoly, fourmille de fautes, les traductions sont remplies de contresens ;

en un mot cette relation est devenue méconnaissable, à tel point qu'elle a été regardée par beaucoup de savants comme inventée à plaisir ; et l'on a cru que l'auteur, à l'exemple de certains personnages de notre temps, avait fait son voyage sans être jamais sorti de chez lui. »

Dans une liste des ouvrages de M. Carmoly, j'ai trouvé le titre d'une *Notice sur Benjamin de Tudèle et ses voyages*. Comme je ne l'ai pas sous les yeux, je ne puis rendre compte de cet opuscule qui a été imprimé à Bruxelles en 1837.

La mention d'une synagogue dans un pays aussi reculé que la Chine peut paraître surprenante aux habitants de l'Europe occidentale. Pour éclaircir ce point curieux d'ethnographie, M. le marquis de Fortia d'Urban, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, a joint au voyage d'Eldad un mémoire succinct sur l'*Etablissement des juifs à la Chine*. On voit par cet écrit que le père Matthieu Ricci, l'un des premiers jésuites qui pénétrèrent en Chine en 1582, vit à Péking un juif de Cai-fong-fou, ville de la province de Ho-nan, venu à la capitale de l'empire pour y prendre ses degrés. Les conversations que Ricci eut avec cet Hébreu, lui montrèrent qu'il faisait profession de la loi de Moïse et qu'il se reconnaissait pour israélite. Ricci en conclut qu'il pouvait descendre d'une famille appartenant à l'une des tribus réduites en captivité par Salmanazar, l'an 718 avant notre ère, après la prise de Samarie, et emmenées à Ninive. Ces Hébreux, « dispersés ensuite parmi les gentils, s'y perdirent tellement qu'on ne peut plus en découvrir aucune trace », suivant l'expression de Bossuet.

Ils ont été retrouvés, comme on le voit, par les missionnaires européens. Ricci apprit sur leur état des particularités curieuses que M. de Fortia rapporte et il y joint d'autres renseignements que ses lectures lui ont fournis.

Le premier des deux opuscules dont nous venons de

rendre compte avait déjà paru dans le tome VIII du *Nouveau Journal asiatique*. On sait que ce recueil périodique qui se compose de mémoires, d'extraits et de notices relatifs à l'histoire, à la philosophie, aux langues et à la littérature des peuples orientaux, se recommande par le choix des morceaux qu'il contient. C'est donc un préjugé favorable pour l'ouvrage de M. Carmoly, d'avoir été jugé digne de mériter une place dans ce recueil rédigé par des hommes que distingue leur profond savoir. E—s.

MÉLANGES.

Rhinocéros fossile.

Les ouvriers qui creusent les fouilles pour les constructions de l'Hôtel-de-Ville de Paris ont trouvé à 17 pieds de profondeur, dans un sable jaune d'alluvion mélangé de cailloux, un os fossile au sujet duquel M. Valenciennes a fait une communication à l'Académie des sciences : c'est un humérus droit de rhinocéros de l'espèce nommée par M. Cuvier le Rhinocéros à narines cloisonnées (*Rhinoceros tichorhinus*). On avait bien déjà trouvé des dents et des ossements d'éléphant dans le bassin de Paris, mais on n'y avait pas encore trouvé d'os de rhinocéros. La découverte qui vient d'être faite est donc géologiquement fort intéressante; mais en outre cet os est remarquable par son état de conservation et par son volume, il est d'un huitième plus grand que l'humérus de même espèce décrit par Cuvier et découvert dans un faubourg d'Abbeville sur les bords de la Somme. L'os

trouvé dans Paris n'a que 4 lignes de moins en longueur que l'humérus du rhinocéros du Cap, dont le squelette est conservé dans les galeries d'anatomie comparée du Muséum. Il confirme donc la prévision de Cuvier, qui regardait le rhinocéros bicolore fossile comme un animal plus gros et plus trapu que le rhinocéros d'espèces actuellement vivantes sur le globe. Enfin, en comparant l'humérus récemment découvert avec celui des deux rhinocéros vivants, M. Valenciennes est conduit à confirmer la loi établie par Cuvier, savoir : que l'on peut par l'étude d'un seul os déterminer le genre ou l'espèce de l'animal auquel il a appartenu, que l'on peut reconnaître les affinités des espèces entre elles ; dans le cas actuel, cet humérus montre que le rhinocéros cloisonné, et qui portait deux cornes sur le devant de la tête, a plus d'analogie et plus de ressemblance avec l'espèce du bicolore d'Afrique, qu'avec les autres rhinocéros unicornes ou bicornes de l'Inde.

Découverte d'antiquités près de Nîmes.

Le 31 octobre 1836, en creusant un puits dans le village de Milhaud, près de Nîmes, des ouvriers trouvèrent un tombeau en plomb du poids de 250 kil. environ ; sa longueur et de 1^m,72 sur une largeur de 0^m,42 et une hauteur de 0^m,30.

L'un de ses grands côtés est orné de bas-reliefs représentant deux griffons ailés, marchant de droite à gauche, deux lions allant dans la même direction, et deux groupes de petits génies nus, tenant au milieu d'eux un cep de vigne qu'ils semblent vouloir planter en terre et dont les fruits retombent sur leur tête. Au centre du petit côté, où se trou-

vait la tête du défunt, il y a un lion dans la même position que les précédents. Les autres faces du cercueil sont parfaitement unies et n'ont jamais eu de bas-reliefs.

Ce cercueil était placé de manière que la tête était au nord et les pieds au midi; de gros fragments de briques grossières, mêlés de carbonate de chaux et de moellons, servaient à sceller le cercueil dans la fosse; ces matériaux étaient de même nature que ceux que les Romains employaient.

Ce tombeau renfermait des ossements humains et un lacrymatoire d'une forme assez commune; il était entièrement rempli de terre introduite petit à petit par l'emboîtement du couvercle, qui, n'étant point soudé, ne joignait pas assez hermétiquement pour empêcher l'infiltration qu'un laps de temps aussi long avait dû nécessairement amener. Le crâne était parfaitement conservé. D'autres découvertes de ce genre avaient été faites dans le même lieu. Ces monuments, suivant M. Pellet, qui a publié une notice sur cet objet, doivent se rapporter à l'époque du Bas-Empire.

L'examen du travail des briques et des pierres dont on s'est servi pour sceller ce cercueil semble indiquer cette période, et les bas-reliefs n'ont rien qui puisse les faire rapporter à une époque où le christianisme était établi. Le griffon consacré à Apollon est considéré comme le gardien des choses précieuses (*Pomp. Mela*, liv. II, chap. 1). C'est pour cela que les Romains l'ont généralement mis sur les urnes et les cippes tumulaires comme gardien des choses sacrées, les corps des défunts étant considérés comme choses sacrées. C'est aussi pour le même motif qu'on voit cet ornement sur la frise des temples et sur les autels des dieux (*Visconti, E. Q., Museo Pio-Clementino*, t. VII, liv. LXXXVIII). Le lion indique la force et le courage, et décorait souvent

les tombeaux des chefs militaires. Quant aux petits génies dans l'action de planter en terre une vigne avec son fruit, ils pouvaient indiquer que le défunt a perdu la vie dans son automne ou dans cette saison-là.

Sans attacher beaucoup d'importance à l'explication symbolique de ces bas-reliefs, M. Pellet pense toutefois que ces allégories que l'on trouve fréquemment sur les tombeaux romains, que cet usage religieux de l'antiquité d'y renfermer des lacrymatoires, et six médailles trouvées sur le même sol que ce cercueil, indiquent une époque antérieure à l'établissement du christianisme; et c'est probablement à la fin du III^e siècle ou au commencement du IV^e qu'il faut rapporter l'exécution de ces tombeaux; dans ce temps-là, les monuments de cette nature devaient être considérés comme des objets d'un grand luxe, ce qui explique leur rareté et doit faire présumer qu'ils appartiennent à des personnes de haute distinction. (*Société des antiquaires de France.*)

Amélioration du cours de l'Allier,

La haute importance minéralogique de l'Auvergne, importance de jour en jour mieux appréciée, exige impérieusement qu'on améliore la navigation de l'Allier. De grands capitaux ont été appliqués aux houillères de Brassac; un étranger, qui s'est élevé au premier rang dans le monde industriel par l'étendue et la hardiesse de ses travaux, M. J. Cockerill, s'est mis récemment à la tête d'une société qui exploite l'un de ces riches charbonnages; mais, pour exporter vers Paris et vers la basse Loire les masses de houille qui vont sortir sous peu de ces gîtes puissants, il faut un cours d'eau plus régulier, plus abondant que ne l'est habituelle-

ment l'Allier. On sait qu'à certaines époques d'immenses volumes d'eaux descendent des nombreuses pentes de l'Auvergne dans le lit de cette rivière torrentielle, qui entraîne alors dans son cours rapide une grande portion de terre végétale, et devient ainsi, par son impétuosité même, dangereuse parfois pour la navigation. On sait que, pendant la plus grande partie de l'année, les eaux de l'Allier sont si basses, qu'elles ne peuvent plus porter les bateaux de petite dimension. Aussi le nombre de ces bateaux qui transportent vers Paris ou vers la basse Loire les bois, les vins, les chanvres et divers autres produits de l'Auvergne, ne s'élève-t-il qu'à trois cents au plus par an.

Voici les bases sur lesquelles porte le projet d'amélioration de l'Allier : on a reconnu que le temps des diverses crues navigables de ce cours d'eau est en somme de quatre mois, et non de quarante jours, comme on l'a trop souvent répété; on propose d'établir des barrages mobiles sur la rivière, et en particulier on fait revivre l'ancien projet d'un barrage à élever au-dessous du pont de *Vieille-Brioude*. On estime que la navigation de l'Allier pourrait être portée par ce moyen à quatre mille bateaux chargés chacun de 350 hectolitres de houille, terme moyen.

Phosphorescence de la mer.

La phosphorescence des eaux de la mer, ce bel effet de lumière qui est de toutes les saisons, qui se manifeste sous toutes les zones, qu'on voit sur toutes les mers, mais qui est surtout admirable dans l'Océan des tropiques, est un des phénomènes les plus majestueux dont la nature nous donne le spectacle. On a pu voir souvent, par une belle soirée d'été,

cette féerique merveille de l'Océan qui paraît embrasé : tantôt l'immense plaine de l'onde ressemble à une vaste fournaise de soufre et de bitume ; tantôt on dirait d'une mer de phosphore. Ici, la surface des flots étincelle et brille jusqu'aux limites de l'horizon comme une étoffe d'argent électrisée dans l'ombre ; là, se déploient en nappes enflammées des vagues qui semblent sortir du cratère d'un volcan en éruption et rouler des colonnes de laves brûlantes ; ailleurs, ce sont des étoiles brillantes qui jaillissent par milliers du fond des eaux, et dont l'éclat de nos feux d'artifice n'est qu'une bien faible image. La phosphorescence de la mer se manifeste sous une foule d'aspects et de couleurs : aujourd'hui c'est comme un brasier compacte qui semble jeter des flammes ; demain ce sera un océan d'étincelles en crépitation ; une autre fois la surface de l'élément paraîtra diaprée, nuancée par bandes telle qu'une immense mosaïque. En compulsant les observations des navigateurs, on trouve que les uns ont vu sur les flots des masses embrasées, d'un grand diamètre, roulant sur les vagues comme d'énormes boulets rouges ; les autres ont remarqué des cônes lumineux se jouant sur les lames, des trombes ignées pirouettant sur elles-mêmes ; ceux-ci ont distingué des nuages phosphoriques errant sur les flots pendant des nuits entières ; ceux-là ont aperçu des gerbes de lumière s'élevant du sein de la mer et dont la vive coruscation, se réfléchissant au loin, dissipait l'épaisseur des ténèbres.

Ces phénomènes lumineux de la mer ont fixé dans tous les temps l'attention des savants : il est peu de points du vaste domaine des sciences naturelles sur lesquels ont ait plus disserté pour tomber moins d'accord. Le prince des sciences, Newton, dont le génie était grand comme la nature, attribue la phosphorescence des eaux marines au fluide lumineux qui se dégage des molécules de tous les corps soli-

des, échauffés par une cause quelconque. Vianelli a cru que la lueur de la mer provient des vers luisants, imperceptibles à l'œil. L'abbé Nollet a partagé le sentiment du docteur de Chiozza. L'opinion de Vianelli a été aussi adoptée par Griselini, qui prétendait que la phosphorescence de l'eau de la mer est produite par un ver blanc mou et de la grosseur d'un grain de blé, auquel il a donné le nom de *scolopendre marine*. Godeheu avait à peu près la même opinion sur ce phénomène; il l'attribue à des insectes microscopiques qui laissent échapper une liqueur huileuse et phosphorique, assez légère pour toujours surnager. Wallerius, dans ses *Notes sur Hiérne*, et après lui Le Roi, professeur de médecine à Montpellier, ont combattu le système de Vianelli et de ses adhérents. Le Roi explique la cause de la lueur des eaux de la mer par une matière phosphorique, huileuse et bitumineuse, qui brûle et se détruit lorsqu'elle donne de la lumière, et qui par conséquent se consume et se régénère continuellement dans l'onde. L'opinion de Le Roi se rapproche beaucoup de celle du P. Bourzeis, qui dit avoir trouvé dans quelques parties de l'Océan une eau si onctueuse, qu'en y trempant du linge on l'en retirait tout gluant, et qu'en l'agitant rapidement dans cette eau, il jetait un grand éclat. Le célèbre Lalande, parlant de la phosphorescence de la mer dans son *Voyage d'Italie*, dit que les physiciens ont cru expliquer ce phénomène singulier en avançant qu'il provient d'un insecte phosphorique, le *Nereis phosphorica* de Linné; mais il croit qu'il faut distinguer la lumière que jettent ces insectes de celle qui est propre à l'eau de mer: souvent le sable même que la mer a mouillé est lumineux, ce qui vient, continue le savant astronome, d'une huile phosphorique de la mer, ou de la matière électrique, ou de quelque autre cause semblable. Le physicien Rigaut pensait que la mer ne doit la lumière dont on voit briller ses flots pendant la nuit, qu'à

une immense quantité de petits polypes, à peu près sphériques et presque aussi diaphanes que l'eau, beaucoup plus nombreux sous la zone torride que dans les régions tempérées. J. R. Forster et Le Gentil de La Galaisière ont expliqué le phénomène de la phosphorescence de la mer par le frottement électrique des fibrilles lumineuses dont l'eau de l'Océan est remplie. Mais ce système, bon peut-être pour indiquer en partie la cause de la lueur d'une mer agitée, quand les vagues s'entre-choquent en sens divers, s'éloigne de la solution du problème si on veut l'appliquer à la phosphorescence d'une eau tranquille. dans une belle nuit d'été, par exemple au fond de quelque golfe, où la surface de la mer, unie comme une glace, n'éprouve aucune dépression sous le calme de l'atmosphère. Aussi les physiiciens ont-ils abandonné l'opinion de Le Gentil et de Forster pour adopter généralement le système de Valisneri, de Dicquemare et d'Adanson, qui ont cherché la cause de la lueur des eaux de la mer. dans les parties phosphoriques qui se dégagent de divers animaux marins, soit vivants, soit morts. Mais encore cette hypothèse, dit Malte-Brun, admet beaucoup de distinctions et donne matière aux opinions les plus contradictoires.

La mer doit sans doute ces phénomènes de lumière à la composition chimique de ses parties propres ou étrangères; mais de quoi se composent ces parties phosphoriques, et comment la lumière s'en dégage-t-elle? voilà le problème. Les recherches faites à cet égard se réduisent jusqu'à présent, selon M. de Humboldt, aux observations suivantes : « Il y a plusieurs mollusques luisants qui, pendant leur vie, répandent une lumière phosphorique assez faible, et généralement d'une couleur bleuâtre : c'est ce qu'on remarque dans la *Nereis noctiluca*, la *Medusa pelagica* et la *Monophora noctiluca*, que M. Bory de Saint-Vincent a découverts lors de l'expédition du capitaine Baudin. De ce nombre sont

aussi les animaux microscopiques, qui jusqu'à présent n'ont pas été déterminés, et que Forster vit nager en multitudes innombrables sur la mer, près du cap de Bonne-Espérance. La lueur de l'eau de la mer est quelquefois occasionnée par ces porte-lumière vivants; je dis quelquefois, car le plus souvent, malgré tous les verres grossissants, on n'aperçoit aucun animal dans l'eau lumineuse; et cependant, toutes les fois que la lame vient frapper un corps dur et se brise en écumant, partout où l'eau est fortement agitée, on voit briller une lumière semblable à celle de l'éclair. Ce phénomène a probablement pour principe les fibrilles décomposées des mollusques morts, qui sont en quantité infinie dans la profondeur des eaux. Lorsqu'on fait passer cette eau lumineuse à travers un tissu serré, ces fibrilles en sont quelquefois détachées sous la forme de points lumineux. D'après l'immense quantité de mollusques dispersés dans toutes les mers de la zone torride, on ne doit pas s'étonner que l'eau de la mer soit lumineuse. La division à l'infini de tous les corps morts des dagyæes et des méduses peut faire considérer la mer entière comme un fluide gélatineux, et qui par conséquent est lumineux, a un goût nauséabonde, ne peut être bu par l'homme, mais est nourrissant pour plusieurs poissons. » Voilà donc ce que la science, après des siècles d'observations et mille expériences, connaît de plus précis sur la matière organique des parties phosphoriques de la mer.

M. Ehrenberg a dernièrement publié un grand Mémoire sur les animaux microscopiques qui produisent la phosphorescence de la mer, et M. Gaudichaud a fait des observations très-intéressantes à ce sujet, et qu'il va publier prochainement.

Mais comment s'opère la phosphorescence que produisent ces myriades de fibrilles qui semblent avoir porté le

feu et la lumière jusque dans le sein des eaux? Le principe de son action ne dépend ni d'une loi permanente, ni d'une loi périodique, puisqu'il n'y a rien de régulier dans l'apparition de ce phénomène. Dans la même mer, dans les mêmes parages, la phosphorescence de l'eau se manifestera avec éclat pendant une nuit, et, toutes les circonstances étant en apparence égales, elle n'aura plus lieu la nuit suivante, ou si elle apparaît encore, ce sera avec des modifications frappantes; rarement la verra-t-on plusieurs nuits de suite avec les mêmes caractères d'optique. L'atmosphère favorise-t-elle cette combustion du gaz hydrogène phosphoré, en le mettant en contact avec l'oxygène de manière à le faire brûler? ou bien ce dégagement de lumière dépend-il du hasard, ce qui est peu supposable, alors qu'on sait que tout est soumis à un principe quelconque? ou enfin les animalcules luisants qui rendent l'eau lumineuse ne montent-ils à la surface que quand l'atmosphère est dans un certain état? Cela encore n'est pas probable, puisque le froid et la chaleur paraissent être sans influence sur la lueur de la mer, qu'on a vue phosphorescente à toutes les températures et sous tous les climats, en hiver comme en été, près des glaces polaires comme dans les régions du tropique.

Ossements fossiles en Sibérie.

M. Schrenk a communiqué à l'Académie de Pétersbourg la note suivante sur deux squelettes d'animaux antédiluviens, du pays des Samoïèdes Kbirutchés.

Le mammouth paraît être parfaitement connu des Samoïèdes, chez lesquels on voit fréquemment des fragments de

son squelette; ils l'emploient à quelques usages domestiques, et y rattachent quelques idées religieuses ou superstitieuses et des opinions cosmogoniques qui leur sont propres. Aussi ces peuples paraissent-ils très-réservés avec les étrangers quand on leur demande des renseignements sur le gisement de ces ossements et sur les lieux où on les rencontre. Heureusement qu'ils ont plus de confiance dans les habitants du Mezen et les paysans de Pustosersk, avec lesquels ils ont annuellement des communications ou font quelques échanges en apportant sur le marché annuel d'Obdorsk une grande quantité d'ossements de mammouth, qui sont transportés de là à Archangel. C'est à ces derniers habitants qu'on doit quelques renseignements exacts sur ce sujet.

Un bourgeois du Mezen, Alexis Vassilievitch Okladnikov, qui, presque tous les ans, fait un voyage jusqu'à la péninsule de Harjuz, et qui possède une connaissance parfaite de cette localité, a informé M. Schrenk que dans ces expéditions il a rencontré trois fois des débris de mammouth. M. Schrenk a vu une partie de ces débris chez ce négociant : c'est une portion supérieure du crâne, mais qui, par le peu de soin qu'on a mis à la conserver, est fort endommagée. Okladnikov l'a trouvée dans un voyage en bateau sur le Kara, au bord de ce fleuve. Un de ses amis siamoïèdes, du nom de Mala, fils de Hylimboï, de la tribu de Lamdsui, qui l'accompagnait dans cette traversée, lui apprit qu'il connaissait, pour l'avoir vu de ses propres yeux, un gisement des mêmes ossements où se trouvait un squelette entier. Il y a environ quatre à cinq ans qu'au bord d'un petit lac, du nom duquel Okladnikov ne peut pas se souvenir, sur la rive gauche de la petite rivière de Jurumbjei, ce squelette apparut tout à coup à la suite de pluies qui entraînent la terre meuble; il paraît surpasser celui d'un morse en grosseur, mais ne pas avoir de défenses. Les os

ont une couleur foncée. Malgré cette description imparfaite, M. Schrenk pense que ce squelette pourrait bien appartenir à un rhinocéros.

Okladnikov a signalé à M. Schrenk un autre squelette, mais incomplet, qui serait connu de tous les propriétaires de rennes de Pustoserak, par exemple, Nicolaj Pavlov, et qui est apparu depuis environ quinze années. Les Samoïèdes Grands-Terriers (on donne ce nom aux Samoïèdes qui habitent entre Petchora et l'extrémité septentrionale de l'Oural) avaient déjà annoncé ce fait au capitaine Chevelkin, qui commandait le cercle à cette époque, et qui leur avait promis une somme de 500 roubles s'ils parvenaient à l'apporter à Pustoserak; mais la mort de l'ispravnik, qui eut lieu peu après, fit tomber toute cette affaire dans l'oubli.

Monuments historiques de Loir-et-Cher.

ÉPOQUE GAULOISE. — Les monuments que nous ont légués les Gaulois ne sont pas de nature à être réparés; mais comme leur nombre diminue rapidement, et qu'ils trouvent des ennemis implacables dans les chercheurs de trésors qui en renversent quelques-uns, et dans les ingénieurs des ponts-et-chaussées qui font briser tous ceux qui avoisinent les routes pour en faire les empièvements, ne pourrait-on pas, d'une part, acheter plusieurs de ces monuments, et, de l'autre, solliciter du gouvernement la défense de les employer aux travaux des routes?

ÉPOQUE ROMAINE. — Le seul monument romain encore debout dans le département de Loir-et-Cher est une espèce de forteresse située sur les bords du Cher, près du village de Tesée, *Tasciaca* de la table de Peutinger. Il n'y a aucune

réparation à faire à ces murailles, qui sont construites de manière à braver les siècles si la main de l'homme ne vient pas à l'aide de celle du temps. Mais comme on peut craindre que les paysans, possesseurs de ce monument, ne cherchent un jour à le démolir, l'acquisition que la Société pourrait en faire, et qui ne saurait être très-onéreuse, conserverait au pays le seul débris important d'un ouvrage dû au passage de la civilisation romaine.

ÉPOQUE FRANQUE. — Il est un seul édifice de l'époque franque, l'église de Mesland, dont le portail, remarquable par sa triple archivolte décorée de têtes plates, d'un dessin très-singulier, souffre beaucoup de la perte du porche qui l'entourait et le garantissait de l'action destructive des pluies de l'ouest. Les pierres de ce portail, naguère encore d'une grande blancheur, commencent à se couvrir de mousse et de lichens, et l'une des têtes plates s'est détachée de la clef de voûte qui la supportait. La fabrique de l'église est trop pauvre pour faire reconstruire le porche, et elle aurait besoin d'une légère subvention.

ÉPOQUE FRANÇAISE. — La Fontaine Louis XII est un joli édifice du XV^e siècle, qui figure sur l'album de tous les voyageurs des rives de la Loire. Depuis que trois des côtés de ce monument, autrefois engagé dans un pâé de maisons qu'on a abattues, paraissent à nu du côté d'une grande place, l'effet désagréable qu'il produit engage le conseil municipal à le détruire pour le remplacer par un de ces monuments mesquins de l'art moderne, auxquels on donne le nom de *château d'eau*. Comme, sous le rapport du goût, il y aurait tout à perdre d'une part et rien à gagner de l'autre, il vaudrait infiniment mieux engager le conseil municipal à conserver un édifice d'un genre très-rare en France, et chercher à masquer le côté désagréable à la vue en l'entourant d'un massif d'arbres de feuillages variés, sur lesquels se

détacherait d'une manière très-pittoresque la façade de la fontaine.

RENAISSANCE. — Le château de Blois, berceau de Louis XII, palais de François I^{er}, des Valois et de Gaston, a été malheureusement converti en caserne. Ce curieux assemblage d'édifices de toutes les époques et remarquables tous au plus haut degré sous le double rapport de l'histoire et de l'art, ne présentera bientôt plus que des murailles entièrement nues. Il n'y a aucune réclamation à faire à l'égard du château de Blois, aucune autorité à invoquer : le génie militaire y est seul maître, et la troupe de ligne seul conservateur. Le capitaine du génie, M. Donet, qui a conduit les travaux, a mis tous ses efforts à conserver le plus qu'il a pu le monument qu'il avait mission de déshonorer.

L'église de la Trinité de Vendôme est le monument religieux le plus remarquable que possède le département de Loir-et-Cher, et l'un des plus curieux que nous ait légués l'architecture ogivale de la renaissance. Les fondements de l'église primitive furent posés en 1032 par Geoffroy Martel, comte de Vendôme, et Agnès de Poitiers, son épouse ; et la dédicace en eut lieu l'an 1040. De ces constructions primitives il reste encore la sacristie, la croisée de la nef et le clocher, très-remarquable échantillon d'architecture romane, qui s'élève, isolé, à quelque distance de l'église, suivant un antique usage, dont quelques-unes de nos vieilles basiliques offrent encore des exemples.

L'édifice étant tombé presque en ruines pendant les guerres désastreuses qui signalèrent les règnes des premiers Valois, le chœur de l'église, la nef et les chapelles latérales ont été reconstruites à la fin du XV^e siècle, par les soins de Louis de Gréveur, dernier abbé régulier de la Trinité. Ce fut alors qu'on éleva le portail, chef-d'œuvre d'élégance et de goût, dans le style appelé quelquefois *gothique fleuri*.

Tous ces travaux furent dirigés par un moine de l'abbaye qui avait le génie de l'architecture, et exécutés, comme le prouvent d'anciens registres, avec une économie non moins surprenante que la beauté du plan et la richesse des détails.

Ce fut probablement à la même époque que le chœur fut décoré de stalles en bois sculpté, dont les ornements, appropriés au style de l'édifice, sont une œuvre admirable de verve burlesque ou pieuse dans le choix des sujets, de perfection dans le travail, d'élégance dans le dessin des arabesques et des ogives. Ces belles stalles, vendues en 1792, comme bois à feu, furent heureusement achetées par un curé, qui les plaça dans son église à Lunay, petite paroisse du Perche. Là, grâce à l'esprit paisible et à l'obscurité du lieu, elles traversèrent presque intactes le temps des orages révolutionnaires, et se conservèrent inconnues, jusqu'en 1835, entre les mains de bons paysans qui en ignoraient la valeur. A cette époque, une notice très-remarquable, lue à la Société des sciences et des lettres de Blois, par M. de Pétigny, l'un de ses membres, notice publiée dans le journal de Loir-et-Cher le 29 juillet de la même année, attira l'attention sur le chef-d'œuvre enfoui dans l'église de Lunay. Le curé de la Trinité, plein de zèle pour la conservation de son église, dont il sait apprécier les beautés, conçut l'idée de lui restituer un monument de son ancienne splendeur. Secondé par M. le maire de Vendôme, il a traité de l'acquisition des stalles avec la commune de Lunay ; mais cette commune, mieux instruite du prix de ce qu'elle possédait, a exigé des conditions qui portent les frais d'achat à plus de 5,000 francs. Ceux d'installation ne peuvent aller à moins de 1,000 francs. Le conseil de fabrique de la Trinité a disposé de 1,500 francs, le conseil municipal de Vendôme en a voté autant, et M. le ministre de l'inté-

rieur, sur la demande du préfet de Loir-et-Cher, et sur le rapport que M. de La Saussaye lui a adressé, a accordé 1,500 francs. On espère que la *Société pour la conservation des monuments* consentira à donner le reste de la somme nécessaire pour conserver à la France, où les monuments de la sculpture en bois sont aujourd'hui si rares, une des œuvres les plus complètes et les plus curieuses de cet art oublié depuis le moyen âge.

(Extrait d'un rapport adressé à la société pour la conservation des monuments.)

Fleurs et fruits chez les Arabes.

Dans la nomenclature des fleurs et des fruits les plus communs dans les contrées qu'occupent les Arabes, la datte mérite d'être citée la première. Les fruits favoris du Prophète étaient des dattes fraîches et des pastèques. « Honorez, dit-il, votre oncle paternel, le palmier, car il fut créé de la terre dont Adam fut formé. » Il est rapporté que Dieu a donné comme une faveur spéciale cet arbre aux musulmans; qu'il leur a octroyé tous les palmiers dans le monde; qu'ils ont, par conséquent, conquis tous les pays où croissent ces arbres, et qu'ils tirent tous leur origine du Hejaz. Le palmier a plusieurs propriétés bien connues qui le rendent l'emblème de l'homme; ainsi, si la tête est coupée, l'arbre meurt, et si l'on arrache une branche, elle n'est pas remplacée par une autre. L'on conserve les dattes dans un état d'humidité en les pressant les unes sur les autres dans un panier ou une outre; ainsi préparées, elles portent le nom d'*ajweh*. Il est plusieurs variétés de ce fruit. L'intérieur ou le cœur du palmier est estimé pour sa délicate odeur.

La pastèque, dont nous avons parlé plus haut, doit être citée en second lieu, et elle mérite véritablement cette distinction. « A celui qui mange, dit le Prophète, une bouchée de pastèque, Dieu accorde mille bonnes actions, en efface mille de mauvaises, et l'élève à mille degrés; car elle vient du paradis. » Et autre part : « La pastèque sert de nourriture et de boisson, est un acide et un alcali, et un soutien de la vie, etc. » Les variétés de ce fruit sont très-nombreuses. La banane est un fruit délicieux. Le Prophète a prononcé que le bananier est la seule chose sur terre qui ressemble à quelque chose du ciel, parce qu'il porte du fruit en hiver et en été. La grenade est un autre fruit renommé. Chaque grenade, suivant le Prophète, contient un germe fécondant du paradis. Les autres fruits les plus communs et les plus estimés sont les suivants : la pomme, la poire, le coing, l'abricot, la pêche, la figue, la figue-sycomore, le raisin, le sidra (*viziphus lotus*) la jujube, la prune, la noix, l'amande, la noisette, la pistache, l'orange, l'orange de Séville, le limon, le citron, la mûre, l'olive et la canne à sucre.

Quoique les Arabes aient un goût peu remarquable pour la disposition de leurs jardins, ils sont néanmoins passionnément amateurs des fleurs et surtout de la rose. Le calife Et-Motavkkel monopolisa les roses pour son propre agrément, disant. « Je suis le roi des sultans, et la rose est la reine des fleurs à l'odeur suave; donc tous deux nous sommes dignes d'être en la même société. » La rose, sous son règne, ne fut vue que dans son palais, pendant la saison de cette fleur. Il portait des habits couleur de rose, et ses tapis, etc., étaient imbibés d'eau de rose. L'anecdote suivante va encore montrer quelle est l'estime des Arabes pour la rose. Il est rapporté que Rouh-Ibn-Hatim, gouverneur de la province située au nord de l'Afrique, était un jour avec une esclave dans un des appartements de son pa-

lais, lorsqu'un eunuque lui apporta un panier rempli de roses rouges et blanches, qu'un de ses sujets lui offrait en présent. Il ordonna à l'eunuque qu'en retour il remplit le panier de pièces d'argent; mais sa concubine s'écria : « Mon seigneur, tu n'as pas agi d'une manière équitable envers l'homme qui t'offre ces fleurs; car son présent est de deux couleurs, rouge et blanc. » L'émir répartit : « Tu as raison. » Et il donna ses ordres pour faire remplir le panier d'argent et d'or (*dirhms and dinars*). Plusieurs personnes conservent les roses durant toute l'année, de la manière suivante : elles prennent un certain nombre de boutons de rose, qu'elles renferment dans un vase de terre neuf; et, après avoir bouché son orifice avec de l'argile, afin de rendre l'intérieur impénétrable à l'air, elles l'ensevelissent dans la terre. Toutes les fois qu'elles ont besoin de quelques roses, elles prennent quelques-uns de ces boutons, qu'elles retrouvent intacts, les arrosent avec un peu d'eau, les laissent un peu de temps exposés à l'air jusqu'à ce qu'ils s'épanouissent, et les fleurs semblent fraîchement cueillies. L'on crie dans les rues du Caire les roses qu'on vend ainsi : « La rose était une ronce; elle fleurit fécondée par la sueur du Prophète! » par allusion à un miracle qu'on rapporte de Mahomet. « Quand je fus enlevé au ciel, dit le Prophète, quelques gouttes de ma sueur tombèrent sur la terre, et c'est d'elles que sortit la rose; et quiconque voudra sentir ma trace, qu'il sente la rose. » Selon une autre tradition : « La rose blanche fut créée de ma sueur dans la nuit du Mérage; la rose rouge, de la sueur de Jabracel, et la rose jaune, de la sueur d'El-Borak. » Les Perses prennent un plaisir tout particulier aux roses; parfois ils les répandent en guise de tapis ou de lits, sur lesquels ils s'asseyent ou se couchent dans leurs repas. Mais il est une fleur réputée supérieure à la rose : le troëne égyptien, ou *Lawsonia*

inermis. Mahomet a dit : « La première des fleurs à odeur suave de ce monde et de l'autre est le *faghïyek*. » C'était sa fleur favorite. J'approuve beaucoup son goût ; car cette fleur, qui croît en groupes à peu près semblables aux fleurs du lilas, répand une odeur délicieuse. Mais, d'après les différences de diverses traditions, un musulman peut, en bonne conscience, préférer l'une de ces deux fleurs qui nous occupent. Le Prophète a dit de la violette : « L'excellence de l'extrait de violettes est au-dessus des autres extraits, comme l'excellence de moi-même est au-dessus du reste de la création ; il est froid en été et chaud en hiver. » Et suivant une autre tradition : « L'excellence de la violette est comme l'excellence de l'islamisme au-dessus de toutes les autres religions. Un sorbet est délicieux, fait d'une conserve de sucre et de fleurs de violettes. Le myrte est le rival de la violette. Adam, dit le Prophète, sortit du paradis avec trois plantes : le myrte, qui est la première des fleurs odorantes en ce monde ; un épi de blé, qui est la principale de toutes les nourritures de ce monde, et des dattes pressées, qui sont les premiers de tous les fruits de ce monde. » L'anémone a été monopolisée, pour sa propre jouissance, par Nôman Ibn-el-Mondher (roi de Hirah et contemporain de Mahomet), comme la rose le fut dans la suite par El-Motavkkel. Une autre fleur bien célèbre, et très-recherchée en Orient, est la giroflée ; il en est de trois espèces principales. La plus estimée est la jaune ou couleur d'or, qui a tant la nuit que le jour, une odeur délicieuse ; la seconde est la pourpre, et la troisième est d'une espèce noire, qui répand seulement de l'odeur pendant la nuit. La moins estimée est la blanche, qui n'a pas d'odeur. La giroflée jaune est l'emblème d'un amant délaissé. Le narcisse est d'un grand prix. Galien dit : « Celui qui a deux pains doit disposer d'un pour quelques fleurs de narcisse ; car le pain est la

nourriture du corps et le narcisse est la nourriture de l'âme. » Hippocrate émettait aussi une pareille opinion. Les fleurs suivantes complètent la liste de celles qui sont considérées comme les plus propres pour ajouter aux plaisirs du vin : le jasmin, l'églantine, la fleur d'oranger de Séville, le lis, le basilic, le thym sauvage, le buphthalmum, la camomille, le nénuphar, la fleur du grenadier, le pavot blanc, la ketmia, le safran, la fleur de lin, les fleurs de différentes espèces de fèves, et l'amande. Un brin de saule oriental ajoute beaucoup aux charmes d'un bouquet de fleurs, étant le symbole favori d'une belle femme. (Extrait d'une note d'une traduction anglaise des *Mille-et-une-Nuits*).

Numismatique de la France.

La fondation de la *Revue Numismatique* par les savants MM. Cartier et de La Saussaye, a contribué beaucoup à réveiller l'étude de la numismatique en France. Voici des notions sur les monnaies qui ont eu cours en France à diverses époques.

PÉRIODE GAULOISE.

Les anciens ne nous ont presque rien laissé sur les monnaies gauloises, et la connaissance de ces monnaies est une conquête toute moderne. On trouve cependant dans César et dans Possidonius deux passages capables de jeter quelques lumières sur ce sujet ; l'un nous apprend que, de son temps, les habitants de la Grande-Bretagne se servaient de plaques de fer et d'anneaux de métal en guise de monnaie ; l'autre, que, dans le III^e siècle avant Jésus-Christ, un roi des Arvernes, nommé Lucerns, ne paraissait jamais en public sans

répandre à pleines mains, du haut de son char, des monnaies d'or et d'argent (1). Ce sont les seuls textes à nous connus qui fassent mention des espèces monétaires ayant cours dans la Gaule avant sa conquête par les Romains; mais, grâce aux patientes recherches des numismatistes modernes, nous possédons aujourd'hui une suite nombreuse de pièces gauloises. Si l'on n'a pas rencontré les anneaux et les plaques de fer des anciens Bretons, on a reconnu au moins des monnaies semblables qui avaient eu cours sur le continent, et de nombreux monuments numismatiques en tous métaux viennent sans cesse enrichir nos collections.

Quelques antiquaires, nous ne l'ignorons pas, ont traité de fabuleuse l'histoire du roi des Arvernes (2); mais ne trouve-t-on pas sa confirmation dans les nombreuses pièces de monnaie de tous métaux de fabrication évidemment gauloise, dans les colliers d'or et dans tant d'autres riches ornements de même origine que la terre rend chaque jour à l'empressement des antiquaires? D'ailleurs, qui ne sait que César ne régna dans Rome que par l'or des Gaules? qui ne connaît l'histoire du trésor de Toulouse, et le proverbe grec rapporté par Plutarque dans la vie du grand Jules : *γαλατικὸς πλοῦτος*?

Quant au passage de César, d'habiles numismatistes, M. le marquis de Lagoy et M. de La Saussaye, ont prétendu que par ces mots : *aut cæri, aut taleis ferreis*, César avait voulu désigner des plaques de fer et des monnaies d'airain. « Le mot *æs*, disent-ils, et ceux d'*argentum* et *aurum*, employés sans adjectifs qui en modifient la valeur, nesignent

(1) *Χρυσῶν νόμισμα καὶ ἀργυρον*. Strabon, l. 4, chap. 2. Athénée d'après Possidonius, l. 4, chap. 13.

(2) M. Cartier, *Lettre sur l'histoire monétaire en France*, n° 11. *Revue de la numismatique française*, t. I^{er}, p. 142

« autre chose que numéraire de bronze, d'argent ou d'or, et
 « nous traduirions : *Les Bretons se servaient pour numéraire*
« de monnaies de bronze ou de plaques de fer d'un poids dé-
« terminé (1). » Les variantes du texte de César, dont l'une dit
 formellement : *aut nummo æreo, aut annulis ferreis*, donnent
 une grande force à cette explication, il faut en convenir ;
 mais il n'en reste pas moins constant que la Grande-Bretagne
 était alors plus en retard que le reste de la Gaule, puisque
 ses monnaies les plus précieuses n'étaient que d'airain, et
 que Cicéron écrivait à Trebatius : *In Britannia nihil esse*
audio neque auri neque argenti . . . et qu'il disait à Atticus :
Neque ullam spem prædæ nisi ex mancipiis, ex quibus nullos
puto te litteris, aut musicis, eruditos expectare : « On me
 « dit que la Bretagne ne possède ni or ni argent, . . . et que le
 « seul batin à y faire ce sont des esclaves, parmi lesquels tu
 « n'attends, je pense, ni grammairiens, ni musiciens, ni sa-
 « vants (2). »

Monnaies celtiques primitives.

Les auteurs anglais, qui partagent tous l'avis de M. de Lagoy, ont publié quelques barbares monnaies qu'ils regardent comme antérieures à l'invasion de César, et des plaques carrées, percées d'un trou au milieu pour être enfilées à l'aide d'un cordon, comme les monnaies chinoises, dans lesquelles ils ont cru reconnaître les plaques de fer dont parle le conquérant.

Ces monnaies singulières, en usage dans la Grande-Bretagne du temps de César, sont peut-être les premières mon-

(1) *Essai sur les médailles antiques de Cunabellinus, roi de la Grande-Bretagne*, par le marquis de Lagoy. Aix, 1836. *Revue de la num. de fr.* t. 2, p. 71

(2) *Epist. ad famil.*, lib. 7, epist. 7. — *Ad Atticum*, lib. 4, epist. 16.

naies usitées chez les Gaulois, conservées là plus longtemps qu'ailleurs, parce que l'éloignement de ces peuples ne leur permettait pas un contact aussi direct que leurs voisins avec les Grecs de Marseille et les autres peuples commerçants du bassin de la Méditerranée.

En France, du reste, on a recueilli des *monnaies* du même genre. Ce sont de petites rouelles à quatre rayons, tantôt en potin, tantôt en argent, de même poids que quelques monnaies gauloises attribuées aux Calètes (les habitants du pays de Caux). Ces *monnaies* ont été coulées quelquefois, car sur quelques-unes on aperçoit encore les traces et les bavures que l'imperfection du moule y a laissées. D'autres ne portent aucune trace de moulage, et la croix centrale paraît adaptée après coup à la circonférence.

Quand les rouelles métalliques cessèrent d'être en usage, on transporta leur type sur les monnaies elles-mêmes; on les retrouve entre autres sur les pièces des Calètes, des Voles, des Rèmes, des Lexovii, etc.

Les rouelles signalées par M. de Saucly sont les seules monnaies de ce genre qu'on ait retrouvées en France; mais M. de La Saussaye, qui prépare un traité complet sur les monnaies gauloises, promet de publier bientôt des anneaux trouvés au milieu de débris antiques par M. le vicomte de Courleites, et qu'il regarde comme d'anciennes monnaies celtiques, celles que César désigne par ces mots : *annulis ferreis*.

Ce sont les seuls monuments que nous croyions pouvoir laisser à l'époque purement celtique. Un des savants les plus versés dans la connaissance de nos vieilles monnaies, M. Cartier, donne, il est vrai, comme monnaies primitives des Gaulois, plusieurs pièces très-barbares dont nous parlerons plus tard. (Voyez n° 8 et 12 des monnaies celtogrecques.) Mais l'une nous a paru (n° 8) une imitation

bien dégénérée du statère de Philippe; le lecteur décidera si nous avons raison. L'autre, n° 12, n'a été donnée à cette période par le savant directeur de la *Revue de la numismatique* que parce qu'elle se rencontre quelquefois avec la première. Mais cette opinion tombe naturellement si la première monnaie doit être regardée comme appartenant à la seconde époque.

Carrières de Paris et du département de la Seine.

La formation du sol des environs de Paris est très-variée. Riche en nombreuses espèces de fossiles et de débris végétales, il présente en abondance des sables, des marnes, des pierres à plâtre, des pierres calcaires, des argiles et des craies, dont l'exploitation est, pour le département de la Seine, une source intarissable de produits. Aussi voit-on les environs de la capitale sillonnés en tous sens par ces grandes exploitations qui font sortir du sein de la terre les matières propres à la construction des édifices qui doivent la couvrir.

Lorsque Paris était renfermé dans cette petite île que l'on nomme aujourd'hui la Cité, ces différentes exploitations avaient lieu dans les collines qui l'entouraient alors et qui sont aujourd'hui occupées par de riches quartiers et couvertes de monuments superbes. On retrouve encore les vestiges de ces premières exploitations au bas de la montagne Sainte-Geneviève, et on en suit les traces sur les rives de l'ancien lit de la Bièvre, dans l'emplacement de l'abbaye Saint-Victor, du Jardin-des-Plantes et du faubourg Saint-Marcel.

Jusqu'au douzième siècle, ce furent ces carrières et quelques autres ouvertes au midi des remparts de Paris qui fournirent à toutes les constructions de cette ville, et on trouve dans le procès-verbal de reconnaissance de tous les édifices anciens de la capitale, rédigé par ordre de Colbert, que les premières assises de l'église Saint-Etienne-des-Grès, dans laquelle saint Denis, suivant les vieilles chroniques, célébra sa première messe, avaient dû être tirées des carrières des rives de la Bièvre ; que les parties en pierres des vestiges du palais des Thermes sont en liais dur de la même carrière ; que les plus anciennes constructions de l'abbaye Sainte-Genève, commencées sous Clovis, vers 500, étaient de *cli-quart* et *haut banc franc* des carrières du faubourg Saint-Marcel ; qu'il en était de même du portail de Saint-Julien-le-Pauvre où demeura Grégoire de Tours en 587, et qu'enfin ces différentes carrières avaient fourni les pierres avec lesquelles on avait bâti les palais et les monuments publics. Ce ne fut qu'au treizième siècle que l'on commença à amener à Paris les pierres des carrières de Saint-Leu, Frossy, l'Ile-Adam, Vergeler, etc.

Au fur et à mesure que l'on cessa d'exploiter ces carrières, elles furent couvertes par des quartiers populeux, mais il en résulta des excavations considérables, qui devinrent d'autant plus dangereuses que Paris prit plus d'extension ; cependant il fallut de nombreux accidents pour éveiller à ce sujet l'attention de l'administration. L'éboulement considérable qui eut lieu, en 1774, sur la route d'Orléans, près la barrière d'Enfer, fit sentir la nécessité d'entreprendre des travaux de consolidation, et ce fut vers l'année 1780 que l'on commença la construction de ces belles galeries dirigées sous les deux côtés des voies publiques et parallèlement aux faces des maisons. Tous les vides compris entre ces galeries sous la voie publique sont remplis au moyen de

lagues et de piliers à bras (petits murs en pierres sèches, et piliers formés de blocs de pierres, mis à sec les uns sur les autres, et qui s'élèvent depuis le sol jusqu'au ciel, ou plafond de la carrière), et en outre, d'un bourrage complet fait avec des terres ou des débris et recoupes de pierres fortement pilonnées.

Ainsi, à l'exception des deux galeries d'un mètre de largeur chacune, que l'on réserve pour visiter les travaux, et se porter partout où il pourrait devenir nécessaire, le dessous d'une voie consolidée ne présente qu'un massif plein, et il ne peut plus s'y former d'éboulement.

La surface totale des carrières reconnues jusqu'à ce jour sous Paris est de 674,450 mètres carrés (200 arpens environ) savoir :

Sous la voie publique.	182,500
Hors la voie publique.	491,950
Chiffre égal.	<u>674,450</u>

Mais la surface de la partie de Paris dans laquelle il est probable que s'étendent les carrières, est beaucoup plus considérable. A en juger par les mouvements du terrain, par les fontis qui se sont faits et qui se font encore assez souvent, on peut estimer l'espace occupé par les carrières à un sixième environ de la surface totale de la capitale.

Les galeries qui existent sous la voie publique présentent ensemble une longueur de plus de 25,000 mètres. Ce chiffre est très-petit en comparaison de celui que donnent les galeries situées sous les terrains hors de la voie publique, et qui servent à établir des communications entre les différents groupes des carrières.

Les quartiers sous lesquels reposent les carrières, sont les faubourgs Saint-Marcel, Saint-Jacques, Saint-Germain et

Chaillot, ce qui comprend généralement la partie de Paris renfermée entre l'enceinte actuelle et celle du temps de Louis XIII.

La quantité des matériaux que ces carrières ont dû fournir pour les constructions peut être évaluée à 11 millions de mètres cubes, dont un cinquième en pièces d'appareil et le reste en moellons. Tous ces matériaux réunis en un seul bloc formeraient un cube dont l'arête, à l'un des côtés, aurait plus de 220 mètres, c'est-à-dire plus de trois fois la hauteur des tours Notre-Dame.

C'est dans la partie des anciennes carrières existant hors de Paris que l'on a formé ce qu'on appelle les Catacombes.

Les travaux de consolidation d'anciennes carrières dont nous venons de parler ne sont pas un instant interrompus. Des ateliers d'ouvriers dirigés par les ingénieurs des mines du département y sont journellement occupés, et chaque année une somme de 100,000 fr. est affectée à ces travaux par le conseil municipal de la ville de Paris.

Les plans en sont exactement levés et forment, par leur ensemble, la carte souterraine de la capitale et d'une partie de la banlieue. Les ingénieurs les ont fait rapporter à la méridienne qui passe par l'Observatoire et à la perpendiculaire à cette méridienne.

La hauteur du sol des carrières de Paris est également rapportée à un point fixe ; celui que l'on a choisi est le zéro de l'étiage du pont de la Tournelle.

Nous avons parlé, au commencement de cet article, des riches produits que fournissent actuellement les carrières des environs de Paris. Ces produits présentent sept sortes de substances que l'on peut classer ainsi qu'il suit, d'après l'ordre d'ancienneté ou la profondeur des terrains qui les renferment ; ce sont : 1° la craie ; 2° l'argile plastique (glaise) ; 3° le calcaire grossier (pierre à bâtir) ; 4° le cal-

caire siliceux (pierre à chaux); 5° le gypse (pierre à plâtre); 6° les sables; 7° la pierre meulière.

Le terrain de craie est antérieur à ceux qui constituent le sol des environs de Paris; aussi il faut aller le chercher à une grande profondeur, et on ne l'a exploité jusqu'à présent que dans une seule commune, celle d'Issy. Le val-lon assez profond qui traverse cette commune présente au lieu dit les *Monts-Quartiers*, un escarpement qui coupe presque tous les bancs supérieurs et facilite beaucoup l'exploitation de la masse de craie. Une partie de cette craie est employée pour la fabrication de la chaux hydraulique; l'autre partie est lavée et épurée, et est mise dans le commerce sous le nom de *blanc d'Espagne*.

La glaise ou l'argile plastique repose immédiatement sur la base de craie, à une profondeur de 20 à 25 mètres au moins; on la trouve particulièrement dans les plaines basses de la vallée de la Bièvre, ainsi que dans les communes de Vanvres, d'Issy et de Vaugirard. Cette glaise sert aux sculpteurs pour leurs modèles et à la fabrication des poteries. Elle sert aussi à faire des enduits ou corrois des Bassins, canaux et autres ouvrages destinés à retenir l'eau.

La pierre à bâtir. — Le terrain de calcaire grossier qui renferme la pierre à bâtir des environs de Paris, fournit trois sortes de matériaux, c'est-à-dire le lias ou pierre à grain fin, la pierre d'appareil, le moellon. C'est au milieu de ce terrain, dans les communes d'Arcueil, Bagnaux, Châtillon, Clamart, Gentilly, Ivry, Issy, Montrouge, Vanvres, Vaugirard, Bercy, Charenton, Créteil, Maison-Alfort, Nanterre, Passy, Saint-Mandé et Saint-Maur, que sont ouvertes les nombreuses carrières de pierres à bâtir, qui fournissent à presque toutes les constructions de la capitale et des environs.

Le calcaire siliceux, pierre à chaux, appartient au ter-

rain d'eau douce de deuxième formation, ou plutôt il le commence d'une part, tandis que de l'autre il termine la formation marine. Ce calcaire constitue le sommet de la colline de Champigny, où il est exploité pour en fabriquer la chaux grasse que l'on obtient par la calcination.

Le *gypse*, pierre à plâtre, fait partie d'un terrain auquel il donne son nom, et qui se compose ordinairement de trois masses différentes, dont chacune se compose de couches alternatives de gypse et de marnes argileuses et calcaires.

Ce terrain est particulièrement remarquable par les squelettes et ossements épars d'une multitude d'animaux que l'on y trouve, ainsi que des coquilles d'eau douce et des coquilles marines. La pierre à plâtre est exploitée dans les communes de Villejuif, Bagnolet, Belleville, Montmartre, Prés Saint-Gervais, Romainville, la Villette, Châtillon, Clamart, etc., etc.

Les *sablès* se trouvent ordinairement au-dessus des marnes supérieures du terrain de gypse. Ils appartiennent au terrain de *grès et sablès sans coquilles*, dont la formation se retrouve sur les sommets de beaucoup de collines des environs de Paris. Le sable s'exploite dans les communes d'Auteuil, Belleville, Bercy, Châtillon, Fontenay-aux-Roses, Montrouge, Neuilly, Saint-Maur, Vaugirard, etc., etc. Les bancs de sable de Fontenay-aux-Roses sont fort remarquables par leur variété. C'est là où les fondeurs vont le chercher pour la confection de leurs moules; il entre aussi dans la composition des faïences et des poteries. Le sable qui s'extrait des communes de Vaugirard et d'Issy, et que l'on appelle *sable gravier*, sert aux paveurs; on ferre les chemins avec le gros gravier, et le fin est employé pour sabler les jardins et pour la composition du mortier.

La *pierre meulière* est exploitée dans les communes de

Bagnolet, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Montreuil, Plessis-Piquet, Romainville. Le terrain où elle se trouve ne renferme pas de grandes masses dans le département de la Seine; il se compose de morceaux détachés des meulières qui ne peuvent être employées que pour la bêtise. On n'a point trouvé jusqu'ici d'assez belles masses pour en former des meules de moulin.

Les carrières que nous venons de passer en revue sont au nombre de 932 et donnent un produit annuel de 9,843,660 francs; elles occupent 4,015 ouvriers. Voici comment ces chiffres sont répartis entre ces carrières :

Nombre des carrières.	Produit annuel.	Nombre des ouvriers.
La craie. 5	— 17,400 f. —	20
La glaise. 55	— 180,600 —	»
La pierre à bâtir. 610	— 3,000,160 —	2,075
La chaux. 17	— 241,500 —	50
La pierre à plâtre. 161	— 6,081,600 —	1,615
Les sables. 48	— 163,200 —	225
La pierre meulière 36	— 159,200 —	30
Totaux	932 — 9,843,660 —	4,015

La valeur des produits des carrières du département a dû être beaucoup plus considérable dans les années 1824 et 1826, où une multitude de constructions s'élevaient dans Paris et la banlieue. En effet, le nombre des permissions pour l'ouverture de nouvelles carrières qui en annulaient de 50 à 75, a été pour ces deux années de 194 à 184.

Dans les carrières de la rive gauche de la Seine, où travaillent annuellement 1,994 ouvriers, il y en a eu 56 de tués en 12 ans, ce qui fait, année commune, $4\frac{2}{3}$. Ce dernier nombre comparé à 1,994 est dans le rapport de 1 à 428.

Dans les carrières de la rive droite qui occupent 2,020 ouvriers, il y en a eu 18 de tués en 9 ans, ou $\frac{4}{9}$ par année commune. Ce nombre, comparé à 2,020, est dans le rapport de 1 à 530.

Pour toutes les carrières du département, le nombre des ouvriers tués chaque année dans ces carrières est au nombre de ceux qui y travaillent comme 1 est à 474.

On doit être étonné qu'une profession aussi périlleuse que celle de carrier, ne soit pas plus fatale à ceux qui l'exercent. Il n'est peut-être pas de profession considérée comme dangereuse qui coûte moins à l'humanité.

Etudes sur les prairies naturelles et sur les plantes qui les composent, par F.-V. Mérat, correspondant de la société royale d'agriculture.

Si on abandonne à lui-même, pendant plusieurs années, un champ labouré, on le voit se couvrir peu à peu de végétaux divers et se transformer, avec le temps, en une prairie naturelle.

D'abord il y croît des plantes fort variées, surtout des plantes annuelles, rampantes ou de grosses espèces de carduacées; mais le défaut de labour fait périr les plantes annuelles dès la première, ou, au plus tard, dès la seconde année, et les bisannuelles à la deuxième ou à la troisième année; petit à petit les graminées dominent, étouffent toutes les plantes rampantes, délicates, et au bout de quatre ans, plus ou moins, on a dans les terrains ordinaires un pré composé, pour la plus grande partie, de graminées perennes entremêlées de quelques légumineuses et de quelques chicoracées vivaces.

L'avantage du cultivateur n'étant pas d'attendre trois ou quatre ans pour jouir d'un pré naturel, on ensemeuce les terres labourées que l'on veut transformer en prairies. L'usage est d'y répandre des graines récoltées dans de bons prés, à peu près analogues à celui qu'on veut établir, et dès la première année on commence à y récolter du foin.

On a l'habitude de couper les prés avant la maturité des graines, parce que le foin est plus nourrissant, plus pesant, et les tiges plus délicates. Non-seulement les graines mêmes ne servent à rien dans un pré, parce qu'elles ne se ressement pas, les terres étant trop compactes pour que leur germination puisse avoir lieu ; mais il faudrait, pour cette maturité, attendre un temps qui durcirait les tiges et en ferait un mauvais foin.

Lors donc qu'on veut établir une prairie naturelle, il faut observer celles du voisinage, reconnaître les plantes qui en font le fonds, et s'en procurer des graines. Un propriétaire qui entend ses intérêts, laisse dans ce cas un quartier ou un demi-arpent du pré voisin mûrir ses graines, et les récolte pour répandre la semence dans la terre dont il veut faire un pré.

Les prés, pour acquérir toute leur bonté, doivent être *épinés* tous les ans, c'est-à-dire qu'on doit en enlever les plantes épineuses, comme ronces, rosiers sauvages, épine blanche, et même toute espèce de végétal ligneux. Dans le Nivernais, on impose par le bail cette condition aux fermiers, ainsi que d'*étauper*, c'est-à-dire de répandre la terre des taupinières et de l'égaliser ; on y stipule aussi que *le foin sera coupé le plus près de terre possible*. Si la main-d'œuvre n'était pas aussi chère, ou si on avait des enfants à souhait, on pourrait de même faire enlever tout ce qui n'est pas de la famille des graminées, ôter les plantes nuisibles, en un mot sarcler les prés, comme on le fait pour les bou-

lingrins de nos parcs et les moissons bien tenues ; car les végétaux dicotyledons tiennent bien plus de place que celles-ci, déparent le foin, le rendent grossier, et il se vend alors moins cher.

Les graminées vivaces sont donc essentiellement des plantes de prairies ; elles tallent de la racine ; leur tige monte bien droit ; elles ont peu ou point de branches, et leurs fleurs, petites, squammeuses, tiennent très-peu de place ; elles paraissent avoir besoin d'air, car elles se tassent et se rapprochent beaucoup, sans inconvénient. De tous les végétaux, dans un espace donné, ce sont les graminées qui y viennent en plus grand nombre ; elles sont d'ailleurs très-robustes, ne craignent ni les grands froids, pendant lesquels on les voit toujours vertes, ni les grandes chaleurs qui rôtissent leurs tiges sans nuire à leurs racines, qui reverdissent à la première pluie.

On sait que les graminées sont les plus substantiels des végétaux pour la nourriture des animaux ; comme aliment, le foin les alimente quatre fois comme le même poids de navets ou de panais, trois fois comme la betterave, deux fois comme la pomme de terre et la carotte (*Almanach de France*, 1838). Aussi un pré est-il le meilleur de tous les biens, puisqu'il produit beaucoup en demandant comparativement peu de soins et de dépenses. Dès le temps de Caton, cité par Pline, cette vérité était connue ; car il fait demander par un interlocuteur : Quel est le meilleur de tous les biens ? Les prés, répondit-il. Et ensuite ? lui demanda-t-on. Les prés encore.

Une contrée fraîche, ou du moins un peu nébuleuse, un air épais, sujet aux brouillards, sont avantageux pour la perfection des prés naturels ; c'est ce qui explique pourquoi ceux de la Belgique, de la Hollande et de l'Angleterre sont si admirables, semblables en cela à ces monocotylé-

dans des premiers âges du monde, qui vivaient dans une atmosphère qui ne permettait pas encore à l'homme de l'habiter. En avançant vers le centre de la France, ils diminuent de bonté et cessent presque complètement dans les régions chaudes méditerranéennes, à moins qu'ils ne soient entretenus par l'irrigation. Leur abondance, dans les pays où le transport des foins est difficile, permet l'éducation des bestiaux, source de richesses pour ces cantons, tandis que leur rareté opère des changements dans les usages alimentaires. Par exemple, on remplace le beurre en Périgord et en Gascogne par la graisse d'oie, comme on fait par l'huile en Provence ; on y mange plus de moutons et de chevreaux que de bœufs, etc.

Les graminées engraisent les terres par la destruction de leurs racines, pourvues de tant de chevelu, de graines foliacées de la base de leurs tiges, des premières feuilles, etc., qui y laissent un *détritus* abondant ; aussi, après un certain nombre d'années, le sol, devenu moins bon à la production des graminées, est-il excellent pour celle des céréales, ce qui explique la beauté des blés semés sur des prés retournés. La terre des vieilles prairies un peu fraîches ou dont le sol est argileux est parfois comme tourbeuse, et alors les mousses s'y produisent. C'est un signe indubitable du besoin d'en changer le mode de production : cette propriété que possèdent les prairies naturelles d'engraisser la terre, explique pourquoi elles ont si peu besoin d'être fumées. Pour la bonté des produits, il ne faut pas plus fumer les bons prés que les vignes.

Dans les hautes montagnes, le foin est d'une finesse remarquable ; j'ai vu au Mont-Dore, en Auvergne, celui que les paysans vont récolter, en se faisant attacher avec des cordes au-dessus des précipices ; il a la délicatesse de la soie et est fort court. C'est lui qui donne aux vaches de ce pays

ce lait exquis, mais peu butireux, avec lequel on fait les excellents fromages de ce nom.

Si les prairies naturelles supportent bien le froid des hautes montagnes, elles ne craignent pas non plus, comme je l'ai déjà dit, des chaleurs humides assez fortes : on voit aux bains d'Aix, en Savoie, de riches prairies traversées par des ruisseaux formés des eaux bouillonnantes et sulfureuses qui s'échappent des sources thermales.

La dessiccation des foins et leur conservation méritent de la part du fermier la plus grande attention : il ne faut pas les rentrer trop secs ; cependant il y a moins d'inconvénient à cela que de les serrer trop verts, attendu qu'étant hygrométriques, ils reprendront l'humidité qui leur manque. Une excellente méthode est de botteler le foin tout de suite, parce que les espaces vides qui existent entre les bottes permettant l'accès de l'air, il ne fermente jamais ; il se sèche, s'il est un peu trop frais rentré, et reprend ce qui lui manque en humidité, s'il était trop sec. En Nivernais, pays si arriéré sous le rapport de l'agriculture, et que nous nous efforçons d'améliorer depuis quatre ans que nous appliquons nos connaissances botaniques et physiologiques à cette science, on ne met pas les foins en meule, on les engrange ; mais les couvertures de ces granges étant ordinairement en chaume, l'air y a un accès facile ; aussi les consommateurs préfèrent-ils ce foin à celui qui est serré dans les granges ayant la couverture en tuile.

Sur les anciennes foires de Montpellier.

Qui ignore l'antique importance commerciale de Montpellier ? Dès le VIII^e siècle, les migrations des habitants de l'île de Maguelone, vouée à la salutaire destruction, d'où

devait sortir pour le pays la cause du complet éloignement des Sarrasins, vinrent y apporter des éléments nouveaux à une industrie connue et aimée. Sagement conduit par la vigilance de magistrats élus, revêtus de grands pouvoirs sous le titre de *consuls de mer* (1), le commerce de la ville de Montpellier jeta bientôt un grand éclat. Ses vaisseaux, partant du port de Lattes, créé en remplacement du port de Maguelone, désormais abandonné, sillonnaient le sein de nos mers, les pavillons étrangers le visitaient; une large route pavée, entretenue à grands frais, servit à conduire facilement les marchandises du port à Montpellier; des traités s'échangeaient avec les peuples commerçants de la Méditerranée, particulièrement avec les Génois et les Pisans, Montpellier enfin montait au rang des plus hautes puissances commerciales maritimes. Sous Charles VII, vint l'argentier du roi, Jacques Cosur; et la ville, favorisée de ses immenses établissements, embellie des monuments de sa munificence (2), eut bientôt la gloire d'être l'entrepôt du commerce du Levant.

Alors quelques villes de l'intérieur de la France se livraient à un certain trafic au moyen de foires concédées par le souverain. Montpellier ne voulut pas rester étranger à un mouvement commercial connu ailleurs; et ses doléances, écoutées favorablement, le mirent aussitôt sur le pied des villes les plus favorisées.

C'est en 1505 et dans les premières années du règne de Louis XII que fut ouverte à Montpellier la première foire. On ignore la date précise des lettres-patentes dont l'octroi de ces foires dut être l'objet. Nos annales historiques se

(1) Voyez ce qui est dit de cette magistrature aux *Introductions* et aux diverses parties du *Petit Thalamus*, publié en ce moment par la Société archéologique de Montpellier.

(2) L'ancienne Loge des marchands, le Palais des trésoriers de France, etc.

sont bornées à consigner la date de la mise en pratique des droits concédés et leur étendue. Suivant elles, la ville de Montpellier se trouve dotée, sous le titre de *Foires et Marchés francs*, de deux foires annuelles; coupées par deux marchés qui auront chacun une durée de huit jours *ouvrables* (le dimanche exclu s'entend), et se tiendront, savoir : la première foire le 26 avril; la seconde le premier jour d'octobre; le premier marché le 12 juillet; le second le deuxième jour de février.

Ajoutons, pour ce qui est de l'étendue des privilèges accordés à cette occasion, que la ville de Montpellier est mise au rang des villes les plus favorisées, comme celles de *Brie en Champagne*, *Lyon*, *Pézenas* et *Montagnac*.

Voici comment s'exprime, dans la langue du temps, l'établissement en question mentionné dans nos archives communales (Gr. Thal., p^o 218, art. 445) :

« Las fieres et merquats francs de Montpellier, 1505.

« En l'an 1505 an comensat las fieres entrelassadas an
« lous merquats comma sen sec; et premierament :

« La fiere comensa a 26 de anpril;

« Lo merquat comensa a 12 de juillet;

« La fiere lo premier jour d'octobre;

« Lo merquat comensa a 2 de fevrier.

« Et duron VIII jours *hobriers* tenens an *senblables* *privi-*
« *leges* que las fieres de *Brie Champanha*, *Lion*, *Pezenas* et
« *Nontanhar*. »

Et nos aïeux, jaloux comme ils étaient de la conservation de leurs droits municipaux, ne manquèrent pas à chaque changement de règne de faire sanctionner par le souverain les privilèges de leurs foires, en même temps que leurs coutumes, droits et franchises communales. C'est ce qui fut pratiqué notamment en 1574, à l'avènement du roi Henri III. La preuve en est au lieu cité (fol. 311, art. 517), où se trouve la mention d'un arrêt du conseil, qui fixe à 40 écus

la finance que la ville de Montpellier aura à payer pour la confirmation de ses coutumes, privilèges, foires et marchés. voulant que les habitants jouissent de ses foires comme ils en ont jôuy cy-devant duement et jouissent encore de présent.

Dire quel était dans ou hors la ville le champ affecté aux foires et marchés, les marchandises mises en vente, les commerçants qui s'y rendaient, etc., serait chose difficile : les éléments manquent complètement pour cela.

Un jour vint où l'industrie d'un seul créa sur le Lez, au Pont-Juvénal, un canal destiné, en quelque sorte, à servir de prolongement au canal des Deux-Mers. Mais le canal n'avait pas de port, et réclamait d'ailleurs un certain élargissement. Louis XIV se fit rendre compte de l'état des travaux, et pour encourager le patriotisme de l'auteur, le baron des Solas, à leur complet achèvement, il n'eut qu'à faire deux choses : ériger ses terres en marquisat et concéder au profit du canal des marchés fréquents et deux foires annuelles (1)... Dès ce jour, les anciennes foires de Montpellier durent tomber en désuétude et se fondre tout-à-fait dans celles du *Port-Juvénal*.

Difficilement, en effet, elles auraient pu lutter avec avantage contre les nouvelles foires pour ce qui était des avantages de l'exposition, de la facilité des arrivages, des agréments naturels du champ de foire, augmentés des vastes constructions dont l'embellit le fondateur du canal. Aussi eurent-elles un éclat long et durable. Les personnes âgées n'en ont pas perdu le souvenir. On y voyait des trafiquants de la Méditerranée, beaucoup de Levantins, des marchands de l'intérieur de la France, et surtout cette nation cosmopolite, des Juifs, à qui étaient livrées toutes les dépendances du vaste château du Port-Juvénal, pour l'exposition de leurs riches étoffes de soie et d'or.

(1) Lettres-patentes du mois de décembre 1675.

TABLE DES MATIÈRES
CONTENUES**DANS CE VOLUME.**

Mémoire sur la dépression de la Mer-Morte et de la vallée du Jourdain.	5
Esquisse d'une expédition récente à la côte nord-ouest de l'Australie, par MM. Grey Lushington et Wickham.	39
Voyage à la Mer Caspienne et au Caucase, en 1826 et 1827, par M. Eichwald.	62
Chapitre communiqué d'une histoire du Grand Saint-Bernard, par M. Rey.	129
Notice d'un voyage dans l'Asie mineure, fait en 1827, par W. J. Hamilton.	153
Extrait d'une lettre écrite de Naples, par M. Noël Desvergers, à M. de Larenaudière.	197

Voyage à la Mer Caspienne et au Caucase, en 1826 et 1827, par M. Eichwald.	257
Essai sur le département de Seine-et-Oise.	303

BULLETIN.

ANALYSES CRITIQUES.

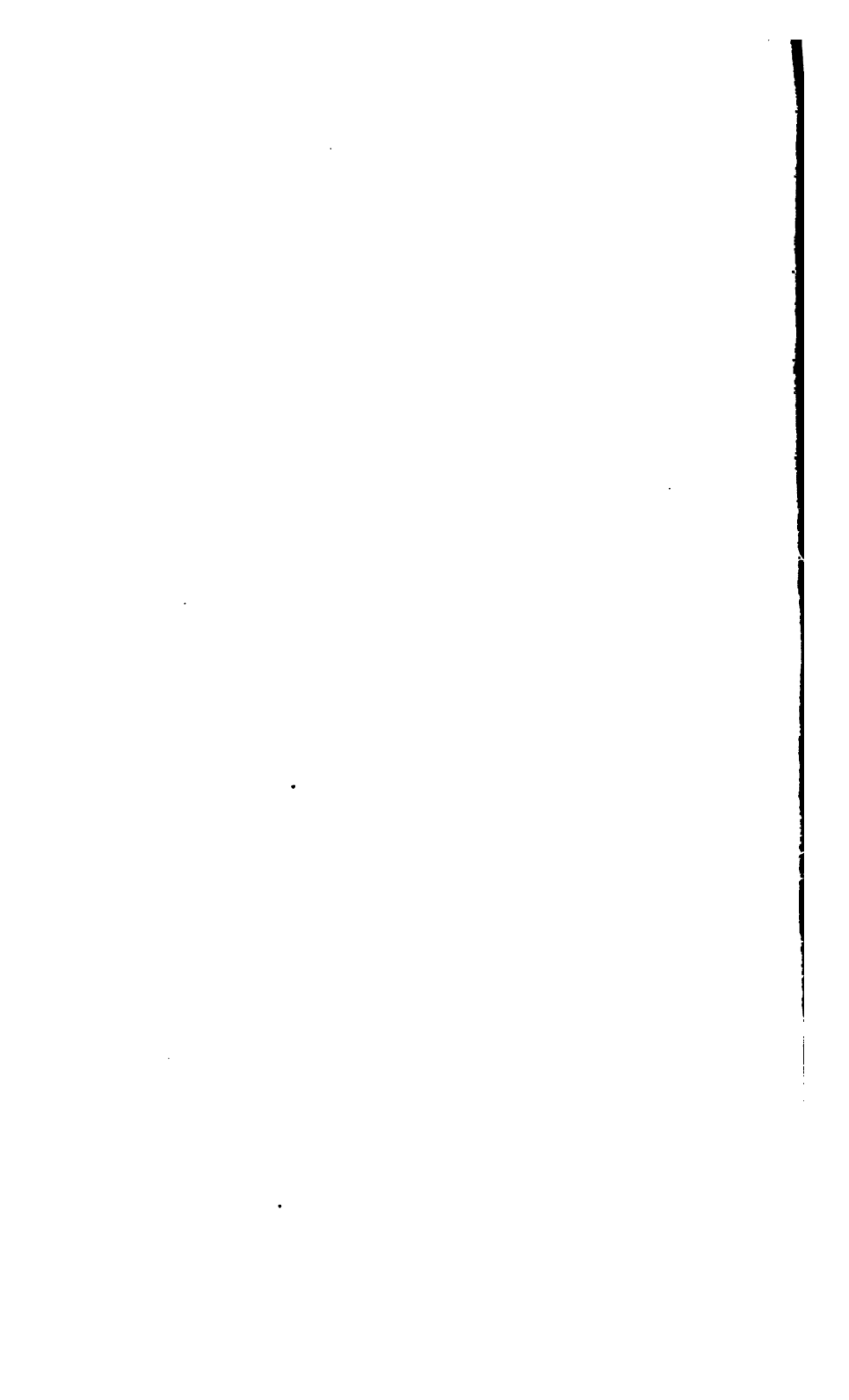
Histoire du Havre, par M. Frissard.	79
Séjour et voyages au Mexique, de 1825 à 1834. Remarques sur le pays et sur ses productions, sur la vie et les mœurs des habitants; observations sur la minéralogie, etc., etc., par Joseph Burkart.	205
Tour du monde, ou voyages du rabbin Pétachia, dans le douzième siècle, etc. — Relation d'Eldad le Danite, voyageur du neuvième siècle, publiés par M. E. Carmoly.	350

MÉLANGES.

Rome pendant la Semaine-Sainte.	87
Chasses à la côte orientale d'Afrique.	100
L'homme américain (de l'Amérique méridionale) considéré sous ses rapports physiologiques et moraux, par M. Alcide d'Orbigny.	107
Florence.	112
Monuments druidiques des environs de Cherbourg. — Temple gaulois.	116

Pâtisserie.	122
Momies du Mexique.	126
Monnaies romaines trouvées dans le département de la Moselle.	127
Antiquités celtiques.	128
Antiquités découvertes près d'Aix.	239
Sur la température du fond de la mer dans le voisinage des glaciers du Spitzberg, par M. Ch. Martins.	239
Distribution géographique des quadrumanes.	243
Volcan sous-marin.	246
Vents d'aspiration.	247
Fouilles de Mons-Seleucus.	249
Tremblement de terre du Chili.	252
Eléphant fossile.	255
Rhinocéros fossile.	359
Découverte d'antiquités près de Nîmes.	360
Amélioration du cours de l'Allier.	362
Phosphorescence de la mer.	363
Ossements fossiles en Sibérie.	368
Monuments historiques de Loir-et-Cher.	370
Fleurs et fruits chez les Arabes.	374
Numismatique de la France.	378
Carrières de Paris et du département de la Seine.	382
Études sur les prairies naturelles et sur les plantes qui les composent, par F.-V. Mérat.	389
Sur les anciennes foires de Montpellier.	393
Nouvelle.	256'
Annonce.	128

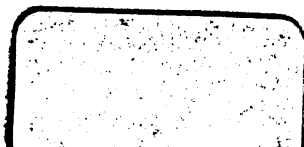




1. The first part of the document is a list of names and titles, including "The Hon. Mr. Justice" and "The Hon. Mr. Justice".



DEC 30 1929



the 1990s, the number of people in the UK who are aged 65 and over has increased from 10.5 million to 13.5 million, and the number of people aged 75 and over has increased from 4.5 million to 6.5 million (Office for National Statistics 2000).

There is a growing awareness of the need to address the needs of older people, and the UK Government has set out a strategy for the 21st century (Department of Health 2001). The strategy is based on the principle of 'active ageing', which is defined as 'the process of optimising opportunities for health, participation in society, and security in old age' (Department of Health 2001, p. 1).

The strategy is based on three pillars: health, participation and security. The Department of Health has set out a number of objectives for each pillar, and has identified a number of key areas for action. The key areas for action are: health, participation, security, and the environment. The Department of Health has set out a number of objectives for each pillar, and has identified a number of key areas for action.

The Department of Health has set out a number of objectives for each pillar, and has identified a number of key areas for action. The key areas for action are: health, participation, security, and the environment. The Department of Health has set out a number of objectives for each pillar, and has identified a number of key areas for action.

The Department of Health has set out a number of objectives for each pillar, and has identified a number of key areas for action. The key areas for action are: health, participation, security, and the environment. The Department of Health has set out a number of objectives for each pillar, and has identified a number of key areas for action.

The Department of Health has set out a number of objectives for each pillar, and has identified a number of key areas for action. The key areas for action are: health, participation, security, and the environment. The Department of Health has set out a number of objectives for each pillar, and has identified a number of key areas for action.

The Department of Health has set out a number of objectives for each pillar, and has identified a number of key areas for action. The key areas for action are: health, participation, security, and the environment. The Department of Health has set out a number of objectives for each pillar, and has identified a number of key areas for action.

The Department of Health has set out a number of objectives for each pillar, and has identified a number of key areas for action. The key areas for action are: health, participation, security, and the environment. The Department of Health has set out a number of objectives for each pillar, and has identified a number of key areas for action.

